


✝
S^{las}. LAVERRIERE
P^{r}. Chan.


10618

SERMONS DES VESTVRES, PROFESSIONS RELIGIEVSES, ET ORAISONS FVNEBRES,

PRESCHEZ

Par M. JACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, Prieur de Beussan de l'Ordre de Cluny, Conseiller, & Predicateur du Roy.



A LYON,

M. DC. LXXXII.

Avec Approbation, & Permission.

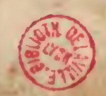






TABLE GENERALE DES MATIERES ET DES DESSEINS

Contenus en ce Volume des Vestures, Professions Religieuses, & Oraisons Funebres.

Premier Sermon pour la prise d'habit d'une Religieuse. *page* 1

Une fille entre en Religion pour ces deux Offices: 1. Pour estre la victime de Dieu: 2. Pour estre l'Espouse de Iesus-Christ.

Par ſa mort il triomphe des trois differentes victoires que la mort remporte ſur les hommes: 1. Il triomphe de la ſeparation qu'elle fait de l'ame d'avec le corps, l'uniſſant plus eſtroitement à Dieu: 2. Il triomphe de la ſeparation que fait la mort du corps d'avec le reſte du monde, recevant par avance pour ſon corps les ſemences de l'éternité: 3. Il triomphe enfin de la ſeparation que la mort fait du commerce des autres hommes, puiſqu'il vivra eternellement dans la memoire de ſes freres.

Fin de la Table.



PREMIER

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT

D'VNE RELIGIEVSE.

Adducentur Regi Virgines post eam. *Psal*.47.

On conduira des Vierges au Roy à la suite de Marie pour contracter avec luy des nopces. Au Pseaume 47.vers.15.



E que Dieu Avoit promis à la glorieuse Vierge Marie par la voix du Prophete Royal, s'accomplit tous les jours dans l'Eglise, quand nous voyons des filles quitter le monde pour entrer dans la Religion, *Adducentur Regi Virgines post eam*; Ce sont les suites des exemples de Marie, qui la premiere de toutes a levé l'étendart de la virginité, comme dit saint Ambroise: Ce sont les recompences de sa vertu, qui a merité cette gloire; & encore de ses prieres qu'elle appliquoit singulierement pour obtenir ces sortes de graces. Et c'est par une heureuse rencontre aujourd'huy

que nous faiſons cette ceremonie pendant l'Octave de ſa Purification. Vendredy paſſé Noſtre-Dame vint preſenter ſon Fils au Temple, & aujourd'huy une fille conſiderable par ſes qualitez vient ſe preſenter aux Autels: pour dire que cette offrande que cette fille va faire, eſt une ſuite, une recompenſe, & un effet de ce que Noſtre-Dame a faite. Marie offrant ſon Fils aux autels, envelopa ſon cœur dans ce meſme ſacrifice: & celle-cy vient s'offrir elle-meſme aux Autels de la Religion: Marie conſacra ſa virginité d'une extraordinaire façon, puis qu'elle en immola la gloire ſous la loy de la Purification; & celle-cy conſacre ſa virginité par ſes exemples. Ne ſeparons pas ces deux ceremonies, qui ſont liées ſi étroitement; montrons qu'une fille qui entre dans la Religion & dans une Religion de Marie, doit faire ſon offrande avec le meſme eſprit à peu prés que Marie a fait la ſienne. C'eſt de vous, ma Sœur, c'eſt le ſeul nom qui vous reſte maintenant, c'eſt de vous que nous allons parler, puis que vous eſtes le ſujet de cette ceremonie, vous le ſerez de mon Diſcours: je veux ſeulement ſeconder vôtre pieté; & en montrant avec quelle diſpoſition vous devez faire vôtre offrande, je diray ſeulement ceque vous faites, & je feray de mon exhortation vos loüanges. D'autre fois le feu deſcendoit du Ciel pour allumer les ſacrifices; prions-le qu'il deſcende maintenant des flammes, & ſe place ſur voſtre cœur pour le faire ſaint, & ſur ma langue pour en parler: Pour obtenir cette ferveur, nous nous adreſſerons à la plus pure des Vierges, & luy dirons avec l'Ange: *Ave Maria.*

BIen que Dieu aye un domaine abſolu ſur les creatures, & qu'il en puiſſe diſpoſer pleinement à tous les uſages de ſa gloire, il veut neanmoins que les creatures libres s'offrent volontairement à l'execution de ſes deſſeins ; ſoit parce que les offrandes ou les conſecrations ſont d'elles-meſmes glorieuſes à ſon authorité ; ſoit parce que ce ſont des diſpoſitions de leur liberté, afin qu'il puiſſe accomplir plus doucement & plus efficacement les deſſeins de ſa Providence. Ie trouve que les grands deſſeins que Dieu fait ſur la liberté des hommes, ſe peuvent reduire à deux chefs, ou à des deſſeins rigoureux, ou à des deſſeins agreables. Comme il a des perfections & des qualitez imperieuſes & ſouveraines ; & des qualitez douces & aimables, il veut exercer ce double Empire, & vſer de ces deux ſortes de droits: Comme Souverain il commande des rigueurs ; comme aimable il demande des hommages plus doux : Comme ſouverain il ordonne des ſacrifices, comme aimable il demande des alliances. Semble-t'il pas que l'Epouſe aye exprimé ces deux conduites de Dieu par ces deux differentes loüanges qu'elle donne aux lévres de ſon Eſpoux; *Labia eius lilia diſtillantia myrrham?* Ses Can. 5.
levres ſont comme des lys qui diſtillent la myrre: 13.
Elles expriment les lys, quand elles demandent des hommages doux & agreables ; mais elles diſtillent la myrrhe, quand elles font des commandemens rigoureux: C'eſt une bouche de myrrhe, quand de ſes creatures elle fait ſes victimes ; mais c'eſt une bouche de lys, quand elle les fait ſes Eſpouſes. C'a eſté ſous ces deux qualitez que Marie a eſté predeſtinée, & qu'elle s'eſt

preſentée elle-meſme : Elle eſt entrée deux fois dans le Temple,le jour de ſa Preſentation , & le jour de ſa Purification;la premiere fois elle ſe preſenta pour eſtre ſon Eſpouſe;mais la ſeconde fois elle parut à l'Autel pour y offrir des ſacrifices, pour s'offrir elle - meſme comme victime de ſon Fils,& pour recevoir le glaive de la douleur dont le prophete menace ſon ame. *Adducentur Virgines poſt eam.* Vous marchez aujourd'huy , ma Sœur, à la ſuite de Marie; vous entrez dans le Temple aprés elle ; mais c'eſt pour remplir ces deux deſſeins differens dans cette ceremonie.

Diviſion du diſcours. 1. Afin de vous offrir à Dieu pour eſtre un jour ſa victime: 2. Afin de vous preſenter à Jeſus pour eſtre ſon Epouſe : Vous devez donc prendre un double eſprit, correſpondant à la rigueur de ce ſacrifice,& à la douceur de cette alliance ; vous devez prendre un nouveau cœur & une preparation à ces deux qualitez differentes;l'une demande la preparation de vôtre courage;l'autre la diſpoſition de vôtre amour.

I. POINT Commençons par ce qu'il y a de plus rigoureux, & préſuppoſons d'abord qu'il y avoit deux temps à conſiderer dans les ſacrifices anciens , & comme deux eſtats differens de la victime , l'offrande & l'immolition. La premiere choſe que faiſoit le Préſtre, c'eſtoit d'offrir à Dieu la victime par quelque ceremonie ſenſible : Ordinairement il l'élevoit vers le Ciel , pour montrer par cette action qu'il la ſeparoit de la terre & de tous les uſages prophanes pour la conſacrer à Dieu & la remettre entre ſes mains; afin qu'en vertu de cette conſecration il en diſpoſaſt pour ſa gloire: Et puis quand le temps du ſacrifice eſtoit arrivé,

il immoloit de sa main la victime, il prenoit de l'encens, il égorgeoit cet animal, il en répandoit le sang sur les Autels, & détruisoit ainsi la matiere du sacrifice pour honorer la souveraineté de Dieu, pour montrer qu'il estoit l'Arbitre de la vie & de la mort des hommes, & qu'il pouvoit disposer de leur estre. Détournons nos yeux de ces anciens sacrifices, que Jesus a abolis par celuy de sa Passion, & substituons en la place de ces sanglãtes ceremonies, les sacrifices innocens & inuisibles des cœurs; Iettons la veuë sur l'estat de la Religion, que les Peres communément appellent du nom de sacrifice, où le mesme est le Prestre & la Victime tout ensemble cõformement à ce que saint Pierre a dit de tous les Chrestiens, quand il les a appellez, *Regale Sacerdotium*. Ie trouve icy deux fonctions differentes de ce Sacerdoce spirituel, & deux temps considerables; le temps de l'entrée en la Religion, & puis le temps de la Profession: Le premier est comme l'offrande & la consecration; & le second est comme l'immolation & la destruction de la victime : avec cette correspondance que l'une est une disposition à l'autre, & celuy-cy est comme l'achevement & la consommation du premier.

1. Petr. 2. 9.

Ne vous estonnez pas que j'appelle la profession Religieuse du nom d'immolation & de sacrifice; quoy que nous n'y voyions rien de rigoureux en apparence; que lorsqu'une fille fait les veux, on ne voye ny fer, ny glaive, ny gibets; on peut dire neanmoins que l'amour qu'elle a pour Dieu dans son cœur, fait inuisiblement tous ces offices, & qu'à proportion il fournit luymesme toutes ses rigueurs. Nous avons dit aupara-

vant que dans toutes ſortes de ſacrifices il y avoit quelque eſpece de mort & de deſtruction, où pour honorer la ſouveraineté de Dieu, la victime perdoit la vie. Quelle eſt la vie qu'on immole ſur les Autels de la Religion? la vie raiſonnable de nos eſprits, qui conſiſte dans la poſſeſſion de nos volontez, qui tiennent quelques choſes de la ſouveraineté & de l'indépendance de Dieu: La vie ſenſitive de nos corps, qui conſiſte dans l'uſage de nos ſens, & le droit meſme de pouvoir choiſir l'eſtat du mariage: & la vie civile, qui conſiſte dans le droit & dans la poſſeſſion des biens qu'on appelle communement de la fortune. Un homme vivant doit poſſeder ces trois vies; mais elles cõpoſent, pour ainſi dire, la matiere du ſacrifice qui ſe trouve dans la Religion en general. Lorſqu'on fait profeſſion en cet eſtat, on immole ces trois vies par trois vœux qui ſont comme les cauſes ou les inſtrumens de leur deſtruction; La vie de l'eſprit par l'obeïſſance; La vie des ſens par la chaſteté; & la vie des biens par la pauvreté volontaire. Mais il faut adjoûter que pour ce qui regarde vôtre ſexe & voſtre eſtat, vous adjoûtez une quatriéme immolation à ces conditions communes du ſacrifice: C'eſt une eſpece de vie, qui eſt une vie de liberté, un droit de pouvoir aller en divers lieux, & de joüir par ce moyen des diverſes parties du monde: Les Religieux en general ne renoncẽt pas à cette liberté, & n'immolent pas cette vie; mais ce vœu de Cloſture que vous faites, vous oſte encore cette liberté, vous vous arrachez le droit que la nature laiſſe aux plus miſerables; & de tout le monde vous ne retenez qu'un coin

& les murailles de voſtre Monaſtere: C'eſt par cette action ſevere qu'on peut appeller voſtre Profeſſion comme l'immolation de l'holocauſte, qui ne laiſſoit rien dans la victime qu'elle ne ſacrifiât à Dieu: Si bien que nous pouvons comparer une Religieuſe qui fait ce vœu à cet Ange de l'Apocalypſe, de la bouche duquel on voyoit ſortir un glaive. Vne fille à ce momẽt eſt un Ange qui porte un glaive dans ſa bouche, qui en prononçant ſes vœux, eſt un glaive & une eſpée qui d'un coup fait quatre playes ou plûtoſt quatre differentes morts. Que c'eſt donc avec raiſon que nous pouvons appliquer à ces illuſtres mourantes ce que S. Paul dit de tous les Chreſtiens qui ſe mortifioient pour Dieu, quand il les appelle des hoſties vivantes, *Hoſtiam viventem*! Ce qui Rom.
ſouffre trois explications: Premierement, c'eſt une 12.1.
hoſtie vivante qui fait l'office de Preſtre & de victime tout enſemble: Comme Preſtre elle eſt vivante; Comme victime, elle meurt: Elle vit d'une partie d'elle-meſme pour immoler l'autre à Dieu, non pas comme les victimes anciennes, qui ne ſe tuoient pas elles-meſmes, *Hoſtiam viventem*. Secondement, c'eſt la meſme vie qui reſide dans le cœur & dans les ſens; mais comme reſidante dans le cœur, elle s'immole elle-meſme; & cóme reſidante dans les ſens, elle ſuſpend cette vie animale; avec cette difference qu'elle reſide dans le cœur cóme animée de l'eſprit de Jeſus; & comme reſidante dans les ſens, elle eſt animée de l'eſprit du viel homme, qu'une Religieuſe ſacrifie tous les jours à l'eſprit de Jeſus. Troiſiémement, c'eſt une hoſtie vivante, par ce qu'elle ſurvit à elle-meſme pour mourir pluſieurs fois, &

pour ſentir à loiſir ſes douleurs. Vn agneau égorgé ne reſſuſcite pas peu apres pour revenir ſur les Autels, afin d'eſtre immolé une ſeconde fois: Mais une Religieuſe eſt toûjours vivãte pour toûjours mourir, & pour goûter peu à peu & lentement les rigueurs de ſon premier ſacrifice, dont toute ſa vie n'eſt qu'une ceremonie qui en renouvelle à tous momens la peine: *Ita feri, vt ſe mori ſentiat:* Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour eſtonner vôtre courage par la veuë de ces rigueurs ; c'eſt plûtoſt pour faire de ces rigueurs la matiere de vôtre courage. Ie vous ay dit le ſacrifice qui ſe fait dans la Religion, afin que vous appreniez quelle eſt l'offrande que vous faites aujourdhuy, & quel en doit eſtre l'eſprit: Car ſi vous n'avez pas encore appris qu'eſt-ce que prendre le voile, qu'eſt-ce qu'entrer au Noviciat de la ſainte Religion ; ſçachez que c'eſt ſe prenſenter à Ieſus pour eſtre un jour ſa victime, & que ce temps qui ſe doit écouler depuis ce moment juſqu'à vôtre profeſſion, n'eſt qu'un apprentiſſage du ſacrifice. Il me ſemble qu'on peut dire que ce temps eſt comme le prélude de l'immolation, & qu'il eſt donné à ces innocentes victimes pour deux principales fins: Afin que pendant cet interval elles ſe preparent au ſacrifice, & qu'elles ſe ſeparent peu à peu des uſages prophanes du monde; qu'elles effacent les taches qui peuvent reſter de ce commerce pour ſe rendre dignes d'eſtre preſentées aux Autels : Et l'autre deſſein de ce temps, eſt afin qu'elles eſſayent leurs forces, & qu'elles apprennent par l'experience des rigueurs de la Religion à les ſouffrir par aprés comme il faut quand elles y ſeront engagées, qu'elles s'apprivoiſent peu à peu

par la veuë reiterée de ces mortifications & de ces penitences à les souffrir plus aisément. Comme si pour disposer un Chrestien à endurer le martyre on luy donnoit un an, pendant lequel on luy fit montrer à loisir les rasoirs qui le doivent couper, & essayer les flammes qui le doivent brûler: Cet homme, pour ainsi dire, feroit pendant ce temps le noviciat ou l'apprentissage de son martyre; & apporteroit un cœur preparé & ferme pour cette derniere & sanglante occasion. C'est la pensée de Tertullien, quand parlant aux Chrestiens prisonniers, il leur dit que la prison est pour eux l'apprentissage du martyre: Pourquoy? parce que les incommoditez des prisons, l'obscurité de ces lieux, l'horreur des fers & des chaînes, sont, dit-il, comme des images de mort; à la veuë desquelles ils essayent leurs forces, ils apprivoisent leur imaginatiõ, ils fortifioient leur courage, ils preparoient leurs corps à souffrir par apres la mort: *Vt ad stadium tribunalis bene exercitati modis omnibus prodeant.* C'est à de semblables conditions que vous entrez aujourd'huy dans ces Tertul. prisons volontaires, dont l'amour de Dieu fait les principaux liens; c'est pour en essayer la violence & vous preparer par cette épreuve au dernier sacrifice qui vous attend: Voyez avec quel courage, & quelle fermeté vous devez faire vostre offrãde, qui va vous exposer à toutes ces rigueurs. Ie sçay que vous avez montré l'vn & l'autre dans la resolution que vous avez faites; cet adieu que vous avez cõmencez à dire au monde, ces vœux tacites que vostre devotion a déja faits pour la Religion, sont des effets de vostre generosité, assistée de la puissãce de la grace. On couronnoit au-

trefois les victimes qu'on menoit à l'Autel; pour montrer l'honneur qu'elles avoient d'estre consacrées à ses vsages, & le plaisir qu'elles devoient avoir d'estre destinées au sacrifice : Ces ornemens dont je vous voy revestuë, sont les couronnes des Vierges qui marquent la gloire que vous avez, qui montrent la royauté de l'estat où vous entrez,& les triomphes que vous remportez par les premieres resolutions de vostre courage: Mais comme quand l'occasion de combattre approche les soldats renouvellent & redoublent leurs courages;souffrez que pour animer vostre esprit à ce moment qui s'approche,je dise à vostre cœur les mesmes paroles que Iesus adresse à S. Iacques & S.Iean, pour les disposer au sacrifice de leur sang: *Potestis bibere Calicem , quem ego bibiturus sum?* Pouvez-vous boire mon Calice? & ces genereux Disciples répondent,Nous le pouvons: *Possumus.* Il me semble qu'un semblable commerce se passe entre Jesus & vne Religieuse pendant le temps de son Nouiciat,& que j'entends vne mesme interrogation & vne mesme réponse;Pouvez-vous, ma fille, dit le Sauveur,boire mon Calice ? Pouvez-vous endurer ce sacrifice innocent?Ie le peux, dit-elle,mon Dieu,avec vostre sainte grace , & faire ces vœux;*Possumus*:endurer ces mortifications, & pratiquer ces obeïssances , *Possumus*:Ie le puis,mon Dieu,puisque c'est pour vous,comme mon motif;Ie le puis,puisque c'est avec vous comme mon Sauveur ; Ie le puis , puisque c'est avec vous comme mon exemple; *Possumus*. Mais ce qu'il vous dira pendant cette année sainte & rigoureuse,je vous le dis à ce moment qui la cômence , & qui la continuëra toûjours : Repre-

ſentez vous que le Preſtre qui va tenir la place de Jeſus, vous preſente vn voile & vn calice ; mais vn calice couvert de ce voile, comme lorſque le Preſtre va à l'Autel portant vn calice ſous vn voile:C'eſt vn voile precieux, ma Sœur, puiſqu'il vous donne place dans la Religion,& ſinguliere-ment dans vne cõpagnie illuſtre par les excellentes qualitez des perſonnes qui la compoſent;plus illuſtre mille fois encore pour les vertus & l'obſervance de la Regle qu'elles pratiquẽt:Mais ſous ces voiles & ces ornemens,ſouvenez-vous qu'il y a un calice;& qu'en vous mettant ce voile ſur le front, il vous dit, Ma Sœur, pouvez-vous boire ce calice que je preſente à voſtre cœur, ce calice plein d'abſynthe & de fiel, *poteſtis bibere?* Mais avant que de répondre, ma Sœur, ſouvenez-vous que c'eſt le calice de Jeſus;c'eſt ſon calice, parce qu'il vous le preſente de ſa propre main,il en eſt le maiſtre; c'eſt ſon calice, parce qu'il veut que vous le preniez pour l'amour de luy, il en eſt le motif;c'eſt ſon calice parce qu'il vous aide de ſes graces & de ſes conſolations, il en eſt le ſecours; C'eſt ſon calice,puiſqu'il l'a bû le premier,& qu'il l'a adoucy par ſon exemple, il en eſt l'exemplaire; c'eſt ſon calice enfin,puiſqu'il en doit recompenſer l'amertume par des douceurs eternelles, il en eſt la recompenſe. En faut-il davantage pour reſoudre voſtre volonté à dire, ce que voſtre cœur a déja dit mille fois ; *Poſſumus* ; Ouy,mon Dieu, je veux endurer l'aigreur de ce calice,puiſqu'il vient de vos mains, puiſque c'eſt pour l'amour de vous, puiſque c'eſt auec voſtre grace, puiſque c'eſt à voſtre exemple, & puiſque vous devez me recompenſer de voſtre eternelle poſſeſ-

sion, *Possumus:* Ie veux que toutes les facultez de mon ame & toutes les puissances de mon corps, se presentent à vous, pour dire ; *Possumus* ; Ie m'offre pour estre vostre victime, mais encore, vostre épouse.

II. POINT.

C'est sous cette douce & aimable qualité que Marie a esté predestinée de toute eternité pour estre l'Espouse du S.Esprit, & qu'elle s'est presentée à Dieu la premiere fois qu'elle a paru dãs le Temple : lors mesme qu'elle y est venuë pour la seconde fois pour y subir la Loy de la Purification, consacrer sa pureté, elle a comme continüé & renouvellé cette alliance. Mais ne croyez pas qu'elle suive toute seule cette bouche de lys de son Epoux qui l'appelle ; *Adducentur Virgines post eam:* Elle traisne vn nombre infini de Filles à sa suite qui consacrent à son exemple leur virginité à Iesus, & qui participent en quelque façon à la qualité de ses épouses; *Adducentur Virgines post eam.* Admirable fecõdité de la virginité de Marie, qui d'vn costé perd Iesus, en le donnant pour Espoux aux ames des hõmes; mais aussi de l'autre elle attire les ames des hommes, & les donne pour épouses à Iesus, les obligeant à dire avec ces Compagnes de l'Amante des Cantiques ; *Currimus in odorem vnguentorum tuorum.* c'est l'odeur de ces parfums, chere Sœur ; c'est la fumée de cet encens, que Nostre-Dame répandit à ces Autels dans sa derniere offrande, qui vous appelle aujourd'huy à sa suite pour venir cõsacrer vostre virginité à son Fils, & vous presenter en mesme temps pour estre vn jour son épouse. Les ames de tous les Chrestiens sont les épouses du Sauveur d'vne façon generale; parce

qu'il les appelle par les lumieres de la Foy & de la Charité, qui sont ensemble les liens & les ornemens de ce mariage; *Sponsabo te mihi in sempiternum.* Les ames des Religieux en particulier participent encore plus étroitement à la gloire de cette alliance; parce que la nature & la fermeté de leurs Vœux leur donne quelque avantage: Mais dans le sentiment des Peres, les filles consacrées à Dieu meritent encore singulierement cette qualité d'épouse, à cause du Vœu de virginité qu'elles font, qui est le caractere de leur estat. S. Ambroise en parle de la façon, & S. Augustin, *Illæ enim pertinent ad illas nuptias Ecclesiæ, in quibus Christus sponsus est*: Ne croyez pas, dit-il, que le Vœu de virginité qu'elles font, ou la solitude qu'elles embrassent, leur oste la gloire du mariage, elles sont appellées aux nopces de l'Agneau, & ont IESVS pour leur Espoux. Pourquoy ce privilege des Vierges? premierement, en consacrant à Dieu la virginité de leurs corps, elles ont plus de raport à l'Incarnation du Verbe qui est le fondement de tous les mariages spirituels qu'il contracte avec les ames des hommes. Secōdement, parce que par la Profession de la pureté qu'elles font, elles imitent à peu prés la pureté de l'Eglise, qui est la premiere Espouse de JESUS. Mais vous remarquerez à nostre sujet que dans les mariages cōmunément on fait deux sortes de contracts, on donne deux sortes de paroles; les premieres sont appellées *verba de futuro*; les paroles qui regardent l'avenir, & on les appelle communément fiançailles: Les parties ne contractent pas effectiuement le Sacrement de Mariage, mais elles promettent de le contracter,

Osee. 2. 6.

Aug.

c'eſt vne obligation preſente d'vne obligation avenir; Ie m'oblige de m'obliger par aprés: *Verba de futuro.* Les autres paroles ſont celles qu'on appelle, *Verba de preſenti*; les paroles de preſent, par leſquelles les parties s'acceptent mutuellement l'une l'autre, & ce ſont celles qui font la verité eſſentielle du mariage; & qui par l'expreſſion du conſentement des parties, compoſent ce Sacrement. Appliquons cecy au mariage ſpirituel qui ſe contracte dans la Religion; on donne pareillement deux ſortes de paroles à Jeſus, *Verba de futuro, verba de præſenti:* Les premieres à l'ētrée de la Religion; & les autres au jour de la Profeſſion. Quand eſt-ce qu'une Religieuſe épouſe effectivement Ieſus? C'eſt lors qu'elle fait ſa Profeſſion, & qu'elle dit ces paroles, Ie vouë, *Voueo.* Il y a trois choſes dans le mariage, l'vnion de cœur, la donation mutuelle des corps, & puis l'indiſſolubilité ou l'eternité de cette alliance. L'vnion du cœur eſt exprimée par cette Loy que Dieu fit pour les mariages dans le premier qui ſe fit entre Adam & Eve; *Propter hoc relinquet homo patrem* Geneſ. 1. *& matrem, & adhærebit vxori ſuæ.* La donation du corps eſt exprimée par ce beau diſcours de l'Apoſtre, où apres avoir dit que le mariage eſt un Sacrement qui repreſente l'vnion de Ieſus auec l'Egliſe; il adjoûte que la femme n'a plus de pouvoir ſur ſon corps, mais qu'il eſt paſſé dans l'autorité & ſous la puiſſance de ſon mary: *Mulier cor-* 1. Cor. 7.4. *poris ſui poteſtatem non habet, ſed vir.* Enfin l'eternité ſe doit répandre ſur cette vnion, & ſur cette donation, & ce ſont les trois choſes qui ſont contenuës eminemment dans ces paroles; *Ie veux, je conſens, je l'accepte.* Adorable Sauveur, Eſ-

poux aimable de mon ame ; que de vostre costé vous observez & executez exactement ces loix que vous avez faites; il s'vnit de son costé tres-étroitement, il se donne pleinement , & comme dit saint Bernard; il se consacre tout entier à nos vsages, *Totus nobis datus, totus nostros expensus in vsus.* En vertu de cette donation nous avons particulierement la possession de só corps, de son ság,& de sa grace;nous faisós de son corps nos Sacremens,de son sang nos sacrifices , de ses graces nos secours. Enfin pour ce que regarde la donation mutuelle des corps,il se donne,il s'vnit à nous pour vne eternité,& promet ne rompre jamais ny sa donation ny son alliance. Mais où est-ce qu'il trouve vne parfaite correspódance à ses inclinations, où à ses engagemens , que dans l'estat de la Religion?C'est là proprement où vne ame touchée de l'esprit de Dieu quitte le monde, ses pretentions,& renonce à toutes ses possessions & esperances pour s'vnir entierement à Jesus;c'est là où elle se donne pleinement à luy: Si bien qu'ó peut dire ce que dit S.Cyprien à vn autre sujet de la Magdelaine ; *Nil sibi de se retinens,totam se tibi devovit:* Elle ne retient aucune chose pour soy; elle fait passer tout ce qu'elle a sous les droits de vostre puissance;d'où vient que les Religieuses perdent tous les autres noms,leurs possessions,leurs domaines,leurs maisons & leurs alliances pour prendre le nom de leur Espoux;& suivant la belle parole du Prophete , *Vocaberis voluntas mea in ea.* Voulez-vous sçavoir comment s'appelle vne bonne Religieuse? C'est vne Chrétienne qui execute la volonté de Dieu en elle-mesme,volonté de commandement, volon-

Bern.

Cap. de Cardin. operib. Christi tit. de Ablut. ped.

Isaiæ. 62. 4.

té de conſentement, volonté de complaiſance: Elle prendra ſon nom de l'obeïſſance qu'elle rendra aux volontez de ſon Eſpouſe. Enfin l'indiſſolubilité du mariage ſe trouve encore excellemment dans l'eſtat de la Religion, puis que les vœux ſont d'eux-meſmes eternels, & enveloppent dans vn ſeul moment toute l'eternité ſuivante, puis qu'ils s'oſtent eux-meſmes la liberté de la rompre. Si bien que comme cette ſainte parole, *Ie le vœux*, fait le Sacrement de mariage, & le rend en quelque façon eternel; cette parole, *Ie vouë*, fait ce mariage ſpirituel, & vne liaiſon indiſſoluble. On diſoit d'un ancien Heros que les chaînes ſortoient de ſa bouche: mais nous pouvons dire qu'vne bonne Religieuſe qui fait les vœux de ſa Profeſſion, fait ſortir autant de chaînes que de mots, qui attachent ſon cœur à celuy de Jeſus, & celuy de Ieſus, au ſien.

Mais quand eſt-ce que ſe donnent les paroles de l'advenir dans le mariage ſpirituel? Quand ſe font pour ainſi dire, les Fiançailles, & les promeſſes de ce contract, ſinon dans l'entrée de la Religion? Dans la ceremonie que vous allez faire, vous ne prenez pas encore Ieſus pour voſtre Eſpoux de cette façon ſolemnelle & inviolable que vous aurez au jour de vos vœux; mais vous vous offrez à luy pour eſtre alors ſõ Eſpouſe; Ces voiles, ces habits qu'on vous prepare, ſont les livrées de Ieſus qui marquẽt que vous commencez d'eſtre à luy, & que vous voulez reſider dans ſa maiſon pour vivre à l'ombre de ſa protection, & vous diſpoſer à l'achevement de ce mariage. Il me ſemble que le tẽps du Noviciat eſt vn tẽps de preparation où vne Eſpouſe doit preparer

rer deux choses: sa beauté & son amour : sa beauté pour se rendre plus agreable aux yeux de son Espoux ; son amour, afin qu'il puisse par apres luy-mesme avoir plus d'ardeur, & par reconnoissance correspondre à l'activité de ses flammes. Le Texte sacré raconte qu'Ester demeura un an renfermée pour se preparer, & pour se rendre digne de l'Alliance & du Trône d'Assüerus; quelle usa pendant tout ce temps-là de tous les ornemens du corps & de tous les onguens qui pouvoient servir à son embellissement, & contribuer à l'accomplissement de son mariage avec ce Roy. Voila, ma chere Sœur, les soins que vous commencez à ce iour, que vous devez continuër pendant cette année; voila les suites de vos offrandes. Ie trouve deux dispositions neçessaires à ce dessein, l'une passive & l'autre active : La premiere doit venir de Iesus, & l'ame se doit disposer à la recevoir : dans la seconde l'ame doit agir elle-mesme avec la grace de Jesus. C'est le propre de Dieu de disposer les ames qu'il veut prendre pour ses epouses, & de les rendre dignes de son alliance. Les Rois pour puissans qu'ils soient n'ont pas ce pouvoir dans leurs mariages, ils peuvent les choisir quoy qu'elles soient de basse condition, & leur donner des biens estrangers, comme la Noblesse, les revenus, & de semblables conditions ; mais ils ne peuvent pas leur donner ny la beauté, ny l'esprit, ny la vertu, qui sont les qualitez essentielles dans les mariages. Mais quand Dieu donne cette gloire à une ame Religieuse, & qu'il la destine pour estre l'espouse de Jesus, il dit qu'il a vû la Jerusalem descendre du Ciel propre comme

une espouse que Dieu avoit preparée de ses mains
Apoc. 21.2. *Vidi Ierusalem novam descendentem de Cœlo à Deo paratam sicut sponsam ornatam.* Iesus se presente luy-mesme, & descend dans une ame par sa grace prevenante, & la dispose par ce moyen : Puis l'ayant ainsi preparée, il s'unit & allie à elle par une grace d'amour, *Paratam à Deo sicut sponsam ornatam.* A peu prés comme le Soleil pour peindre l'Arc-en-Ciel sur une nuë, fait deux differentes fonctions, il l'éleve par sa chaleur, il la prepare par son influence ; & puis il imprime sur elle ses lumieres, & fait les mariages de ses rayons avec ses ombres. Voila l'operation de Iesus sur vostre ame : Il vous appelle aujourd'huy par la grace de vocation, & vous attire comme vne vapeur des eaux boüeuses du monde, par ce moyen il vous esleve peu à peu par ses graces & par ses consolations ; & puis enfin il s'unira inviolablement à vostre cœur au jour de vostre Profession,
Genes. 11.19. *Pactum meum illi in fœdus sempiternum*; ce iour est comme un pact par advance de son alliance. Mais vous devez disposer vostre cœur à recevoir cette grace, & agir de vostre costé pour preparer vostre amour, bannissant peu à peu les vanitez du monde qui peuvent empescher son avenuë, & deplaire à ses yeux ; & mettant en leur place les vertus qui vous peuvent rendre aimable. *Sponsa Christi Arca testamenti,* vne Espouse de Iesus est comme l'Arche du testament. Il y avoit trois choses dans l'Arche, les Tables de la Loy, une cruche de Manne, & la verge d'Aaron. Les Tables de la Loy marquent la Regle que l'on professe en la Religion, qui impose une obligation étroite de quitter sa propre volonté & de suivre celle des

Superieurs. La Manne est le symbole de la pureté & de la virginité que vous offrez à Iesus, le prenant pour vostre Espoux. La Verge d'Aaron fait connoistre qu'il y a de la difficulté à observer ponctuellement les rigueurs & les mortifications qui s'y rencontrent. Mais, ma Sœur, vous recevez aujourd'huy avec joye ces loix, cette obligation de virginité, & ces mortifications, pour vous disposer aux nopces de l'Agneau immaculé, & vous quittez toutes les pretentions que vous aviez sur le monde pour suivre entierement celles que Dieu vous donne sur son corps & sur son heritage : souffrez donc, ma Sœur, que j'applique à ce voile blanc que vous allez recevoir ce que le Prestre dit aux ceremonies du Baptesme, quand il donne la robbe blanche à l'enfant ; ou que ie renouvelle celles que vous dites à ce dessein, *Accipe* Ritual.
vestem candidam, quam immaculatam proferas ante tribunal Domini Iesu Christi: Voila ce voile blãc qui est la marque de la pureté de Marie, & de celle que vous offrez à Iesus pour estre son Espouse, & que vous devez porter sans soüillûre devant son tribunal. C'est, m'a Sœur, le dessein que vous devez former aujourd'huy pour recevoir les fruits de cette ceremonie que vous allez commãcer par les mains de son Ministre; acceptez ces marques de son amour, & ces ornemens de son alliance, avec lesquels il va faire sur vostre corps & sur vostre esprit deux differentes ceremonies : L'une exterieure ; il vous va donner ce voile sur vostre front pour commencer cette ceremonie, en suite de laquelle il prendra possession de tous vos mẽbres; Il va vous couvrir de ce saint habit pour

Posseder vostre corps mesme, & vous dire qu'il pretend que tous les mouvemens de vostre corps & toutes les actions de vos sens soient attachées & appliquées à son amour & à sa gloire : Mais il fait une ceremonie interieure sur vostre ame; il vous revest de sa grace & de son esprit? Il vous couvre du voile de sa protection. Ha, ma Sœur, que vous estes heureuse de changer ces habits pompeux & ces parures de Princesse en un voile blanc d'une pauvre Religieuse, qui vous rend bien plus glorieuse par sa pauvreté, que ceux que vous quittez par leur éclat ; puisqu'il vous rend par avance comme l'Espouse de Iesus-Christ.

Conclusion. Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie; ne regardons pas cette action qu'on y va faire avec des yeux indifferens, & comme une chose où nous ne sommes pas interessez nous-mesmes; mais où nous servons seulement de spectateurs & de témoins: apprenons de l'offrande que cette fille fait à ce iour, celle que nous devons faire nous-mesmes, puisque nos ames sont les espouses de Iesus, & nos corps ses victimes : nous devons donc participer & à cette action qu'elle va faire, & à cette alliance qu'elle contracte. Il est vray que c'est pour nous un sacrifice de surerogation & de conseil ; mais nous devons à Dieu d'autres sacrifices, *sacrificium Iustitiæ*: le sacrifice de justice distributiue pour honorer la majesté & la souveraineté de Dieu, & pour reconnoistre ses bien-faits; il nous a donné nous-mesmes à nous-mesmes, n'est-il pas juste que luy appartenant necessairement par tant de titres, nous soyons à luy par une volontaire offrande de

nostre liberté ? *Sacrificium Iustitiæ* ; Sacrifice de Iustice cómutative ; il s'est immolé pour nous à la Croix,& s'immole tous les jours à l'Autel,ne merite-il pas que nous nous sacrifions nous-mesmes pour luy ? Encore ne demande-t'il pas sang pour sang,ni vie pour vie;il se contente que nous détruisions la vie coupable des sens,&que nous fassions qu'il vive à nous-mêmes.*Sacrificium Iustitiæ*; Sacrifice de Iustice vindicative ; puisque nous avons offensé Dieu;nous devons reparer sa gloire; & puisque nous avons sacrifié nos corps & nos ames aux Demons,nous devons reparer ces sacrifices abominables par des sacrifices pieux&sacrez.

Mais helas!comment nous acquitterons-nous de ces obligations de Iustice?Pour une fille qui s'offre aujourd'huy à Iesus, on en trouve mille autre qui s'immolent à la vanité;aux plaisirs & au Demon,& qui combattent sous ses ombres : Ce qui nous oblige de renouveller les plaintes de Moyse,*Immolaverunt Dæmoniis,& non Deo.*Ie trouve Ps.105. des Autels, des Vestures, & des Sacrifices ; mais 19. pour qui?pour le Demon,*& non Deo.*Non ce n'est pas pour vous mon Dieu,retirez-vous Autels,retirez-vous Croix,vous n'avez pas de part aux sacrifices : Qui donc ? la vanité , les plaisirs,& le Demon. Chose estrange , dit S. Augustin , que l'ambition & l'avarice font pour le monde tout ce que la charité fait pour Iesus,& qu'elles disent les mêmes paroles. Què dit la charité;*Propter te mortificamur tota die*;Voila ce que dit une Religieuse, voilà ce que dit un Chrestien;Mon Dieu je vous sacrifie ma vie, ma liberté,& mon repos: *Hoc dicit & avarus:*C'est ce que dit l'Avare à son or,*propter te* : l'Ambitieux à son honneur,*propter*

te;le Libertin à ſon amour , *propter te* , ſacrifice des biens , ſacrifice de repos , de conſcience , de ſalut & d'eternité. Ha , mon frere , faut-il que nous traitions ainſi Ieſus,& que nous nous traitions ainſi nous-meſmes?Eſt-ce le fruit de nos ſacrifices & de nos ſentimens que Dieu nous a donnez.

Mais encore,regardons nos ames comme les Epouſes du Sauveur:Nous avons contracté cette alliance dans noſtre bapteſme par la Foy;nous l'avons mille fois renouvellée par laCharité,nous devons la conſommer & l'achever dans la gloire. N'eſt il pas juſte que je diſe avec S. Ieroſme , Hier. *Serva Christo ſponſam*?Ha,mon frere , vous avez une ame qui repoſe en vous, je la recommande à vos ſoins,c'eſt l'Epouſe de Ieſus,gardez - la luy , & preparez la à ce thrône qui l'attend ; & ne permettez pas qu'un amour eſtranger vous raviſſe la gloire de cette alliance , ou l'eſperance de ce bon-heur ? Ha ! Ieſus c'eſt dans l'azyle de la Religion , & ſous l'ombre de ces voiles que vos eſpouſes ſont en aſſeurance , que leur innocence & leur fidelité eſt à l'abry:Dans le monde, ha que d'accidens ! que de precipices & que d'oppoſitions à leur ſalut !

Car , Meſſieurs , entrons dans l'eſprit de cette ceremonie qu'on va faire, & joignons-y nos penſées , rappellons noſtre cœur de ces prophanes autels & de ces paſſions eſtrangeres pour en faire une partie de cette offrande;Et vous , Meſdames , qui eſtes principalement intereſſées dans cette Feſte , retirez-en auſſi les principaux avantages; rentrez dans le premier eſprit de l'offrande que vous avez faites ; ſouvenez-vous quels

furent vos ſentimens alors ; faites revenir à ce moment où vous eſtes, ce que cette fille fait aujourd'uy ; rallumez dans voſtre eſprit ce flambeau que vous teniez alors, & renouvellez en vous l'ardeur de voſtre amour pour vous offrir de nouveau à Dieu avec le meſme zele comme ſes victimes & comme ſes eſpouſes : & tous enſemble mettons-nous en eſtat de pouvoir acquerir les vertus dignes de ſes qualitez, afin qu'ayant correſpondu a ſes graces en ce monde, nous en recevions les recompenſes en l'autre dans la gloire. Où nous conduiſe le Pere, &c.

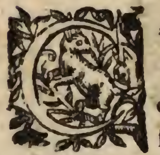




SECOND SERMON POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Notas facite in populis adinuentiones eius *Isaiæ*. 12. 4.

Faites connoistre aux peuples les inventions de l'amour Divin. En Isaïe, cha. 12. vers. 4.



C'Est par un heureux effet de la Providence de Dieu, qu'en mesme temps que l'Eglise celebre l'invention de la sainte Croix, nous voyons une fille quitter le monde pour se consacrer à Iesus-Christ dans la Religion: En mesme temps que le Prophete commande aux Predicateurs de montrer aux peuples les inventions de l'amour de Dieu sur la Croix; cette fille veut gouster par advance les fruits de ce bois sacré. Ne separons pas dans nostre Discours ces deux Festes de l'Eglise; & montrons que l'entrée dans la Religion est comme une participation de la Croix; & que c'est proprement dans cet estat qu'un Chrestien reçoit tous les fruits avantageux de sa Passion. C'est

à vous, ma Sœur, qui faites aujourd'huy le sujet de cette ceremonie, que le Prophete parle, *Notas facite in populis adinuẽtiones eius*; Montrez à tout le monde quel a esté l'amour de Jesus-Christ en vostre endroit, qui vous a retirée du monde, & vous a fait entrer à l'ombre de sa Croix, afin d'estre inviolablement à luy : Sçachez que c'est de cette mesme Croix qu'ont descendu toutes les graces qui ont operé cette merveille; & qui vous faisant quitter une famille & des alliances terrestres, vous fait entrer dans des alliances celestes. Le S. Esprit a esté le premier principe de cet heureux écoulement, prions-le d'accorder les graces necessaires, & à nous pour en parler & à vous pour les achever; Il nous les accordera sans doute, si nous les demandons par l'entremise de la Vierge, que nous saluërons avec l'Ange, en luy disant: *Ave Maria.*

NOus pouvons considerer la Croix sous deux qualitez, & par rapport, à deux differens offices que Jesus-Christ y a exercez; Il monte sur la Croix comme nostre Roy, il y monte comme nostre Pere: Comme Roy sur son Trône ; & comme Pere sur un lit sacré. C'est sous ces deux excellentes qualitez, que l'Eglise honore la Croix dans la celebrité de cette Feste ; où apres avoir esté cachée dans la terre, elle commence à paroistre avec éclat. Mais vous allez voir que ce qui se fait generalement dans l'Eglise, se fait particulierement dans la Religion ; & qu'vne fille qui se consacre à Jesus dans cét estat, trouve la Croix & l'honore sous ces deux differés visages: Elle l'honore comme le throne de son Roy ; &

elle l'honore cõme le lit sacré de son Pere. Elle l'honore comme le thrône de son Roy, puisqu'elle se presente à luy pour estre sa sujette : Elle l'honore comme le lit sacré de son Pere, puisqu'elle se presente à luy pour estre sa fille. C'est, ma Sœur, de ces deux principes & de ces deux Inventions de la Croix, que vous devez tirer les deux dispositions que vous devez apporter à cette ceremonie: 1. Vous vous approchez de ce thrône, approchez-vous en avec soûmission : 2. Vous vous approchez de ce lit sacré, approchez-y avec amour. L'obeïssance que vous devez à Iesus-Christ comme à vostre Roy, & l'amour que vous luy devez comme à vostre Pere feront les deux Points de ce discours, & les deux parties de vos ceremonies.

Division du discours.

I. POINT

C'a esté en qualité de Roy que Iesus a monté sur la Croix ; où comme dit S. Augustin, il a fait de ce thrône de son supplice, le trhône de sa majesté, où ses ennemis mesme le faisant monter comme coupable, le declarerent Roy par le titre qu'ils mirent sur son gibet; *Crucifigendo regem gentium, fecerunt regem quem occiderunt.* Soit qu'il veüille dire que le Sauveur meritât la qualité & dignité de Roy par l'humiliation de sa Croix ; soit encore qu'il exerçât glorieusement en cet estat, la puissance royale qu'il avoit acquise. Les Rois ont principalement trois puissances dans lesquelles consiste la grandeur de leur dignité & l'élevation de leur thrône. Vne puissance imperieuse qui cõsiste à dõner des loix aux peuples, & à se faire obeïr ; une puissance rigoureuse qui consiste à cõdamner les coupables; une puissance bien-faisante, qui consiste à pardonner les crimes,

Aug.

à donner des abolitions & des graces. Voilà trois genres de puissances que Iesus a acquises, & qu'il a exercées sur la Croix; il donne des Loix, il fait des condamnations, & il fait des abolitions. 1. C'est là où il donne des loix & aux elemens qui le respectent, & aux Apostres qui l'adorent, & aux hommes qu'il assujettit a son empire: 2. C'est là où il condamne le monde par les exemples de sa sainteté, & par les differens arrests de sa bouche. 3. C'est là où il donne la grace aux pecheurs & les abolitions de leurs crimes, en faisant de ceux qui le crucifierent par leur rage, les favorables sujets de sa misericorde.

1. Mais ce qu'il a commencé sur le Calvaire, il le continuë dans la Religion, & singulierement dans l'entrée que fait une Religieuse; c'est dans cette action qu'il exerce une authorité souveraine sur elle, & qu'il fait regner sa croix, parce qu'elle obeït à la grace de sa vocation, qui est un effet de la Croix: Soit parce que par le Vœu d'obeïssance qu'elle fait, elle s'assujettit pleinement à son Empire: Soit encore parce que l'estat mesme de la religion où elle s'engage pour lors, est vn estat & une dependance des loix & des maximes de soûmission & de dependance de la croix. Ha! ce n'est pas assez qu'on obeïsse à ses commandemens, on passe plus avant; on obeït à ses conseils, & on suit ses exemples les plus rigoureux: Et n'est-ce pas à la veuë de ce commandement imperieux, que nous pouvons dire que le Royaume de Jesus crucifié est dans une veritable Religieuse *Regnum Dei intra vos est*? Et que dans le moment de son entrée en la Religiõ, elle dresse, pour ainsi dire, le thrône de sa Croix, Luc. 17. 21.

qu'elle fait regner & au dedans d'elle & au dehors d'elle?

2. Et ce d'autant plus glorieusement qu'elle contribuë encore à la condamnation du monde; que Jesus a faite sur la Croix : Il dit quelque temps avant sa Passion que le Iugement du monde s'approchoit; *Nunc iudicium est mundi.* Il le fit excellemment sur la Croix,non seulement parce qu'il y condamna ses maximes, par les arrests de sa justice;mais parce qu'il condamna les déreglemens des mondains ; par les exemples de sa pauvreté ; de son humilité & de sa patience : C'est pourquoy S. Leon l'appelle le tribunal de Iesus, où il exerce comme Roy & comme Sauveur cette double iustice: *In qua tribunal est Domini.* Ie sçay bien que les impies condamneront vos Arrests,& que mesme pour éviter cette condamnation ils cacheront vostre Croix dans l'obscurité de la nuit : Mais il se trouvera des Chrestiens qui la produiront & mettront au iour, qui porteront cette Croix sur le Calvaire, & qui y condamneront le monde. En effet il me semble qu'une fille qui entre en Religion , contribuë à c'est arrest de la iustice de Dieu, & peut dire excellemment; *Nunc iudicium est mundi*:Premierement; parce qu'en elle-mesme en quittant le monde,elle le foule aux pieds, elle le condamne comme digne de ses mépris & de sa haine, comme vn criminel & son ennemy avec ces paroles, *Mihi mundus crucifixus est,& ego mundo.* Secondement, parce que la gloire & l'exemple de cette action , est une condamnation du monde : Tertullien dit que l'hõme de bien condamne par ses vertus les vices des méchans. Disons que les

Ioan. 12. 31.

Leo.

Galat. 6. 14.

Vœux de pauvreté, d'obeïſſance, de chaſteté & d'humilité, ſont la condamnation du monde, qui repreſente celle qu'en a fait Dieu: *Nunc iudicium eſt mundi.*

3. Illuſtre authorité de l'empire de la Croix, mais qui s'acheve glorieuſement par ſes bien-faits; en ce que dans la Religion c'eſt un Thrône bien-faiſant ſemblable à celuy de l'Agneau dãs l'*Apocalypſe*, qui eſtoit entouré d'un Arc-en-Ciel. C'eſt par les pardons, par les abolitions & par les graces que les Rois regnent abſolument; & ce droit de pardonner eſt une des marques eſſentielles de leur Souveraineté, & vn des plus illuſtres fleurons de leur Couronne. Ieſus-Chriſt a acquis & exercé ce pouvoir ſur la Croix, où ſelon l'Apoſtre S. Paul il exerce le commencement de cette authorité, & comme les arrhes de cette puiſſance bien-faiſante: *Delens quod adverſus nos erat, chirographum decreti*: C'eſt là où il pardonne à ſes bourreaux, où il leur donne des graces apres l'avoir fait ſouffrir; & au lieu de faire deſcendre ſur eux les carreaux de ſa Iuſtice, par les ruiſſeaus de ſon Sang, il en fait ſortir les torrens de ſes Graces & de ſa Miſericorde. Mais il rappelle encore cette Croix bien-faiſante dans la Religion pour y exercer ce méme empire, pour en faire un Royaume d'amour, vn Thrône de ſa Bonté, & vne vie perpetuelle de grace. La raiſon ſe prend, de ce que diſent les Theologiens aprés S. Thomas, qu'à ce moment de la Profeſſion nous recevons le pardon de nos pechez, non ſeulement quant à la coulpe, mais encore quant à la peine. Ieſus nous fait comme une application generale de ſa miſericorde pour nos offenſes, & comme un

Ad Coloſſ. 2, 13.

Iubilé vniverſel; qui fait que S. Ierôme le compare au Bapteſme: *Secundus poſt baptiſmum gradus.* Mais adjoûtons que c'eſt dans l'entrée en la Religion que nous commençons cét eſtat d'vne vie perpetuelle de grace, & qu'on la conſerve à la faveur & à l'ōbre de la Croix; c'eſt dés ce moment qu'on commence à devenir, pour ainſi dire, des crucifiez aux pechez, & des reſuſcitez à la grace, pour dire avec l'Apoſtre, *Vetus homo noſter crucifixus eſt, vt deſtruatur corpus peccati, & omnes vltra non ſerviamus peccato.*

adRom. 6. 6.

Voyez donc, ma chere Sœur, auec quelle diſpoſitiō d'eſprit vous devez faire aujourd'huy cette ceremonie, & cōmēcer à porter cette Croix de voſtre Religion, qui eſt comme les arrhes de ſa Miſericorde. Les diſpoſitions que le Sauveur demande à une Religieuſe à la veuë de ce Trône, conſiſtent dans vne parfaite ſoûmiſſion, qui aye ces trois qualitez; qu'elle ſoit obeïſſante pour ſuivre les commandemens de ſa bouche; qu'elle ſoit forte pour executer les arreſts de ſa Iuſtice, & qu'elle ſoit reconnoiſſante pour luy rendre grace des bien-faits de ſa Bonté: Vous trouverez ces trois avātages dans voſtre Religiō; vous y trouverez avec les impreſſions de ſes Loix, les caracteres de ſa Iuſtice, auſſi bien que les marques de ſa Bonté. 1. C'a donc, apportez-vous à cette Croix & à cet Autel une obeïſſance non ſeulement pour ce moment que vous prenez cet habit qui vous ſepare de vous-meſme, mais qui aye une eſpece d'eternité qui s'eſtende ſur le reſte de voſtre vie? Vous engagez-vous de tout voſtre cœur à ſuivre ponctuellement ſes commandemens portez par ſa bouche, & exprimez par la bouche de vô-

tre ſuperieure? Dites donc avec joye ces paroles de S. Auguſtin, *Da quod jubes,& jube quod vis* : Aug.
Commandez,mon Dieu, ce qu'il vous plaira & en ce jour & en tous les autres de ma vie; j'eſpere avec voſtregrace executer parfaitement voſtre volonté. C'eſt, ma Sœur,ce que vous devez dire à la veuë de ce Thrône,& pour ſuivre ſes commandemens, & pour executer les arreſts de ſa Iuſtice.2. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir entré en Religion,il faut ſe ſoûmettre à tous les actes de mortification qui y ſont attachez ; ce n'eſt pas aſſez d'avoir quitté le monde de veuë , il faut en arracher juſqu'à la moindre racine de voſtre cœur pour l'immoler entierement à cette Croix: Ieſus-Chriſt l'a condamné ſur le Calvaire , vous deuez renouveller tous les jours cet arreſt dans la Religion par voſtre humilité & voſtre obeïſſãce par l'aneantiſſement de vous-meſme , & par le ſacrifice de vos paſſions. 3.Enfin apportez-vous à cette action vn eſprit de reconnoiſſance pour cette grace bien-faiſante que vous avez reçeuë , & pour cette infinie bonté qui eſt enveloppée dans voſtre vocation qui vous a retirée du mõde? Ah! que cette grace eſt grande du coſté du Principe,puis qu'il vous a preferé à tant d'autres ames,& qu'il n'a eu cet amour prevenant que pour vous : Grande du coſté du moyen , puis qu'il vous fait entrer dans vn eſtat,où vous eſtes ſeparées des aſſauts des Demons , & où il vous fait trouver la Croix qui eſt voſtre azile: Grande du coſté du temps,puis qu'il vous ravit au monde,& vous conſacre entierement à Dieu : Grande enfin du coſté de l'eternité,puis que vous faiſant perdre la terre pour quelques jours, il vous

Galat. 6. 14. donne le Ciel pour toûjours. Dites donc avec l'Apostre, *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini*; que vous n'ayez plus, ny de joye, ny de cõsolation, ny de gloire, ny d'autre passion que de souffrir pour cette Croix, qui vous presente Jesus-Christ non seulement comme Roy, mais encore comme Pere.

II. POINT. Entrõs dans cette seconde partie de ce Discours par vne belle cõsideratiõ des Peres & des Theologiens, qui comparent l'entrée dans la Religion avec le Sacrement de Baptesme, qui est le commencement de la sanctification des Chrestiens: C'est comme une double naissance que nous recevons de Iesus, avec cette differẽce que nous receuons dans la Religion l'achevement & la perfection de la grace que nous avons receuë au Baptesme. Cõme les peres cõmuniquent deux choses à leurs enfans, l'vne naturelle qui est leur vie & leur esprit, l'autre morale qui est le droit à leur heritage; ainsi quand les Chrestiens sont regenerez par le Sacrement de Baptesme, ils reçoivent à proportion ces deux avantages de Iesus qui les enfante par son sang & par l'ouverture de ses playes. Premierement ils reçoivẽt la communication de son esprit par la grace justifiante qui est répanduë dans leur cœur, & par la grace actuelle qui l'accõpagne, *Accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus. Abba Pater:*
Rom. 6. 15. Vous avez receu l'esprit d'adoption, qui vous fait parler à Dieu non seulement cõme à vostre Souverain ou à vostre Iuge, mais comme à vostre Pere. Secondement, les Chrestiens reçoivent dans le Baptesme ensuite de cette adoption les droits infaillibles sur sa gloire comme sur les biẽs

de leur pere; parce qu'elle est donnée aux Saints non seulement comme vne recompense de leurs actions, mais comme un heritage qui leur appartient par le titre de leur naissance : *Si filij & heredes.* Admirable bon-heur des hommes tirez de la boue & du limon, & qui sortans d'vn sang coupable, se voyent ainsi élevez dans la famille de Dieu, animez de son esprit, & heritiers de sa gloire: Mais qui se trouve encore avec quelque avantage plus grand, & avec quelque perfection plus considerable dans l'entrée de la Religió, que saint Gregoire de Nazianze appelle la plenitude de l'Evangile : Pour dire que la grace du Baptesme s'acheve & s'accomplit dans la Religion. 1. On y reçoit l'esprit de Iesus: 2. on reçoit les droits sur sa gloire.

1. Nous recevons en cet estat l'esprit de Iesus, non seulement avec une plus grande abondance, puis que la grace est augmentée par cette action: mais avec un certain caractere triomphant qui marque que nous sommes enfans de Iesus. C'est un esprit triomphant & victorieux qui surmonte l'esprit du monde, qui triomphe de ses vanitez & de ses pompes. Ha ! qu'il paroist bien qu'une fille est animée de l'esprit du Sauveur ; je dis de cet esprit qui a vaincu le monde, quand elle en quitte tous les interest, tous les plaisirs, toutes les pompes pour la seule consideration de son amour & de sa gloire. O Dieu ! qu'elle peut bien dire ce que disoit S. Augustin incontinent apres son Baptesme, *In novo meo homine nativitas secunda reparatur* : Ie me trouve comme changé dans cette seconde naissance, je suis devenu comme un nouvel homme : pour dire qu'il reçoit vn Aug.

cœur nouveau, vn eſprit qui agit par les ſentimens de Dieu & par les maximes de l'Evangile, comme vne fille de Ieſus.

2. Les Chreſtiens acquierent dans le Bapteſme un droit aſſuré ſur la gloire du Paradis ; adjoûtons qu'à l'entrée de la Religion, vne perſonne qui entre dans cét eſtat, reçoit comme vne augmentation de ce droit, & vne nouvelle aſſurance de cet heritage,La raiſō de cette verité ſe prēd de ce que les Peres diſent communément que la vocation Religieuſe eſt une des plus grandes & des plus infaillibles marques de predeſtination, que nous puiſſions avoir en cette vie: Pourquoy? parce que l'eſtat de la Religion nous retire des dangers du monde, & des occaſions plus aſſurées qui s'y trouvent pour ſe perdre. De plus il attire par ces moyens mille graces & mille benedictions, & une particuliere providence de Dieu, qui rend le ſalut moralement infaillible:C'eſt ce que ſignifient ces voiles & ces habits qu'on donne aux perſonnes religieuſes quand elles entrent premierement en cet eſtat;& que nous pouvons appeller avec proportion des veſtemens de ſalut, *Veſtimenta ſalutis* : parce qu'ils marquent qu'on y reçoit les aſſurances de ſalut,& de la predeſtinatiō.C'eſtoit autrefois la couſtume que ceux qui n'avoient pas d'enfans, adoptoient des enfans eſtrangers dans leur famille ; ils leur donnoient des veſtemens particuliers qui marquoient cette faveur, & qui eſtoient comme les livrées de leur pere:Et l'Egliſe pour cette raiſon,à mon avis,dōne aux enfans dans le Bapteſme des voiles qui leur couvrent la teſte & le reſte du corps, pour montrer qu'is ſōt animez de l'eſprit de Ieſus, & qu'ils entrēt dās l'adoptiō de ce Pere celeſte.C'eſt dās ce

sétiment qu'on dóne des voiles & des habits aux Religieuses quand elles se consacrent à Dieu, pour marquer qu'elles sortent de la famille du monde, & qu'elles entrent dans la famille de Iesus. Les Theologiens parlant des ceremonies & vétures Religieuses, les nomment parmy les choses sacramentales, & qui appartiennent aux Sacremens : Elles ne sont pas à la verité des Sacremens ; mais elles sont en quelque façon dans cet ordre, elles ont quelque image de Sacremens. Quelle est la nature des Sacremens ? ils ont trois choses considerables : Premierement, ils operent la grace, ils la contiennent, & ils la signifient. Nous pouvós trouver à proportion ces trois mêmes avantages dans les voiles & dans les habits Religieux. 1. Ils operent la grace en quelque façon, puisque par leur application ils consacrent une personne à Dieu, & la mettent dans sa famille. 2. Ils la couvrent sous cette ombre : 3. Enfin ils la signifient, puisque cet habillement qui se fait dans cette adoption, marque que les Filles appartiennent à Iesus, qu'elles sont animées de son esprit, & qu'elles ont part à son heritage. C'est pourquoy S. Ignace le Martyr appelle les Vierges consacrées à Dieu les Sacremens de Iesus, *Virgines sunt Christi Sacramenta*. Il veut dire premierement que ce sont des choses saintes par la sainteté de leur Profession ; Il veut dire en second lieu, que ce sont comme des Mysteres cachez qui couvrent sous les voiles les plus grands thresors de sa grace : Mais il veut dire à mon sujet, que comme lors que nous recevons les signes exterieurs des Sacremens, en mesme temps Dieu opere interieurement & dans nos ames des effects

Ignat. Mart.

répondant à cette ceremonie : Ainsi en mesme temps qu'une Fille reçoit le voile & l'habit, Iesus opere interieurement toutes ces ceremonies ; Il anime sa teste de son esprit, de ses lumieres & de ses maximes ; Il remplit son cœur de ses mouvemens, il luy communique les droits de sa Gloire ; si ce vestement sert à l'exterieur pour marquer un estat different de celuy du monde ; il marque encore, comme dit S. Paul, qu'elle est revestuë de Iesus interieurement : *Christum induistis.*

Conclusion.

C'est à ces avantageuses conditions, ma Sœur, que vous avez receu le saint habit : Voyez avec quel esprit vous devez recevoir les graces. On peut dire de ce voile ce que disoit un Orateur, parlant de la robbe Consulaire que l'Empereur lui avoit envoyée, quand il l'éleva à cette dignité, qu'elle estoit plus precieuse par ses biés-faits, que par la beauté & la magnificence des broderies qui la cóposoient: *Pretiosior beneficiis tuis est.* Ha! ce voile & cet habit est tracé, pour ainsi dire, des bien-faits de la grace que Dieu vous fait à ce jour: Elle porte la grace de vostre adoption, l'heritage de sa gloire, & l'asseurance de vostre predestination: Voyez donc avec quelle joye & quelle satisfaction vous devez recevoir cet habit qui vous donne une alliance si avantageuse & si illustre : Mais sçachez aussi que vous estes obligée en méme temps d'avoir les sentimens qui répondent au bon-heur de cette alliance : C'est l'amour que Iesus Christ a eu pour vous, qui l'a commencé en vous choisissant pour sa fille par sa grace, & qui la finira par sa misericorde ; Il faut aussi que vous apportiez à cette alliance un amour ardent pour Jesus, qui ait ces trois qualitez, qui répon-

dent aux trois avantages,ou aux trois mysteres de ce voile. Premierement ; qu'il soit liberal pour vous donner à Iesus,afin que dés ce moment vous vous mettiez absolument sous sa protection:Secondement, qu'il soit entier pour vous consacrer sans reserve a l'amour de vostre Pere , pour dire avec cette sainte Vierge, chez S.Ambroise à qui on reprochoit le voile dont elle couvroit ordinairement sa beauté: *Ipsi me soli servo* ; Ie me reserve seulement pour mon Dieu,c'est à luy seul que je veux plaire ; Retirez-vous objets du monde , je ne pretens rien sur vous ; retirez-vous yeux du monde ; vous n'avez plus rien à pretendre sur moy;c'est pour Iesus seul que je veux vivre. Troisiemement,enfin un amour qui soit plein de confiance, puisque vous avez le bon-heur d'estre mise dans la famille de Dieu, & d'avoir entrez par une circőstance particuliere dans les droits de son heritage. Souffrez donc que je finisse ce discours en vous addressant ces paroles du Prophete: *Audi filia , & vide :* Escoutez & voyez.L'amour entre par les oreilles & par les yeux : 1. Ouvrez les oreilles pour entendre la voix de vostre Roy qui vous appelle ; 2. Ouvrez les yeux pour voir les beautez & les attraits de ce Pere qui vous aime. Ambr.

1. Si je vous portois parole de la part de quelque Prince, ou de quelque Monarque de la terre & si je vous disois qu'il souhaite seulement de vous que vous l'écoutiez , sans vous demander aucune chose opposée à vostre devoir , vous auriez tous les respects possibles pour ses paroles. Mais je vous declare aujourdhuy que Iesus-Christ , le Roy des Roys , veut s'entretenir

avec vous pendant toute vostre vie, il veut vous prendre pour sa servante, faut-il deliberer sur ce consentement ? *Servire Deo regnare est* ; Ha ! la qualité de servante de Dieu vous donne le titre de Reyne; vous estes Reyne sur vos passions, puisque vous en triomphez ; Reyne sur le monde, puisque vous le foulez aux pieds ; Reyne sur le Demon, puisque vous luy arrachez toutes les pretentions qu'il pouvoit avoir par vos foiblesses sur vostre cœur, Reyne enfin sur le Ciel puisque vous recevez aujourd'huy des droits comme infaillibles sur sa possession. La Reyne de Saba s'estima trop glorieuse de quitter son Royaume, pour devenir la servãte de Salomon; Et vous, ma Sœur, ne vous estimerez-vous point trop satisfaite de quitter vos biens & vos heritages pour entrer en une Religion, pour estre la servante de Iesus-Christ ? Le temps du Noviciat vous est donné comme pour vous disposer à son service, *Audi & vide* écoutez ses Commandemens, voyez sa volonté, *Et concupiscet Rex decorem tuum*; Et ce Roy de gloire vous associera dans sa famille, non seulement comme sa servante, mais encore comme sa fille.

Tertul. 2. Tertullien dit que ce fut sur la Croix que Iesus-Christ engendra tous les Chrestiens, & que la lance qui ouvrit son cœur, fit la fonction de Sage-femme, *Obstetricante lancea genuit nos.* Mais si ce bois fut le lit où nostre Pere celeste nous adopta en sa famille, comme estant tous membres de l'Eglise, c'est sans doute dans la Religion qu'il donne les marques de cette heureuse allience, & qu'il dit aux ames Religieuses ces aimables paroles qu'il dit à ses Apostres,

apres les avoir ſacrez par le caractere de Preſtriſe, *Jam non dicam vos ſervos, ſed filios*; Ie ne vous appelleray plus mes ſerviteurs, mais vous ſerez deſormais comme mes enfans. Ha! ma Sœur, ſi ie vous ay montré Jeſus-Chriſt comme voſtre Roy ſur la Croix, il y eſt encore comme voſtre Pere, ſi vous luy devez vos reſpects en qualité de ſujette, vous luy devez voſtre affection en qualité de fille. Dieu dans l'ancien Teſtament ne vouloit porter que les marques de royauté & de grãdeur; de ſorte que les Iſraëlites demanderent à Moyſe que Dieu ne leur parlât pas; mais qu'il apprît de luy ſes volontez pour les leur declarer, tant ſon éclat les ſurprenoit: Mais dans la Loy de grace, il ne porte que des noms d'amour & de bonté, des titres d'Epoux & de Pere: *Sponſabo te mihi.* * *Qui confitetur Filium, & Patrem habet.* 1. Ioan. 2. 23.
Voyez donc, ma Sœur, ſi vous voulez eſtre l'enfant de ce Pere celeſte; mais apprenez en meſme temps que c'eſt ſur la Croix qu'il vous a enfantée; pour dire que voſtre eſtat & voſtre religion, n'eſt qu'un eſtat & une profeſſion de croix, de mortifications & de penitence; & qu'il vous reçoit en ſa famille pour le ſuivre ſur le Calvaire; *Notas facite in populis adinuētiones eius*; Faites connoiſtre à vos parens les influences de la grace de Dieu ſur voſtre cœur, qu'il y domine non ſeulement comme Roy, mais encore comme Pere.

Et vous, Meſdames, qui avez déja depuis long-temps fait ce contract avec Ieſus-Chriſt, qui avez voulu quitter la maiſon de vos parens, & les titres éclatans que vous pouvoit donner voſtre naiſſance, pour devenir les ſervantes de ce

Roy,& les filles de ce Pere celeſte ; Ie vous diray ce qu'il répondit à S.Pierre,quand il luy demanda quelle recompenſe il auroit pour avoir tout quit-
Matth. 19. té; *Ecce nos reliquimus omnia,quid ergo erit nobis?* Vous avez mépriſé le monde & ſes vanitez , ſes grandeurs & ſes plaiſirs, pour vous attacher ſeulement à Dieu ; vous condamnez encore ſes maximes tous les jours par vos vertus : Ah ! vous le condamnerez encore avec Ieſus - Chriſt au jour du Iugement ;Vous eſtes en ce monde ſes ſervantes , *Notas feciſti in populis adinventiones*;Vous imitez ſes exemples , il vous communiquera en
Matth. 19. l'autre ſon pouvoir & ſon authorité;*Sedebitis & vos ſuper ſedes duodecim , iudicantes duodecim tribus Iſraël.*

Mais ce n'eſt pas ſeulement aux Religieuſes que le Prophete dit,*Notas facite in populis adinvētiones eius:*Faites connoiſtre aux peuples quelles ont eſté les inventions de l'amour de Ieſus pour nous; tous les Chreſtiens ſont obligez chacun en ſon eſtat,les peres & les meres à l'égard de leurs enfans,les maiſtres & maiſtreſſes à l'égard de leurs ſerviteurs;enfin le prochain à l'égard de ſon prochain;& nous pouvons tous dire,non ſeulement par nos paroles, mais plus par nos actions;*Notas facite in populis adinuentiones eius.* Ah!Ieſus nous a tant eſtimez,qu'il a voulu monter ſur la Croix pour y ſouffrir la mort , afin de rachepter noſtre ame & nous engendrer à la grace,ſera-t'il dit que nous la mépriſerons tāt que nous ne ferons aucune violence pour nous conſerver cette qualité , & de ſerviteurs & d'enfans de Jeſus - Chriſt ? *Miſerere animæ tuæ placens Deo*; Ayez pitié non ſeulement de voſtre ame , mais encore de celle

de vostre prochain;reconnoissez que c'est le prix du sang d'un Dieu,& que vous luy rendez par vostre moyen, ses graces & son Sang que le Demon luy avoit ravis dans la personne de vostre prochain. *Notas facite in populis adiventiones eius.* Entrons dans ce sentiment en ce jour de l'invention de la Croix ; faisons-la voir sur nos langues par les saintes conversations que nous aurons avec nostre prochain ; sur nos mains,par les bons exemples que nous luy donnerons ; enfin sur tout nostre corps, par les motifs de mortifications & de penitence qu'il verra en nous;afin que l'ayant porté dans toutes nos actions en ce monde, nous ayions la recompense que Dieu prepare à ses serviteurs & à ses enfans en l'autre : C'est la gloire eternelle,ou nous conduise le Pere , le Fils & le S. Esprit.



TROISIE'ME.

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Sanctum eſt Templum tuum, mirabile in æquitate. *Pſal.64.6.*

Voſtre Temple eſt Saint, mon Dieu, & admirable dans ſa beauté. Au Pſeaume 64.chap.6.

IL y a cette difference entre les autres Feſtes de la Vierge; & celle que l'Egliſe celebre en ce jour; que dans les autres celebritez nous l'honorons en elle-meſme;en celle-cy, nous celebrons la Dedicace d'un Temple que la pieté de deux nobles Romains conſacrerent à ſon nom, & qui a pris ſon nom de Noſtre-Dame des Neiges, qu'elle fit paroiſtre pendant les chaleurs de l'Eſté, pour marquer l'endroit où elle vouloit qu'on luy baſtit ce Temple.Mais en même temps que l'Egliſe celebre la Dedicace de ce Temple materiel, nous faiſons une ſeconde feſte, l'entré d'vne fille conſiderable pour ſes biens & pour ſa nobleſſe dans

l'estat de la Religion; & pour ainsi dire, la Dedicace d'vn temple vivant, consacré sous le nom de Marie. Ne separons pas ces deux Festes que la providence de Dieu joint dans un mesme jour; faisons voir que cette entrée dans la Religion est une consecration d'vn temple à la gloire de Iesus sous le titre de Nostre-Dame, qui a du rapport à la Dedicace de celuy qu'on bastit en mesme jour sous ce titre. Mais, ma chere Sœur, parce que le S. Esprit a esté le principe de cette genereuse resolution, qui vous fait offrir aujourd'huy à ses Autels; demandons luy ensemble les graces pour entrer dans les sentimens de cette Feste; il nous les accordera, si nous les demandons par l'entremise de son Espouse; salüons-la avec l'Ange, en luy disant : *Ave Maria.*

C'Est avec raison qu'on a toûjours dressé des Temples à la gloire de Marie, soit visibles ou materiels; soit spirituels ou invisibles. Elle a merité cet honneur par deux considerations: Premierement, parce qu'elle a elle-mesme esté le premier Temple de Iesus & le plus auguste Sanctuaire de sa grace : Secondement, parce qu'en cette qualité elle a esté comme un Autel public ouvert à toutes les necessitez des hommes, & où encore elle presente tous les jours pour eux la puissance de ses oraisons, & la sainteté de ses prieres, suivant la pensée de S. Anselme, qui l'appelle l'Autel des peuples, *Altare populorum.* Il me semble que comme le Prophete fait avec ces deux mots le Panegyrique de Marie, en disant que c'est vn Temple sacré & admirable, il marque en mesme temps les deux qualitez que doi-

vent avoir les Temples qu'on dresse & qu'on consacre à son nom; ils doivent estre saints, ils doivent estre miraculeux; le premier, pour avoir du rapport à sa sainteté; le second, pour servir à montrer sa puissance. N'allons pas chercher ailleurs les excellentes veritez qui paroissent si visiblement dans cette Feste, où nous trouvons deux choses considerables; premierement vne consecration, & secondement vn miracle: C'est la cõsecration d'vn Téple que la pieté de deux Nobles Romains voulut faire de leurs biens à Nostre-Dame en bastissant un Temple, & le dediant à son nom: Mais c'est vn miracle, que reciproquement N. Dame fait en leur faveur, lors qu'elle fait voir la Neige pendant les ardeurs de l'Esté sur cette montagne qu'elle avoit choisie pour cette Eglise. C'est comme vn commerce de la Terre avec le Ciel; d'vn costé on éleve les choses de la Terre, on les consacre, & on les change en des Temples, en des Autels pour servir à la gloire de Marie: & d'vn autre costé elle fait descendre le Ciel sur la Terre en faisant paroistre ce meteore miraculeux. Appliquons cecy à la seconde partie de cette Feste, representons l'entrée d'vne fil[le] dans la Religion premierement, comme vne consecration; secondement, comme vn miracle. 1. Vne consecration qu'elle fait d'elle-mesme sous le nõ & à la gloire de Marie, 2. Vn miracle que Nostre-Dame fait en sa faveur, & vn miracle qui a du rapport à la pureté & à la blãcheur de cette Neige miraculeuse; pour dire de l'entrée de cette fille en la Religion, *Sanctum est Tẽplum tuum, mirabile in æquitate:* La consecration de cette fille à la gloire de Marie, & le miracle de Marie en faveur de cette

Divisiõ du discours.

fille, feront les deux parties de ce Discours.

Ce n'est pas vn titre trop ambitieux de cette ceremonie, de l'appeller vne Consecration, puisque S. Paul appelle tous les Chrestiens des Temples vivans de Dieu: *Templum Dei sãctum est, quod estis vos.* Il ne veut pas dire seulement que nos ames sont les temples du S. Esprit, parce qu'elles reçoivent immediatemẽt la grace; Il adjoûte que cette consecration s'estend encore sur le corps cóme servant aux vsages de la grace: *An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti?* Ce qui fait dire à S. Augustin, que comme dãs le Temple de Salomon il y avoit deux Autels differens; l'vn au dedans, l'autre au dehors du Sanctuaire; ainsi dans un Chrestien consacré à Dieu il y a deux Autels, où il presente ses sacrifices: Le premier est interieur, qui est le cœur, l'autre exterieur qui est le corps, *Ita in nobis duo sunt altaria constructa.* Que si l'entrée d'vn Chrétien dans l'Eglise peut estre appellée la consecration d'vn Tẽple qu'on dedie aux vsages de Dieu; sans doute que l'entrée de la Religion qui est cõme vne élevation au dessus de la sainteté commune des Chrestiens, & que saint Cyprien appelle, *Flos Ecclesiastici ordinis*, merite ẽcore plus excellemment ce nom; & qu'on peut dire qu'vne fille qui commence cet estat, est vn temple qui se consacre à sa gloire: C'est suivant cette pensée que saint Thomas dit, que l'essence de la Religion consiste dans vne consecration qu'vne Religieuse fait de soy-mesme au service de Dieu. Mais nous pouvons avoüer que celle qui se fait aujourd'huy est vne dedicace solemnelle qui se fait à Dieu sous le nom & sous le titre de Nostre-Dame, puis

I. POINT

1. Cor. 3.17.

1. Cor. 6.19.

Aug.

Cyp.

2.2.q. 189.2. 3. ad.3.

qu'elle se fait dans vn Ordre qui porte son nõ & est erigée pour l'honorer elle-mesme. Developpõs cette premiere verité, & présupposons d'abord que la consecration en general enveloppe trois choses : Premierement, une separation des usages prophanes & communs de la chose qu'on consacre: Secondement, vne application quon doit faire à Dieu & aux vsages particuliers de sa gloire: Troisiémement, vne espece de perpetuité, & si j'ose dire, d'eternité, qui commence au jour de la ceremonie. Quand ces devots Citoyens de Rome consacrerent autrefois ce Temple à la gloire de Marie, ils firent ces trois differentes actions; Premierement, ils osterent ces biens de leur possession, & aux vsages prophanes du monde; Secondement, ils les appliquerẽt à la gloire de Dieu & en firent vne Eglise à son honneur; & en troisiéme lieu, ils firent cette application pour toûjours. On voit encore cette mesme Eglise dans cet estat glorieux, qui a triomphé des injures du temps, & qui sert de monument eternel pour la pieté de leurs ceremonies. Appliquons cecy à l'entrée de la Religion, & disons, 1. Que c'est vne separation qui se fait d'vne personne avec ses biens, de sa famille, de son corps, & de son esprit aux vsages prophanes du monde, à qui ils pouvoient estre appliquez: 2. Qu'elle s'applique au service de Dieu pour toûjours.

1. Ce n'est pas essentiellement par cette action que nous sommes consacrez, nous le sommes à la verité de droit par les obligations que nous avons à Dieu, comme nostre premier principe & comme nostre derniere fin; mais il faut quelque ceremonie exterieure pour faire cette Dedicace.

Ces pierres que vous voyez arrangées dans la composition de ce Temple, ont esté d'elles-mesmes indifferentes & aux vsages prophanes, & au service de Dieu : Peut-estre que de la mesme carriere dont on a tirée les pierres, qui ont basty cette Eglise, on en a tiré de semblables qui ont servy à bastir le Palais de quelque Prince, ou la maison de quelque criminel : Qui est-ce dóc qui les a retirées de cet estat d'indifference où elles estoient ; Qui proprement les a eslevées à vn estat plus saint & plus divin. C'a esté la main du Pontife qui les a mises en vn estat de ne pouvoir plus servir aux vsages prophanes du monde; c'est comme vne ceremonie de separation. Ces personnes que vous voyez dans la Religion, estoient d'elles-mesmes indifferentes pour servir aux vsages prophanes du monde, ou pour estre appliquées au service de Dieu : Sans doute peut-estre que d'autres filles de méme condition & de mesme famille sót demeurées appliquées aux emplois du monde, & y demeurent avec danger de leur perte : Qui est-ce donc qui a fait cet heureux discernement, & les a mises dans cette conditió? C'est bien à la verité le dessein des parens qui les a choisies de ces estats indifferens de la terre, & retirées des vsages prophanes du monde ; C'est cette grace de la vocation qui les a separées : Mais ç'ont esté les ceremonies & les vœux qu'elles font, qui font ce discernement, & qui a rompu toutes ces chaisnes. Ne croyez pas que ce soit ce voile, cet habillement qu'elles ont, & les grilles qui les tiennent comme enfermées, qui aye fait cette difference: C'est cet acte de leur liberté exprimé par ces paroles, *Ie voüe.*

A quoy nous pouvons appliquer ce que S.Paul a dit en general de la parole de Dieu, *Vinus eſt ſermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti:* C'eſt vn glaive à deux tranchant qui ſepare le monde d'vne Religieuſe, & auſſi vne Religieuſe du monde; qui d'un coſté oſte tous les droits qu'elle y pretend, & de l'autre retire toutes ſes eſpérances: C'eſt vn glaive qui va foüiller iuſqu'au fond du cœur, juſqu'aux moindres gouttes de ſang, juſqu'au moindre ſentiment de la nature. Saint Paul exprime cecy par vn terme de mort : *Mihi mundus crucifixus eſt, & ego mundo* : Ie me ſuis crucifié au monde, mais il m'eſt auſſi crucifié; comme je n'ay rien à eſperer ſur le monde, le monde ne peut rien eſperer ſur moy : Ce ſont 2. morts qui ſōt incapables de faire aucune impreſſion l'vne ſur l'autre: Le monde ne peut rien pretendre ſur moy, parce que je ſuis mort à ſō égard & je ne puis rien pretendre ſur le monde, parce qu'il eſt mort à mō égard. Voila, ma chere Sœur, ce que vous allez faire ; vous allez faire deux teſtamens dans voſtre ſeule parole ; le teſtament du monde mourant à voſtre cœur, le teſtamēt de voſtre cœur mourāt au monde: Retirez-vous aujourd'huy pompe, vanitez du mōde, vous ne pouvez rien pretendre ſur mon cœur; & vous mon cœur, retirez vous, vous ne pouvez plus rien pretendre ſur les pompes & ſur les vanitez du monde.

Hebr. 4. 12.

Galat. 9. 14.

2. Mais ce n'eſt pas aſſez pour la conſecration d'vn Temple, d'avoir ſeparé les pierres & les materiaux de l'vſage indifferent & prophane du monde; il faut aller plus avant, & les appliquer au culte & au ſervice de Dieu. Auſſi ce n'eſt pas

la seule operation de la Religion de separer une fille du monde;elle l'applique, elle la dedie, & la dévoüe au service de Dieu;& comme en vertu de la ceremonie de la consecration qu'un Evesque fait d'une Eglise,les prieres & les matereaux demeurent appliquez au service de Dieu ; de mesme en vertu de la resolution des vœux une personne Reliegieuse est essentiellement appliquée à Dieu.Il y a neanmoins cette difference entre les consecrations de ces Temples materiels dediez à Dieu,& les Temples spirituels de la grace ; c'est que cette consecration est purement au dehors, elle consiste dans cette ceremonie sensible, dans des Onctions,des benedictions, & des aspersions de la main du Prestre, qui se font pour attirer par ces ceremonies exterieures le respect & la devotion des peuples,& pour augmenter l'application que Dieu en fait à sa gloire:Mais quand une fille entre dans la Religion, nous pouvons dire qu'elle a en même temps deux consecrations differentes; l'une visible au dehors par la ceremonie de son entrée ; & l'autre interieure au dedans par l'application de la grace. On demande si deux Prestres peuvent consacrer une mesme Hostie ? si deux Evesques peuvent en mesme temps consacrer vn mesme Temple, un mesme Autel ; quoy qu'on en dise, & que cette question soit indecise ; disons que dans la ceremonie de ce jour il y a deux Pontifes qui l'a font : ça esté l'amour que vous avez eu pour Jesus,& celuy que Jesus a eu pour vous : Ce n'est plus pour vous,que vous avez un cœur, un corps & des mains, c'est pour luy que vous les possedez;& vous n'en estes plus que cóme l'occonome, parce que vous vous estes don-

née à Dieu;parce qu'il a ésté non seulement present à cet Autel pour accepter vôstre offrande, mais encore parce qu'il vous a confirmée par sa grace, & vous a comme marquée de son sceau en vertu des paroles de vos vœux. C'est la pensée de S. Ambroise, qui parlant dans un jour de Feste consacré à la dedicace du Temple où Jesus se trouva, & expliquant ces paroles, qui portent que Jesus se promenoit sous le portique de Salomon,il dit que Dieu se promene dans le cœur du Sage, & dans l'ame d'une Religieuse, pour consacrer toutes ses affections à sa gloire, *In porticu Salomonis deambulabat:* *Hoc est in pectore sapiẽte omnes eius sibi dedicaturus affectus*. Il me sẽble que je vois Jesus à ce mot que vous allez dire, *Ie vouë*, entrer dans vostre cœur, & parcourir toutes les facultez de vostre ame, & tous les membres de vostre corps,& par l'onction de sa grace les applique tous à soy-mesme, & grave sur toutes les parties de vous-mêmes ces belles paroles du Prophete, *Meus es tu*, vous estes à moy ; il dit à vos mains, à vos yeux, à vostre cœur, *Meus es tu*, vous estes à moy. Quand les Peres parlent de Jesus,ils disent excellemment que ç'a esté le premier Temple de la Divinité, où elle a residé corporellement, & que le Mystere de l'Incarnation a esté la consecration de ce Temple:Mais ils adioûtent que l'onction de cette alliance a esté l'union hypostatique, en vertu de la quelle cette sainte Humanité a esté attachée à Dieu, & entierement appliquée à sa gloire.Qu'est-ce que l'entrée d'une fille en Religion ; c'est une consecration du Temple qui honore cette premiere dedicasse:Disons donc comme l'union hypostatique

Ambr.

a penetré tous les membres du corps du Sauveur, & toutes les puiſſances de ſon ame, & les a appliquées à ſa gloire ; ainſi en vertu de cette double onction, & de cette ceremonie que vous allez faire pour Ieſus, & de la grace que Ieſus repandra ſur vous, toutes les parties de voſtre corps ſeront attachées par vne application generale à la gloire de Jeſus.

3. Mais tout ainſi que l'union hypoſtatique a conſacré Ieſus pour toûjours, auſſi la conſecration d'une Religieuſe emporte une eſpece de perpetuité, & eſt en quelque façon eternelle. On ne conſacre pas vne Egliſe pour quelque temps ſeulement, c'eſt pour toûjours que ces pierres & ces autels ſont ſeparez des vſages du monde ſans eſperance de les reprendre ; c'eſt pour toûjours qu'ils ſont appliquez au culte Divin, ſans que jamais perſonne ne puiſſe les luy oſter ſans commettre des ſacrileges. Et la raiſon ſe peut prendre de l'eternité de Dieu ; comme il eſt eternel en ſoy-meſme & en ſon merite, il le doit eſtre auſſi dans le culte qu'on luy rend, & on luy doit faire des donations à iamais irrevocables. Et ſi Dieu demande cette eternité dans ces Temples materiels, beaucoup plus dans la dedicace des Temples vivans, qu'on ne peut luy oſter ſans injuſtice : Ce qui fait qu'il les appelle des épouſes, *Sponſabo te mihi in ſempiternum* : Pour dire que comme les mariages ſont d'eux-meſmes eternels & indiſſolubles, auſſi les offrandes de la Religion doivent porter ce caractere. Mais quand eſt-ce que Dieu entre dans ce droit d'eternité ; quand eſt-ce qu'il reçoit des donations irrevocables ? n'eſt-ce pas par le Vœu de Religion ? D'un

costé ce Vœu s'estend sur toutes les differences des temps qui doivent suivre ; d'une autre elle se donne à Dieu sans aucune limite de temps ; par ces paroles qu'elle prononce en un moment, elle enveloppe tout l'advenir ; & par une entiere donation, elle rend son application eternelle. D'ailleurs le Vœu lie la liberté & la met dans un estat de iamais ne pouvoir le rompre, & luy impose une heureuse necessité d'estre toûiours ce qu'il est. Ha ! ma Sœur, vous ne doutez pas que la ceremonie de vos Vœux ne vous aye engagée à cette aimable necessité, puisque pour rendre eternel vostre consentement, vous y avez adioûté des chaînes: Ce qui fait que nous pouvons vous representer comme cette femme de l'Apocalypse, qui estoit penetrée du Soleil, qui portoit sur sa teste une couronne d'étoille, mais qui avoit la Lune sous ses pieds. Vous estes penetrée du Soliel, par la consecration que Iesus a faite de vousmesme ; vous estes couronnée d'étoilles, pour marquer la victoire que vous remporté dans cette action, & la royauté que vous avez acquise : Mais vous foulez la lune sous vos pieds, qui est la marque de l'inconstance, pour dire que vous estes eternellement à Iesus. Excellente consecration, qui honore infiniment Iesus, puisque vous montrez bien que vous estes à luy ! Las, qu'une fille de naissance & de condition renonce au mõde, à ses pompes & à ses vanités, où elle avoit de si grands droits & de si belles esperãces, pour estre eternellement consacrée à l'amour de Jesus, & d'un Iesus crucifié ; d'un Iesus pendu & mourant : Ha, grand Dieu ! qu'il faut bien que vous soyez le Dieu de son cœur, le Maistre de son

amour, de ses desseins & de ses esperances. Mais en mesme temps qu'elle honore Iesus, adjoûtons en finissant ce Point, qu'elle honore singulierement Marie ; puisque c'est sous son nom & à son honneur, qu'on consacre aujourd'huy ce temple vivant à proportion comme dans la Feste de ce jour, la pieté de ces illustres Romains dedierent cette fameuse Eglise, & par cette consecration firent Nostre-Dame heritiere de leurs biens. Vous sçavez que ç'a esté de tout temps la coustume des Chrestiens ; quand ils dedioient à Dieu quelque Eglise, de la consacrer sous le nom & sous le titre de quelque Saint ; d'où vient qu'on appelle les Eglises des titres : Faisant à peu prés ce que fit Iacob ; quand des pierres où il avoit réposé la nuit, il en fit un Autel : *Erexit Iacob lapidem in titulum.* Et le dessein de cette application & de cette Dedicace estoit premierement pour faire voir à tout le mõde que ce lieu estoit dedié à l'honneur de ce Saint, afin de reconnoistre les faveurs que Dieu luy avoit faites. Secondement, pour mettre ce Temple sous sa protection & sous la sauve garde de sa puissance ; & que son nom gravé sur la porte de ce Temple où sur le frontispice de ses Autels, bannisse l'insolence des Demons. Troisiémement, afin que ce Temple soit vn motif à l'égard des hommes qui en verront l'inscription, & qui en sçauront la Dedicace, pour exciter leur devotion. Genes. 28.18.

1. Détournons pour un moment les yeux de dessus cette fameuse Eglise, que la pieté de ces premiers Chrestiens bastirent à ce jour à Rome, sous le titre de Marie, voyons un peu ce temple vivant, c'est sous un mesme nom qu'elle est aujourd'huy

dediée; & elle montre par cette ſolemnité de ſa Profeſſion, qu'elle eſt à la verité à Ieſus, mais qu'elle eſt auſſi à Marie : & comme la Dedicace que firent ces devots Chreſtiens par les inſpirations du S. Eſprit, mettoient ce Temple materiel ſous le nom de Marie, c'eſt auſſi un temple vivant que Ieſus-Chriſt conſacre à Noſtre-Dame. 2. En ſuite de cette application, elle demeure ſous la protection de Marie. Saint Bernard dit que ce nom chaſſe les Demons. S'il a ce pouvoir pour des choſes inanimées, quelle ſera ſa puiſſance pour ce Temple vivant? il leur deffendra d'approcher de la ſainteté de ſes Autels. 3. Enfin le fruit de cette inſcription eſt, que ce ſera un motif à la fidelité & à la devotion de ſon cœur, pour vivre convenablement à cet eſtat & à cette Dedicace. Les Peres, aprés S. Auguſtin, remarquant les paroles de l'Evangile, qui parlent du titre qu'ō mit ſur la Croix, diſent, *Erat in titulo cauſa mortis eius inſcripta*; Qu'on ne demande pas la cauſe de ſa mort, la voila dās le titre de ſa Croix; il meurt, parce qu'il s'appelle Ieſus; il meurt, parce qu'il eſt le Sauveur du monde, parce qu'il eſt venu remplir la majeſté de ce Nom. Ha! ma chere Sœur, que ce titre que vous prenez aujourdh'uy de fille de Noſtre-Dame, que l'inſcription de ce Temple ſera un puiſſant motif à voſtre cœur pour vous employer à ſon ſervice, pour remplir la majeſté de ce Nom: Souffrez donc que je concluë ce premier Point par les mêmes paroles dont S. Ambroiſe ſe ſervit dans une ſemblable occaſion de la profeſſion de quelque Religieuſe; *Te nunc, Domine, precor, vt ſuper hanc domum tuam, ſuper hæc altaria, quæ hodie dedicaui, ſuper hos lapides*

Aug.

Ambr.

ſpirituales, qui in tua Templa ſacrantur, quotidiana præſentia intende. Ie vous prie, Seigneur, de jetter vos yeux ſur cette Maiſon & ſur ces Autels vivans, dont ont fait auiourd'huy la Dedicace, & ſur ces prieres ſpirituelles qui deviennent voſtre Temple; & comme leur Pontife Souverain, vous receviez leur offrande & vous preniez leur protection. Et vous, Marie recevez ce temple ſpirituel que la pieté de cette fille conſacre aujourd'huy à vôtre nom; elle vous fait heritiere de ſon cœur, de ſon amour, de ſes biens, de ſes prétentions & de ſes heritages: Mais en recevant cette conſecration, faites auſſi pour elle un miracle; & en meſme temps qu'elle éleve la terre vers le Ciel par ſa donation, faites deſcendre le Ciel en Terre par voſtre grace. C'eſt mon ſecond Point.

Et c'eſt icy la ſeconde partie de cette Feſte auſſi bien que de ce diſcours: tandis que ces Bienheureux mariez conſacrent leurs biens à ſa gloire, elle fait vn miracle pour eux, faiſant deſcendre de la Neige ſur une montagne de Rome, pendant les plus grandes chaleurs de l'Eſté. Mais ce qu'elle fait ſenſiblement dans cette premiere occaſion, elle le fait inuiſiblement dans cette ceremonie. Ie ne veux pas dire ſeulement en general, que l'entrée d'une fille dans la Religion eſt un miracle de la grace qui triomphe de toutes les loix de la nature & de la raiſon; mais encore dans l'eſtat de cette fille qui a deux proprietez: 1. Qu'eſtce que le vœu de virginité? qu'eſt-ce que le propre caractere de cette Profeſſion? C'eſt un miracle qui a du rapport avec le miracle des Anges: 2. Que c'eſt Marie qui le fait, & qui de la meſme main dont elle produit cette Neige au milieu des feux, II. POINT

elle produit la blancheur de ſa pureté au milieu meſme des flammes.

1. C'eſt vn ſentiment des Peres que le vœu de la virginité eſt vn miracle, qui eſt deſcendu du Ciel, en ce que Jeſus en eſt le premier principe; *Quis neget hanc virtutem factam eſſe in Cœlo?* dit S. Ambroiſe: Qui pourra remettre en doute que cette innocente vertu ſoit deſcenduë du Ciel? Pourquoy? parce qu'on ne la trouve dãs la Terre, que depuis que Ieſus y eſt venu; & que par la pureté miraculeuſe de ſa Mere il l'a envoyée aux hõmes pour faire des miracles. De voir ces innocentes victimes pour inſenſibles parmy les ardeurs des paſſiõs & les feux de la jeuneſſe, c'eſt vn miracle redoublé, & tout ſemblable à celuy que nous voyons aujourd'huy en cette neige qui triomphe de la chaleur de l'Eſté, & qui ſe conſerve ſous les ardeurs du Soleil, qui apparemment la devoient détruire; puis que ſuivant les ſentimens des Saints, la neige eſt le Symbole de la pureté, & à cauſe de la blancheur, & à cauſe de la froideur de ce meteore. Quand on nous dit que la pureté ſe trouve dans les Anges, nous n'admirons pas cette vertu; ce n'eſt pas vn miracle de la grace, mais vn privilege de leur naiſſance, qui ne leur cauſe pas ces troubles, ils n'ont pas de feu à vaincre; ce n'eſt pas de la neige que naiſſent des flãmes: Mais que c'eſt bien a de differentes conditions que cette vertu ſe produit & qu'elle ſe conſerve dans les hommes; il faut neceſſairement qu'elle triomphe de trois ſortes de feux, & qu'elle renverſe avec impetuoſité trois flammes qui ſont capables de la détruire; le premier, c'eſt le feu naturel des paſſions que la nature allume

Ambr.

dans tous les hommes ; le second , c'est un feu estranger que les Demons impriment en nostre esprit, & que mesme ils font glisser dans nos veines: Enfin le troisiéme est le feu que le monde presente aux yeux ; ce feu attrayant & pompeux qui paroist dans les personnes des mariages , & qui est d'autant plus dangereux à cette vertu, qu'il paroist plus legitime. Et que cependant un cœur environné de ces flammes, & tout embrasé de ces feux fasse la resolution de la pureté ; n'est-ce pas un double miracle de l'amour qu'elle a pour Dieu, & de la grace de Dieu sur elle ? Non tous les efforts de la nature ne sçauroient arrester en elle ces mouvemens il faut que la grace de Dieu s'en mesle. La grace de Dieu quoy qu'elle soit toûjours la mesme, paroist neanmoins en quelque façon differente suivant les differentes occasions, tantost c'est un feu pour nous échauffer ; tantost c'est de la neige & de la glace pour moderer nos ardeurs : comme Dieu dans l'ancien Testament a paru sous ces differentes postures ; on l'a vû paroistre sous la figure de feu dans un buisson ardent ; mais il paroist apres dans la fournaise de Babylone avec une qualité toute contraire; pour renverser glorieusemãt l'impetuosité de ces feux, il fait l'office de vent & de rosée, qui rendent inutiles les flammes. Appliquons cecy à la grace que saint Augustin appelle comme la Lieutenante de Dieu : quand une ame se neglige au service de Dieu, ou que la crainte gelle son courage, la grace descend en forme de feu, elle allume ses flammes victorieuses pour allumer celles de son cœur; *Mihi ignis in ossibus meis, & cruciat me.* Mais quãd nos passions sont trop ardentes, elle devient tou-

Aug. te de glace pour les éteindre, *Quasi ventus roris flatus est*; c'est comme vn vent de rosée qui se répand sur nostre esprit & sur nôtre sang mesme pour en moderer les feux. Mais ces differentes qualitez qui sont ainsi separées, se trouvent reünies dans le miracle de la virginité consacrée. Pour faire la neige dans la nature, il faut de la chaleur & de la froideur tout ensemble; le Soleil par sa chaleur éleve les vapeurs dans la moyéne region de l'air, & les subtilise; mais quand elles sont arrivées en ce lieu, la froideur de l'air les épaissit & leur donne ce temperament de la glace. Comment se fait dans le cœur d'une Religieuse le vœu de la virginité? comment se forme la blancheur & la froideur de cette neige? d'un costé la grace allume le feu de l'amour de Dieu dans son cœur; & ce feu par sa chaleur éleue ces vapeurs du milieu des eaux de sa foiblesse; mais en méme temps elle prend la qualité de froideur & luy donne vn temperament de la glace, qui rend son cœur impenetrable à tous les feux de la passion, de l'Enfer & du monde, & luy fait dire, *In medio ignis non sum æstuata.*

2. On pourroit proposer une belle question, comment s'est fait ce miracle de la production & de la conservation de la neige pendant les chaleurs de l'Esté? Elle s'est pû faire en deux façons; ou en ce que Dieu conserva la nature de la neige, la fortifia par sa puissance, luy donna vne force & vne vertu victorieuse cõtre les ardeurs du soleil, & capable de resister à ses flammes: Ou bien on peut dire que Dieu suspendit l'activité des rayons du soleil, & par la soustraction de son concours en modera la violence:

Comme dans la fournaise de Babylone, où, comme dit le Prophete, Dieu coupa la flamme de feu, *Vox Domini intercidentis flammam ignis* De deux Ps.28.
fonctions que le feu pouvoit avoir, de luire & de 7.
brûler, il luy osta celle de brûler, & luy laissa celle de luire: Ainsi a-t'il pû se comporter envers la neige miraculeuse de ce jour; il a détourné la flamme du Soleil, ou l'activité de ses rayons; il a suspendu cette Activité qui pouvoit fõdre la neige, il luy a laissé seulement cette faculté de pouvoir éclairer sa blancheur pour faire voir le miracle de sa production & de sa conservation dans une saison si contraire, *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* quãd je vois ces innocentes victimes consacrer à Dieu leur virginité, & cõserver sa blancheur au milieu de tant de feux qui deuroiẽt apparemment la détruire; le miracle de cette blancheur & de cette froideur victorieuse se peut faire en deux façons. 1. Dieu a fortifié par sa grace la foiblesse de leur cœur contre les atteintes de ses flammes; rien de plus foible ny de plus délicat que ces neiges vivantes; il ne faut qu'un rayon du Soleil, une occasion, une tentation pour la fondre, & pour faire de ce meteore éclatant un amas de bouë. Mais dés que l'esprit de Dieu se mesle dans ces eaux, il leur donne une trampe victorieuse, capable de resister à toutes ses atteintes; & de dire non seulement aux feux de ses passions, mais contre l'attaque des tyrans & la violence des supplices *Ie suis à* Iesus. Ha! c'est l'admirable changement de la grace dont parle le Prophete dans l'inscription de quelque Pseaume, au lieu de la version commune, qui porte, *pro iis qui commutabuntur*, pour ceux qui seront changez:

Vne autre tourne, *pro liliis*, pour le changement des lys, qui deviennent tout-puissans pour deffendre leur pureté. 2. Mais ajoûtons d'un autre costé que Dieu a pû faire ce miracle en suspendãt l'activité de ce feu qui pouvoit détruire cette neige. D'un autre costé il modere par luy-mesme la force des passions, & les empéche d'estre si violentes; d'un autre côsté il empéche les tentations des demons. & ne leur permet pas d'executer toute l'impetuosité de leur fureur: Enfin il détourne les tẽtations du monde en desabusãt nos esprits par la veuë de ses tromperies & de l'imposture de ses attraits. Et c'est ainsi en passant, que quelques Theologiẽs ont estimé que Nôtre-Dame estoit impeccable par une particuliere protection de Dieu; qui écartoit les tentations du monde, & détournoit les demons d'approcher de ce Sanctuaire. Et c'est sous ces deux influences de la grace, d'une grace qui fortifie la puissance, d'une grace qui modere & affoiblit l'activité du feu ennemy qui la pouvoit combattre, qu'on a vû ce matin la blancheur de cette neige aux pieds de ces Autels; & que les Anges tutelaires ont dit à la gloire de Dieu, ce que Iob
Iob. 28. 22. avoit dit auparavant pour vanter sa puissance dans la nature, *Numquid ingressus es thesauros nivis?* Avez-vous jamais entré dans les thresors de la neige? pour dire que c'est dans la formation de ce meteore que Dieu fait paroistre ce pouvoir éclatant en deux lieux; & qu'on peut dire que la neige miraculeuse qui parut aujourd'huy sur cette montagne est son tresor, puisqu'il marque vn pouvoit encore plus grand de changer ainsi les ordres de la nature. Mais ajoûtons

aussi que ces personnes qui luy sont consacrées, sont des thresors miraculeux de neige: C'est son thresor, puisqu'il montre dans cette occasion la puissance de sa grace; c'est son thresor, puisqu'elle est consacrée à son honneur.

Mais si elle est le thresor de Dieu, adjoûtons en finissant ce discours, qu'on la peut compter aussi parmy les thresors de Marie; & dire que comme cette neige sensible fut vn effet de son pouvoir dans la nature, cette neige spirituelle est vne continüatió de son pouvoir dans la grace pour d'eux excellétes raisons prises de deux influences qu'elle a dans le miracle de ce jour. Premierement, elle le fait comme exemple qui attire la fidelité de ces saintes Filles. Secondement, elle le fait comme principe qui obtient les graces du Ciel pour le faire. 1. Pour commencer par les differentes impressions, présupposons que c'est vn commun sentiment des Peres, que Nostre-Dame a esté la cause exéplaire de la virginité du Christianisme: Saint Ambroise l'appelle excellemment *Virginitatis Magistra*, la maistresse de la virginité, *quæ prima signum sacræ virginitatis extulit*; que c'est la premiere qui a levé l'étendart de la virginité, & d'vne virginité consacrée. Il veut dire deux choses; la premiere, que Nostre-Dame a esté la premiere qui ait fait vœu de virginité. Ce n'estoit pas, dit S. Ierome, vne vertu de l'ancien Testament; toutes les filles alors pretendoient au mariage; parce que sçachant que le Messie devoit naistre du peuple Juif, chacun pretendoit qu'il naistroit vn jour de sa race. Ils veulent dire en second lieu, que c'est par l'efficacité de ses exemples qu'elle a attiré vn nombre infiny de fil- Ambr.

les à la suivre, selon la Prophetie de David, *adducentur virgines post eam.* Qui est-ce qui amenera ces vierges à ce Roy de gloire? qui est-ce qui attirera ces innocentes victimes à ses Autels? Saluien appelle excellemment Iesus l'Aimant des cœurs, parce qu'il attire à soy les Chretiens par des mouvemés differens, & par les differens états de sa vie; Il attire les vns à son Berceau, les autres à sa Croix, ceux-là aux miracles, ceux cy à ses predications. Disons que comme il a communiqué à sa mere ses titres, il luy a donné particulierement celuy-là d'estre suivie des cœurs innocens pour imiter les exemples de sa virginité. C'est, ma Sœur, sous l'étendart de cette mere que vous vous enrollez en ce jour; & il me semble qu'en suite de cette grace qu'elle vous a faite; vous pouvez dire à proportion ces paroles, *in odorem vnguentorum tuorum currimus:* Ha je courray dans l'odeur de vos parfums, quoy que dise le monde, & les respects humains; quoy que dise le Demon, je suivray l'activité de vos exemples.

Ps. 44. 15.

Cant. 1. 3.

2. Et ce d'autant plus que dans ces exemples elle n'agit pas seulement comme exemplaire, mais encore comme principe; elle n'attire pas seulement au dehors, mais encore au dedans, elle obtient des graces qui commencent & qui achevent ces miracles. Et la raison se doit prendre de l'interest qu'elle a dans la gloire de la virginité pour la perfectionner & pour l'étendre. Premierement, parce qu'elle est mere de Dieu, qui se plaist parmy les lys; elle doit donc travailler à lui donner ces couronnes. Secondement, parce qu'elle est Espouse du S. Esprit, qui est l'Espoux des Vierges; elle doit contribuer à luy donner plusieurs épou-

ſes, & eterniſer,pour ainſi parler,la ſainteté de ſes aliances. Troiſiémement, parce qu'il va de l'intereſt de ſa chair virginale,qu'elle veut l'étendre dans les cœurs des hommes,pour rendre eternelle vne chair qui a eſté conſacrée par le myſtere de l'Incarnation: D'où vient que S.Auguſtin dit excellemment que cette vertu vient de ſon impreſſion,non ſeulement en tant qu'elle l'a pratiquée la premiere, mais encore parce qu'elle eſt la cauſe que toutes les autres Vierges la pratiquent tous les jours.Faut-il s'eſtonner apres cela ſi elle employe les ſoins de ſa Providence & l'efficacité de ſes Oraiſons à produire cette vertu dans leurs cœurs:Ie ne doute pas qu'elle n'aye vne providence particuliere pour les Religieuſes qui ſe cóſacrent dés leur jeuneſſe à la pureté, afin qu'il ſe trouve toûjours des perſonnes preſtes à la ſuiure. S.Cyprien l'appelle vne nuée qui eſt élevée vers le Ciel:Mais vous remarquerez que du meſme ſein on en void ſortir des éclairs, on entend gronder des tonnerres,on apperçoit des feux; il en ſort des pluyes,des roſées & des neiges.Marie eſt vne nüée à l'égard de toute l'Egliſe, elle luy obtient differentes graces pour ſes differentes neceſſitez; des tonnerres ſur les pecheurs pour les faire craindre, des éclairs pous les épouventer,des graces combattantes pour les martyrs; mais pour la grace de pureté, elle les verſe ſur les Monaſteres: & c'eſt par une de ces graces victorieuſes, ma Sœur,que Marie a obtenuë que vous vous conſacriez à Dieu. On vid paroiſtre cette neige miraculeuſe à ce jour,mais on ne vit pas la main qui l'avoit produite:Vous avez ſenty dans voſtre cœur cette grace qui vous a perſuadé

de vous consacrer à Dieu, c'est cette impression particuliere qui vous a fait sortir du monde: Hé bien vous avez quitté genereusement vos parens & vostre famille; mais ce n'est que l'effet de la bonté de Nostre-Dame pour vous, qui vous a attirée au dehors par la sainteté de ses exemples; & vous persuade au dedans par l'efficacité de ses Oraisons, & par les puissans secours de ses graces.

Conclusion. Que reste-t'il, ma chere Sœur, sinon que vous preniez des sentimens dignes de la consecration que vous avez faites, dignes du nom que vous avez receu, afin que vous entendiez dans vostre interieur ce qu'on peut penser à peu prés de ces deux nobles Romaines quand ils offrirent leurs biens à Nostre-Dame dans son Temple & sur ses Autels; & quand ils virent paroistre cette neige miraculeuse, qui approuvoit & recompensoit par advance leurs vœux & leur demande? qu'elle reconnoissance devez-vous à Iesus, & à Marie pour la grace qu'ils vous ont faite? *videte vocationem vestram.* A ce jour que vous vous estes consacrée à Dieu, il y en a cent mille qui ce donnent au mõde, & qui font de leur cœur & de leurs corps les funestes donations des Demons, & qui demeurent exposez à l'eternité de leur fureur. Qu'avez-vous fait à Dieu pour avoir esté separée de ce nombre; De quels yeux est-ce que Loth a pû regarder l'embrasement de Sodome de dessus cette montagne, où il s'estoit sauvé, & d'où il pouvoit voir & entendre les flammes qui brûloient cette Cité: De mesme devez-vous regarder ce monde que vous avez quitté, & qui n'a plus que des feux impurs à vostre égard, que vous pouvez mépriser

ſer cõme ne pouvans vous nuire: Faut-il pas que vous diſiez avec vne Thereſe conſacrée à Dieu, avec Thereſe retirée du monde, avec Thereſe qui avoit vû la place qui eſtoit marquée en Enfer pour elle, ſi Dieu ne l'avoit appellée à la Religiõ; *Miſericordias Domini in æternum cantabo?* Ie chãteray eternellement les miſericordes de Dieu? Miſericorde prevenante qui vous a appellé à la Religion; Miſericorde concomitante qui vous à cõduite à Ieſus en ce jour; Miſericorde ſubſequente qui vous a fait la grace de vous conſacrer à Dieu. Et c'eſt encore dans ces ſentimens que vous devez celebrer cette Feſte, afin de vous donner à Dieu avec vne plenitude de cœur. D'autrefois les Tyrãs pour ſolliciter les Martyrs leurs repreſentoient les moyens qu'ils vouloient employer pour les tourmenter: D'un coſté ils faiſoient paroiſtre à leurs yeux les hõneurs qu'il falloit quitter, les plaiſirs & les richeſſes qu'ils alloient perdre: D'un autre coſté on produiſoit comme ſur vn theatre la pompe effroyable des ſupplices, les raſoirs, les roües, les gibets, les glaives, le feu, les gehennes, afin que la veuë de ce qu'ils alloient perdre, & de ce qu'ils devoient ſouffrir pût leur faire renoncer à la Foy. Ce que faiſoient ces cruels pour eſtonner la conſtance des Martyrs; c'eſt ce que l'amour de Dieu fait aujourd'huy pour eſtonner la voſtre, & pour donner à voſtre conſtance toutes les conditions qui la peuvent rendre meritoire: Ie produis d'vn coſté, ma Soeur, toutes les amitiez du monde que vous quittez; de l'autre toutes les peines de la Religion que vous embraſſez, ces avantages de voſtre condition, cet amour de vos parens, ces pompes, ces plaiſirs

Pſal. 85.

ces esperances;voila ce que vous allez quitter & qui vont servir de matiere au temple que vous consacrez à Dieu de vous-mesme : Mais je vous produis ces voiles,ces grilles, ces souffrances, ces peines,ces mortifications, ces obeïssances & ces soûmissions;Voila ma Fille,les supplices ou vous allez exposer vostre courage;voila les sacrifices rigoureux qui vont suivre necessairement la consecration de ce Temple. Mais comme lors que les tyrans presentoient aux martyrs les supplices qui les pouvoient estonner,Iesus d'un autre costez se presẽtoit à leurs yeux avec les attraits de sa beauté , avec ses couronnes & ses recompenses pour fortifier leur courage;Ainsi je vous produis d'un autre costé aux yeux de vostre foy,de vostre esperance & de vostre charité;je vous presente ces deux objets Iesus & Marie:C'est à Iesus que vous vous consacrez,ma Sœur, mais qui s'est donné à vous,qui s'est consacré à vostre salut;merite-il pas bien cette donation?Vous souffrirez des rigueurs, mais pour un Dieu qui est mort sur la croix pour vous,est-ce trop pour tant de sang & tant de larmes?Vous quittez tout le monde, mais c'est pour posseder un Dieu , pour épouser Dieu eternellement pour vostre recompense;cet échange n'est-il pas avantageux ? Vous renoncez à vos parens , mais c'est pour avoir Marie pour vôtre mere:Ha faut-il deliberer davantage sur ce point ? quitter un monde,c'est trop peu j'en souhaite cent mille, mon Dieu,pour les quitter pour vostre amour : C'est trop peu d'un corps & d'un ame, mon Sauveur, j'en demande dix mille pour les consacrer à
Ps.118. vostre gloire. *Suscipe seruum tuum in bonum:*Ha,
122. mon Dieu recevez ce que je puis , & ce que je

suis ; je seray eternellement à vous.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, n'ouvrons pas nos yeux seulement à ce qui se passe hors de nous, mais faisons reflexion sur nous-mêmes pour nous souvenir que nous sommes les téples cósacrez à Dieu; & que si nous voulós, nous pouvós estre des miracles de la grace. *An nescitis, quoniam membra vestra, templum sunt Spiritus sancti?* Ne sçavez-vous pas que vos corps sont les temples du S. Esprit, & que vous luy avez esté consacrez par les eaux sacrées du Baptesme? Vos esprits ont receu mille fois l'onction de la grace; vos corps ont esté consacrez si souvent par vos communions; faut-il foüiller dans vôtre cœur, & dans les puissances de vôtre ame, on y trouvera encore les traces du Sang de Iesus, qui sortant de ses playes rejallit sur vous? Qu'attendez-vous que je vous dise, sinon ce que dit S. Augustin, que vous devez vous regarder comme les temples de Dieu, qui vous a éleu, que vous vous respectiez vous-mêmes, pour ne riẽ faire indigne de la sainteté de vôtre consecration, rien indigne de la majesté de Dieu qui reside sur vos ames?

Nous avons naturellement de la veneration pour les choses sacrées, & je ne sçay point quelle sorte de Religion que les hommes ayent eu hôte de suivre. Nous nous proposons la sainteté de l'Eglise si grande & si inviolable, que nous portons tous d'un commun consentement Arrest contre le premier qui prophane ses usages: *Contra reos publicos omnis homo miles*, dit Tertullien, tout le monde se declare pour soldat dans les interests publics, & pour la deffense de la Religion: Et la raison est, que nous nous trouvons heureux de sacrifier une Tertul.

vie passagere & perissable pour le culte de Dieu, de qui nous esperons une vie immortelle. Ha ! Messieurs, nous sómes quelque chose de plus saint & de plus precieux que tous les Vases des Temples, que tous les Calices, & tous les Autels; parce que ces Vases sacrez n'ont qu'une onction, pour ainsi dire, morte & passive; mais nous avons receu une onction vivante & active. Ha! nous avons tant d'horreur des impies & des prophanateurs des choses sacrées; & nous n'avons point d'aversion de nous-mesmes, qui soüillons nos corps, les temples vivans du S. Esprit, par mille abominables actions, par mille funestes regards : *Si*
3. Cor. 17. *quis templum Dei violaverit, disperdet eum Dominus*: Ne craignez-vous point cet anatheme de l'Apostre, que si quelqu'un viole le Temple saint de Dieu, le Seigneur le perdra? Sçachez que s'il remet dans le moment que vous commettez ces abominations, l'Enfer à son tour les vangera; & de vos membres que vous avez meprisez de sacrifier à sa misericorde, il en fera les funestes victimes de sa Iustice.

Mais à Dieu ne plaise qu'à ce jour de cette double dedicasse des Temples consacrez à Marie, Mere de Misericorde, j'avance les funestes propheties de la colere de son Fils : Non, Messieurs, consacrons-luy la sainteté de nos ames & de nos corps, & faisons quelque violence sur nous, pour faire à proportion le mesme. Ne regardons pas cette action comme un miroir tout à fait éloigné de nous, mais entrons dans ses sentimens & dans les resolutions que prend cette fille, pour arracher son corps à tous les plaisirs, & pour le consacrer à toutes les mortifications. Nous devons tirer

cette consequence, que si une jeune fille de cette naissance, de cette condition, une fille foible & delicate a pû neantmoins avec la grace se consacrer si genereusement à Dieu, renoncer si constamment au monde, à ses passions, & à elle-même; nous pouvons à proportion imiter la sainteté & la pureté de ses exemples, pour nous attirer la grace du Christianisme: Nous avons un même Jesus, nous avons la mesme gloire, pour-quoy ne pourrons-nous pas vaincre nos passions?

C'a, Messieurs, à l'occasion de cette Feste, joignons ensemble nos cœurs pour faire une dedicasse de nous-mêmes, & pour la feste d'une fille qui se consacre à Dieu, nous ferons une Feste commune de nos consecrations; Vous qui estes Chrestiens, renouvellez la consecration de vôtre Baptesme, & redites à vous-mesme les sermens que vous avez donnez, & les promesses que vous y avez faites de vous arracher au Monde & au Demon, pour estre éternellement à Iesus. Et vous, Mesdames, faites revivre aujourd'huy le moment de vostre Profession, quand vous avez prononcé les mesmes vœux que vous venez d'entendre de la bouche de vostre Sœur; Mettez-vous au mesme estat que vous estiez pour lors, faites revenir les mesmes sentimens que vous aviez à cette heure; & tous ensemble unissons nos voix à sa voix, nostre cœur à son cœur, pour recevoir tous ensemble la recompense dans le Ciel, où nous conduise le Pere, le Fils & le S. Esprit.



PREMIER SERMON POUR LA PROFESSION D'UNE RELIGIEUSE.

Diliges Dominũ Deũ tuum ex toto corde tuo,& tota anima tua. *Luc.* 10.

Vous aimerez vostre Seigneur de tout vostre cœur, & de toute vostre ame. En S. Luc, chap. 10.



E matinDieu a publié dãs l'Evangile le commandement de son amour, nous voyons ce soir une fille aux pieds des Autels qui se consacre à son service, & qui entre en Religion. C'est une correspondance admirable de son action avec ces paroles; & nous voyons au pied de cet Autel l'explication de ce que Dieu commande dans l'Evãgile. Vous avez dit, Seigneur, que vous estes venu allumer le feu dans le monde par les instructions de vos paroles, & par les motifs de vostre amour; Hé bien, Seigneur, vous recevez aujourd'huy une partie de ce que vous avez souhaité; vous voyez allumées dans le cœur de cette fille les flã-

mes de vostre amour. C'est sous cette qualité que je veux representer la ceremonie de ce jour cõme un coup de l'amour de Dieu; & ce pour la rendre d'un costé considerable & visible à tous ceux qui en sont les témoins; & de l'autre, ma Sœur, pour inspirer à vôtre cœur les sentimens de l'amour de Dieu, qui doit estre le principe de vostre action & l'ornement de cette ceremonie. Il faut que le même esprit qui est entré dãs le cœur de cette fille pour la faire, passe sur nos lãgues pour en parler: Et parce que c'est dans le sein de Nostre-Dame, comme Reine de Misericorde, que ce dessein a esté formé, il faut que ce soit elle-mesme qui nous obtienne les graces necessaires pour en parler; elle nous les accordera si nous la saluons avec l'Ange, en luy disant: *Ave Maria.*

QVand Dieu crea le monde, il fit un commandement aux creatures de sortir de leur neant; elles obeïrent à sa voix, & dirent, comme nous marque le Prophete, *Ecce adsumus*; pour répondre à l'effet de sa voix, elles dirent, Nous voicy: Il fit comme un écho de leur obeïssance qui répondit à son cõmandement. Mais ce qui se fit dans la naissance, se fait plus excellemment dans la grace; Dieu commande l'amour aux Chrestiens, *Diliges Dominũ Deum tuum*; & voicy une fille qui a dit, *ecce adsum:* Il se fait un écho de son amour dans cette ceremonie, & de son obeïssance, qui repond à la grandeur & à la perfection de ce commandement. Mais si jamais ce commandement a esté exprimé avec éclat, & si jamais il s'est fait aucune action qui ait répondu à cette parole, c'est dans la ceremonie de ce jour; Où je vois d'un costé Iesus qui commande l'a-

mour, mais je vois de l'autre une fille qui va dire à Dieu me voicy toute preſte : & c'eſt pour cela qu'elle ſe preſente aux Autels de Marie pour rendre plus viſible & plus agreable le témoignage de ſon amour. Montrons que l'Entrée d'une fille dans
Diviſion du diſcours. la Religion eſt, 1. Le grand coup de l'amour qu'elle a pour Jeſus & pour Marie : 2. Que c'eſt auſſi reciproquement le plus grand coup de l'amour de Ieſus & de Marie pour elle: Ce ſont les deux parties de ce diſcours, & les deux points de voſtre attention.

I. POINT Il n'eſt pas mal-aiſé de comprendre la grandeur de l'amour de Dieu qui va paroiſtre dans cette action ; & qui va exprimer ſon ardeur par la ceremonie de ce jour, s'il vous plaiſt de conſiderer que l'amour en general témoigne la grandeur & ſa verité par trois marques; par les preſens qu'il fait, par les unions qu'il contracte, & par les ſouffrances qu'il endure pour la choſe aimée. Dieu meſme pour declarer ſon amour entre les hommes, s'eſt ſervy de ces trois moyens : le trouve que dans le myſtere de l'incarnation, où il l'a fait paroiſtre avec éclat, il a reüny ces trois témoignages : C'eſt un myſtere de donnation, puis qu'il s'eſt donné à nous, & qu'il s'eſt conſacré à
Ioan. 30. 16. nos uſages, *Sic Deus dilexit mundum, vt filium vnigenitum daret*. C'eſt un myſtere d'amour, puis que le Verbe s'uniſſant à noſtre humanité, s'eſt uni conſequemment par un effet ſenſible de ſon amour à toute la nature des hommes. Il l'avoit promis ſous le titre de mariage qu'il a contracté dans l'union du Verbe avec l'humanité du Sauveur, & de Ieſus avec ſon Egliſe : *Tanquam ſponſus procedens de thalamo ſuo.* Enfin, c'eſt en quel-

que façon vn mystere de souffrance, où Dieu auparavant impassible, est devenu sensible & mortel; & s'est engagé de souffrir tout ce qui luy sera necessaire pour les hommes: *Ideo ingrediens mundum, dicit hostiam & oblationem noluisti; corpus autem aptasti mihi.* Mais où est-ce que Dieu a jamais trouvé ces dispositions à son cœur plus avãtageusement recompensées, ny exprimées plus fidelement que dans le cœur d'vne fille qui entre dans la Religion? N'est-ce pas dans cette seule action de son cœur qu'il voit heureusement reünies ces trois marques de son amour, & qu'elle fait à proportion pour luy ce qu'elle a fait premierement pour elle? 1. Elle luy fait de glorieux presens: 2. Elle se donne à luy pour Espouse: 3. Elle se donne à luy pour victime. ad Heb. 10. 5.

1. Ce n'est pas qu'a proprement parler nous puissions rien donner à Dieu, parce qu'il est nostre maistre, & que nous sommes entierement à luy par mille sortes de titres, depuis principalement que nous avons esté racheptez par son Sang; *Nõ estis Vestri, empti enim estis pretio magno.* Mais vous remarquerez avec le sçavant Tertullien que nous ayant donné nostre liberté, il nous a comme emancipé, & nous a donné à nous-mesmes; mais c'est pour user de cette puissance à sa gloire, & nous pouvoir dõner à luy. Excellent privilege de nostre libre arbitre! dont les pecheurs abusent injustement, quand ils se soustrayent à l'empire de Dieu pour contenter les passions & devenir ainsi esclaves de ce tyran estranger: Mais qui sert aujourd'huy à cette fille pour se donner elle-mesme & pour dire à Iesus la plus belle parole qu'vne creature luy puisse dire, possedez-moy, *Nil gra-* 1. Cor. 6. 20. Aug.

tius possumus Deo offerre, quã cum ei dicimus, posside nos, dit excellemment saint Augustin. Mais comme la donation que Iesus a faite de soy-mesme en faveur des hommes, a eu deux differentes qualitez ; la premiere qu'il s'est donné entierement à nous, *Totus nobis datus, totus nostros expensus in vsus*, dit saint Bernard; la seconde qu'il s'est donné pour toûjours, *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos* : Car il les a aimé jusqu'à la fin de ses jours, il a consacré à nostre salut tous les momens de sa vie : Encore aujourd'huy il employe à ce dessein tous les momens de sa vie glorieuse dans le Ciel, donnant à son amour deux plenitudes differentes, l'immensité & l'eternité. Disons pareillement que dans la donation qu'vne Religieuse fait d'elle-mesme ; elle donne cette double plenitude à son amour. I'y trouve vne espece d'immensité, puis qu'elle donne pleinement à Nostre Seigneur tout ce qu'elle est. La raison se doit prendre de la nature des vœux, qui se répandent generalement sur tous les bienfaits de l'homme qui les fait; la pauvreté, sur tous les biens de la fortune, la chasteté, sur tous les biens du corps, l'obeïssance, sur tous les biens de l'esprit ; & on peut dire d'vne fille aux pieds des Autels, ce que S. Cyprien dit de la Magdelaine aux pieds de Iesus, *Nihil de se retinens, totam se tibi devovit* : O! Seigneur, cette innocente victime ne se reserve rien de soy-mesme; elle renonce solemnellement à tous les droits qu'elle peut avoir sur ses puissances, & sur ses actions; & vous consacre generalement ce qu'elle a, ce qu'elle peut avoir, ses biens, ses possessions & ses esperances, voulant que vous soyez le Maistre de ses biens par la donation qu'elle

Bern.

Ioan. 13.1.

Cyp. de operib. Cardin. tit. de abluti. Pedum.

vous en fait, comme vous en estes le Souverain par le titre de la Croix & par la Redemption. Ce mot par lequel Dieu fit le monde, n'estoit qu'vne parole seule, *fiat*; mais elle avoit vne fecondité infinie de penetrer jusqu'au fond des abysmes du neant, & d'en faire sortir les Astres & les Elemens. Ce mot que vous allez prononcer n'est qu'vne parole seule, *Ie voüe*: Mais l'amour de vostre cœur qui le va prononcer par vos lévres, estendra son operation sur toutes les choses du monde; & pour ainsi dire, donnera à Dieu par vos mains, tout le monde que vous quittez pour sa gloire. Et comme en vertu de l'activité de cette premiere parole Dieu fut maistre de l'Vnivers, & qu'il peut dire de toutes les creatures en general, & de chacune en particulier, c'est mon bien & mon empire; ainsi en vertu de l'activité de ces vœux, Iesus peut dire de vous ce qu'il dit autrefois par son Prophete; *Vocavi te nomine tuo, meus es tu*; Vous estes à moy en ce cœur; *meus es tu*, vous estes a moy en ces yeux. Admirable avantage pour vne fille, d'estre ainsi vne partie de la possession de Dieu! mais admirable generosité de son amour, de se donner avec cette estenduë! Et ce d'autant plus glorieusement, qu'outre cette immensité de sa donation, elle y adjoûte encore comme quelque espece d'eternité dans la durée. Il est vray que tous les actes d'amour que nous faisons pour Dieu, emportent avec eux quelque espece d'eternité; quand je veux aimer Dieu, ce n'est pas pour quelque temps seulement, il faut que dans mon intention j'enveloppe tous les temps; & si j'ay apporté quelque restriction, ce ne sera pas vn acte d'amour veritable, il ne sera pas proportionné à la

Isai. 43. 1.

grãdeur de Dieu,n'y à l'immenſité de ſes merites. Quand je propoſe de ne pas offenſer Dieu,il faut que ce ſoit ſans limite & ſans reſerve;ſi je propoſois ſeulement de ne l'offenſer pas pour vn temps, mais, que je gardaſſe vne ſecrete eſperance de retour, ma contrition ſeroit vn phantôme. Il faut neanmoins aduoüer que ce qui ſe fait confuſément & imparfaitement dans les autres actes d'amour de Dieu, ſe fait avec éclat, & s'exprime efficacement dans la convention des vœux: Premierement, parce que cet acte s'étend ſur toutes les differences de temps;& quand vous dites,ma Sœur, que vous promettez d'eſtre à Dieu, voſtre cœur adjoûte conſequemment, *omnibus diebus vitæ meæ*, que c'eſt pour tous les jours de voſtre vie:Dans ce moment vous vous oſtez par vos yeux la liberté de concevoir des affections mondaines, qui ſont les principes de noſtre infidelité; ils vous mettent dans vne heureuſe neceſſité d'eſtre eternellement à Dieu en vous oſtant le moyen de pouvoir jamais rompre ces chaiſnes: Comme vn homme qui ſe donne vn coup de poignard, rend eternelle ſa mort, puiſqu'il s'oſte les moyens de vivre: Ha! qu'eſt-ce que l'entrée en Religion, qu'vne mort civile & ſpirituelle? Parce qu'vne Religieuſe meurt au monde & à elle-meſme pour vivre eternellement à Dieu. Ce mot que vous allez prononcer eſt vn teſtament que vous faites,& que vous executez vous-meſme,où vous oſtant au monde & à vous meſme,vous faites Dieu voſtre heritier.

2. Mais l'amour ne montre pas ſeulement ſa ſainteté & ſa grãdeur par des dons,mais plus encore par les vnitez qu'il contracte;vnité d'eſprit

en ſympatiſant mutuellement aux peines; & vnité de cœur de volonté, en épouſant reciproquement les meſmes deſſeins & les meſmes intereſts. Pour dire que le premier effet de l'amour eſt de deux cœurs n'en faire qu'vn : Mais ne pouvant pas oſter la diſtinction ny la difference des perſonnes qui s'entr'aiment, il ſupplée à cette impuiſſance par le moyen de l'amour d'vnion & de liaiſon des mariages. Mais de toutes les alliances qui ſe peuvent contracter parmy les hommes, celle des mariages eſt la plus excellente, la plus douce & la plus aſſeurée; c'eſt pourquoy Ieſus, comme j'ay dit auparauant, nous repreſente le myſtere de l'Incarnation comme vn mariage ſpirituel du Verbe avec la nature humaine, qui a eſté faite immediatement dans l'humanité du Sauveur;mais qui s'eſt eſtendu generalement ſur toute l'Egliſe, qui eſt l'Eſpouſe de ſon cœur; qui, comme dit S.Auguſtin, eſt ſortie de la playe de ſon coſté, comme Eue fut formée autrefois de la coſte du premier homme pour ſe réunir à ſon cœur. Mais où eſt-ce que cette réünion ſe fait avec plus d'amour & plus d'attache que dans vne Communauté Religieuſe, que tous les Peres communément appellét les Eſpouſes de Ieſus?Ie ſçay bien que toutes les ames Religieuſes ſont les Eſpouſes de Ieſus,que toutes les entrées en Religion peuvent eſtre appellées des mariages, que tous les vœux en ſont les Contracts qui ont du rapport avec le myſtere de l'Incarnation, & auec l'alliance de Ieſus avec ſon Egliſe: Pourquoy?parce qu'elles font vne entiere communication de cœurs, de corps, & de biens

comme il arriue dans les mariages? D'où vient que comme S. Paul dit, qu'en veuë de ce Sacrement la femme n'a plus de pouvoir sur sō corps, mais l'homme; de mesme en vertu du vœu de la Religion ce n'est plus vous, ma Sœur, qui avez pouvoir sur vostre corps, sur vostre cœur, ny sur vos biens; c'est Iesus vostre Espoux qui est entré dans vos droits, & qui a succedé à vostre place. D'ailleurs parce que le lien du vœu est cōme eternel & irreuocable: Si bien qu'on peut dire en cette occasiō ce qu'il avoit prédit par son Prophete, *Sponsabo te mihi in sempiternum.* Les mariages au monde finissent avec la vie; & la mort, qui separe l'ame d'avec le corps, romp les nœuds de cette alliance: Mais, ma Sœur, vous serez eternellement Espouse de Iesus; la mort bien loin de rompre ce lien que vous allez contracter, en redoublera l'alliance; & ce sera proprement dans ce temps que s'acheuera le nœud & le bonheur de vostre mariage. Il faut neantmoins avancer que c'est principalement aux Vierges qu'appartient la qualité d'Epouses de Iesus, & que le vœu de virginité, qui est le caractere de vostre profession, merite proprement le nom de mariage, suivant la pensée de S. Aug. *Quæ virginitatem Deo vovent,* Aug. *pertinent ad nuptias, cum tota Ecclesia in quibus nuptiis sponsus est Christus.* Pourquoy? parce que celles qui consacrent leur virginité à Dieu, se dōnent toutes entieres; elles donnent un gage, où le monde n'a point eu de part; & en se donnant entierement à Iesus, elles meritent aussi que Iesus soit plus étroitement à elles. D'ailleurs, comme les mariages qu'il fait avec les ames, sont des suites de celuy que le Verbe a contracté dans l'Incarna-

tion, & de celuy que par apres Iesus a fait avec l'Eglise;les vierges ont ce privilege d'auoir vn rapport particulier avec l'vn & l'autre;avec la pureté de la chair de Iesus;& avec la sainteté & la virginité de l'Eglise.C'est donc à ce moment;ma Sœur,que vous cessez d'estre à vous pour avoir Iesus pour Espoux;& comme les épouses perdent leurs autres noms quand elles entrent dans le mariage,vous perdrez tous les autres noms que vous pouvoit donner vostre condition & vos autres qualitez,pour garder le seul titre d'Epouse de Iesus. Comment est-ce qu'elle pouvoit témoigner davãtage l'amour qu'elle a pour Iesus,& le desir de luy estre vnie,que d'avoir pris vne si étroite vniõ.

3. Et de l'avoir encore épousé à une si rigoureuse condition,en s'exposant à tant de souffrances: Car c'est encore par là principalement qu'on peut montrer la verité & la grandeur de son amour pour la personne qu'on aime, quand on souffre volontiers pour elle;voire mesme, à proprement parler, c'est le plus fidelle de tous les témoignages;parce qu'en souffrant pour elle,c'est le plus desinteressé. C'est,mon Dieu,ce témoignage de vos douleurs & de vostre sang,que vous avez donné generalement à tous les hommes; & c'est ce mesme témoignage que vous allez recevoir à ce jour aux pieds des autels,du cœur & de la voix de cette innocente victime. Quand il n'y auroit que ce premier coup seulemẽt qui separe sõ cœur du monde pour s'attacher à Iesus ; certes il y a assez de difficulté pour luy donner le nom & la qualité de sacrifice; & pour dire que ce vœu qu'elle va prononcer ,est vn glaiue qui va couper les liens qu'elle pouvoit avoir dãs la nature,& va

immoler en quelque façon ſes paſſions , ſes deſirs & ſes eſperances. Quoy ! qu'vne fille de condition & de naiſſance quitte volontairemét tout le monde, ſes parens & ſes amis ; qu'elle diſe vn adieu eternel aux pompes , aux vanitez, aux plaiſirs; je ne dis pas aux criminels,mais aux plaiſirs indifferens,aux plaiſirs legitimes ; & qu'elle faſſe cela pour toûjours: Ha! que ce coup eſt rigoureux! Meſſieurs jugez-en s'il vous plaiſt, par vos attaches,& par la difficulté qu'on a à les rompre:Et que cependant elle le faſſe pour l'amour de vous ? mon Dieu, comment peut-elle exprimer plus viſiblement l'amour qu'elle a pour vous Il faut bien,mon Dieu , que vous ſoyez le Dieu de ſon cœur pour l'obliger à vne ſi rigoureuſe épreuue. Quand les Peres demandent comment ſe doit entendre ce Commandement qui nous oblige d'aimer Dieu de tout noſtre cœur, ils nous diſent que cela ſe doit entendre d'un amour d'appretiation & de preference à tous les autres amours,quand ils peuvent combattre l'amour de Dieu : Mais c'eſt proprement dans le ſacrifice de ce jour que la charité triomphe,& qu'elle eſt au deſſus de tous les autres amours:Ie ne diray pas ſeulement aux amours qui luy ſont contraires , à des amours criminels,mais meſme à des affectiõs legitimes;c'eſt icy où l'amour divin triomphe de l'amour des parens , des honneurs, des plaiſirs,& de la liberté meſme.Mais ſi nous ajoûtons encore que les peines & les difficultez qui ſont attachées à l'eſtat de la Religion , ſe pratiquent tous les jours,& à tous les momens de la vie,ne pouvons-nous pas dire que c'eſt un ſacrifice perpetuel,qui n'a pas à la verité toutes les rigueurs du ſacrifice,
mais

mais qui supplée par sa longueur à ce qui manque à sa verité, mourant tous les jours à soy-mesme, renonçant à sa volonté, & mortifiant continuellement ses sens ? N'est-ce pas ce mesme estat que nous represente S. Paul, quand il dit : *Propter te mortificamur tota die, facti sumus sicut oves occisio-* Rom.
nis? Mais ne pouvons-nous pas ajoûter incontinét 8. 36.
que l'entrée de la Religion est un engagement à ce sacrifice, & que dans ce moment de vos vœux vous souffrez par avance pour Dieu tout ce à quoy vous vous exposez vous-mesme ; & ce ave d'autant plus d'amour pour Dieu, que c'est par vœu que vous vous attachez aux Autels, & vous vous mettez en estat de victime. On demande pourquoy Isaac fut lié, quoy qu'il consentist à la mort? & les Peres répondent que ce fut une invention de la force & de l'ardeur de son desir : Il estoit disposé à mourir, mais il veut qu'on le lie, de peur que la douleur ne fasse quelque surprise à la raison, & que quelque secousse involontaire ne luy fasse rompre ses chaisnes. Qu'on m'attache, dit-il, je le veux pour rendre mon sacrifice necessaire. Et si dans l'appareil du sacrifice qui se presente à nos yeux nous allons voir une semblable disposition dans cette innocente victime ; si elle consent non seulement à ses chaînes, mais si elle les souffre avec ardeur ; si elle les fait elle-même avec plaisir, ne faut-il pas dire que son cœur est devenu captif de Dieu, & que c'est un excellent temoignage de l'amour qu'elle a pour Iesus, & de celuy qu'elle a pour Marie ?

Car il faut aussi adjouter que la mere a une gloire plus estroite dans les alliances de son fils & dans les sujets qu'on luy represente: & la raison se

doit prendre du propre caractere de la Religion où on est appellé. Toutes les Religions en general ont du rapport à Nostre-Dame pour deux principales raisons, Premierement, parce qu'elles sont destinez pour l'honorer conjointement avec son Fils; & vous ne trouverez point d'estat Religieux, qui n'aye quelque particuliere alliance avec elle : Secondement les Religions des Vierges font encore vne Profession plus particuliere d'imiter ses exemples; parce que ç'a esté la premiere de toutes les filles qui a consacré à Dieu sa virginité, comme dit excellemment saint Ambroise, *Quæ prima suam Virginitatem Virgini sacravit.* Il faut neantmoins auoüer que vous avez des alliances particulieres avec elle, qui marquét aussi vostre amour : Premierement, vous estes destinée pour l'honorer sous le titre de sa misericorde, qui est sans doute la qualité la plus aimable sous laquelle elle se puisse presenter à nos yeux? non seulement a raison de cette misericorde qu'elle a autrefois exercée envers le monde, quand elle luy a donné vn Redempteur; mais à raison de cette disposition de son cœur qu'elle garde encore pour les hommes, que saint Bernard compare à vn vaisseau où on a mis quelque excellent parfum qui garde long-temps apres les traces de l'odeur qu'on y avoit mise: ainsi, dit-il la Misericorde incarnée ayant demeuré neuf mois dans ses flancs, il y a laissé les traces & les impressions de ses mesmes sentimens: & ce sont ces sacrées impressions de misericorde & de bonté que vous respectez en elle, l'aimant sous cette qualité qui à vostre égard vous la represente plus

Ambr.

aimable. D'ailleurs encore outre les exemples de ſa virginité, dont l'imitation vous eſt commune avec toutes les religions de voſtre ſexe ; l'eſprit de voſtre ordre, c'eſt d'imiter noſtre dame dans l'eſtat de ſon amour, & d'un amour appliqué à Ieſus. Tous les eſtats de Marie ont été les états de ſon amour pour ſon Fils; mais il y a eu des occupatiõs differentes ſuivant la diverſité des temps: avant la naiſſance de ſon Fils, ce fut un amour de ſouhait ; en ſa Naiſſance, un amour de douceur ; pendant ſa Vie, un amour de ſecours, de ſocieté & de converſation ; en ſa Mort un amour de douleur ; en ſa Reſurrection & en ſon Aſcenſion, un amour de triomphe: mais pendant le temps qui s'écoula depuis l'Aſcenſion de ſon Fils juſqu'à ſa Mort, un amour de ſolitude & de retraite, inceſſamment attachée & appliquée à ſon Fils glorieux dans le Ciel. Et c'eſt cette partie de ſa vie, ce dernier eſtat de ſon amour, qui fait l'eſprit propre & le caractere particulier de voſtre Religion: Si bien que nous pouvons dire que vos cœurs ont ſuccedé à ſon cœur, & que vos amours achevent en quelque façon ce que le ſien a commencé. Elle dit en cet eſtat qu'elle languit d'amour, elle demande pour ſon ſoulagemẽt des fruits & des fleurs, *Fulcite me floribus, ſtipate me malis, quia amore langueo :* Mais c'eſt de vos vœux qu'elle attend l'vn & l'autre; c'eſt à cette meſme condition que vous entrez dans ce Sanctuaire ; c'eſt pour imiter & eſtendre l'amour de Marie que vous quittez l'embarras du monde, que vous vous retirez dedans cette ſolitude ; mais c'eſt en elle-méme encore qu'en imitant l'amour de Marie, vous vous mettez en eſtat

Cant. 2. 5.

d'aimer davantage Iesus, & de remplir plus parfaitement le commandement qu'il fait, *Diliges Dominum Deum tuum.*

II. Point. Mais si la ceremonie de ce Iour & la consecration d'une Religieuse est un grãd coup de l'amour de son cœur pour Iesus & pour Marie; c'est aussi reciproquement vn grand acte d'amour de Iesus & de Marie pour elle: Car il ne faut pas s'imaginer que l'amour que nous avons pour Dieu, soit vn effet de nostre nature, ou vn effet de nostre liberté; c'est un coup de l'amour que Dieu a pour nous, c'est un feu qui doit descendre du Ciel pour achever ce sacrifice; *De excelso misit ignẽ in ossibus meis, & erudiuit me.* (Thren. 1.13.) Ha! faut-il qu'afin que nous aimions Dieu il nous aime le premier? Nous pouvons préuenir les hõmes dans ce qui regarde l'amour; mais il faut toûjours que l'amour de Dieu prévienne le nostre en deux façons; par le dessein de sa bonté, & par la puissance de sa grace. Le premier regarde le decret eternel de sa puissance qui nous choisit; l'autre regarde l'execution de ce decret par le moyen de la grace qui nous appelle. Mais si jamais cet amour a montré, 1. sa bonté dans son choix: 2. sa puissance dans sa grace, c'est sans doute quand il choisit & qu'il appelle une personne à la Religion; & apprenez, ma Sœur, par ce que je viens de dire, l'obligation que vous avez à Jesus.

1. Certes si l'on peut mesurer la grandeur de l'amour de Dieu pour vne creature par les faveurs qu'il luy fait dans ce temps, & par les emplois où il l'éleve, quelle faveur plus considerable, quel employ plus excellent que d'estre appellé à son amour, & à un amour par estat & par profession?

Et comment pouvons-nous appeller la vie particuliere d'vne Religieuse, si non vn estat d'amour de Dieu, vne vie pure & chaste, vne vie de flâmes? Si nous regardons le commencement de cette vie, ne veut-il pas dire que la Religion est vn coup d'amour qui la separe du monde pour l'unir avec Dieu? car de quelle façon, mon Sauveur, pouvoit-elle vous témoigner son amour que de s'obliger à vne vie si estroite, si difficile & si contraire à ses sens? Et si nous regardons son progrés, & la continuation de cette vie, n'est-ce pas vn estat qui est essentiellement destiné pour aimer Dieu, & où vne Religieuse exprime par ses actions ce à quoy elle est obligée par ses vœux? Il est vray que dans tous les estats de la vie où la providence nous appelle, nous pouvons obeïr à la loy de son amour; mais il y en a quelqu'vn où il faut faire de plus grandes violences; mais pour l'estat de la Religion il est tout pur par ses flammes, quand il n'y auroit que ce vœu de virginité que vous faites, & d'vne virginité separée du monde, retirée dans la solitude, & consacrée aux Autels, qui doute que ce ne soit vn moyen d'aimer Dieu? Ce qui empesche l'amour parfait de Dieu dans le monde, c'est que le cœur est partagé; & bien qu'on puisse aimer Dieu dans les personnes qu'on aime, & ainsi reünir cette division de cœur, comme la nature reünit quelquefois vne riviere, qui apres s'estre divisée en deux bras, & avoir marché separément vient par aprés à se rejoindre; neantmoins il est bien difficile de faire cette reünion, principalement dans l'embarras du monde, où mille occupations differentes semblent oster à vn Chrestien l'attention necessaire pour cet

amour.Mais celle qui a voüé ſa virginité, dit S. Paul,n'a que Jeſus pour objet? c'eſt luy ſeulement qu'elle doit voir, c'eſt à luy qu'elle peut plaire;& elle peut dire auec cette ſainte Vierge à qui on reprochoit ſa ſolitude & ſa retraite *Ipſi me ſoli ſervo*: Ne vous eſtonnez pas ſi je fuis les yeux des hommes,je me garde pour Jeſus ſeulement,je ne veux pas que le monde me dérobe vn ſeul regard,ny une ſeule parole. Et ſi encore nous regardons cet eſtat de vie dans ſa fin & dans le terme où elle doit aboutir,ne pouvõs-nous pas dire qu'elle tend à l'achevemẽt de l'amour dãs ſa gloire?C'eſt-là proprement,diſent les Saints,où nous comprenons parfaitement le commandement que Dieu nous fait, de l'aimer de tout noſtre cœur & de toutes nos forces; mais c'eſt vne diſpoſitiõ & vn moyen preſque infaillible pour y arriver & pour y reüſſir. Ie ne dis pas qu'il ſoit abſolumẽt infaillible,& que pour eſtre appellé dans la Religion,nous ſoyons aſſeurez du Paradis;Las!il peut arriver par vn eſtrange malheur que les perſõnes Religieuſes ſe damnent;& ſi vn Apoſtre a apprehendé l'incertitude de ſon ſalut, certes nous devons tous craindre: Mais il y a cette difference entre ceux qui vivent dans le monde,& ceux qui ſont appellez à la Religion,qu'il eſt difficile que ceux-là ſoient ſauvez ; & il eſt impoſſible moralement que ceux-cy ſe damnent;on void fort peu de predeſtinez dans le monde: & fort peu de reprouvez dãs la Religiõ:Et la raiſõ eſt parce qu'il y a tant de moyens de ſe dãner dans le mõde, tãt d'occaſions de ſuccomber au peché;Dans la Religion il y a tant de graces & tãt de ſecours,qu'il faut que la liberté ſoit biẽ obſtinée à ſõ malheur,

pour estre infidelle à tous ces secours, & qu'elle se perde parmy tant de moyens de se sauuer: Outre que le vœu de l'estat qu'elle prend, est encore vn signe de predestination, & vn gage de l'amour que Dieu a pour un Chrestien. Ha! disoit la mere de Samson à son mary Manué: *Si Dominus, vellet nos occidere, non ostendisset nobis hæc omnia*: Si Dieu eust eu dessein de nous faire mourir, il ne nous eust pas donné vn Ange, il n'eust pas receu nostre sacrifice. Ainsi doiuent dire les personnes Religieuses; si Dieu ne me vouloit sauver, il ne m'eut pas fait tant de graces; s'il eust eu dessein de me perdre; ha qu'il n'eut eu garde de recevoir le sacrifice de mes Vœux. Voila, ma Sœur, le raisonnement que vous devez faire sur les bien-faits que vous recevez ce matin; comment vous devez tirer de là la grandeur de l'amour qu'il a pour vous & de vous avoir choisie par sa bonté, & de vous avoir appellée efficacement par la puissance de sa grace.

Iudic. 13. 24.

2. Car c'est encore par là que nous pouvons connoistre l'amour de Dieu. Les moyens dont il se sert pour nous faire ses bienfaits, sont encore du nombre des bien-faits qui nous asseurent, & nous confirment de sa premiere bonté. De quels moyens ne se sert-il point pour elever vne creature à l'estat de la Religion, pour laquelle il l'a choisie ? Ce sont les lumieres de ses graces qui l'appellent, mais ce sont ses impressions qui l'operent, en ce qu'il l'appelle si efficacement, qu'il l'oblige enfin à le suiure : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei*, dit S. Paul; Et S. Augustin expliquant ces paroles dit, *Qui hoc modo vocat, quomodo opus est ei qui sequitur voca-*

Rom. 9. 16. Aug.

tionem. Quand Dieu appelle en telle maniere, que celuy qui est appellé, suit infailliblement l'activité de sa grace : Soit que cette infaillibilité de l'obeïssance consiste dans l'efficacité victorieuse de la grace : Soit dans une certaine providence de Dieu qui ménage les occasions, qui envoye ses regards & ses impressions en cette maniere, & en cette disposition, ou infailliblement elles puissent réussir. Loth est dans Sodome que Dieu veut abysmer dans vn deluge de feu, Dieu luy envoye un Ange pour l'advertir de cet embrasement & de sortir de la Ville : Loth neglige du commancement ces aduis; enfin l'Ange le prend par la main, sa femme & ses filles, & les conduit sur une montagne d'où il peut voir en asseurance les flammes qui brûloient sa patrie. N'est-ce pas un coup favorable de l'amour & de la providence de Dieu pour ce saint homme ! Premierement, Dieu le délivre de l'embrasement : Secondement, il le délivre par le moyen d'un Ange qu'il luy a envoyé à ce dessein: Troisiémement, il le delivre presque contre sa volonté, au moins avoit-il fort peu de disposition pour cooperer à cette grace qui le delivre avec préference, laissant tant d'autres, dans ce malheur general. Voilà l'image sensible de ce qui se passe dans la vocatió Religieuse; le premier coup de l'amour de Dieu, il la delivre de l'embrasement du monde, que nous pouvons comparer à une Sodome brûlante du feu de ses passions & de ses crimes, & à demy brûlée du feu d'Enfer & des flammes de la justice de Dieu. Mais ce n'est pas seulement pour estre à l'abry de ces feux que Dieu luy fait cette grace, c'est pour la faire brûler d'une flamme plus

sainte de son amour, la consacrant entierement à son service : Le second coup de l'amour de Dieu, est qu'il luy envoye un Ange ; nous ne voyons pas sensiblement de nos yeux ces esprits bien-heureux, mais les effets de cette ceremonie sont les effets sensibles de cet Ange. En troisiéme lieu, c'est un coup d'amour de Dieu d'executer le dessein de nostre salut, de nous délivrer lors mesme que nous ne sommes pas disposez à recevoir ses impressions ; lors mesme que nous resistons à ses graces. Il se compare luy-mesme à l'amant des Cantiques, qui frappe à la porte de son Espouse, & qui presse, qui endure les mépris & les rebuts de cette infidele, jusqu'à ce qu'elle soit d'humeur à écouter la voix de son amour, & d'ouvrir la porte de son cœur Enfin c'est un coup d'amour, & d'un amour de preference à tant d'autres qui son enveloppez dans le monde, tandis qu'elle est retirée dans l'azile de la Religion. Faites l'application, ma Sœur, de toutes ces faveurs sur vous-mesme ; voyez-les comme toutes renfermées dans l'action que vous allez faire ; ce sont comme diverses flammes qui joignent ensemble leur ardeur pour aimer ; & peut-estre trouverez-vous quelque chose de particulier dans la grace de vostre vocation, comme chaque Saint a quelque caractere de sainteté, de mesme la vocation à la Religion a quelque caractere qui luy est propre, & qui oblige la personne à y correspondre.

Mais en gardant l'amour de Iesus sur vous faites aussi un peu de reflexion sur l'amour & la bonté de Marie ; car vous devez estimer que c'est par l'efficacité des prieres de la Mere que Conclusion.

vous allez recevoir cette grace de son Fils. I'acheve avec cette verité que j'establis sur trois principes : Premierement, parce que Jesus ayant donné à sa Mere la protection de l'Eglise en general; elle a une providence particuliere pour ceux qui se consacrent dans la Religion, & principalement celles qui sont consacrées à son nom ; ce sont les objets de son amour, les sujets de ses soins & de sa misericorde, afin de pourvoir qu'il se trouve toûjours des personnes qui embrassent cet estat : Comme on dit que dans la nature il y a des Anges gardiens pour les especes des choses, afin que dans la succession des indiuidus ils pourvoient à l'eternité de l'espece ; ainsi Nostre-Dame a soin de fournir toûjours des religions à l'Eglise, & des sujets à ces Religions: Elle a esté une fois Mere de Jesus, elle veut toûjours luy fournir des Espouses; *Adducentur regi virgines post eam* : c'est à sa suitte, par l'imitation de ses exemples, & par les soins qu'elle en prend. Secondement, parce que Nostre-Dame a en main toutes les graces de son Fils, comme dit S. Bernard, *In omnem gratia influxum jurisdictionem quamdam habet*; Elle a singulierement le pouvoir de Dieu sur les graces de religion, les graces de pureté & de virginité. Troisiémement, parce qu'il suit des deux autres principes qu'il arrive tres-souvent que le choix mesme des personnes qui sont appellées à l'estat de la religion est redevable à Nostre-Dame ; que c'est elle qui obtient des graces particulieres pour les appeller : Comme on remarque qu'il arriva à S. Robert Fondateur de l'Ordre de Cisteaux ; la Vierge apparut un jour à sa mere comme elle estoit enceinte, & tenāt en main un anneau d'Or,

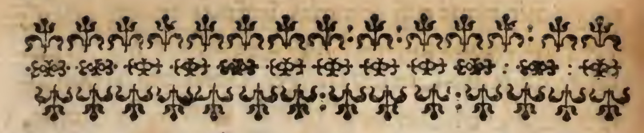
luy dit qu'elle vouloit épouser cet enfant qu'elle portoit dans ses flancs; pour montrer qu'elle l'avoit choisi pour consacrer à Dieu sa pureté;& ne sçavons-nous pas que ce fut elle-même qui épousa sainte Catherine de sienne pour son fils par une semblable solemnité; C'est sans doute, ma Sœur, par un coup de son amour & de sa misericorde que vous entrez dans sa religion;ces graces qui vous ont appellée à cet estat, ont esté obtenuës par ses prieres;& sans doute qu'au moment que vous allez prononcer vos vœux,il me semble que je vous voix entre Jesus & Marie ; Marie qui vous presente à son Fils, & le Fils qui vous prend pour épouse, & qui vous dit ces belles paroles, *Veni de libano, veni coronaberis :* Venez, ma chere Epouse, venez du Liban, & vous serez couronnée, pour l'amour que vous avez pour moy, & pour l'amour que j'ay pour vous. Que reste-t'il aprés cela, sinon que vous entriez aujourd'huy dans les sentimens convenables à cette donation; à l'amour que vous témoignez pour Jesus & pour Marie, & à celuy que Iesus & Marie ont aussi pour vous ? Ce n'est pas tant l'exterieur qu'ils demandent de vous que l'interieur ; & vous devez avoir dit au fon de vostre cœur ce que vous allez dire au pied de l'Autel, que vous estes entierement à Iesus & à Marie. Ha ! ma Sœur, que vous estes heureuse de devenir aujourd'huy la possession de Dieu pendant que tant d'autres filles deviennét malheureusement la possession du Demon ; & que vous devez remercier sa bonté de vous avoir retirée de cet Abysme criminel,ou tant d'autres font un funeste naufrage! Vous quittez la terre pour gagner le Ciel,& vous

quittez vos parens & vos amis pour vous donner à Dieu & à la Vierge; Vôtre échange est trop glorieux, de quitter peu pour trouver tout & de perdre les creatures pour avoir le Createur. C'est par cette sacrée alliance que vous vous donnez à Jesus & à Marie ; & que Jesus & Marie se donnent à vous pour cette vie & pour l'autre.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, nous devons regarder cette fille comme une Espouse de Iesus-Christ, mais nous devons aussi regarder nos ames comme ses Epouses ; puisqu'il les a rachetées de son Sang sur l'arbre de la Croix. C'est sur ce lit sanglant qu'il nous a dit ces paroles ; *Sponsabo te mihi*, je prends vos ames pour mes Epouses, & je répends mon Sang jusqu'à la derniere goute pour vous donner les preuves de mon amour. Refuserez-vous de donner quelque marque de vostre reconnoissance à celuy qui vous a tout donné. Il ne demande pas que vous vendiez vôtre liberté comme cette fille, & que vous entriez dans un Monastere : Il demande seulement que vous quittiez les maximes de ce monde criminel, & que vous vous detachiez de cette compagnie qui vous perd ; c'est cette habitude funeste qui vous damne, qu'il souhaitte que vous fuyez. Est-ce trop pour vous, veu que ce n'est que pour vostre salut & pour vostre eternité ? Ha, Messieurs, faut-il que Dieu nous engage par tant de considerations pour nous obliger à faire nôtre devoir ? N'est-ce pas assez de sçavoir qu'il nous aime, pour luy donner nostre cœur ? & si nous avons tant d'aversion pour les ingrats parmy les hommes, pourquoy n'en aurons-nous

pas pour nous qui ſommes ingrats envers Dieu ; Commençons aujourd'huy à ſatisfaire à ces paroles de Jeſus-Chriſt: *Diliges Dominum Deum ex toto corde tuo* ; aimons Dieu de tout noſtre cœur, & de toute l'étenduë de nos forces , fuyons les occaſions de l'offenſer,quittons les habitudes criminelles ; afin qu'ayant ſuivy ſa volonté en ce monde,nous recevions la recompenſe qu'il nous promet en l'autre , qui eſt la Gloire , où nous conduiſe le Pere,&c.





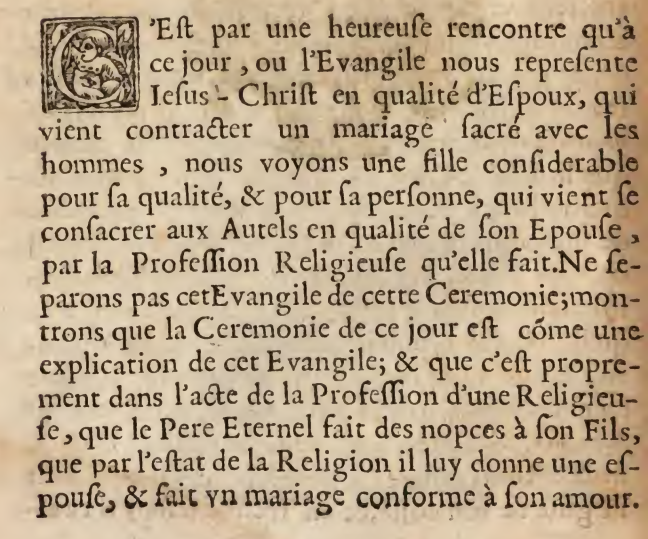
SECOND

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Simile eſt Regnum cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ ſuæ, *Matth.22.*

Le Royaume des Cieux eſt ſemblable à un Roy qui fait les nopces de ſa fille. En S. Matth. chap. 22.



C'Eſt par une heureuſe rencontre qu'à ce jour, ou l'Evangile nous repreſente Ieſus-Chriſt en qualité d'Eſpoux, qui vient contracter un mariage ſacré avec les hommes, nous voyons une fille conſiderable pour ſa qualité, & pour ſa perſonne, qui vient ſe conſacrer aux Autels en qualité de ſon Epouſe, par la Profeſſion Religieuſe qu'elle fait. Ne ſeparons pas cet Evangile de cette Ceremonie; montrons que la Ceremonie de ce jour eſt cõme une explication de cet Evangile; & que c'eſt proprement dans l'acte de la Profeſſion d'une Religieuſe, que le Pere Eternel fait des nopces à ſon Fils, que par l'eſtat de la Religion il luy donne une eſpouſe, & fait vn mariage conforme à ſon amour.

Je dis cecy, ma Sœur, pour seconder vostre pensée dans cette occasion, & vous montrer auec quel esprit & quelle dispositiõ de cœur vous devez faire cette action la plus importãte de vostre vie; puis qu'elle vous fait entrer dans l'alliance de Iesus. Mais puisque c'est dans les flancs de la Vierge que Dieu a contracté sa premiere alliãce avec les hommes, par l'operation du S. Esprit, ayons recours à ce mesme Esprit par l'intercessiõ de cette mesme Vierge, pour obtenir la grace, vous ma Sœur de faire cette action, & nous d'en parler; saluons-la par les paroles de l'Ange, qui luy dit, *Ave Maria.*

IL y a de quoy s'estonner que Dieu, qui est si eslevé au dessus des hommes, & par la dignité de sa Nature, & par l'eslevation de sa Royauté, aye voulu neantmoins comme sortir de sa diuinité, & comme descendre de son Thrône, pour contracter avec eux de si étroites alliances. C'est son amour infini qui luy a donné cette condescendẽce; & qui luy fait quitter toutes les autres qualitez imperieuses pour devenir nostre Espoux, *Tãquam sponsus procedens de thalamo suo.* Ie trouve que le Fils de Dieu a contracté principalement quatre sortes de mariages: & que l'on peut dire de luy en quatre estats differens: *Simile est Regnũ cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ suæ.* Premierement dans le mystere de l'Incarnation, lors qu'il s'est vny hipostatiquemẽt à la nature humaine. Saint Gregoire dit que ç'a esté vn mariage sacré qu'il a contracté avec nous, *Fecit nuptias filiæ suæ.* Secondement, dans la passion il a fait deux actions differẽtes tout à la fois, il a produit l'Eglise de son costé, & en mesme temps il l'a es-

pouſée : A proportion, dit S. Auguſtin, comme Eve fut tirée du coſté d'Adam pour eſtre ſon eſpouſe. *Sicut Eva de coſta Ada dormientis*. Troiſiémement dans la juſtification des Chreſtiens, dont toutes les ames deviennent les épouſes du
Oſeæ. 2. 20. Sauveur par la Foy & par la Grace : *Sponſabo te mihi in fide*. Mais nous pouvons adjoûter vn quatriéme mariage du Sauveur dans la profeſſió des pauvres Religieux, ſingulierement des Filles qui conſacrent leur virginité à Dieu. C'eſt à elle proprement que S. Auguſtin attribuë l'honneur d'eſtre les Eſpouſes du Sauveur d'une excellente maniere: *Ad illas nuptias pertinet, in quibus Chri-*
Aug. *ſtus ſponſus eſt*. Il n'en faut pas davantage, ma Sœur, pour vous montrer avec quel eſprit vous devez venir à cette importante ceremonie : Mais pour vous donner plus de lumiere afin d'allumer voſtre amour, vous remarquerez que l'eſſence du mariage conſiſte principalement en trois choſes, dans l'vnion de cœur, dans la donation des biens, & dans l'indiſſolubilité de cette alliance, & comme l'eternité de cet eſtat. Faiſons voir à proportion, quoy que d'vne maniere plus excellente ces trois conditions dans la Profeſſion des Religieuſes, par laquelle elles deviennent les épouſes
Diuiſion du diſcours. de Ieſus. 1. Vnion entiere de cœur. 2. Donation reciproque de tous les biens. 3. Enfin de ſon coſté indiſſolubilité & eternité de cette alliance.

C'eſt proprement dans l'vnion de cœur & de volonté que conſiſte l'eſſence du mariage; & ce conſentement eſſentiel à ce Sacrement conſiſte dans la volonté, dont toutes les ceremonies qui ſe font, ne ſont que les marques ou les circonſtan-

ces

ces; parce que les perſonnes qui ſe marient, paſſent ſous le domaine & l'authorité de ceux qui les épouſent. Il ſemble que Dieu aye voulu marquer cette premiere condition, quand il a prononcé cette premiere Loy de cette alliance : *Et propter hanc relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit uxori suæ*; L'hõme quittera ſon pere & ſa mere pour s'unir non ſeulement de demeure & de commerce, mais de cœur & d'affection à ſon épouſe. Mais ce qui ſe paſſe dans les mariages humains d'une maniere imparfaite, & ſouvent par les mouvemens des paſſions, ſe fait dans les mariages ſpirituels d'une Profeſſion Religieuſe d'une excellente façon : 1. Une fille par cette action s'unit à Jesus comme à ſon Eſpoux : 2 Jesus s'unit à elle comme à ſon épouſe.

1. L'épouſe de ſon côté unit parfaitement ſon cœur à celuy de Jesus; premierement à raiſon de la perfection de cette action qui vient de ſa charité pour Dieu qui l'anime, qui, comme dit S. Clement, eſt unitive par elle-méme : *Charitas eſt unitiva* : Secondement, à raiſon de ſon eſtat; parce que les vœux de Religion qu'elle fait, augmentent cette liaiſon de cœur, & cette attache commune à toutes les perſonnes qui aiment. Et c'eſt proprement dans cette occaſion que ſe garde excellemment cette premiere Loy des mariages, qu'on quitte ſon pere & ſa mere pour s'attacher à ſon époux, en ce qu'elles luy conſacrent leur amour, non ſeulement en ce qui pourroit eſtre contraire à Dieu, mais méme en ce qui pourroit eſtre legitime, pour s'attacher au Sauveur, pour n'aimer & ne regarder que luy.

Clem. Alex.

2. Jesus auſſi de ſon coſté unit ſon cœur à ce-

luy de ſon épouſe, & acheve, humainement parlant, la verité & le nœud de cette alliance. Il eſt mal-aiſé d'exprimer commẽt il a gardé cette Loy, *Relinquet homo patrem & matrem.* Le ſçavant Abailard dit qu'il a quitté ſon pere en quelque façon dans le myſtere de l'Incarnation, & qu'il a ſorty de ſa Gloire & de ſa Divinité pour s'unir à la Nature humaine. Il a dit qu'il quitta ſa mere ſur la Croix, quand il la donna à S. Jean en ſe ſeparant d'elle-méme pour s'unir à l'Egliſe. Mais diſons qu'il a une particuliere attache à l'ame Religieuſe qui ſe conſacre à ſon amour; ſoit par quelque eſpece de Juſtice, pour répondre à ſon amour par le ſien; ſoit parce que cette qualité d'épouſe qu'elle prend, ces diſpoſitions de cœur qu'elle a de ſe quiter, la rendent plus aimable à ſes yeux. Ha! qui pourroit voir le Corps de Jeſus ſur cette Hoſtie, à ce moment qu'il entrera dans la bouche de cette fille, il verroit clairement qu'il l'aime d'un amour parfait, qu'il la prend ſous ſa protection ſpeciale, qu'il en prend vn ſoin tres-particulier, & qu'il en fait l'objet de ſa Providence.

Que reſulte-il de l'union mutuelle de ces deux cœurs, ſinon vn parfait mariage, que nous pouvons expliquer par deux admirables expreſſions; l'une de l'Apoſtre S. Paul; l'autre du Prophete. L'Apoſtre S. Paul dit, *Qui adhæret Domino, unus Spiritus eſt*: Celuy qui adhere à Dieu, il devient vn méme eſprit avec luy: beaucoup plus celuy qui s'unit à luy par les vœux de la Religion, il devient un méme eſprit; c'eſt à dire qu'il n'eſt plus animé de l'eſprit du monde, il n'eſt plus animé de ſon eſprit, mais il eſt poſſedé de l'eſprit de

1. Cor. 6. 16.

Jesus ; il se gouverne par ses maximes , il se conduit par ses mouvemens. Mais le Prophete exprime cela d'une autre façon , parlant des ames consacrées & destinées à son amour : *Vocaberis voluntas mea in ea* ; elle s'appellera , *Ma volonté en elle.* Ne vous figurez pas que l'union de cœur entre les amans de Dieu, fasse une union d'égalité ; mais les épouses ont vn avantage prédominant dans ces alliances:L'épouse perd en quelque façon sa volõté,pour prendre la volonté de Dieu, & l'Espoux perd la sienne pour prendre celle de son épouse : *Vocaberis voluntas mea in ea.* Voyez ce qui se passe dans les mariages humains : L'épouse quitte son nom , celuy de ses parens & de sa famille , pour prendre le nom de son Espoux; afin de montrer par ce changement de nom que son cœur est entierement à luy. Voila ce qui se passe dans la Religion ; & c'est peut-estre pour cette raison que dans quelque Religion,on prend des noms des Mysteres de Jesus ; Ha ! c'est pour marquer cette union de cœur par ce changement de nom,*Vocaberis voluntas in ea :* Non,ma Sœur, vous ne vous appellerez plus comme auparavant, vous serez appellée *La volonté de Dieu en vous.* Et ce d'autant plus justement,qu'outre l'union de cœur qui se trouve dans cette alliance , il y a encore une donation mutuelle des corps , & des autres biens qui l'accompagnent.

Isaiæ 62. 4.

II. Point.

C'est encore une seconde condition essentielle du mariage qui se contracte parmy les hommes, il faut qu'il y ait une donation reciproque des corps pour la fin de cette alliance. Saint Paul a exprimé cette qualité par ces paroles ; *Mulier corporis sui potestatem non habet,sed vir.* Dés aussi-

1. Cor. 7. 4.

tost qu'une fille a donné son consentement, & qu'elle a contracté le mariage, elle n'a plus de pouvoir sur son corps pour en disposer à sa volonté ; elle l'a donné à son époux, elle passe entierement sous sa puissance: Et reciproquement aussi l'époux n'a plus cette premiere liberté qui le rendoit maistre de soy-méme, il passe sous la puissance de son épouse. Quoy que dans l'ancien Testament Dieu contractât ces alliances en general avec les hommes ; neantmoins comme il estoit purement & essentiellement spirituel, il ne pouvoit pas apporter cette condition ; & comme il ne pouvoit pas donner son corps aux hommes, il ne contractoit pas aussi cette alliance d'une si excellente façon ; d'où vient que le vœu de virginité estoit alors extrémement rare : Mais depuis qu'il s'est incarné, il veut que la donation des corps se trouve dans ce mariage. 1. Voyez comme dans la Profession une Religieuse donne son corps à Jesus : 2. Comme aussi Jesus luy donne son Corps & son Sang.

1. Je sçay bien que tous les Religieux en general donnent leurs corps à Jesus par le vœu de chasteté qu'ils font, & par les mortifications qu'ils professent, suivant ces paroles de l'Apostre,
1.Cor. 6.20. *Non estis vestri, empti estis pretio magno, glorificate & portate Deum in corpore vestro:* Non, vous n'estes plus à vous, puisque vous avez esté rachetez par le prix du Sang de Jesus ; mais vous n'estes plus à vous, parce que vous vous estes donnez vous-mêmes. C'est donc en cette qualité, Mesdames, que vous portez Jesus dans vostre corps par la privation de vos biens, & par l'imitation de ses souffrances. Mais il faut avoüer qu'il y a deux

choses particulieres, & comme deux circonstances, par lesquelles la Profession que vous faites, livre & donne vos corps à Jesus; l'une à raison du vœu de virginité que vous faites; l'autre à raison de la Profession où vous vous engagez dans cet estat. 1. Je recherche la raison pourquoy la qualité d'épouse de Jesus appartient singulierement aux Vierges qui se consacrent à Dieu? On pourroit dire parce qu'elles ont plus de rapport à la chair de Jesus, qu'il a contractée en son Incarnation, & qui a esté son premier mariage. On peut adjoûter en second lieu, que c'est parce qu'elles ont plus de ressemblance à l'Eglise, qui est l'Epouse du Sauveur. Mais la raison principale se prend de la qualité de ce vœu de virginité qu'elles font; parce que c'est une donation pleine, entiere & universelle, qu'elles font de leurs corps à sa gloire & à son amour: Et nous pouvons appliquer à chaque fille qui se consacre à Jesus par ce vœu, ce que S. Cyprien dit à un autre sujet de la Magdelaine; *Nil sibi de se retinens, totam se tibi devovit*: Ha! mon Sauveur, que ce fut avec plaisir que vous vîtes à vos pieds cette illustre Penitente; elle ne retint rien de soy-même, elle se consacra entierement à vous: mais je puis adjoûter, mon Sauveur, que vous sentez revenir cette joye & cette gloire, quand une fille se consacre à vôtre amour; *Nil sibi de se retinens*: Non, elle ne garde rien qu'elle ne vous donne. *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir*: En vertu du mariage humain, la femme passe sous la puissance de son mary; & en vertu des vœux de virginité que fait une fille, elle passe entierement sous la puissance de Iesus: Ah! il n'y a pas vn regard

Cypr. de operib. Cardinal. Christi titul. de Ablur. pedum.

de ſes yeux, pas une démarche de ſes pieds, pas une penſée de ſon eſprit, pas vn ſoûpir de ſon cœur, pas enfin une ſeule action do tout ſon corps, qui n'appartienne à Jeſus, & qui ne ſoit dévoüée à ſon amour & à ſa gloire. 2. Mais outre cette donation & cette conuention qui ſont communes à toutes les Religieuſes par le vœu de virginité, il y en a une particuliere par la Profeſſion où vous vous engagez de ſervir Jeſus en la perſonne des pauvres. Belle difference qu'il y a entre les autres vœux qui font l'eſſence des autres Religions, & ce vœu qui fait la difference de celle-cy: L'obligation de l'Obeïſſance & de la Chaſteté regarde Ieſus comme Roy, & à qui nous devons obeïr comme Riche & comme Saint en ſoy-méme; mais la Profeſſion de ſervir les pauvres regarde Ieſus en quelque façon cõme pauvre & comme caché dans leur indigence: *In paupere Deus abſconditur*, dit S. Chryſoſtome: Il eſt caché dans le pauvre, il épouſe ſa pauvreté, il ſouffre ſon indigence, il tient fait à ſoy-méme ce qu'on fait à ſes membres. Mais ce qu'il demande à tous les Chrêtiens, il le rend particulier à cette Religion, puiſque non contentes de luy donner vos biens, vous employez vos mains à ſon ſervice, donnant encore par ce titre, vos corps à ſa gloire & à ſon amour.

2. Illuſtre donation! mais que Ieſus reciproquement accompagne de la ſienne. Car il faut que le corps de l'Eſpoux paſſe auſſi ſous la puiſſance de ſon Eſpouſe, & qu'elle en puiſſe diſpoſer. Le Sauveur a donné cette puiſſance à l'Egliſe en la Cene & en la Croix: en la Cene il luy a donné ſon corps comme Sacrement; & en la Croix il

le luy a donné comme sacrifice : & en ces deux estats nous pouvons dire avec saint Bernard, *Totus nobis datus, totus nostros expensus in usus:* Il s'est donné entierement à nous, il s'est tout répandu à nos usages ; nous pouvons l'offrir à son Pere, nous le pouvons manger, & nous le pouvons appliquer à toutes les necessitez de nos ames. Mais il faut avoüer que les Religieuses ont vn particulier droit sur ce Corps & sur ce Sang, en vertu de leur Profession; & comme elles se donnent à luy, il se donne reciproquement à elles ; elles peuvent dire ce que disent ces saintes Vierges chez S. Ambroise, *Corpus ejus corpori nostro sociatum est*, il a joint son Corps au nostre ; *Sanguis ejus datus est sanguini nostro*, son Sang a esté donné à nos usages. La raison se prend des deux principales qualitez qu'a eu le Corps de Iesus, & qu'il exerce : Il est principe de grace, il est gage de la gloire. 1. Il se donne à ses Espouses comme principe de grace, parce que non seulement il leur donne des graces particulieres au jour de leur Profession; & il me semble que je vois sortir de ce sacrifice vn torrent de benediction & de lumiere; mais encore il s'oblige de donner ces graces dans la suite de leur vie. 2. Il se donne comme gage de la gloire, puis que l'estat de la Religion est vn moyen de predestination, & une assurance morale de salut. Que c'est donc avec raison que l'on donne dans ces occasions des couronnes aux Religieuses pour leur ornement; c'est non seulement pour montrer la gloire qu'elles reçoivent de donner leur corps à Iesus, mais aussi pour montrer l'honneur que Iesus leur fait de se donner reciproquement à elles : pour dire qu'elles appartiennent au Sauveur

Bern. serm. 3. de Circoncis.

comme Roy & comme Couronné ; & qu'elles ont par avance des asſurances des couronnes de ſa gloire. Mais au lieu de couronner leur teſte ſeulement, il faudroit couronner leurs yeux, leurs mains, leurs corps, & toutes les parties d'elles-mémes ; puis qu'eſtant les ſujets de ces donations, ils participent auſsi à ces avantages : Et ce d'autant plus excellemment que ce n'eſt pas pour vn jour ſeulement, mais qu'à ces deux premieres conditions elles adjoûtent encore l'indiſſolubilité & l'eternité de ce mariage.

III. POINT. C'eſt encore une choſe neceſſaire pour l'eſſence des mariages, que ce lien indiſſoluble, & ce contract en quelque façon eternel : ſoit que le droit de la nature demande cette fermeté, ſoit que Dieu l'aye commandé depuis principalement qu'il a élevé le mariage dans l'eſtat de Sacrement. La loy a eſté prononcée par la bouche de Dieu méme : *Quod Deus conjunxit, homo non ſeparet* : Qu'il n'y aye point d'homme qui puiſſe jamais ſeparer les perſonnes que Dieu a unies ſi étroitement par le nœud ſacré de cette alliance; il n'y a que la mort ſeule qui puiſſe ſeparer cette liaiſon. Mais diſons que cette indiſſolubilité ſe trouve encore plus ferme & plus conſtante dans le mariage ſpirituel qu'une Vierge contracte avec Ieſus au jour de ſa Profeſsion : Parce qu'une Religieuſe ſe donne à Ieſus pour toûjours: 2. Parce que Ieſus ſe donne pour toûjours à une Religieuſe.

Matth. 19. 6.

1. Du côté de l'Eſpouſe, il eſt certain qu'elle unit ſon cœur & qu'elle donne ſon corps à ſon Eſpoux pour toûjours & d'une maniere inviolable. La raiſon ſe prend premierement de la nature

de la Religion, qui est d'elle-méme vn estat eternel & immuable: Secondement de l'intention des vœux qui engagent la personne pour toûjours; & comme les paroles, *Ie le veux*, que disent les personnes qui se marient, bien qu'elles se prononcent & se passent en vn moment, elles s'étendent sur tout le temps de la vie; aussi à proportion les paroles, *Ie voüe*, *je promets*, qui font le mariage spirituel, estendent ses vœux & ses obligations sur l'eternité toute entiere; Il n'y a pas vn moment en toute sa vie qui soit à elle, & il n'y a plus aucune occasion de s'en dispenser. La troisiéme raison se prend des effets des vœux & des paroles qui agissent par reflexion sur la liberté d'où elles sortent; & luy ostant le pouvoir de changer, luy imposent une heureuse necessité de tenir ce qu'elles voüent. On demande pourquoy Abraham voulant sacrifier son fils Isaac, le voulut attacher à son Autel, quoy que cette innocente victime consentit volontairement au sacrifice? Et les Peres répondent, que ce fut pour rendre plus constante sa disposition; de peur que par apres ressentant l'action du sacrifice, elle ne luy fit faire quelque mouvement indigne & contraire à cette premiere obeïssance; on le lie pour luy en oster les moyens. Les vœux que fait une Espouse de Iesus pour s'unir & se donner à luy, sont des liens que la volonté s'impose pour s'ôter la liberté de jamais rompre ce contract, ou violer cette alliance. On disoit d'un ancien Heros que les chaînes d'Or sortoient de sa bouche dont il captivoit les cœurs par l'effort de son eloquence. Que fait une fille prononçant ses vœux & ses promesses? Ce sont des liens qui sortent de sa

bouche, mais qui réjaillissent par reflexion pour la lier eternellement, & rendre son alliance indissoluble.

2. Mais adjoûtons que comme par quelque espece d'eternité ces liens attachent la personne Religieuse à Iesus, ils attachent aussi Iesus à ses Espouses; & rendent son mariage plus indissoluble de son côté. La raison se prend de la fidelité de ses promesses,&de l'infaillibilité de son amour, qui le portant à épouser les ames des hommes, dés cet instant le porte à recompenser la fermeté de nos resolutions par la sienne. Aussi quand il parle des pacts qu'il faisoit avec les hommes, il les appelle des pacts eternels; *Pactum sempiternum.* Sur quoy je fais une remarque qui me semble belle; c'est que ces pacts qu'il appelle en vn lieu des alliances, il les nomme ailleurs vn Testament; *Testamentum.* Comment est-ce que l'alliance peut-estre vn Testament? L'alliance marque la vie, vn Testament marque la mort du Testateur? & cependant Dieu est mort en donnant les caracteres de ses alliances. I'estime que comme il n'y a rien parmy les hommes de plus certain que les Testamens, parce qu'estant confirmez par la mort, l'homme n'est plus en estat de les changer ou de les rompre: Disons aussi que Iesus épousant les ames Religieuses, il appelle cette sacrée alliance vn Testament; pour marquer que ces alliances qu'il contracte avec elles, sont eternelles, & que jamais rien n'en rompra les nœuds.

Exod. 31.16.

Conclusion. C'est avec ces avantageuses conditions, ma Sœur, que vous allez entrer aujourd'huy dans l'alliance de Iesus, & que vous contractez ce ma-

riage que le Pere Eternel fait à ſon Fils, *Simile eſt regnũ cœlorũ homini regi, qui fecit nuptias filiæ ſuæ.* Voyez avec quel eſprit vous devez faire cette action ; vous devez rappeller toutes les graces que vous avez receuës, qui vous ont appellé à la Religion, & qui vous ont fait entendre ſa voix qui vous demandoit vôtre cœur : Cette année de Noviciat que vous avez achevée, n'a eſté qu'une année de preparation à ce Iour, & comme vn temps où une Religieuſe pollit ſon ame pour ſe rendre digne du Sauveur : Tous ces flambeaux allumez, cet Autel, ce ſacrifice, ne ſont que l'appareil de cette auguſte ceremonie ; le temps s'approche, Ieſus vous y convie, le Ciel attend vôtre conſentement ; voyez avec quel ardeur & quel amour vous le luy devez donner : ſans doute que vous devez apporter à cette action vn eſprit d'amour, mais qui aye trois qualitez répondantes aux trois conditions des mariages ; qu'il y aye vnion de cœur, donation de corps, & l'indiſſolubilité & l'eternité de l'alliance : Vous luy devez donc donner vn cœur, 1. Vniſſant : 2. Liberal : 3. Inviolable.

1. Il eſt queſtion, ma Sœur, de donner vôtre cœur à cet Epoux ; c'eſt à dire, que vôtre amour vous ſepare de vous-méme, qu'il vous ſepare de toutes les choſes du monde, non ſeulement en ce qu'elles peuvent eſtre coupables, mais en ce qu'elles peuvent eſtre permiſes, pour vous lier, pour vous attacher à vôtre Epoux, pour vous unir à ſon eſprit & à ſa volonté : *Audi filia, & vide* ; Eſcoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux. *Audi, & vide* ; Ecoutez la voix du Sauveur qui vous appelle par

Pſ. 44. 11.

ses graces, & vous dit comme l'Espoux à l'ame
Cant. 4.8. des Cantiques, *Veni de libano, veni sponsa mea:* Venez mon Espouse, vous serez couronnée aujourd'huy; *Vide:* Voyez la beauté de vostre Espoux, voyez son sang & ses merites, ce sont des qualitez qui vous le doivent rendre aimable; *Vide:* Figurez-vous qu'il est caché & couvert sous ce voile tout prét à accepter vostre amour,
Ps. 44. 11. & vous donner le sien; *Obliviscere populum tuum;* Oubliez donc vos parens, vos amis & vos esperances, pour ne voir & n'aimer que Iesus; *Et concupisce Rex decorem tuum*: Et ce Roy descendra de son Thrône & vous prendra par la main, vous placera en sa maison & en son lit nuptial, vous disant ces aimables paroles, Tu me veux pour ton Espoux, Et moy je t'accepte pour mon Espouse.

2. Il s'agit de donner vostre Corps à Iesus, & de recevoir reciproquement la donation du sien: C'a, ma Sœur, il faut apporter à ce consentement vn amour liberal & magnanime; donnez-vous à luy avec une entiere resignation à tout ce qu'il demandera de vous, imposez à vostre corps une loy generale de se soûmettre à tous les usages de sa gloire, luy disant avec le Prophete, *Possedisti nos:* Retirez-vous vanitez du monde, comme je n'ay rien à pretendre sur vous, vous n'avez rien à pretendre sur moy, je suis toute entiere à mon Dieu; & vous mon Sauveur, possedez tout ce qui est sur mon corps par vostre amour & par vôtre grace, possedez-moy pour vôtre gloire. Oüy, ma Sœur, il exauce vos souhaits, & accepte vôtre offrande; Figurez-vous qu'à même temps que le Prêtre va mettre le voile noir sur vôtre

teste, Jesus interieurement va prendre possession de vos sens & de vôtre corps, & que reciproquement il vous donne le sien, comme l'asseurance de ses graces, puisqu'il en est le principe & l'autheur, & comme le gage de sa gloire, puisqu'il vous donne des asseurances morales de vôtre predestination, & il imprime sur toutes les parties de vôtre corps comme vn certain caractere de salut & de gloire.

3. Il est question de faire cette alliance indissoluble; Prenez donc, ma Sœur, pour cette fin vn amour eternel & immuable, *Iunge cor tuum* Aug. *æternitati Dei*, dit S. Augustin aux Chrêtiens; quand il faut faire des resolutions pour Dieu joignez vôtre cœur à son eternité. Il veut dire deux choses: premierement, qu'il faut que la mesure de nos resolutions pour sa gloire réponde à son eternité; & comme Dieu qui n'a pas de termes dans sa durée, que nous n'ayons pas de limites ny de bornes dans nôtre amour; que ce soit pour toûjours: Secondement, il veut dire que pour former ces actes constans & immuables, nous ne devons pas nous appuyer sur nos esprits, qui sont des esprits du temps sujets à l'inconstance; mais sur l'eternité de Dieu, sur la fermeté de sa grace: *Iunge cor tuum æternitati Dei*: Donnez à vos vœux, ma Sœur, cette condition, cette eternité, cette resolution d'estre à Iesus eternellement avec sa grace, & luy reciproquement sera à vous. Dans les autres mariages il y a une espece d'eternité; & nonobstant les difficultez qui se rencontrent dans ces semblables alliances, vn époux se lie pour toûjours à son épouse. Fasse le Ciel que vos vœux soient éternels; que vos souhaits

réüſſiſſent, & que ce Sauveur que vous allez prendre dans vôtre bouche pour le faire entrer dans vôtre cœur, ſoit comme le cachet de vos vœux, & le ſceau de cette alliance.

Et nous qui aſſiſtons à cette action, prenons en méme temps des ſentimens correſpondans à cette ceremonie. Trois ſortes de témoins ſe trouvent à ce mariage; les vns y cooperent, les autres l'acceptent, les troiſiémes la regardent ſeulement: 1. Ceux qui y cooperent, ſont les parens de cette fille qui la donnent à Jeſus: 2. Ceux qui l'acceptent, ſont les Religieuſes qui la reçoivent dans leur ſainte Communauté: 3. Ceux qui la regardent ſeulement, ſont les auditeurs qui s'y trouvent.

1. Vous, Meſſieurs, à qui cette fille appartient, entrez dans ces ſentimens, & en méme temps qu'elle ſe donne à Jeſus, ſervez-vous du pouvoir que Dieu vous a donné ſur elle, pour faire vne entiere donation de ſa perſonne entre les mains de ſon Eſpoux; & depoſez-vous de l'authorité que la nature vous avoit donnée ſur elle pour la remettre ſous la puiſſance de la grace: Juſqu'à preſent vous l'avez regardée comme vne fille, mais maintenant vous devez la regarder comme l'Epouſe de Jeſus-Chriſt: Vous avez pû autrefois luy donner des loys, qui marquoient la puiſſance que vous aviez ſur elle; mais maintenant elle n'en recevra plus que d'une Superieure qui ſera l'écho viſible de ſon Epoux, & entre les mains de laquelle elle ſe remettra entierement de ſa conduite.

2. Et vous, Meſdames, qui acceptez cette action, & qui en recevant cette fille dans vôtre

Communauté, l'introduisez en même temps en la maison de son Epoux ; à l'occasion de ce qu'elle va faire souvenez-vous de ce que vous avez fait, & que vous êstes comme elle les Epouses de Iesus ; souvenez-vous de ce que vous avez fait avec Iesus à ce jour de vôtre profession, que vous preniez Iesus pour vôtre Epoux, & pour vôtre heritage, disant avec le Prophete, *Dominus pars hæreditatis meæ, & calicis mei* : que vous n'aviez d'autre possession ny d'autre esperance en ce monde, que d'unir vôtre cœur à celuy de Iesus, & de luy faire une entiere donation de vos corps : Dites-luy donc d'vn commun accord, apres l'execution de vos promesses, *Tu es qui restitues hæreditatem mihi* ; c'est de vous, mon Dieu, que nous esperons la recompense de nôtre exil du monde, & du mépris que nous avons fait de ses pompes & de ses vanitez pour nous releguer dans vn Cloistre, pour ne voir que vous seul, & pour ne regarder que les maximes de vôtre Evangile pour la regle de nos actions. Psal. 15. 5.

3. Et nous qui assistons à cette ceremonie tâchons de participer à l'esprit de cette fille, & au zele de ces illustres Dames : Estant déja liez dans les alliances du monde vous ne pouvez pas pretendre à la gloire de ce saint mariage d'une maniere si parfaite ; mais sçachez que Dieu vous a épousé par avance dés le Baptéme, & que vous vous estes donnez à luy comme il s'est donné à vous. De plus vous l'avez receu souvétefois dans vôtre cœur par les Communions sacramentales que vous avez faites, qu'il a consacré vôtre corps par la donation du sien, & qui vous fait d'une maniere excellente les Temples du S. Esprit, *An-*

neſcitis quoniam membra veſtra templum ſunt Spiritus ſancti ? Faites donc en ſorte que ce bonheur ne ſoit pas la cauſe de vôtre malheur ; & que vous vous ſerviez de ces ſacrées alliances pour attirer ſur vous ſa colere : Puiſque vous eſtes dans les mariages, vivez-y comme les veritables Chrétiens ; que Dieu poſſede le premier vôtre cœur comme vôtre premier Eſpoux que vous avez eu dés le Baptéme ; & que celuy qu'il vous a donné en ſa place ſur la terre, ſoit le ſecond qui le poſſede & qui en diſpoſe : C'eſt le moyen de vous attirer des graces pour ſupporter toutes les difficultez des mariages, & apres avoir vécu ſaintement chacun dans ſon eſtat en ce monde, de recevoir en l'autre la gloire eternelle, comme la conſommation de toutes ſes alliances ; C'eſt ce que je vous ſouhaite, au nom du Pere, &c.





TROISIE'ME

SERMON
POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Quam Pulchri ſunt greſſus tui in calceamentis, Filia principis, *Cant*.7.1.

O Fille du Prince que vos pas ſont glorieux, & que vos démarches ſont belles! Au Chapire 7. des Cantiques, verſ.1.



E que l'Eſpoux diſoit autrefois à sõ Amante, ſe peut appliquer parfaitement aux vœux de cette fille qui ſe preſente à Ieſus, & qui vient ſe conſacrer à ſes autels : Ah que ces pas que vous faites, ma Sœur, pour monter ſur le Calvaire, ſont beaux! ah que ces démarches que vous faites pour vous attacher à la Croix ſont glorieuſes ! ſoit que nous les conſiderions du coſté du terme, d'où vous ſortez, vous foulez aux pieds le monde & ſes vanitez ; ſoit que nous les regardions du coſté du lieu où elles arrivent, vous entrez aujourd'huy dans l'alliance de Jeſus : *Quam pulchri ſunt greſſus tui in calceamentis, filia principis* ! On peut dire de vous avec juſtice ce que la flaterie a

dit autrefois d'un Conquerant , que les palmes naiſſoient ſous ſes pas , que chaque démarche eſtoit autant de conqueſtes; puiſque le premier pas que vous faites dans la religion, eſt une conqueſte & une victoire qui vous attire mille couronnes. Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour loüer l'action que vous faite; mais pour vous montrer avec quelle diſpoſition vous la devez faire: Ie veux vous repreſenter aujourd'huy cette profeſſion que vous faite dans la Religion du Calvaire, comme une ceremonie qui vous fait recevoir la filiation de la Croix, & comme un ſecond Bapteſme qui vous fait la fille de Ieſus : *Filia Principis.* Mais nous ne pouvons pas nous entretenir de cette filiation de Jeſus que par le moyen de Marie, non ſeulement parce qu'elle eſt la mere du Sauveur ; mais encore parce qu'elle eſt la mere particuliere des filles du Calvaire: Implorons ſon ſecours, vous ma Sœur, pour faire cette action, & nous pour en parler avec fruit, ſaluons - la , en luy diſant avec l'Ange, *Ave Maria.*

LES Peres dans la nature communiquent trois choſes à leurs enfans , la naiſſance, l'education, & leurs biens; Ils leurs communiquent la vie qui leur fait les regarder comme une partie d'eux-mêmes ; ils leurs communiquent l'education & leur eſprit, & leur partagent toute leurs qualitez; Ils leurs communiquent enfin leurs biens & leurs heritages pour ſoûtenir leur eſtat & leur condition. Voila ce que Ieſus, comme pere d'une celeſte filiation, donne à tous les Chreſtiens dans le Bapteſme; il leur communique par ce Sacrement ſa vie, ſon eſprit & ſon heritage, & leur fait recevoir comme vne ſecóde naiſſance plus avantageu-

ſe que celle de la nature : Mais ce qu'il commence dans ce Sacrement il l'acheve dans la Profeſſion Religieuſe; & nous pouvons dire avec raiſon, que c'eſt principalement au Calvaire qu'il communique ces trois choſes aux filles qui ſe conſacrent à luy: 1. Il leur donne la vie qu'il avoit à la Croix. 2. Il leur communique l'eſprit qui l'a conduit à cette Croix : 3. Il leur partage l'heritage qu'il a acquis par cette meſme Croix. Trois conſiderations, ma Sœur, qui ſont les motifs de voſtre profeſſions en la religion du Calvaire ; vous devenez la fille de Ieſus-Chriſt mourant, vous recevez ſon eſprit, & vous entrez comme en poſſeſſion de ſon heritage: Ce ſeront auſſi les trois parties de ce Diſcours. *Diviſion du diſcours.*

I. POINT

Comme la premiere choſe que les peres, dans l'ordre de la nature, communiquent à leurs enfans, eſt leur eſtre, leur ſang & leur vie ; c'eſt auſſi le premier avantage que les Chreſtiens reçoivent au Bapteſme, & qui les fait enfans de Dieu ; ils y reçoivent avec la grace de ce Sacrement l'eſtre, la vie, & le Sang de Ieſus: Soit parce que le Sauveur mourant nous a merité cette grace par l'efficacité de ſon Sang: ſoit parce que par ce moyen il vit eſſentiellement en nous d'une vie ſurnaturelle, qui fait que chaque Chreſtien peut dire comme l'Apoſtre, *Vivit vero in me Chriſtus.* Admirable avantage pour des hommes que la nature a formez du limon, & qui par leur premiere naiſſance ont receu la vie corporelle d'Adam: mais qui eſt non ſeulement renouvellée, mais en quelque façon aſſeurée par la Profeſſion Religieuſe, & ſingulierement par celle qui ſe fait dans la Religion & dans l'eſtat du Calvaire. La Galat. 2.29.

raiſon ſe prend de trois qualitez qui ſe trouvent dans cette action,& qui meritent particulierement cette filiation de la Croix,& cette adoption du Calvaire: 1. Sçavoir l'excellence qu'elle contracte en elle-meſme: 2. La proportion qu'elle a avec cette filiation : 3. L'application qu'elle fait de la perſonne Religieuſe à la Croix & au Calvaire.

1. Expliquons cette premiere verité, & diſons qu'une des Actions la plus excellente & la plus heroïque que puiſſe faire un Chreſtien, en ſuite de ſon Bapteſme, eſt de ſe conſacrer à Dieu dans la Religion; parce qu'une Religieuſe s'immole à une vie de rigueurs & de mortifications; & où les difficultez augmentent la gloire & la grandeur de cette offrande : Les Peres avec S. Bernard ne font pas difficulté d'appeller l'acte & la ceremonie de la profeſſion un ſecond Bapteſme, mais un Bapteſme laborieux & difficile, qui acheve avec abondance les efforts du premier : C'eſt là où, comme diſent les Theologiens, qu'une fille qui ſe conſacre à Dieu, reçoit la remiſſion de tous ſes pechez commis, & quant à la coulpe & quant à la peine, comme elle eſtoit effectivement au Calvaire, & arrouſé de tout le ſang de Jeſus; c'eſt là où elle reçoit la grace juſtifiante, mais avec abondance & plenitude; c'eſt là où par les vœux de ſa bouche elle ouvre les playes de Ieſus pour faire couler ſur ſon ame les mouvemens de ſa grace; c'eſt là où elle reçoit comme au Bapteſme l'impreſſion du Calice de Jeſus comme mourant, & où elle le va faire paſſer de luy-meſme ſur ſon cœur pour y imprimer cette excellente marque de ſa filiation, qui fait dire à S. Auguſtin & à S. Tho-

mas qu'elle est adoptée dans la famille de Dieu mourant,& qu'elle est fille du Calvaire. L'Abbé Rupert recherche la raison pourquoy Abraham & David avoient été choisis pour estre les Peres & les encestres de Iesus. Il rapporte la cause à deux actions heroïques que firent ces deux Patriarches; parce que l'vn avoit voulu sacrifier son fils, & que l'autre avoit pardonné à Saül son ennemy : ajoûtant cette belle consequence, que ces actions leur avoient merité la qualité de pere d'un Dieu incarné, parce que c'estoit luy-mesme qui rendoit les hommes enfans de Dieu. Pourquoy ne dirons-nous pas que cette action que va faire une fille, que ce sacrifice qu'elle va offrir d'elle-mesme, & qui est plus éclatant, participe aux merites & aux avantages de ces Patriarches, comme elle participe à leur courage, & que par consequent elle merite d'une maniere excellente la qualité de fille du Calvaire?

2. Et ce d'autant plus qu'il y a quelque proportion entre cette action & cette recompense; que je fonde sur ce qu'une fille qui se consacre à Dieu dans la Religion, renonce pour l'amour de Dieu aux alliances du monde & aux avantages de la premiere famille où elle estoit auparavant, disant avec le Prophete Roy, *Pater meus & mater mea* Ps. 26.
dereliquerunt me : Ah j'ay quitté mon pere & ma 10.
mere pour estre admise dans la famille de Iesus; *Deus autem assumpsit*, il est juste que mon Dieu me prenne en cette mesme qualité. Saint Augustin explique ces paroles en deux façons, l'une morale & l'autre naturelle; le sens moral, est que nous avions auparavant un Pere, c'est à dire le Demon de nos passions criminelles; une mere

malheureuse, c'est la Babylone du monde : Nous renonçons au pere criminel pour nous donner à Dieu, nous renonçons à cette mere malheureuse pour entrer en la Religion : Ah retirez-vous funestes principes de nostre estre coupable, nous vous quittons dés ce moment, & nous vous abandonnons pour tousiours : Mais le Sauveur pour recompenser cette volontaire renonciation, & pour suppléer à ces privations nous adopte dans sa famille. Le sens naturel est qu'une fille qui se consacre à Dieu, quitte le pere & la mere que la nature luy avoit donnés pour avoir Iesus comme pere & comme mere de la grace. *Pater meus & mater mea dereliquerunt me:* Oüy, mon Sauveur, dit-elle, à Iesus crucifié, c'est pour l'amour de vous que je renonce aujourd'huy à mes parens, aux vanitez du monde, & aux sentimens des alliances avantageuses que ma famille & ma condition me pourroient fournir, pour ne prendre que vous pour mon pere, vôtre Calvaire & vostre Croix pour heritage: *Deus autem assumpsit me.* Voila, ma Sœur, ce que vous faites de vôtre costé; mais ce qu'il fera du sien, c'est qu'il recompensera vostre offrande, il tiendra la place de tout ce que vous quittez il deviendra vôtre pere & vôtre mere; reconnoissez dans sa personne reünie ces deux differentes alliances; pour cette maison que vous quittez, si considerable par sa noblesse & par les heroïques actions de vos ayeuls, vous serez admise en sa famille; & tous ces noms si illustres que vous donnoit la naissance, & ces qualitez si glorieuses que vous avez receuë de la nature, vous les perdrez toutes pour prendre la qualité de fille de Iesus

crucifié, & n'avoir que son Calvaire pour heritage.

3. Veu principalement que cette profession que vous faites, fait une application particuliere de vostre personne à la Croix & au Calvaire, dont vostre Religion porte le nom & l'esprit. Nous pouvons considerer les vœux que vous faites aujourd'huy en deux façons; absolument en eux-mesmes, & en ce qu'ils ont de commun avec les autres Religions; relativement à vôtre Institut,& suivant ce qu'ils ont de particulier dans vôtre Religion. Les vœux par eux-mesmes communement appliquent la personne qui les fait à son Dieu, à Iesus,à son amour & à son cœur; mais les vœux comme faits en cette Religion du Calvaire, vous appliquent singulierement à la Croix; vous appliquent par estat & par profession au Calvaire. Vostre pauvreté, Mesdames, n'est pas une simple pauvreté, elle regarde la nudité de Iesus sur la Croix; vostre chasteté n'est pas une simple chasteté, elle regarde le Sauveur qui l'a consacrée sur son corps; vostre obeissance n'est pas une simple obeïssance, elle regarde le Sauveur mourant sur la Croix, pour obeïr à la justice de son Pere,& pour executer tous les commandemens que son Pere luy avoit faits sur le Calvaire. Ah! qui doute qu'ensuite de cette application que vous faites de vous-mêmes au Calvaire & à la Croix au moment de vostre Profession, que Iesus ne s'applique reciproquement à vous,& qu'il ne vous adopte pour sa fille? On dit que les pierres qui on esté gravées sous quelque constellation, & qui portent l'image de quelque Astre, attirent plus facilement & abondamment

les influences de cet Astre. Vous estes formée sous la constellation de Jesus crucifié, vous graverez sur vous mesme l'image de sa Croix : Ah ! sans doute que cette impression attirera sur vous mille benedictions,pour vous animer le cœur, & augmenter de plus en plus vostre amour : C'est aujourd'huy qu'il vous dit une seconde fois ces paroles de l'Apostre, vous considerant comme la fille du Calvaire, & vous regardant marquée de son Sang, *Filioli quos iterum parturio:* Ie vous ay engendrée une fois au Baptesme comme Chrestienne, je vous ay engendrée une seconde fois en ce moment de vostre Profession comme Religieuse & comme fille du Calvaire : Ie vous ay communiqué ma vie, je vous donne encore mon esprit.

Galat. 4. 19.

II. POINT

C'est la seconde chose que les peres communiquent à leurs enfans;ils leur donnent avec le sang & la vie,leur esprit;& c'est par ce moyen qu'ils sont une seconde fois leurs enfans. C'est aussi la seconde faveur que les Chrestiens reçoivent au Baptesme,ils reçoivent l'esprit de Iesus ; soit que nous soyons entez par ce Sacrement sur la grace du Sauveur qui nous fait membres particuliers du S. Esprit, & qui nous donne des qualitez agissantes; soit que nous y enveloppions les graces actuelles & les secours qu'il nous donne à toutes les heures & tous les momens de nostre vie. Saint Paul dit que nous avons receu dans ce Sacrement l'esprit d'adoption du Sauveur, qui fait que nous nous adressons à luy comme à nôtre Pere.Mais ce que les enfans disent au Baptesme, les personnes Religieuses le disent d'une maniere encore plus excellente & plus favorable,au

moment de leur Profession ; & tournant leurs yeux & leur cœur vers Iesus crucifié, ils disent; c'est vous, mon Sauueur, dans ce jour que je veux appeller mon Pere. Quel est l'esprit de Iesus mourant, sinon vn esprit de croix qui a agy & paru en sa persóne par trois differentes operations?Il l'a conduit à la Croix;Il l'a attaché à la Croix ; Il l'a arresté sur la Croix. C'est la plenitude de cét esprit crucifiant & crucifié, que ce Pere mourant répand sur le cœur de ses filles quand il les appelle en Religion,& qu'elles font le sacrifice de leur personne par leurs vœux : Il fait trois operations secretes sur leur cœur; 1. Il les conduit; 2. Il les attache; 3. Il les arreste sur la Croix. Voilà le principe, le terme & la durée, ou la plenitude de cette action.

1. S.Paul met pour le premier caractere de la filiation de Dieu, cette communication de son Esprit qui conduit & qui anime ses enfans, quand il dit; *Quicumque Spiritu Dei aguntur, ij sunt filij Dei*; Ceux qui sont conduits & animez de l'esprit de Dieu, sont veritablement ses enfás. Mais où Rom. 8. 14. est-ce que cet esprit de crucifié mótre plus évidément ny avec plus de pompe la plenitude de son pouuoir & l'activité de sa vertu, que dás vne personne Religieuse qu'il conduit à la Croix du Sauueur; il montre sa puissance dans cette Profession, en ce qu'il la conduit à cet Autel pour prononcer ses vœux qui la separent de tous les autres sentimés de la nature & de tous les vsages prophanes, pour la consacrer toute entiere à la Croix; il mótre l'activité de sa vertu, parce qu'il triomphe visiblement de toutes les esperances ou legitimes ou criminelles, à peu prés comme fit le Sauueur

ſur le Caluaire : L'eſprit du Sauveur à la mort triompha de l'eſprit du Demon,de celuy du monde,& de celuy de la chair. Ne fait-il pas le meſme à proportion dans cette Profeſſion?Il triomphe de l'eſprit du Demon ; parce que c'eſt dans cette occaſion qu'il le vainc; il triomphe de l'eſprit du monde,puis qu'il l'éloigne de ſes tentations & de ſes objets,il triomphe de la chair ; puis qu'il la fait renoncer à tous les ſentimens humains pour entrer ſeulement dans ceux de ſon Pere:Et nous pouvons luy dire ce que le Sauveur
Matth. dit à S.Pierre, *Caro & ſanguis non revelauit tibi:*
16. 17. Ah! ce n'eſt pas un mouvement qui vient de la chair ou du ſang,vous n'agiſſez pas à ce moment par les ſentimens de voſtre premiere nature que vous avez comme fille d'Adam,mais vous agiſſez par l'eſprit de Ieſus, vous montrez évidemment que vous eſtes ſa fille,& que le meſme eſprit qui l'a conduit luy-meſme à ce premier Calvaire pour y mourir, vous attire aujourd'huy à ce ſecond Calvaire pour participer à ſes ſouffrances , non ſeulement il vous y conduit comme ſa fille, mais il vous y attache.

2.Les Peres comparent la Religion à la Croix, parce que comme Jeſus-Chriſt y eſtoit attaché par ſon amour, la perſonne Religieuſe s'attache & ſe lie en la Religion. Mais il faut auoüer que c'eſt l'eſprit de Ieſus mourant qui ordonne & qui éleve luy-meſme cette Croix morale,qui non cõtent de détruire dans ſon cœur toutes les attaches qu'elle pourroit avoir à ſes parens ; aux amis,& à tout ce qu'il y a de plus legitime,il luy imprime encore les ſentimens de la Croix,& la fait participer de ſes ſouffrances : Tellement que nous pouvons dire d'vne perſonne en cette

occasion, ce que S. Augustin à dit de soy apres son Baptesme, *In novo homine nativitas secunda reparatur*, Ie suis devenu comme vn nouvel homme par cette seconde naissance. Voila ce que fait l'esprit de Iesus, c'est vn esprit qui donne la mort & la vie en mesme temps; il donne la mort à cette premiere naissance, & donne la vie à vn homme nouveau. Nous avons deux naissances, nous tirons l'une d'Adam, & l'autre de Iesus: la premiere nous anime de l'esprit de ce premier homme criminel; la seconde nous anime de l'esprit de cet homme Saint, de ce Pere divin: Avec cet avantage que cet esprit de Iesus dãs une fille Religieuse, corrige & détruit mesme les maximes & les inclinations qu'elle avoit tirées de ce premier Pere criminel, qui la portoit aux pompes & aux honneurs pour luy donner les inclinations de ce Pere de douleurs, d'humilité & de souffrances. Admirable changement! Diuine naissance! qui fait que vous estes la fille legitime de ce Dieu mourant; puis que vous en avez les inclinatiõs, les pensées & les mouvemens. Les Philosophes fondez sur l'experience, remarquent que les enfans portent les marques des choses que leurs meres ont imaginées fortement au moment de leur cõception, & qu'ils conservent pendant toute leur vie les marques & les inclinations de ces mesmes choses. Quelles estoient les pensées & les sentimens du cœur de Iesus quand il enfanta l'Eglise? Quelles estoient les inclinations de ce Pere mourant, sinon vn cœur percé de douleurs, & des inclinations de souffrances qu'il a communiquées à son Eglise? Ah! cet esprit passe de luy à vous, il fait sur vous de semblables impressions, il vous

Aug.

marque de ce mesme caractere vous donnant son esprit pour vous conduire à la Croix; pour vous y attacher,& pour vous y arrester.

3. Chose étrange de la proposition que les Iuifs firent à Iesus crucifié,ils luy dirent que s'il estoit Fils de Dieu,il descendit de la Croix,*Si Filius Dei es,descende de Cruce* ; qu'il montrast par là sa puissance en se déliurant de ce supplice.Mais par un contraire argument,parce qu'il est Fils de Dieu,il n'en veut pas descendre ; c'est la charité de Jesus & la force de son amour qui l'attache à la Croix,& qui le fait triompher de sa puissance pour l'obliger d'y consommer son sacrifice. Mais ce que ce Pere de douleur à fait sur le Calvaire, disons qu'il le fait à proportion dans la Religió & qu'il donne son esprit aux Religieuses à des conditions semblables. C'est ce que cet esprit de Iesus opere particulieremét dans les Religieuses du Calvaire,les attachát à la Croix à conditió de n'en jamais descendre , & de ne reclamer jamais sur leurs vœux, ny sur les liens qui les y attachent.La raison se prend de l'obligatió du vœu & de l'application particuliere qu'elles fót d'estre à luy,& de travailler à l'imitation de sa Croix, qui éveloppe deux eternités,vne eternité affective vne eternité effective.Vne eternité affective,parce que dás l'imitation de l'affection de son cœur,elles se devoüent, elles s'attachent pour toûjours à la Croix sans reserve & sans limite:Eternité effective,parce qu'en suitte de ces vœux & de cette application elles sont eternellemét attachées à la Croix;& nous pouvons dire d'elles ce que saint Paul dit des Chrestiens au Baptesme,*Complantati facti sumus similitudini mortis eius*:C'est à ce mo-

Matt. 27.40.

Rom. 6. 5.

ment, ma Sœur, que vous estes comme plantée dans la Croix & dans les playes de Iesus; c'est de là comme d'une racine feconde que vous receuez cét esprit de souffrance, qui vous conduit, vous attache & vous arreste pour toûjours à sa Croix, uous donnant la qualité de Fille du Caluaire; & ce d'autant plus avantageusement, qu'outre que ce Pere mourant sur la Croix vous communique sa vie & son esprit, il vous donne enfin ses biens & ses heritages.

Voicy la troisiéme chose que les peres donnét à leurs enfans, & en quoy ils montrent qu'ils sont peres; ils leurs laissent leurs biens & leurs heritages pour conserver par ce moyen la vie qu'ils leur ont donnée, & pour soûtenir la condition & le rang où ils les ont placez. C'est aussi ce que fait Iesus-Christ, ce Pere celeste, il donne aux Chrestiens des promesses d'vn heritage future; & quand il nous fait ses enfans au Baptesme il nous fait ses heritiers: C'est comme vn sceau de son alliance, vn achevement de son adoption, comme dit l'Apostre, *Si Filij, & hæredes*. C'est pourquoy saint Cyprien appelle les Chrestiens, *Hæredes crucifixi*: C'est à dire, que Iesus mourant a fait comme son Testament, qu'il l'a écrit avec son Sang, & qu'il l'a confirmé par sa mort; par lequel il a laissé à ses enfans les promesses de sa beatitude & de sa gloire. Mais si ce Testament regarde tous les Chrestiens, il y a vn caractere particulier pour les Religieuses du Calvaire; & nous pouvons dire que comme cette Profession est vne espece de Testament qu'elles font pour luy, il en fait aussi vn pour elles, les

III. POINT

Rom. 8. 17.

faiſant heritieres de ſa gloire,dont il leur donne trois avantages : 1. De grands droits : 2. Des aſſurances infaillibles : 3. Des avant-gouſts de ce monde.

1. C'eſt la penſée du B.Laurens Iuſtinien quand il dit qu'vne des grandes marques que Dieu donne aux hommes de leur predeſtination,eſt la vocation Religieuſe, *Magnum electionis indicium* Lauren. Iuſtin. *eſt huius fraternitatis habere conſortium:*La raiſon ſe prend des grands droits que cet eſtat dóne aux ames Religieuſes ſur la gloire.Nous avons deux ſortes de droits à la gloire;nous la pretendons ou comme enfans & comme ſimples heritiers par le titre & la grace de noſtre adoption ; ou comme Chreſtiens comme une recompenſe à titre de nos bonnes œuvres. Mais où eſt-ce que la grace eſt plus abondante que dans la Religion ? ou eſt-ce que les bonnes œuvres ſont plus meritoires?Saint Bernard dit que les bonnes actions ſont les ſemẽces de l'eternité, *Semina æternitatis:* parce qu'elles meritent non ſeulement la gloire eſtant faites pour l'amour de Dieu;mais encore de toutes les bonnes œuvres,celles qui ſont les plus puiſſantes & les plus efficaces pour cet acte de noſtre predeſtination,& qui nous meritent plus avantageuſement cette gloire,ſont celles qui regardent la perſonne de Jeſus-Chriſt dans l'eſtat de la Croix & de ſes ſouffrances:Pourquoy cela ? Parce que c'a eſté dans la Croix qu'il nous a acquis Tertul. le Ciel.Tertullien dit que ſon ſãg a eſté la clef du Paradis;*Tota Paradiſi clauis sãguis Saluatoris:*Et ce ſera avec la Croix que Ieſus achevera cette predeſtination,& qu'il la confirmera pour l'eternité. Mais quel eſt le caractere des œuvres des Filles

du Caluaire?Elles regardent toûjours la Croix,ou pour l'honorer,ou pour l'imiter,ou pour la faire triompher.Ah!disons dõc,ma Sœur,que ces promesses que vous allez faire qui vous separent de vos parens,& qui vous vnissent à Iesus,vous laissent de grands droits sur son heritage;c'est comme vne espece de Testament que vous faites en sa faveur,vous le faites cõme heritiere de vos biens luy mettãt entre les mains tout ce que vous pouuiez posseder dans le monde,vos biens,vostre esprit,& vous-mesme;ah! vous avez affaire à vn Pere fidele,sans doute en mesme temps il vous receura comme sa fille,il vous donnera l'heritage de sa gloire, dont il vous donne aujourd'huy nõ seulement de grands droits,mais encore des asseurances infaillibles.

2. Ie sçay bien que nous sommes incertains de nostre salut , que nous combattons entre le Paradis & l'Enfer,& que nous avons plus d'occasions d'apprehender d'estre du nombre des reprouuez,que de sujets d'esperer d'estre du nombre des predestinez , en consequence que nous sommes des pecheurs:Il faut neantmoins auoüer qu'il y a dans l'Eglise de certains estats & certaines conditions où les Chrestiens peuvent esperer d'vne asseurance morale leur predestination , & qu'ils ont comme des sujets asseurez de leur salut; soit que nous regardions les promesses qu'il a faites dans l'Evangile,soit que nous regardions les moyens qu'il donne pour cette fin. Mais remarquez que les promesses de l'Evãgile regardẽt tout le monde,& que Iesus ne les a jamais appliquées ny plus efficacement ny plus solemnellement qu'aux personnes Religieuses. I'ouvre d'un costé

l'Evangile, je prends d'un autre costé la cedule de vostre profession; voyons les paroles qui sont écrites en l'vn & en l'autre: Que dit l'Euangile, sinon qu'il faut quitter pere & mere pour suivre la Croix? *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam.* Que dit la cedule de vostre profession? Me voicy, mon Dieu, toute preste pour vous suivre, je veux quitter mon pere & ma mere, mes parens & mes amis pour m'attacher pour toûjours à vostre Croix, & pour demeurer avec vous sur le Calvaire. Ce sera aussi en suite de ces vœux que vous pouvez luy dire avec S. Augustin; Mon Dieu, j'ay fait ce que vous m'auez ordonné, faites ce que vous m'auez promis; j'ay remplis les conditions ausquelles je m'estois obligée, accomplissez vos promesses: Mais où est-ce que les moyens de la predestination se trouvét plus frequens, plus favorables, plus efficaces & plus asseurez que dans la Religion, & sur la montagne du Caluaire? C'est là où à l'ombre de vôtre Croix vous triomphez du Demon & du Monde par les mortificatiós continuëlles de vostre estat; c'est là où aux pieds des Autels vous venez vous sacrifier tous les jours à sa volonté, & renouveller les vœux de vostre obeïssance; c'est là enfin que l'vnion de vostre cœur & de vostre esprit avec ceux de vos sœurs pour loüer Dieu jour & nuit, vous attire des torrens de graces sur vôtre ame, vous donne des asseurances infaillibles de vostre salut, & des avant-gousts de vostre predestination.

Luc. 9. 23.

3. L'amour a ses fleurs aussi bien que ses épines, & plus on aime vn objet, plus on a de satisfactió de souffrir pour luy; c'est ce qui fait dire à vn an-

cien Docteur que l'amitié des personnes qui s'affectionnent parfaitement, est comme une cuirasse qui repousse toutes les fléches qui les attaquent, affronte toutes les espées, insulte à tous les dangers, & brave mesme la mort pour se donner des preuves d'une mutuelle affection: D'où vient que S. Augustin qui avoit éprouvé les traits de cette passion, a fort bien dit, *In eo quod amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur*: L'on ne souffre jamais de peines pour les personnes que l'on aime: ou si l'on souffre quelque chose, l'on triomphe de souffrir; & les playes dans cette occasion sont trop recompensées par la joye & la satisfaction qu'on a de les recevoir. Mais ce qui se passe d'une maniere imparfaite dans les amitiez du monde, s'accomplit bien plus glorieusement dans celles de Dieu, & principalement dans la Religion, où les amitiez sont pures, sans mélange & sans partage: *Iugum meum suave est, & onus meum leve,* dit Jesus-Christ; le joug que j'impose à mes amans, est agreable, & le fardeau que je leur donne est leger: Pourquoy cela; c'est que si d'un costé il les oblige de se separer des creatures, ce n'est que pour s'unir plus intimement à lui. Si nous voyons ces personnes Religieuses souffrir à l'exterieur par leurs morfications & austeritez continuelles, elles reçoivent des torrens de joye & de contentement à l'interieur, qui leur font sentir par avance les avant-gousts du Paradis, & gouster dés cette vie ce que dit le Prophete, *Inebriabũtur ad ubertate domus tua:* Elles s'enyvreront, mon Dieu, d'une sainte yvresse par les douceurs de vostre maison. C'ont esté ces aimables douceurs qui ont animé les martyrs à ce mocquer

Petrus Rauenus in quod. serm.

Aug. in lib. de sancta viduit.

Ps. 35.9

des tyrans & irriter leur cruauté ; & ce sont elles qui ont obligé l'Apostre de dire que la faim ny la soif, les tristesses,les injures de l'air , ny les mépris des hommes.non plus que la mort, ne pourroient le separer pour un moment de l'amour qu'il avoit pour Dieu.Ah ! ma Sœur , c'est dans ces sentimens que vous vous approchez de ces Autels ; & comme vous participez à son amour , sçachez que vous participerez à ses joyes & à ses satisfactions ; Ce jour qui est comme l'avant-courier de vostre predestination,sera la cause que vous en recevrez les avant-gousts pendant vostre vie : Si la Religion porte quelque caractere de peines & de souffrances , apprenez qu'elles sont trop payées par les douceurs interieures qui rejallissent de l'amour de Iesus-Christ mourant pour vous ; & pour gage de ce pact il vous donne aujourd'huy la qualité de sa fille avec la participation de sa vie, la communication de son esprit, & les asseurances de son heritage.

Conclusion. Voyez apres cela, ma Sœur,avec quelle disposition de cœur vous devez faire cette ceremonie qui vous donne l'adoption & l'alliance, qui vous fait fille de Iesus mourant. Les desirs que la nature imprime sur les enfans envers leurs peres , se reduissent à trois sortes d'amours; 1. A un amour de reconnoissance: 2. A un amour d'inclination: 3. un amour de confiance.

1. Il n'y a rien de plus indigne d'un cœur bien fait que l'ingratitude, nous avons tous de l'aversion pour ces sortes de crimes;& la misericorde qui a dénüé les animaux de raison, leur a cependant accordé un certain instinct d'amour & de reconnoissance pour ceux qui leur faisoient du bien,

Mais par ce que les bien-faits que nous recevons de nos peres & de nos meres sont tres-considerables, nous leur devons aussi un parfait amour de reconnoissance ; & la nature nous l'a gravé quelquefois si avant dans le cœur, qu'il est souvent la cause de nos peines & de nos déplaisirs. Ah ! ne craignez point, ma Sœur, d'avoir trop de reconnoissance pour Dieu, *Modus diligendi Deum, est diligere sine modo,* dit S. Bernard : Voulez-vous sçavoir la mesure de l'amour que vous devez à Dieu comme vostre Pere ? c'est de l'aimer sans mesure, sans bornes & sans limites ; parce que comme il vous a servy infiniment, vous devez avoir pour luy un amour de reconnoissance, qui soit en quelque façon infiny: C'est luy dans la nature qui vous a donné l'estre & la vie dans une famille riche & éclatante, pendant que tant de malheureux sont nez sur la paille & dans la disette de toutes les choses : C'est luy qui vous a donné une seconde naissance par le Baptesme, tandis qu'il l'a refusé à tant d'autres enfans dans le Christianisme qui sont morts nez, & à tant d'infidelles qui vivent & qui meurent sans avoir ce bonheur: C'est luy enfin qui vous a retiré de la Babylone du monde pour vous mettre à l'ombre de la Croix dans la Religion, tandis que tant d'autres Chrêtiens suivent leurs passiós & s'adonnent à une vie dereglée, qui sera la funeste cause de leur reprobation: Ah! quel amour pourra reconnoistre tous ces biens-faits?

2. Mais ce n'est pas assez il faut encore un amour d'inclination pour ce Pere. C'est une maxime generale de la morale que nous ne pouvons aimer les creatures que sous la qualité de quel-

que bonté que nous reconnoissons en elles ; & comme la verité est le seul objet de l'entendemẽt, le bien est le seul mobile de la volonté; plus nous découvrons de qualitez avantageuses dans quelque sujet, plus nous luy accordons d'amitié & d'inclination. Mais les enfans doivent encore cet amour d'inclination à leurs peres, non seulement parce qu'ils se doivent regarder cõme vne partie d'eux-mesmes ; mais encore parce qu'étant dans leur famille, ils peuvent découvrir plus parfaitemẽt leurs vertus & leurs qualitez.Ma Sœur, vous quittez aujourd'huy des parens dans la nature, qui pour leurs qualitez pouvoient estre les objets innocens de vostre complaisance;mais vous prenez un Pere dãs la grace qui a bien d'autres qualitez plus glorieuses, puis que luy seul contient en soy dans un dernier degré toutes les perfections qu'il a dispersées dans toutes les creatures:Que cette separation des tenebres du monde, vous soit un jour de lumiere qui vous découvre les rayons de ce divin Soleil, & les grandeurs de ce Pere celeste; vous luy devez un amour d'inclination aussi bien qu'un amour de confiance.

3. Ce qui oblige les enfans d'avoir un amour de confiance pour leurs parens, est la connoissance qu'ils ont de leur bonté, & les preuves qu'ils ont receuës de leur affection,qui leur fait esperer d'eux la continuation de leurs bienfaits.C'est aussi ce qui nous fait parler tous les jours à Dieu comme à nostre Pere,& luy demander avec quelque asseurance les choses dõt nous avons besoin:Nous avons mille preuves de ses bontez qui sont comme autant de motifs qui nous pressent de luy addresser nos suppliques, & d'en attendre l'enteri-

nement. Mais quel sujet avons nous plus grand & plus asseuré d'esperer que Dieu suppléera à toutes les necessitez, non pas seulement du corps, mais plus abondâment à celles de l'ame, que de le voir appeller une fille en Religion ? Ah ! ma Sœur, ce moment seul de vôtre separation d'avec vos parens & vos amis, est un témoignage d'autant plus grand qu'il veut vous sauver, que cette action est le seul chef-d'œuvre de la grace, & qu'il aye falu que son bras tout-puissant ait agy pour commancer & pour achever cette operation: Qui doute donc apres cela que vous ne puissiez avoir pour Dieu un amour de confiance, & que vous ne puissiez dire cõme S. Paul apres avoir tout quitté pour Dieu, *De reliquo reposita est mihi corona justitiæ?* J'espere & j'attend de la bonté de mon Pere une couronne eternelle, & qu'aprés m'avoir donné des arrhes si autentiques de son amour, il m'accordera toutes les autres demandes.

Et vous, Mesdames, qui regardez ce mesme Jesus-Christ sous les mesmes qualitez, vous devez avoir les mesmes sentimens; vous devez renouveller cet amour de reconnoissance pour sa bonté qui vous a fait quitter le monde pour chercher le Ciel; vous devez luy conserver pour toûjours cet amour d'inclination, puis qu'il doit estre le seul mobile de vos cõplaisãces; vous devez enfin avoir un amour de confiance, vous asseurant que l'ayant pris pour vôtre Pere, il vous a pris pour ses filles; & comme vous vous estes données entierement à luy, il se donnera entierement à vous

Et vous, Messieurs, qui assistez à cette ceremonie, ne participerez-vous point aux sentimens de cette fille, & n'entrerez-vous point dãs l'esprit

de cette action?Iesus-Christ vous a donné la vie de la grace par le Baptesme, il vous la renouvelle tous les jours par son Corps & son Sang;n'est-il pas juste que vous ayez pour luy un amour de reconnoissance,& que vous loüyiez tous les jours sa bonté & sa misericorde qui vous a fait naistre enfans de l'Eglise?Vous avez receu son esprit, & vous avez esté comme entez une seconde fois sur sa grace,qui vous rend les membres du S. Esprit; sera-t'il dit que vous aurez plus d'attache pour des creatures corruptibles & mortelles,que pour ce divin objet?Et que vous ayez plus d'inclination à courir apres les eaux boüeuses de la terre,qu'apres cette vive fontaine de l'eternité ? Vous avez enfin receu les asseurances de son heritage & de son bonheur;avez-vous moins de déference pour ses paroles que pour celles des hommes , & n'y aura-t'il que luy seul dont vous ayez de la défiance? Ah! Chrestiens prenons aujourd'huy une resolution de laisser brûler nôtre cœur d'un amour de reconnoissance pour les bienfaits de ce Pere,d'un amour d'inclinatiō pour sa beauté,& d'un amour de confiance pour ses promesses ; afin qu'apres avoir receu les graces necessaires en ce monde pour luy plaire,il nous recompense eternellement dans l'autre.





SERMON DE LA RENOVATION DES VOEVX.

Renouamini autem ſpiritu mentis veſtræ & induite nouum hominem qui ſecundum Deum creatus eſt. *Epheſ.* 4.

Renouvellez-vous en eſprit, & reveſtez-vous du nouvel homme qui a eſté créé ſelon Dieu. Aux Epheſiens, chap. 4.



IL y a cette difference entre la ſainteté des Anges dans le Ciel, & celle des hommes ſur la Terre, que celle de ces eſprits immortels n'a pas beſoin de renouvellement, parce qu'ils ſont immuables dans leur perfection, & incapables de la diminuer, ou de la perdre. Mais parce que la foibleſſe de l'inconſtance des hommes les rend ſujets au changement, meſme dans les choſes de la grâce, & qu'il arrive ſouvent qu'ils ſe relâchent de leur premiere ferveur, ils ont beſoin de reparer ces deffauts, & de renouveller de temps en temps l'ouvrage de leur ſainteté. C'eſt à quoy ſaint Paul exhorte les premiers Chreſtiens, les

conjurant de renouveller ce premier esprit, qui s'estoit rallenty, & comme envieilly dans leurs cœurs, & de restablir cet homme nouveau que Jesus-Christ avoit formé en eux, & qui pouvoit avoir perdu quelque chose de sa premiere vigueur: *Renovamini spiritu mentis vestræ.* C'est, mes cheres Sœurs, dans ce sentiment de l'Apostre par une loüable coustume de vostre sainte Religion que vous renouvellez aujourd'huy vos vœux, & que par vne heureuse rencontre de cette ceremonie avec ce jour vous venez vous representer aux autels, au méme temps que Marie se presente au temple. Et moy pour cooperer au dessein de vôtre pieté, je veux vous montrer dans ce discours ce que doit operer en vous la Renovation de vos vœux que vous avez faits ce matin; comme vous devez renouveller en vous-mesme l'esprit de vôtre vocation, & devenir de nouvelles creatures en Dieu, ou pour mieux dire de nouvelles filles de la charité de Iesus-Christ, selon l'esprit de Marie, dont nous implorerons le secours avec les paroles de l'Ange: *Ave Maria.*

IL y a trois principales qualitez qui composent l'homme dans son estre naturel; la teste, le cœur & les mains. La teste est le siege de la raison & de la connoissance; le cœur, est le lieu de l'amour & des affections; & les mains, sont les instrumens des bonnes actions, & principalement de celles qui se répandent au dehors, & qui regardent les autres hommes. Comme Iesus-Christ venant faire de nouveaux Chrestiens & des Religieux, a voulu faire de nouveaux hommes selon Dieu, il a imprimé sur ces trois principales parties qui le composent, les caracteres de

ſa vie & les participations de ſon eſprit;Il forme la teſte d'un Chreſtien & d'vn Religieux par les lumieres de ſa connoiſſance;il forme ſon cœur, par les affectiōs de ſa charité;il forme ſes mains, par l'activité des bonnes œuvres qu'il opere en luy & par luy.Mais helas! que fait l'empire du Demon favoriſé de l'eſprit du vieil Adam, qui demeure toûjours caché en quelque coin de nous meſmes? Il porte le relaſchement, & pour ainſi dire, l'endurciſſement dans les trois parties de l'homme; dans la teſte, dans le cœur & dans les mains.Dans la teſte,par la diminution des connoiſſances que l'eſprit du Sauveur luy avoit données : dans le cœur, par le refroidiſſement des feux de la charité qu'il y avoit allumez : dans les mains, par la negligence & par l'inapplication aux bonnes œuvres qu'il leur avoit ordonnées : *Renovamini ſpiritu mentis veſtræ.*Si vous ſétez en vous-meſmes quelque ſorte de relaſchement, faites agir aujourd'huy l'eſprit de Jeſus-Chriſt & de Marie, ſur ces trois parties qui doivent compoſer en vous de nouvelles creatures, pour y faire trois Renouations : Renouvellez voſtre teſte, voſtre cœur & vos mains: 1. Renouvellez voſtre teſte, par l'eſtime que vous devez faire de voſtre vocation: 2. Renouvellez voſtre cœur, par la charité qui doit animer vos miniſteres, 3. Renouuellez vos mains, par l'application que vous devéz apporter aux fonctions de voſtre eſtat. Voilà les trois parties de ce diſcours. *Diuiſion du diſcours.*

I. Point

Comme la premiere choſe que la nature forme dans l'homme eſt la teſte,le ſiege de la raiſon & de la connoiſſance,c'eſt auſſi ſur la teſte du Chrêtien & du Religieux à proportion, que Ieſus-

Christ porte les premieres operations de sa grace. Il la forme principalement par la connoissance & par l'estime qu'il luy imprime de sa vocation, luy faisant dire par la bouche de l'Apostre,
1. Cor. 1. 26. *Videte vocationem vestram* : Voyez les sentimens que vous deuez auoir de vostre vocation, & la reconnoissance que uous deuez rendre à Dieu pour ce bienfait. Que si vous avez diminüé quelque chose de ce premier sentiment que vous avez eu de vostre vocation, renouuellez ce premier esprit par l'estime que vous en devez faire, considerans deux choses dans l'estat de vostre Religion. 1. L'excellence qu'il a euë luy-mesme: 2. Les asseurances qu'il vous donne de vostre predestination.

1. Ie mets l'excellence de vostre estat, & comme son propre caractere, dans l'alliance qu'il fait en luy-mesme de deux sortes de perfections, qui se trouuent séparées dans les autres Religions. Saint Thomas demande quelle de ces deux sortes de Religions est la plus excellente & la plus parfaite, ou celle qui vaque à la contemplation, ou celle qui s'occupe à l'action ; & il conclud que celles qui joignent ensēble ces deux qualitez apparemment opposées, sont sans doute les plus excellentes. Voilà le caractere propre de vostre estat; Il y a des Religions qui vaquent à la contemplation seulement, qui en effet semblent estre le partage propre de vostre sexe; & la solitude & la retraite qui servent à favoriser cet esprit, semblent estre des obstacles qui les empeschent de s'occuper à l'action: D'un autre costé il y a des Religions qui s'occupent à l'action, & le tumulte & l'embaras de leurs emplois semblent empes-

cher leurs esprits de s'appliquer aux fonctions & au repos de la vie contemplatiue. Mais voicy l'auantage de vostre Religion, vous réünissez ces deux perfections ensẽble dans les deux qualitez que vous avez de Religieuses Hospitalieres: Cõme Religieuses, vous estes les épouses de Iesus-Christ, vous vaquez à la contemplation & à la priere, vous joüissez du plaisir & du repos de cette vie interieure; comme Hospitalieres, vous estes seruantes de Iesus-Christ, vous vous occupez à l'action necessaire pour le servir dans ses membres. Avec cette correspondance, que comme vous estes dans une Maison qui est & Monastere & Hôpital tout ensemble, vous allez pratiquer dans l'Hôpital les saintes resolutions que vous avez prises dans le Monastere ; & vous venez reprendre dans le Monastere l'esprit qui anime les exercices que vous pratiquez dans l'Hôpital. En quoy vous remarquerez vn autre avantage bien considerable ; c'est que chacun de ces deux estats a des dãgers que vous évitez heureusement dans le vostre: Il y a danger que ceux qui vacquent à la cõtemplation n'ayent que des vertus oysiues, & ne forment que des resolutions inefficaces, qu'ils ne reduisent jamais à l'action ; parce que ces occasiõs sont éloignées de leur solitude & de leur retraite : Il y a danger pareillement, que ceux qui vacquent à l'action, n'ayent que des vertus exterieures, & qui tiennent fort peu de l'esprit & de l'interieur. Mais dans l'vniõ que vous faites de la contemplation avec l'actiõ, vous évitez l'un & l'autre de ces dangers ; vous pratiquez des vertus agissantes au dehors, mais qui sont à mesme temps animées de l'esprit inte-

rieur de la pieté religieuse. Semblables aux Anges qui remuent les Cieux, & qui dans cette continuelle action, ne perdent pas vn moment du repos & de la douceur de la vision beatifique dont ils joüissent.

2. Illustre avantage, mes cheres Sœurs, & qui vous doit donner d'autant plus d'estime pour vostre estat, & de reconnoissance pour Iesus-Christ qui vous y a appellées, qu'outre l'excellence qu'il a en luy-mesme, je vous donne vne tres-grande asseurance de vostre predestination. Ie fonde cette asseurance morale de vostre salut, sur une seconde alliance que Dieu fait dans vostre Religion, de deux sortes d'esperances qui sont separées ailleurs, & qui se trouvent icy heureusement réunies. Comment cela ? je trouue que Iesus-Christ dans l'Euangile, promet le Paradis à deux sortes de conditions & à deux sortes de vertus qui sont apparemmẽt contraires entre-elles. Premierement, il promet le Ciel aux Apostres, & en leurs personnes aux Religieux, parce qu'ils ont quitté tous leurs biẽs pour l'amour de luy; & le fondement de leur predestination sera la pauureté qu'ils auront pratiquée, *Omnis qui reliquerit domũ propter nomen meum ; centuplũ accipiet, & vitam æternam possidebit*. En secõd lieu, il promet le Paradis aux riches, parce qu'ils employent leurs biens au soulagement des pauvres, & le fondement de leur predestination sera le secours qu'ils leur aurõt donnez, les aumônes qu'ils leur auront faites, comme il leur dira au Iugement,

Matth. 19.

Esuriui enim & dedistis mihi manducare : I'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger. Voila les deux moyens generaux de la predestination des

Matth. 25.

hommes dans les deux conditions qui partagent le monde, la pauvreté & la charité : Les uns le sçavent, parce qu'ils sont pauures, & les autres parce qu'estans riches, ils secourent les pauvres. Mais remarquez que les fonctions de ces deux vertus sont communement opposées entre-elles: Ceux qui se sauvent par la pauureté, ne peuuent pas se sauver par l'exercice de la charité, parce qu'ils n'ōt pas de biens pour les employer à faire des aumônes: Et ceux qui se sauvent par l'exercice de la charité ne peuvent pas se sauver par la pauvreté, parce qu'ils possedent les biens qu'ils employent au soulagement des pauures ; les pauures ne peuvent pas estre charitables, parce qu'ils n'ont pas de bien; & les charitables ne peuuent pas estre pauvres; parce qu'ils on du bien. Mais c'est, mes Sœurs, le grand avantage de vostre estat, de réunir en soy ces deux differentes asseurances de la predestination, qui sont separées par tout ailleurs: Vous participez premierement aux promesses que Jesus-Christ fait aux Apostres, aux pauvres & aux Religieux, parce que vous renoncez à vos biens par le vœu de pauvreté que vous faites ; vous avez part aux promesses que Jesus-Christ fait aux riches charitables, parce que vous faites ce qu'ils font, & que vous secourez les pauures. Vous faites deux sortes de vœux qui paroissent incompatibles, mais qui s'accordent & se secourent mutuellement ; la pauvreté que vous avez avoüée n'empesche pas l'exercice de vostre charité, & la charité que vous avez promise, n'empesche pas la profession de vostre pauvreté; vous estes & pauvres & charitables ensemble : Ainsi au dernier jour du Iuge-

ment Jesus-Christ prononcera en vostre faveur ces deux differentes sentences; il vous dira comme aux Apostres pauures,possedez le Ciel parce que vous avez tout quitté;& il vous dira comme aux riches charitables,possedez le Royaume des Cieux parce que vous m'avez secourus en la personne des pauvres. D'où suit que vostre predestination est doublement asseurée, puis qu'elle est appuyée sur ces deux fondemens de charité & de pauureté, dont chacune à part peut fonder l'esperance des autres Chrestiens, & que Jesus-Christ est comme doublement engagé de vous donner le Paradis par ces deux promesses qu'il en a faites. Voyez apres cela comment vous deuez estimer & reconnoistre la grace de vostre vocation, puis qu'elle est si excellente en elle-mesme, & si avantageuse dans ses sujets. Ah! qui pourroit voir aujourd'huy le seruiteur de Marie au pied des Autels, l'estime qu'elle fait de la premiere vocation qui l'y conduit,& la reconnoissance qu'elle a de cette grace, & comment elle fait de sa presentation mesme vn remerciement à Dieu de la grace qu'il luy fait de luy pouuoir presenter cette offrande d'elle-mesme. Souffrez donc que je fasse en vôtre faveur le mesme souhait que S. Ambroise faisoit autrefois pour de saintes Religieuses, *Sit in vobis singulis anima Mariæ*; je souhaite que l'ame de Marie anime vos esprits, que vous entriez dans ses sentimens,que vous conceuiez de nouuelles estimes & de nouvelles reconnoissances de vostre vocation, faisant de vos vœux mesme que vous renouuellez, vn sacrifice d'action de graces à Iesus-Christ, pour le remercier de la

Ambr.

grace qu'il vous a faite de luy presenter cette offrande ; Que l'ame de Marie, qui est l'esprit de Jesus-Christ, anime vos forces, puis qu'il descende dans vos cœurs.

II. POINT

Car si le cœur est la seconde partie de l'hōme dans l'ordre naturel, il est dans l'ordre moral & surnaturel la premiere & principale partie de l'homme Chrestien & Religieux, que Iesus-Christ forme par la grace, & que le Demon tasche de ruïner par ses attaques : Mais il faut remarquer avec S. Augustin, que la charité est la Aug. forme & la vie du cœur Chrestien & Religieux, *Charitas est vita cordis*; c'est elle qui luy donne la premiere chaleur, les premiers & principaux mouuemens qui l'animent. Que si cela est vray de tous les Chrestiens & Religieux en general nous le pouvons appliquer particulierement aux Religieuses Hospitalieres de vostre Ordre, à qui la charité donne le nom, & dont elle est la vie, comme la forme & l'essence: Elle a dans cette occasion deux parties principales; l'vne regarde les necessitez corporelles & temporelles des pauures, & l'autre les necessitez spirituelles de leurs ames & les interest de leur salut : C'est avec ces deux flambeaux à la main que la charité du prochain, (c'est de celle-la que je parle) est entrée premierement dans vos cœurs pour les former dans ce nouuel estat de la Religion, où vous avez esté appellées: Mais parce que la foiblesse de la nature & les difficultez de vos emplois peuvent auoir attiedy cette premiere ardeur, ç'a *Renouamini spiritu mentis vestræ*, renouuellez dans uos cœurs ce double esprit de charité : voyez les obligations que vous impose vostre état de soûlager 1. les ne-

ceſſitez corporelles,2. de ſecourir à meſme temps les neceſſitez ſpirituelles des pauures qui ſe trouvent dans vos Hoſpitaux, & qui ſont les objets de voſtre miniſtere.

1.En effet,quoy que tous les Chreſtiens en general ſoient obligez à la charité envers les pauvres,& à ſecourir les neceſſitez corporelles qui les affligent, comme Tertullien a remarqué que ç'a toûjours eſté l'eſprit de l'Egliſe ; il faut neãtmoins auoüer que vous avez des obligatiõs particulieres qui vous engagent au ſoûlagement des miſerables, & à ce premier exercice de cette vertu:Car premierement c'eſt la fin de voſtre inſtitut , pour laquelle voſtre Ordre a eſté eſtably dans l'Egliſe ; vous devez donc eſtre animées de cet eſprit qui vous conduit à la fin pour laquelle vous eſtes entrées dans cet eſtat.D'ailleurs vous avez receu de Dieu vne particuliere commiſſion, pour travailler à cet employ,& c'eſt ſur vous que ſa Providence ſe repoſe du ſoulagement des paures,vous faiſant dire par ſon Prophete,*Tibi derelictus eſt pauper,orphano tu eris adjutor* ; Dieu
Pſ. 10. 14. met le pauvre entre vos mains;tellemẽt que quãd il ſeroit abandonné du reſte du monde , il doit trouver dans le ſecours de voſtre charité le ſoulagement de ſes miſeres.Enfin vous vous eſtes obligées par un vœu exprés à cet exercice de charité. Ainſi la meſme obligation que vous avez de garder les autres vœux de pauvreté , de chaſteté , & d'obeïſſance,vous l'avez auſſi de garder celuy de la charité,puiſque vous l'auez fait avec la meſme ſolemnité,que c'eſt pour vous un vœu eſſentiel de voſtre Religion,& que vous vous y eſtes également engagées.Admirable invention de la prouidence

dence de Dieu! d'avoir estably vne Religion dans l'Eglise, dont la charité envers les pauvres fait vn des vœux essentiels qui la composent, & qui l'animent. Pourquoy cela? pour d'eux raisons : C'a esté pour rendre l'exercice de cette vertu plus infaillible, & plus ardent. Il est d'autant plus infaillible, parce qu'il est appuyé sur vn vœu dont les obligations sont eternelles & inviolables : Il en devient plus ardent, parce que les obligations de ce devoir en sont plus pressentes & plus animées. Les autres Chrestiens sont obligez à secourir les pauvres, mais c'est par le principe de charité seulement , & par les seuls motifs propres de cette vertu: Mais les Religieuses Hospitalieres y sont obligées, non seulement par principe de charité, mais encore par principe de religion; c'est vne chaîne composée de deux liés qui en rendent l'obligation plus indissoluble; c'est vne charité religieuse, & qui est confirmée par vn vœu solemnel, qui fait que chaque Religieuse peut dire avec l'Apostre, *Charitas Christi urget nos*, la charité de Iesus-Christ nous presse. Vne autre version porte *Constringit nos*, elle nous lie, elle nous serre , & nous attache ; & par l'obligation d'vne charité Chrestienne, & par l'engagement de nostre vœu: mais elle nous presse doublement de soulager les miseres corporelles des pauvres, & de secourir les necessités spirituelles de leurs ames.

2. Cor. 5. 14.

2. C'est le deuxiéme flambeau que vous devez r'allumer dans vos cœurs, la seconde charité que vous devez r'animer dans vos esprits, vous persuadant que vous n'estes pas seulement obligées de secourir les pauvres pour les necessitez corporelles, mais qu'à raison mesme de vostre estat

vous devez en quelque façó travailler à leurs necessitez spirituelles,& aux interests de leur salut: En voicy les raisós: 1.La premiere raison se prend de l'estat de la religion où vous estes,& de la qualité que vous avez: Vous estes à la verité les servantes des pauvres; mais vous estes des servantes Religieuses; & cette qualité de Religieuses vous oblige d'élever vos soins & vos emplois au dessus des necessitez temporelles des pauvres que vous servez, & de les servir dans quelque chose plus importante, qui est l'affaire de leur salut. Il y a bien de la difference entre les seculieres qui entrent dans les Hospitaux pour y seruir les pauures malades, & les Religieuses qui s'appliquent par estat à cet employ : Les seculiers satisferont pleinement à leur devoir, pourvû qu'ils secourent les pauvres pour les necessitez des corps, leur ministere ne passe pas plus avant: Mais vne Religieuse ne remplyra pas parfaitemét le devoir de sa vocation, si elle ne travaille à secourir les necessitez spirituelles des pauvres qu'elle sert par ses exemples, par ses soins, par ses paroles. 2.La deuxiéme raison se tire des intentions de la Providence de Dieu dans l'establissement de vostre Ordre. Il y a deux sortes de Providence en Dieu à l'égard des pauvres, l'vne regarde les necessitez de leurs corps, & l'autre celles de leurs ames. Ie sçay bien que le premier dessein de Dieu dans l'establissement de vostre Ordre a esté d'executer par vostre ministere les soins que la providence naturelle prend pour le soulagement des corps des pauvres; Mais qu'a-t'il fait ? il a subordonné l'execution de cette Providence naturelle aux desseins plus relevez de la Providence

ſurnaturelle qu'il a pour le ſecours des ames, & du ſalut de ces miſerables:Il veut que l'exercice de voſtre charité ſoit vn des principaux moyẽs de leur predeſtination;& comme c'eſt ſur vous & ſur vôtre premiere charité qu'il ſe repoſe du ſoûlagement de leurs maladies, c'eſt auſſi ſur vous & ſur voſtre ſecõde charité qu'il ſe repoſe du ſecours de leurs neceſſitez ſpirituelles. 3. Mais la troiſiéme raiſõ qui doit allumer cette divine ardeur dans vos cœurs ſe prend de la liaiſon qu'il y a entre ces deux charitez que vous pratiquez envers les pauvres:La premiere peut ſervir de moyen à la ſeconde,& la ſeconde de motif à la premiere.Cõment cela?La charité que vous exercez pour le ſoulagement de leurs corps,peut ſervir de moyen au zele & à la charité que vous avez pour leurs ames,puiſque cet exercice qui vous attache au ſecours des malades vous dõne mille occaſiõs favorables de leur parler de leur ſalut,& de les aſſiſter au temps de leurs maladies,où ils ſont plus ſuſceptibles des impreſſiõs de la grace, & au moment de leur mort qui eſt le coup fatal de leur predeſtination.Mais reciproquement auſſi la charité que vous avez pour les ames des pauvres, peut ſervir de motif à la charité que vous exercez pour le ſoulagement des neceſſitez de leurs corps, afin de vous acquitter plus fidelement & plus exactement de ce miniſtere: Ha!quand vne Religieuſe entre dans l'Hoſpital avec cette penſée qué vous pouvez avoir; Ie vay commencer cet office dans lequel je trouveray des occaſions de cooperer à la converſion de quelque pecheur, à la predeſtination de quelque pauvre, Dieu ſe ſervira peut-eſtre de moy pour ces deſſeins :

ô Dieu! qui doute que cette consideration, & mesme cette esperance ne l'anime à entreprendre courageusement & à s'acquitter fidelement de cet important ministere, où le salut de quelque predestiné est peut-estre attaché. Voyez avec quelle ardeur, avec quel zele & avec quelle fidelité les Apostres du Sauueur, & les autres ministres de l'Evangile se sont occupez à leur fonction, lors mesme qu'il a falu traverser les mers, endurer mille travaux, s'exposer mesme au martyre: Ah! c'est parce qu'ils esperoient par ce moyen de pouvoir sauver les ames, & leur appliquer le sang & les merites de Jesus-Christ. Vous pouvez en quelque façon participer à leurs offices, & dans le secret de vos Hospitaux vous pouuez faire les mesmes fonctions à l'égard des pauvres que vous servez dans leurs maladies, & qui meurent entre vos mains. En faut-il davantage pour allumer la charité & corporelle & spirituelle qui doit animer vos cœurs? Mais pour en rendre les flammes encore plus ardentes, allez renouveller le vœu que vous avez fait de cette vertu, allez prendre le feu qui la doit faire reuivre dans le cœur de Marie: Elle a eu eminemment la charité pour les ames des hommes, depuis principalement qu'elle a sceu qu'elles estoient rachептées par le sang qu'elle avoit donné à Iesus-Christ: Elle a eu pareillement vne charité secourable pour les corps des hommes, depuis principalement qu'elle a appris que ces corps appartenoient au corps de son Fils qu'elle avoit formé, & porté dans ses entrailles: Ah! je diray encore avec S. Ambroise, *Sit in vobis anima Mariæ:* Ie souhaite que l'ame de Marie soit en vous, qu'el-

le anime vos testes, vos cœurs, & enfin vos mains pour achever la renouation entiere de vostre cœur religieux.

III. Point.

Comme les mains appartiennent à la perfection de l'homme dans l'ordre naturel, parce qu'elles servent à ses actions, ainsi dans l'ordre de la grace elles entrent dans la composition de l'homme Chrestien & Religieux, parce qu'elles sont les symboles, ou plûtost les instrumens des bonnes œuvres que nous devons faire, & principalement de celles qui se répandent au dehors, & qui regardent le bien du prochain. Mais elles doivent avoir deux choses; l'vne exterieure, c'est l'action; l'autre interieure, c'est l'esprit qui l'anime: des mains agissantes au dehors pour le bien du prochain, & animées au dedans par l'esprit du Christianisme. Que si tous les Chrestiens & tous les Religieux doivent avoir des mains ainsi agissantes & animées, beaucoup plus les Religieuses Hospitalieres de vostre Ordre: La raison en est, parce qu'vne grande partie de vos fonctions consiste dans l'exercice de vos mains, que vous employez au service des pauvres; tellement que si les autre Ordres Religieux de l'vn & de l'autre sexe donnent diverses parties au corps mystique de Iesus-Christ, on peut dire que vous en estes les mains, & des mains telles que décrit l'Époux, *Manus eius tornatiles aureæ plenæ hiacintis*: Ce sont des mains dorées à raison de la charité dont elles sõt les instrumens: Elles sont faites au tour, à cause de la continuelle applicatiõ que vous faites à vos emplois: Mais elles sõt pleines d'hyacintes à cause de l'esprit interieur & de la bonne intention qui les anime. Admirables avãtages de vos mains, Cant. 5. 14.

mes cheres Sœurs? mais qui neantmoins se peuvent relâcher par deux sortes de negligences ; l'vne d'action, & l'autre d'intention : La negligence d'action consiste à ne faire pas les bonnes œuvres, à ne rendre pas aux pauvres les services que vous leur devez,& que demandent leurs necessitez & vostre profession:La negligence d'intention consiste à ne faire pas les actions exterieures avec l'esprit, & avec l'intention qu'il faut: Ah! si cela se trouve parmy vous, encore vn coup grand Apostre, *Renouamini spiritu mentis vestræ*, Renouvellez vos mains par deux sortes d'activité opposées à ces deux negligences : Premierement dans les actions que vous devez faire? secondement dans les intentions que vous devez avoir. Ah! mon Sauveur, vous avez guery les mains des paralytiques par les miracles de vostre puissance, c'est à vous à guerir par les miracles spirituels de vostre grace les mains lãguissantes des Chrestiens & des personnes Religieuses. Et vous, mes Sœurs, pour cooperer à ce miracle, considerez Jesus-Christ dans le pauvre en deux estats, comme objet & comme Iuge: 1. Comme objet,il demande les actions de vos mains ; 2. Comme Iuge il les examine: & en l'un & l'autre estat il vous oblige d'agir, & d'agir avec l'esprit qu'il faut : vous devez agir comme pour servir Jesus-Christ, comme l'objet de vostre charité; mais vous devez agir avec esprit pour plaire à Jesus-Christ comme Iuge de cette mesme charité,& des mouuemens qui l'animent.

1. Quel plus efficace motif pour vous obliger d'appliquer vos mains avec ardeur au service des pauvres, que de sçavoir que Iesus-Christ est

caché en leurs personnes, comme dit saint Chry- Chryſ.
soſtome: *In paupere abſconditur Deus; manum extendit pauper, & accipit Chriſtus*: C'eſt le pauvre qui eſtend viſiblement la main pour demander voſtre ſecours; mais c'eſt Ieſus-Chriſt qui reçoit inviſiblemẽt le ſervice que vous rendez au pauvre, Ieſus-Chriſt eſt dans les pauvres en pluſieurs façons: 1. Il y eſt d'vne maniere generale, parce qu'ils ſont hommes, & qu'il a épouſé leur nature dans l'Incarnation: 2. Il y eſt d'vne maniere particuliere, parce qu'ils ſont Chreſtiens, & qu'en cette qualité ils ſont les enfans de ſa famille, & les membres de ſon corps myſtique: 3. Il y eſt d'vne maniere encore plus particuliere, parce qu'ils ſont miſerables, & que le Sauveur ſouffrant, eſt le Chef de tous les affligez. 4. Il y eſt enfin parce qu'ils ſont les objets de ſa compaſſion; & qu'ainſi il prend part & à leurs maux & à leur ſoulagement: Il a faim dans les pauvres qui ſont affamez, dit S. Pierre Chryſologue, & il tient comme fait à ſoy-meſme tout ce que nous faiſons pour les ſoulager, comme il dit luy-meſ-
me dans l'Evangile, *Quod uni ex his minimis meis* Matth. 25.
feciſtis, mihi feciſtis. En faut-il davantage pour animer voſtre zele, & pour appliquer efficacement vos mains à cet important employ de voſtre Profeſſion; Ie vous demande, mes Sœurs, ſi vous voyez Ieſus-Chriſt ſenſiblemẽt dans voſtre Hôpital dans le lict de ce malade, avec quel ſoin, avec quelle exactitude, avec quelle ardeur le ſerviriez-vous dans ſes neceſſitez. Voyez ce que faiſoient pour luy Marthe & Magdelaine, quand il eſtoit queſtion de le ſervir, d'arrouſer ſes pieds, d'oindre ſa teſte: Or il eſt le

mesme dans cet Hôtel-Dieu, qu'il estoit dans les maisons de Ierusalem ou de Bethanie, où ces Sœurs le servoient. Faut-il helas, que pour estre caché, il vous soit moins considerable ? & ne devez-vous pas suppléer au défaut de vostre veuë sensible par l'activité de vostre foy & de vostre charité? ne faut-il pas que chaque Religieuse emprunte les yeux de Sainte Paule, cette sainte Dame Romaine, de qui S. Ierosme a dit, *Per singulos sanctos Christum se videre credebat* : Elle croyoit voir Jesus-Christ dans tous les pauvres qu'elle servoit. Voyez-le dans tous les pauvres de vôtre Hôpital comme l'objet de vostre charité pour luy rendre les services qu'il merite ; mais voyez-le au dessus des pauvres comme Iuge, pour le servir avec l'esprit & l'intention qu'il demande.

Hier.

2. Vn des grands dangers ausquels sont exposez ceux qui s'occupent aux actions exterieures, est qu'ils ne s'occupent tellement au dehors, qu'ils rentrent fort peu au dedans d'eux-mesmes, pour animer leurs actions par l'esprit & par l'intentiō qui les peuvent rendre meritoires ; ce que j'ay appellé negligence d'attention. Il y a cette difference entre les mouvemens des corps vivans ; & ceux des corps morts, qu'on remuë quelquefois par machines ; que les actions des corps vivans procedent de l'interieur, & d'vn principe de vie qui est au dedans; mais les mouuemens des corps morts, quand par exemple on remuë leurs mains pour leur faire faire quelque action ou quelque geste, procedent de l'exterieur, & ils ne se font que par des ressorts estrangers. Voilà la differen-

ce qu'il y a entre les actions des bõnes Religieuses, & les Religieuses negligentes ; les mains de celles-cy n'agissent que par des ressorts, elles ne vont au service des malades que par coustume, que par des respects humains, sans animer leurs actions de cet esprit interieur que demande leur ministere. Mais vne bonne Religieuse agit par un principe interieur, avec esprit & avec charité. Ah! quel meilleur moyen, mes Sœurs, pour donner ce mouuement à vos mains, que la consideration de Jesus-Christ, present & residant au dessus du pauvre; comme le Iuge de vos actions. *Beatus qui intelligit super egenum & pauperem*, dit le Prophete; Bien-heureux celuy qui entẽd quelque chose au dessus du pauvre. Qu'est-ce qu'il y a au dessus du pauvre? c'est Jesus-Christ comme Iuge qui void les services qu'on luy rend, qui en examine les qualitez, qui sonde jusques aux moindres intentions; pour voir si elles sont dignes de luy. Il y a deux pauvres ensemble, l'un visible, c'est celuy qui paroist; l'autre inuisible c'est Iesus-Christ caché dans la personne de l'autre : Ils reçoivent tous deux les services de vos mains, mais avec des manieres bien differentes: Ce pauvre malade que vous servez, ne regarde que l'exterieur de vos actions, il ne se met pas en peine de l'intention avec laquelle vous les faites? il est content pourveu que les services que vous luy rendez soient accompagnez des circonstances exterieures qui peuvent contribüer à son soulagement. Mais ce pauvre invisible, ce pauvre caché a des yeux plus perçans, & des interests plus delicats ; comme il n'est pas seulement l'objet de vostre

Ps. 40. 2.

charité, mais encore le Iuge, il ne se contente pas de l'exterieur de vos actions, c'est la moindre partie de ce qu'il demande; il veut qu'elles soient animées de son esprit & de l'intention de luy plai-
1.Reg. 1. 7. re, *Deus autem intuetur cor.* Ah! qui doute que cette consideration ne soit tres puissante pour vous obliger de donner à vos actions toute la perfection interieure & exterieure que Jesus-Christ demande de vous, puisque c'est luy-mesme qui les reçoit, & qui en est en mesme temps le Iuge? Ce n'est pas assez que vous disiez en vous-mesme, je vais rendre ce service à ce malade, je vais faire vne action dont je rendray compte vn jour au dernier Iugement: Mais vous devez encore faire cette reflexion; je la fais en presence de Jesus-Christ residant au dedans & au dessus du pauvre, qui l'examine dés ce moment mesme où je la fais, & qui la condamne & qui l'approuve suivant la forme que je luy donne. Encore vn coup, mes Sœurs, que ce moyen est puissant pour vous donner des mains agissantes; mais des mains innocentes & pures, dignes de Jesus-Christ que vous servez comme l'objet de vostre charité, & que vous regardez comme le Iuge de vos fonctions; dignes encore de Marie, dans le sein de laquelle vous faites vos vœux, & sous la protection de laquelle vous vivez. On dit qu'vne des principales occupations de cette sainte Fille au Temple apres sa Presentation, fut de vacquer au service des pauvres: Vous pouvez penser avec quel esprit elle appliquoit ses mains à ce ministere? elle regardoit par avance Jesus-Christ au dedans du pauvre, dont il devoit épouser les interest: Elle

le regardoit au dessus du pauvre, comme Iuge de ses actions; & par l'impression de ces deux presences, elle donnoit à ces mains, cet Or, ces hyacinthes, ces pierreries qui leur servent d'ornemens. Vous avez les mesmes motifs; qu'ils fassent aussi sur vous des impressions semblables, & je vous souhaite vne troisiéme fois que l'ame de Marie soit en vous, *Sit in vobis anima Mariæ.* Qu'elle passe dans vos mains pour les rendre agissantes & animées de l'esprit de vostre vocation.

Conclusion.

C'est en presence de Iesus-Christ & de Marie, & pour ainsi dire entre leurs mains, que vous avez renouvellé ce matin vos vœux; que ce soit aussi par la participation de leur esprit que vous acheuiez vostre Renovation; *Renouamini in spiritu mentis vestræ?* Renouvellez vostre Teste par l'estime que vous devez faire de vostre vocation; renouvellez vostre Cœur, par la charité qui doit animer vos ministeres; renouuellez vos Mains, par l'application que vous devez apporter aux fonctions de vostre estat. Mais helas! il peut estre arrivé à ce premier feu de vostre vocation, ce qui arriua au feu sacré du Temple, qui ayãt esté caché dans vn puits, fut trouvé quelque temps apres avoir esté changé en bouë. Le feu a trois qualitez, la lumiere, l'ardeur, & le mouuement ou l'action; suivant ces trois qualitez, le feu de vostre premiere vocation peut avoir souffert en quelques-vnes de vous, trois relaschemens: 1. Dans sa lumiere, elle s'est affoiblie: 2. Dans son ardeur, elle s'est attiedie:

3. Dans son mouvement, il s'est rallenty. Que faut-il faire; r'allumer ce feu dans cette Renouation que vous faites. Deux choses peuuent servir à r'allumer ce feux: Premierement, les causes propres & naturelles qui ont accoustumé de l'allumer, comme la chaleur. Secondement, les causes contraires qui ont accoustumé de l'éteindre, comme l'eau. C'a pour r'allumer le premier feu, le premier esprit de vostre vocation, servez-vous de l'vn & de l'autre de ces moyens; des causes propres & des causes contraires: Rappellez les principes de vostre vocation; souvenez-vous des motifs qui ont excité vostre ferveur dans vôtre Noviciat; faites revenir ces sentimens. Mais servez-vous encore des causes contraires; servez vous de vostre relaschement mesme pour r'allumer vostre ferveur: & pour la rendre encore plus ardente par cette consideration. Ainsi le Soldat qui a esté lasche dans quelque occasion, se sert de sa lascheté pour animer son courage, afin de reparer sa honte par quelque genereuse action : Ainsi le Voyageur qui s'est arresté en chemin, se sert de ce retardement mesme pour s'exciter à marcher plus vistement; afin de reparer le temps qu'il a perdu. Faites de mesme, mes Sœurs, servez-vous de ces petits relaschemens & de ces retardemens, que la foiblesse de nostre nature, les difficultez, les tentations du Demon rendent inéuitables dans vos penibles fonctions; dites de vous-mesmes, j'ay perdu tant de temps que je pouvois rendre plus vtile pour mon eternité, j'ay perdu ou du moins diminué par ma negligéce, le merite de tant d'ac-

tiõs,qui me pouvoient acquerir tant de courõnes; C'a dõc,dãs ce qui me reste de vie je veux reparer ces pertes ; je veux commencer aujourd'huy avec vne nouvelle ferveur , comme si c'estoit le jour de ma Profession , avec la mesme estime de ma vocation; dans ma teste,avec la mesme charité; dans mon cœur , avec la mesme application;dans mes mains au service des malades,& aux fonctions de mon estat. Plaise à Iesus-Christ , mes Sœurs , de vous inspirer ces sentimens , de les fortifier par la grace, & de les recompenser dans la gloire,où nous conduise le Pere,le Fils & le S. Esprit.Ainsi soit-il.



ORAISON FVNEBRE
DE FEV MESSIRE
ABEL SERVIEN,
MARQVIS DE SABLE' ET DE BOIS-DAVPHIN,
BARON DE MEVDON,
SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c. MINISTRE D'ESTAT, ET SVR-INTENDANT DES FINANCES.

Prononcée dans l'Eglise de S. Eustache le 24. du mois de Mars. 1659.

Par M. JACQUES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de S. Benoist, Conseiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR MONSEIGNEVR LE CHANCELIER,



ONSEIGNEVR,

Ie ferois difficulté de presenter à vostre Grandeur l'Eloge Funebre de ce Grand homme, dont l'Image & le Nom revenant à vos yeux, peut renouveller dans vostre cœur la douleur que sa mort y a laissée: si les mesmes raisons qui m'ont persuadé de rendre ces derniers devoirs à sa memoire, ne m'obligeoient aujourd'huy de venir offrir cet hommage à vostre authorité, & ne me faisoient esperer que vous accueillirez favorablement ce petit Ouvrage, ou parce qu'il parle de luy, ou parce qu'il vient de vous.

C'est par vostre commandement. MONSEIGNEVR, que j'ay entrepris ce Discours, & que je l'ay prononcé dãs la Chaire, en un temps où l'exercice des Predications du Caresme m'eut pû dispenser de cét extraordinaire employ; s'il y eut eu pour m'y obliger quelque autre cõsideration moins puissãte que la vostre. Et l'effort que ie fais maintenant moy-méme pour le coucher sur le papier, & pour le

dõner au public, est cõme un secõd effet de ma premiere obeïssance; & au desir que j'ay de faire voir à tout le Mõde que vous pouuez égalemẽt disposer de ma plume & de ma voix, & que je feray toûiours seruir l'vne & l'autre pour exprimer la recõnoissace que je dois à vos bien-faits, & le respect que j'ai pour vostre merite.

Il me semble d'ailleurs que je ne sçaurois mieux seconder vos intentions, ny l'interest que vous prenez dans la gloire de cet excellent Ministre; que si pour achever d'honorer son Nom, ie commence par le vôtre: L'estime & l'amitié que vous avez eu pour luy pendant sa vie, fait vne grande partie de son Panegyrique aprés sa mort; & cette illustre reputatiõ que vous avez acquise par vos vertus, aioûte vn éclat immortel à la sienne. L'honneur qu'il a eu d'entrer dans l'allience de vostre Maison, par vne des plus cheres parties de luy-mesme: le choix qu'il a fait de Vostre Personne pour estre l'Executeur honoraire de ses dernieres volontez: la bonté que vous avez euë d'accepter cette charge parmy vos importãtes occupations, sont comme autant de voix qui publient le sentiment qu'il a eu de vostre merite, & celuy que vous avez du sien, & qui viennent se ioindre à la mienne pour confirmer ce que j'ay dit à son honneur & pour suppléer ce qui manque à mon discours.

Mais il ne faut pas, MONSEIGNEVR, que vous regardiez son Panegyrique comme vn Eloge purement étranger, & qui soit tout à fait hors de vous, vous avez vne grãde part dans toutes les loüanges que ie luy donne: Vous pouvez voir dans son tableau quelques traits de vostre image: & lors que vous prendrez la peine d'y lire les marques de son élevation, & l'honneur qu'il a merité dans les trois

estats

ſtats de ſa vie, en qualité d'Homme de Iuſtice, en qualité d'Homme d'Eſtat, en qualité d'Homme Chreſtien; vous ferez neceſſairement une glorieuſe reflexion ſur vous-méme, pour voir toutes ces qualitez recueillies dans voſtre Perſonne, en un degré eminent, & avec un caractere qui vous eſt propre; & vous pourrez aiſément juger par ce que j'écris de luy, ce que tout le monde doit dire de vous.

I'avouë neantmoins que je ſuis un peu intereſſé dans ce devoir que je vous rends, & que je me regarde moy-méme. Comme le peu de temps que j'avois eu, avec mes autres occupations, m'avoit contraint de compoſer ce Diſcours à la haſte, & comme je pretendois ſeulement le prononcer dans la Chaire en paſſant, & devant peu de Perſonnes; Ie ne puis aujourd'huy l'expoſer en public & aux yeux de tout le monde, pour eſtre conſideré à loiſir, ſans craindre les differentes Cenſures de deux genres d'eſprits: de ceux qui ſont trop éclairez, ou de quelques autres que la paſſion rend quelquesfois un peu aveugles. Ainſi, MONSEIGNEVR, pour le mettre à l'abry de ces lumieres & de ces feux, je prie Voſtre Grandeur d'agréer que je le mette à l'ombre de vôtre protection, afin qu'il retire de l'éclat de voſtre Nom, ce qu'il ne pourroit pas avoir de luy méme. Ie ne demande pas ſeulement la protection de vôtre authorité; je recherche principalement l'honneur de voſtre approbation, puiſque tout le monde advouë que vous n'eſtes pas moins par les lumieres de vôtre eſprit le Iuge ſouverain des choſes qui regardent les Sciences; que vous l'eſtes par voſtre dignité des affaires de la Iuſtice, & que les jugemens que vous portez dans ces deux differentes Iuriſdictions, doivent eſtre également venerables.

Mais, MONSEIGNEVR, quelque jugement que vous portiez de mon Discours, vous me ferez la Iustice d'approuver mon obeïssance : & je retireray cet advantage de cette triste occasion que ce méme tombeau, sur lequel je tâche de faire paroître la gloire de cet Illustre Mort, me servira en méme temps pour y graver les marques immortelles de mes respects, & de la passion que j'ay de vivre & mourir,

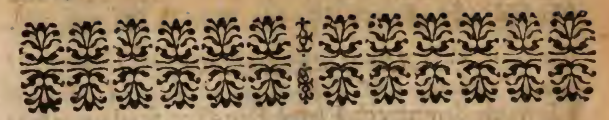
De Vostre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble, tres-obeïssant
& tres-obligé serviteur,
I. BIROAT.

Advis au Lecteur.

IE vous donne cet Eloge Funebre ſur le papier, à peu prés comme je l'ay prononcé dans la Chaire autant que ma memoire à pû rappeller les termes dont je me ſuis ſervy. Je vous demande deux graces. La premiere, de juger de ce diſcours comme vn ouvrage fait à la haſte. Je n'ay eu que huit jours pour le compoſer, parmy les occupations du Caréme, que je préchois alors; tellement que tout le temps que j'ay pû dérober à l'eſtude neceſſaire pour mes autres Predications, n'a eſté que de deux jours pour le plus, qui a été certes bien peu pour une action ſi importante. Vous me répondrez qu'on le voit bien, ſans que je le diſe, & que les deffauts de l'ouvrage en marquant aſſez la precipitation. Je l'advoüe. Mais j'ay crû vous devoir donner cet Advis, afin que vous excuſiez plus facilement ces deffauts mémes, & que vous meſuriez ce que vous devez entendre, par le peu de temps que j'ay eu. La ſeconde grace que je vous demande, c'eſt que vous vous dépoüillez d'un certain préjugé qu'on apporte ordinairement à la lecture des Oraiſons Funebres; on s'imagine qu'il eſt impoſſible de donner des loüanges ſans offenſer la verité, & qu'un Predicateur ne peut entreprendre ces actions, ſans intereſſer ſon miniſtere. Suſpendez vn peu vôtre jugement, juſqu'à ce que vous ayez leu celle-cy. Mais ſouvenez-vous que les Tombeaux ſont des choſes ſacrées: où les paſſions ne doivent pas toucher; & qu'il faut eſtendre une partie de ce qu'il leur a été dû ſur les diſcours qui ſont deſtinez à leur gloire.



ORAISON FVNEBRE DE FEV MESSIRE ABEL SERVIEN, MARQVIS DE SABLÉ, ET DE BOIS-DAVPHIN, BARON DE MEVDON, SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c. MINISTRE D'ESTAT, ET SVR-INTENDANT DES FINANCES.

Meum est consilium & æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo. *Proverb. cap.* 8.

C'est à moy qu'appartiennent les Conseils, la Iustice, la Prudence, & la Force. Proverb. chap. 8.

IL vous semblera d'abord estrange, Messievrs, que j'interrompe en ce temps le ministere de l'Evangile, pour paroistre dans cette occasion ; & que je vienne joindre ma voix avec cette Pompe Funebre, dont je vois les tristes ornemens dans tous les endroits de cette Eglise. Mais j'ay crû avec raison

que j'estois obligé de rendre ces derniers devoirs à la memoire de celuy qui est le sujet de cette Ceremonie ; & que je devois considerer jusques dans l'obscurité & dans le silence de la mort le merite de feu Messire ABEL SERVIEN Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Meudon, Seigneur de la Roche, Ministre d'Estat, Surintendant des Finances. Voilà une partie des Titres qui ont honoré sa vie, qui ne sont maintenant que les dépoüilles de la mort, & qui ne servent plus qu'à faire l'Inscription ou l'Epitaphe d'un Sepulchre. Comme ce Grand Homme a consacré la plus grande partie de sa vie au service de l'Estat & à la gloire de la France ; il est juste que tous les gens de bien s'interessent aprés sa mort dans la gloire de son Nom, & que ceux qui parlent en public soient comme les Interpretes de l'approbation qu'il a receuë de son Roy, & qu'il a meritée de tout le monde. Je dois encore ce respect ou cette satisfaction à ceux qui sont quelque chose de luy-méme, & dans lesquels il est vivant ou par son Sang ou par ses Alliances, & singulierement à ce Grand & Illustre Executeur de ses dernieres volontez, qui a vn pouvoir absolu sur les miennes. MONSEIGNEUR LE CHANCELIER

Quoy qu'à parler exactement ce ne soit pas interrompre tout à fait la Predication de l'Evangile que d'entreprendre ce discours, puisque l'image de la mort, lors principalemét qu'elle paroît avec cét éclat & cette pompe, & comme une espece de Predication, que la veuë d'un illustre tombeau peut inspirer aux Chrêtiens les sentimens de l'Evangile, & que nous pouvons appliquer à ce sujet ce que dit S. Chrysostome, parlant d'un acci-

dent qui arriva lors que S. Paul préchoit dans la ville de Throade. Un jeune homme qui écoutoit la Predication tomba du haut de la Sale où le peuple eſtoit aſſemblé, & mourut ſoudainement de cette cheute. L'Apôtre fut contraint de finir ſon diſcours; mais cét eloquent Docteur adjoûte, que la veuë de cette mort fit l'office de Predicateur, & ſuppléa excellemment au ſilence de l'Apôtre : *Ipſe caſus pro Doctore fuit.*

Chryſ. hom. 42. in Act.

Ainſi pour traiter ce ſujet avec l'eſprit de l'Evangile, & pour ſatisfaire à méme temps au merite de cet illuſtre Mort, & à la dignité de mon miniſtere, je produiray à la verité dans ce diſcours feu Monſieur SERVIEN, comme un homme extraordinaire, comme un des plus forts Eſprits, un des plus ſublimes Genies qui ayent jamais paru dans la France : mais avant que je faſſe voir ces avantages en ſa Perſonne, je les iray remettre entre les mains de Dieu, qui en a eſté le principe, pour luy rendre le premier tribut & le premier hommage de ces loüanges, afin qu'il diſe ſur ce tombeau ce qu'il a dit par la bouche du Sage, *Meum eſt conſilium, &c.* c'eſt à moy qu'appartiennent toutes les lumieres des conſeils & de la prudence, & la force & la vigueur des eſprits ; je les tiens entre mes mains, j'en ſuis l'Autheur, le Diſtributeur & le Maiſtre. Oüy, mon Dieu, vous montrez viſiblement l'Empire que vous avez ſur les grands Eſprits, & lors que vous les donnez au monde, & lors que vous les ôtez, ſuivant les ordres de vôtre Providence : quand vous les faites paroiſtre avec éclat, & quand vous les éclipſez dans les tenebres des ſepulchres, *Meum eſt conſilium, &c.*

Mais parce que nous pouvons regarder Monsieur SERVIEN en trois differens estats qui ont partagé sa vie publique ; & comme sous trois excellentes qualitez qui l'ont rendu considerable, en qualité d'homme de Justice, en qualité d'homme d'Estat, en qualité d'homme Chrestien ; j'auray remply parfaitement toutes les parties de son merite, si je fais voir dans ce discours qu'il a apporté dans tous ces emplois une force & élevation d'esprit extraordinaire, qui a été le caractere predominant de son Genie, & avec lequel il a traité excellemment & les affaires de la Iustice, & les affaires de l'Estat, & les affaires de sa conscience. Voilà les trois flambeaux que je prens sur l'Autel, que je feray passer sur tous les Estats de la vie de ce Grand Homme; & aprés les avoir reünis à son tōbeau pour sa gloire, je les produiray enfin dans cette Chaire pour nostre instruction, avec le secours du Ciel & la faveur de cet illustre Asséblée.

Il y a cette difference entre les esprits communs & les Genies extraordinaires ; que ceux-là n'ont pas grand' peine à choisir les conditions de vie où ils doivent s'appliquer, parce qu'ils ont des capacitez fort limitées: mais l'élevation & l'étenduë des autres leur rend ce choix plus difficile, comme ils sont capables de tous les grands emplois, ils ne sçavent presque à quoy se resoudre. Ce fut cette glorieuse irresolution que Monsieur SERVIEN experimenta au commencement de sa vie publique, quand il fut question de choisir vn estat convenable à la grandeur de son esprit & aux inclinations de sa naissance. Comme il estoit descendu d'une des plus Nobles & plus Anciennes Familles du Dauphiné, qui avoit paru avec vn I. PARTIE

éclat preſque égal dans les fonctions de la Juſtice, & dans l'exercice des Armes ; il ſentit ſon cœur comme partagé entre ces deux genres de gloire, pour qui ſon Sang luy donnoit des differentes inclinations, & dont ſa Maiſon luy fourniſſoit des exemples. Il voyoit d'un côté cette longue ſuite de ſes Anceſtres, qui avoient exercé les plus importantes Charges dans le Conſeil du Dauphiné, & puis dans le Parlement de Grenoble, comme ANTOINE SERVIEN ſon Pere, GERARD ſon Ayeul, JEAN ſon Biſayeul, vn autre JEAN ſon Triſayeul, dont les Noms & les Images ſe preſentans à ſes yeux, ſembloient l'inviter à les ſuivre ſur les Tribunaux où ils avoient laiſſé les traces de leur vertu. Il ſçavoit d'un autre côté, que la principale branche de ſa Famille avoit ſoûtenu la nobleſſe de ſon Sang par l'exercice des Armes, du temps même des Dauphins de Viennois : Il trouvoit les monumens de leur gloire dans les tiltres anciens de ſa Maiſon, qui ſollicitoient ſon courage à prendre cette éclatante Profeſſion. Mais parmy ces differens exemples, qui ſembloient appeller égalemẽt ſon courage & ſon eſprit, la Providence de Dieu, qui luy avoit donné de ſi excellentes qualitez pour les emplois de la Juſtice ; fait pancher ſa reſolution de ce côté-là, elle le mene par la main, & l'introduit dans ſon Sanctuaire, où il faut que nôtre diſcours entre avec luy, pour luy rendre la juſtice qui luy eſt deuë, pour voir les diſpoſitions qu'il a apportées à cette Profeſſion, les fonctions qu'il y a exercées, la gloire qu'il y a acquiſe par la force & par l'élevation de ſon eſprit, de ſa vertu & de ſon merite.

Certes, cõme la conduite de Dieu dans l'univers

eſt l'idée & l'exemple du gouvernement politique des Rois dans leurs Eſtats ; il faut auſſi que les Miniſtres de la Juſtice des Rois ayent à proportion les mêmes qualitez qui ſe trouvent dans les inſtrumens dont Dieu ſe ſert pour les affaires de ſa Providence. Quand le Prophete parle des Anges, qui ſont les Miniſtres de la Juſtice univerſelle de Dieu, il les appelle des Eſprits, il leur donne des lumieres & des feux, pour marquer en eux trois élevations neceſſaires à leurs emplois ; élevation de connoiſſance & de lumiere, élevation de courage & de feu, élevation de fidelité & d'eſprit, qui leur fait ſuivre tous les mouvemens & toutes les impreſſions de la conduite de leur Maître. *Qui facis Angelos tuos ſpiritus & miniſtros tuos ignem urentẽ.* Pſ. 103. C'eſt ſur ce modelle qu'il faut inſtruire les Rois & les Sujets, & leur dire avec le même Prophete : *Et nunc Reges intelligite.* Ecoutez donc, Pſal. 2. Rois & Princes du monde, que Dieu a appellez à la participation de ſon gouvernement, ſuivez les regles de ſa conduite, & voyez quels doivent eſtre les Officiers que vous choiſiſſez pour eſtre les Depoſitaires de vôtre Juſtice. *Erudimini qui judicatis terram:* Et vous qui montez ſur les Tribunaux pour juger la terre, & pour eſtre les Arbitres de la fortune, de l'honneur & de la vie des Peuples ; apprenez quelles diſpoſitions vous devez apporter à ces importantes fonctions, & ſçachez que ſi vous imitez les Anges dans vos emplois, vous devez imiter l'élevation de leur connoiſſance, de leur courage & de leur fidelité.

C'eſt à tort qu'on met le bandeau ſur les yeux de la Iuſtice, elle doit être éclairée ; & l'élevation de ſon authorité demande celle de ſa connoiſſan-

ce : ſoit pour penetrer l'eſprit & l'intention des Loix qui la doivent regler ; ſoit pour développer les intereſts des Rois & des Peuples dont elle doit juger ; ſoit pour découvrir les crimes qu'elle doit condamner, qui ſe cachent dans l'obſcurité, & qui ne trouvent leur impunité que dans les tenebres. C'eſt pourquoy les Egyptiens repreſentoient la Iuſtice ſous la figure d'vn Sceptre qui avoit vn œil au bout ; & le Prophete Ieremie la dépeint comme une verge veillante : *Virgam vigilantem ego video :* Il faut qu'il y ait vn œil qui conduiſe les coups de cette verge, qui regle les mouvemens de cette puiſſance ſouveraine ; autrement elle reſſembleroit à vn foudre aveugle & indiſcret, qui frappe indifferemment les Temples & les rochers, & qui tombe auſſi bien ſur les têtes des innocens que ſur les fronts des coupables. *Erudimini qui judicatis terram.*

Ierem. 1.

Mais il faut que ces lumieres produiſent le feu, & que ces connoiſſances deſcendent dans le cœur pour y former le courage, & une certaine vigueur d'eſprit capable de ſurmonter toutes les difficultez qui s'oppoſent aux devoirs de cette vertu. L'objet de ce genre de force qui doit paroiſtre ſur les Tribunaux, eſt d'un coſté la juſtice pour la ſouſtenir, & de l'autre l'injuſtice pour la combattre : Mais parce qu'il arrive ſouvent que l'injuſtice ſe trouve dans les Grands, & la juſtice dans les foibles; il faut ſans doute une élevation de courage extraordinaire pour appuyer la foibleſſe des vns, & pour reſiſter à la puiſſance des autres. C'eſt pourquoy Philon le Iuif a remarqué, & l'Ecriture en fait mention, qu'on rendoit anciennement la Juſtice, & qu'on prononçoit les Arreſts

Iudic. 4.

ſous des palmes ; pour marquer par lès circonſtances des Tribunaux, quels doivent eſtre les Iuges. C'eſtoit pour les inſtruire, que comme la palme à ſa principale force au ſommet & dans ſon élevation ; & comme pour cette raiſon on la prend pour le ſymbole de la victoire, ainſi la gloire de ceux qui rendẽt la Iuſtice, conſiſte dans l'élevation de leur courage, que c'eſt par ce moyen qu'ils remportent des victoires innocentes, & qu'il ne faut pas moins de force ou de generoſité pour faire des bons Iuges, que pour former des bons Conquerans.

Veu principalement que pour eſtre courageux, ils doivent enfin eſtre fideles ; & qu'il eſt neceſſaire qu'ils adjoûtent à ces lumieres, & à ces feux une fidelité élevée au deſſus de toutes les paſſions, & de tous les intereſts qui la peuvent corrompre. La raiſon de cette excellente diſpoſition ſe prend de trois ſortes de dépoſts, dont les Iuges ſont rendus les Dépoſitaires, par la nature même de leurs Charges. Dieu leur met entre les mains vn rayon de ſa Iuſtice, les Rois une participation de leur authorité, les Peuples les intereſts de leur bien, de leur honneur, & de leur vie. Comment peuvent-ils s'acquitter de ces trois importantes Commiſſions, que par une triple fidelité ? qui rende la Iuſtice ſuivant les regles & les ordres de celle de Dieu, qui ménage comme il faut la puiſſance & l'authorité des Rois, & qui conſerve les intereſts des Peuples.

Ce fut avec ces trois élevations de connoiſſance, de courage, & de fidelité, que Monſieur SERVIEN ſe diſpoſa, pour entrer dignement dans le Temple de la Iuſtice, & qu'il y reüſſit apres avec

toute la gloire & tout l'advantage qu'on pouvoit attendre d'un Magiſtrat accomply. Outre les lumieres de ſon eſprit, que la Nature luy avoit données tres-penetrantes & tres-vives il y avoit adjoûté l'étude de toutes les ſciéces neceſſaires à ces fonctions; ſoit de celles qui forment l'eſprit, & le rempliſſent de grandes & ſublimes connoiſſances; comme la Iuriſprudence & la Philoſophie: ſoit de celles qui forment la langue, & qui ſervent pour exprimer les penſées de l'eſprit, & pour produire non ſeulement avec fidelité, mais avec éclat les lumieres des autres ſciences, comme l'Eloquence & les belles lettres. Voyez-vous ce buiſſon ardent, que Dieu preſenta aux yeux de Moyſe, lors qu'il le voulut preparer pour être le Iuge & le Magiſtrat de ſon peuple. S. Gregoire de Niſſe remarque, que la lumiere de ce feu ſe partagea comme en deux differens objets, qui frapperent les yeux & les oreilles de ce Prophete. Elle brille, elle parle: elle a des flammes, & des voix: elle produit des rayons, elle prononce des Oracles: les rayons frappent ſes yeux, & les Oracles inſtruiſent ſon eſprit par ſes oreilles. *Natura illius lucis velut in duo objecta ſenſuum diviſa, vt in oculos ſplendore radiorũ fulgebat; ſic, immortalibus auditum dogmatibus illuſtrabat.* Voilà l'image de deux ſortes de ſciences, qui doivent former un Iuge ou un Magiſtrat. Il doit avoir des lumieres pour connoître les interêts de la Iuſtice; & de l'éloquence pour les ſoûtenir. C'eſt l'alliãce de ces rayons & de ces Oracles, qui s'eſt trouvée excellemment dans l'eſprit & ſur la langue de ce grand Magiſtrat; dont je parle, qui a paſſé juſtement pour vn des Iuges des plus ſçavans & des plus éloquens de ſon ſiecle.

Greg. Nyſſ. de vitâ Moſis.

Mais ces rayons, & ces voix ſortent du milieu de ce feu, pour marquer le courage qui les doit animer, & qui a fait une des plus grandes élevations de cet admirable Genie. Il avoit reüny dans ſon cœur les deux parties du courage qui en compoſent la perfection, & qui ſemblent oppoſées entre elles-mémes, parce qu'elles demandent des principes differens dans le temperament de la nature; ſçavoir l'ardeur & la fermeté: vn ardeur agiſſante pour entreprendre de grandes actions, une fermeté inébranlable pour ſoûtenir, & pour reſiſter aux difficultez qui combattent les devoirs de la Iuſtice. Ceux qui ont veu ce grand Magiſtrat dans les fonctions de ſes Charges, ont admiré ces deux diſpoſitions de ſon courage dans les differétes occaſions. Iamais homme n'a été plus vigoureux pour entreprendre, ny plus ferme, & plus intrepide pour ſoûtenir & pour cõbattre les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon devoir. On peut dire que dans l'vn il avoit quelque choſe de l'humeur des Conquerãs, & que dans l'autre il tenoit beaucoup de la fermeté des Areopagytes. Son temperamment de feu ne contribuoit pas peu à le rédre ainſi agiſſant; mais la force de ſon eſprit ſervoit infiniment à la fermeté de ſon courage. Comme on dit que les grands & ſublimes eſprits ſont ordinairement inébranlables dans leurs ſentimens, & tiennent quelque choſe de l'inflexibilité des Anges, qui ne changent jamais les reſolutions qu'ils ont une fois priſes; parce que la vivacité, & l'étéduë de leur connoiſſance leur perſuade, que lors qu'ils ſe déterminent à quelque ſentiment, ils voyent pleinement toutes les raiſons qui le peuvent appuyer ou combattre; ainſi l'advenir ne

leur pouvant rien découvrir, qu'ils n'ayent préveu au moment de leur déliberation, ils demeurent immüables dans leur premier choix.

Mais comme ces avantages de l'eſprit rendirent une partie des Anges malheureux lors qu'ils devinrent infideles ; ce n'eſt pas aſſez qu'un Magiſtrat ſoit ſçavant & courageux, il faut que la fidelité regle ſa ſcience & ſon courage, & qu'elle conſacre ſes lumieres & ſes feux, afin qu'ils puiſſent luire & brûler décemment ſur les Autels de la Iuſtice. C'eſt le glorieux achevement que Monſieur SERVIEN dôna, & le Sceau qu'il appoſa aux autres qualitez & naturelles & acquiſes, qui le preparoient à ces eminentes fonctions. Ie ne parle pas encore de cette fidelité particuliere qu'il garda inviolablement pour le ſervice du Roy, & qui fut la paſſion prédominante de ſa vie, mais prenant cette vertu dans une notion plus étenduë, pour le ſoin que doit avoir vn Iuge de s'acquitter exactement des devoirs de la Iuſtice, & de conſerver les dépoſts qu'elle luy met entre les mains, adjoûtons à ce ſujet que cette fidelité peut proceder de deux ſources : ou des principes de la vertu, ou des intereſts de l'honneur : vn homme peut eſtre fidele ou pour ſatisfaire aux loix de ſon devoir, & aux obligations de ſa conſcience : ou parce qu'il y va de ſa reputation, & qu'il veut en s'acquittant de ſes Charges, acquerir ou cõſerver la gloire d'être, ou de paroître homme de bien. Ie ne veux pas decider cette queſtion, quel de ces deux principes eſt le plus infaillible pour faire la fidelité d'un Magiſtrat; s'il eſt plus ſouhaitable à vn peuple d'être gouverné par vn homme qui ſe conduit par les loix de la conſcience, qui ſont ſecretes, & dans leſ-

quelles la passion peut tromper : ou par vn autre qui agit par les maximes de l'honneur, qui sont publiques & constantes, & qu'vn Magistrat ne peut fausser sans s'exposer aux yeux & à la censure de tout le monde. Il me suffit de dire que ces deux principes se sont trouvez reciieillis dans l'esprit de nostre Magistrat, pour y produire la fidelité qu'il a montrée dans ses emplois ; & qu'il s'en est acquité fidelement, & par les maximes de la vertu, & par la consideration de la gloire.

Mais où voulez-vous que nous allions chercher les preuves de ces veritez, & les matieres de ces loüanges ? le regarderons-nous maintenant, ou comme Procureur General dans le Parlement de Grenoble, ou comme Maistre des Requestes de l'Hostel à Paris, ou comme Intendant de Iustice dans la Province de Guyenne ? Il a paru comme vn Astre en ces divers lieux, où il a répandu ses rayons & ses influences, où il a gardé toûjours la même élevation, quelque mouvement que le Ciel luy ait donné, quelque Commission que le Roy luy ait baillée. Les Astres éclairẽt premierement le Ciel où ils sont attachez, & il cõmença à paroistre d'abord dans le lieu de sa Naissance, où il fut fait Procureur General dans le Parlement de Dauphiné en l'année 1616. Mais il entra dans cette Charge suivant les instructions que S. Augustin donne à tous les Iuges: *Prius propter te, esto Iudex in te, priùs judica te*: Avant que vous montiez sur les Tribunaux pour juger les autres, montez sur le Tribunal de vôtre conscience, pour être vous-même vôtre Iuge ; pour voir d'un costé la nature & l'importance de vos Charges, & pour examiner en suite si vous avez les qualitez necessai- Aug. serm. 94. de Temp.

res pour vous en acquitter dignement, & avec quel eſprit vous devez en commencer l'exercice. Il employa les premieres applications de ſon eſprit,non pas ſeulement pour voir la gloire & l'éclat;mais pour penetrer l'importance & l'obligation de cette Charge, Il avoit appris des Empereurs & des Iuriſconſultes, qu'un Procureur General eſt l'ame du Parlement, l'eſprit de la Police, le défenſeur des Loix,& comme le reſſort univerſel, qui doit rémuer ces differentes parties, pour faire rendre la Iuſtice à tout le monde. Il ſçavoit qu'un Ancien appelloit les Procureurs Generaux, les yeux & les langues de la Iuſtice.Ils doivẽt faire la fonction des yeux pour découvrir les crimes des méchans, & les intereſts des gens de bien: Mais ils doivent faire l'office de la langue,& employer leurs voix pour ſoûtenir les uns, & pour procurer la punition des autres. Que ne fit-il pas pour s'acquitter fidelement de ces devoirs, & pour meriter par ſes actions les titres qui appartenoient à ſon office? Les Regiſtres du Parlement de Grenoble, ſont chargez des monumens de ſon zele & de ſes ſoins; & ces Auguſtes Tribunaux retentiſſent encore aujourd'huy de ſes eloquentes Remontrances.Il avoit leu que les Iuges en general, & ſingulierement les Procureurs Generaux, ſont appellez communément les Prêtres de la Iuſtice,*Iuſtitiæ Sacerdotes*.Non ſeulemẽt parce qu'ils doivent prendre le ſoin de conduire les victimes à ſes Autels, & de procurer l'action de ſes Sacrifices; mais encore parce que comme les Prêtres ſont les Mediateurs entre les hommes & Dieu;ainſi ces Officiers de la Iuſtice ſont comme les Mediateurs entre le Roy & ſon Peuple, ou

pour mieux dire entre le Roy & le Roy mesme. Ce fut à ce difficile partage qu'il employa sa prudence, son courage & sa fidelité pour trouver un juste temperamment entre les interests de la Majesté Royale, & ceux de ses Sujets, qui accorda les vns avec les autres ; entre le Roy consideré en luy-mesme & le Roy comme Chef de son Estat, comme interessé dans le bien de son Peuple, qui compose vn corps politique avec luy ; & qui fait comme une partie de luy-mesme. Témoin ce qui se passa, environ ce temps à Rouën dans l'Assemblée des Notables, où il fut appellé par sa Majesté, & par les souhaits des Gens de bien ; & où quoy qu'il fut le plus jeune de tous, il fit paroistre tãt de capacité, de fidelité & d'eloquẽce, qu'il acquit luy-mesme dans cette occasion le titre & la qualité de Notable. Témoin encore cette importante Deputation, pour laquelle il fut choisi quelque temps aprés par les Estats du Dauphiné, pour venir traitter à la Cour les affaires de cette Province, dõt il s'acquitta avec tant de vigueur & de prudence, qu'il trouva le secret de faire les affaires de sa Majesté, en faisant les affaires de ses Sujets, & fit auouër à tout le monde, que jamais il n'auoit mieux exercé la Charge de Procureur General du Roy, que lors qu'il avoit esté le Procureur General & le Défenseur des interests de son Peuple.

Ce ne fut pas neantmoins le seul fruit de sa negociation, en procurant les interests publics, il fit par une suite necessaire de son merite, ses affaires particulieres. Car outre la dignité de Cõseiller d'Estat, qui luy fut dõnée pour recõpense, il se fit dés-lors connoistre à la Cour, & se prepara le

chemin, pour paſſer de la Charge de Procureur General de ce Parlement, à celle de Maiſtre des Requeſtes,& pour trouver dans l'élevation de cette nouvelle Dignité, de nouveaux degrez de gloire,& de plus éclatantes occaſions de faire paroiſtre l'élevation de ſon Genie.Si je voulois emprunter des ornemens eſtrangers, pour relever la gloire de ce Grand Homme;& comme diſoit vn Ancien, montrer le merite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature, *Oſtendi Magiſtratu Virũ;* Je pourrois dire à l'avantage de cette Charge où il entre,que les Maiſtres des Requeſtes ont deux differens rapports, qui rendent leur fonctió conſiderable:L'vn avec le Roy, l'autre avec ſes Sujets.Jls approchent de prés la perſóne du Prince, ils reçoivent les Requeſtes des Sujets, pour faire vn commerce de Juſtice entre l'authorité de l'vn,& les neceſſitez des autres. Semblables en quelque maniere à cet Ange, dont parle S. Iean dans l'Apocalypſe. Jl eſtoit toûjours debout devant le Trône de Dieu, avec l'encenſoir à la main,pour recevoir les encens des hommes, c'eſt à dire les Requeſtes & les Oraiſós qu'ils venoiét offrir à ſa Majeſté,par le moyen de ce Miniſtre: *Data ſunt ei incenſa multa, vt daret de orationibus Sanctorũ.*Mais j'ay appris du philoſophe Romain,que l'élevation des Dignitez n'adjoûte rien à la veritable grandeur d'vn hõme qu'un Pigmée ne devient pas grand en luy-meſme, pour eſtre placé ſur vn Coloſſe;& qu'il vaut mieux, comme diſoit ce meſme Lacedemonien,montrer la dignité de la Magiſtrature par le merite du Magiſtrat, que le merite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature: *Oſtendam Magiſtratum Viro*:C'eſt

Epaminondas.

Apoc.8.

l'avantage que Monſieur Servien retira de cette Charge;il n'en devint pas plus grãd en luy-meſme,mais elle luy donna l'occaſion de faire voir la grandeur de ſon eſprit,& de ſe montrer tout entier dans le plus beau jour,& ſur le plus illuſtre Theatre du monde.

Il paroiſt avec trop d'éclat pour y demeurer long-temps:apres quelques années de ſervice, où il donna autant de preuves de ſa ſuffiſance qu'il eut d'affaires en main;le Roy pour approuuer à même temps,& pour recompenſer ſon merite,l'ẽvoya en qualité d'Intendant de la Iuſtice dans la Province de Guienne. Il receut dans cette occaſion deux Commiſſions importantes, qui furent les deux principaux ſujets de ſon voyage. L'vne fut d'appaiſer quelques differẽs ſurvenus entre les habitans des frontieres de la France & de l'Eſpagne,qui pouvoient apparemment cauſer des troubles plus dangereux:L'autre fut de faire la perquiſition du débris de certains vaiſſeaux eſtrãgers que la tempeſte avoit briſez contre les coſtes de cette mer,& qui avoit laiſſé ſur ſes bords grande quantité de richeſſes,comme les pitoyables,mais precieux reſtes de leur naufrage.Il me ſemble que je vois dans cette rencontre cet autre Ange de l'Apocalypſe,qui avoit vn pied ſur la terre,& l'autre ſur la mer,pour repreſenter les deux actes de Iuriſdiction que noſtre Intendant exerce ſur ces deux elemens:ſur la mer , pour decider les queſtions de ce naufrage, & pour chercher les intereſts de la France juſques dans les flots,& ſur les rivages de l'Ocean : ſur la terre, pour calmer les émotions & les tempeſtes qui commençoient à s'exciter ſur nos frontieres.Mais cet Ange porte

Apoc. 10.

l'Arc-en-Ciel en teste, pour marquer que ce Grand Homme portoit dans sa teste, c'est à dire dans sa raison & dans sa prudence, la reconciliation & la paix, dont l'Arc-en-Ciel est le Symbole, & qu'il procura heureusement à cette Province. Il ne faut que rappeller les satisfactions que la Guienne en receut, & que le Roy en témoigna quād il luy donna la Charge de premier Presidét au Parlement de Bourdeaux, qui vint à vacquer quelque temps apres. Afin qu'il exerçât la Iustice avec une authorité constante & souueraine, là mesme où il ne l'avoit exercée que pour vn téps & par Commission, & qu'il demeurast appliqué au bonheur de cette importante Province, dont sans doute il eut préuenu les mouvemens par sa prudence & par sa fidelité ou pour parler plus exactement, Dieu se fut servy pour cet effet de son Conseil, de sa Iustice de sa Prudence, & de sa vigueur: *Meum est consilium: & æquitas. &c.*

II. PART. Mais il ne faloit pas arrester plus long-temps dans les emplois de la Iustice, vn homme que ses eminentes qualitez appelloient aux affaires d'Etat; il n'estoit pas juste de borner dans les limites d'une seule Province l'actiuité d'ū esprit qui étoit nê pour le bien general de cette Monarchie, & pour en estédre la gloire dans les païs estrangers. La providence de Dieu qui veille sur la conservation des Estats, & qui suscite de temps en temps des hōmes extraordinaires pour travailler à leur bien, avoit donné à celuy-cy ces grandes lumieres d'esprit pour la gloire de la France: *Meum est cōsilium; &c.* Elle inspire au Roy Louis le Iuste le dessein de se servir de sa prudence dans les cōseils, de sa capacité dans les Ambassades; Il l'ap-

pelle auprés de sa Personne; & se contentant de luy auoir donné la Charge de Premier President au parlement de Guienne, dont il presta le serment entre les mains de sa Majesté,il l'éleve pour ainsi parler , à vn ordre superieur,& luy va donner les plus grands & les plus importans emplois du Royaume.Ce qui nous oblige par l'ordre de nostre Discours ; de suivre le mouuement de sa gloire,& de faire voir qu'il a gardé cette mesme élevation d'esprit dans le second estat de sa vie,& qu'il a porté le caractere prédominãt de la force de son Genie aussi bien dãs les affaires de l'Estat, qu'il l'avoit fait voir avec éclat dans les affaires de la Iustice.

Les grands & illustres Emplois que les Rois donnent à leurs Sujets,quãd ils se servent de leur ministere ; contribüent ce me semble à leur Grãdeur en trois differentes manieres,qui sont comme trois rayons à leur gloire. Le premier se tire du costé des Princes qui leur donne ces faveurs, & qui par le moyen de ce choix , impriment vn certain caractere d'honneur sur leurs noms & sur leurs personnes.Le second se prend du costé même des Sujets , qui reçoivent ces emplois lors qu'ils s'en acquitent dignement,& qu'ils répondent par leur suffisance & par leur fidelité , aux choix & l'attente de leurs Princes.Et le troisiéme resulte des succés de leur ministere;quand ils réüssissent auantageusement dans les Commissions qui leur sont données.Suiuons ce grãd Ministre d'Estat dãs les divers endroits de sa vie politique;& voyons comment ces trois circonstances,où ces trois rayons de gloire se trouvent parfaitement réünis dãs tous les emplois qu'il a eûs,

& dans toutes les affaires qu'il a traitées.

Certes cóme les Rois ſont les principes agiſſans,& les diſtributeurs legitimes de la gloire de leurs Sujets,on peut dire que lors qu'ils ſe ſervent de leur miniſtere dans les affaires de leur Eſtat,ils impriment ſur leurs perſonnes vn certain caractere de grandeur qui les rend conſiderables ; ſoit qu'ils agiſſent en ces occaſions par les maximes de la Iuſtice , & qu'ils donnent les emplois cóme des recompenſes;n'eſt-ce pas vne grande marque du merite des Sujets,de recevoir ces témoignages publics de l'approbation & de l'eſtime des Princes?Soit qu'ils ſe gouvernent en cela par les loix de cette Sageſſe vniverſelle,qui preſide à la conduite de leurs Eſtats,ne faut-il pas aduoüer que ces choix ſi importans ſont comme des Declarations ſolemnelles de la ſuffiſáce & de la capacité de ceux dont ils ſe ſervent? Il leur arrive à peu prés dans la politique comme aux vapeurs que le Soleil éleve de la terre dans la moyenne regió de l'air.Il en compoſe des nuées,ſur leſquelles il imprime des images de ſa lumiere,& en fait à méme temps les ſujets & les inſtrumens de ſa vertu,qui vont porter en divers endroits l'efficacité de ſes influences.C'eſt le nom que ſaint Auguſtin dóne aux Apoſtres de Jeſus-Chriſt , qui ont eſté les premiers Miniſtres de ſon Eſtat,les premiers Ambaſſadeurs de ſon Evangile. Aprés les avoir élevé par les rayons de ſa grace, il imprime ſur eux le caractere de ſon authorité & de ſa juriſdiction,& puis les animant du vent du Saint Eſprit , il fait voler ces nuées viuantes dans tous les endroits de l'Vniuers , pour y porter les influances de ſon

Sang & la gloire de son Nõ: *Qui sunt nubes Dei; Apostoli eius*. C'est ainsi à proportiõ que les Princes honorent leurs Sujets, quand ils se servent de leur ministere: C'est à ces mesmes conditions que Monsieur Servien a esté choisi par la justice & par la sagesse de nos Rois pour les grãds Emplois de l'Estat, & qu'il a receu par ce moyen les differentes élevations de leur authorité, & les impressions de leur puissance. Apres avoir fait la Charge d'intendant de la Iustice, Police & Finãces, dãs l'armée du Roy, qui portoit ses Conquestes au delà des Alpes, il fut fait Secretaire d'Estat en l'année 1630. Incontinent aprés il fut renvoyé en Piedmõt en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté, pour y negocier la paix de l'Italie, & pour travailler à l'achevement & à l'execution du Traité qui avoit esté commencé à Ratisbone. Son retour en France fut trop glorieux pour n'attirer pas l'envie, il demeure quelque temps éoligné de la Cour, pour prendre quelque intervalle de repos, afin de se preparer à des Emplois plus considerables. Il est rappellé avec honneur, & envoyé à Munster en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & de Plenipotentiaire de sa Majesté, 1643.
pour y traiter la Paix generale, coniointement avec Monsieur le Duc de Longueville & Monsieur le Comte d'Avaux. A son retour en France il vint prendre possession de la Dignité de Ministre d'Estat, dont les provisions luy avoient esté envoyées en Allemagne. Bien-tost apres il fut honoré du Cordon, & de la Charge de Chancelier & Commandeur des Ordres de sa Maiesté. Enfin le Roy pour couronner ses Emplois, & l'attacher plus étroitement à sa Personne & à ses affaires,

le fit Surintendant de ses Finances. Et nous pouuons dire en general,que pendant quelques années,il n'y a point eu de negociation importante à traitter au dedans,ou au dehors du Royaume,où ce grand Politiqué n'ait esté employé : Il n'y a point eu presque de Charge dans l'Estat où il n'ait esté élevé,& que le Roy a confié à sa fidelité ce qu'il y a de plus grand dans la puissance Royale,ses Finances,ses Cõseils & ses secrets particuliers,& ses Ambassades publiques. On peut cõparer les Ministres d'Estat au sang que la Nature répand dans les veines du corps humain,qui sert aux vsages du cœur,& qui s'approche ou s'éloigne de cette partie principale & dominante de l'homme,suivant les differens besoins qu'elle a de sa chaleur & de ses esprits. Voilà les invisibles ressorts des divers mouuemens de ce grand Ministre;qui tantost s'approche de la personne du Roy,pour demeurer attaché à ses Conseils & à l'administration de ses Finances:& tantost s'éloigne de sa presence pour aller en des Païs étrangers,suivant les differentes necessitez du cœur de l'Estat,& les divers interest de son service.

En faut-il davantage pour comprendre par ces principes,quoy qu'ils resident hors de luy,la grãdeur de sa gloire & la mesure de son éleuation? On peut regarder ses Emplois cõme les effets de la Iustice du Prince,& comme des recõpenses du merite du Sujet;& quand nous ne le sçaurions pas d'ailleurs,nous pourrions connoistre par l'ordre de ses Charges & de ses Dignitez,qu'il y est arrivé par merite,Quãd on void des felicitez precipitées,des personnes qui sans passer par les degrez ordinaires des Charges subalternes,sõt éle-

vez tout à coup aux plus eminentes Dignitez qu'on ne donne que comme des recompenses des longs & importans services rendus à l'Estat ; la soudaineté de ces éleuations les rend en quelque façon suspectes, on les attribuë plutost à quelque coup étourdy de la Fortune, ou à un aveuglement de la faveur, qu'au merite des Sujets ou à la Iustice des Princes. Mais vn homme qui s'éleve peu à peu, qui monte comme par degrez au faite de la grandeur, montre visiblement par l'ordre & par le progrés de ses Dignitez qu'il les a toutes meritées. Tel a esté le progrés de la gloire de Monsieur SERVIEN; il n'a pas esté élevé tout à coup au comble de ces Charges eminentes, il y est monté par degrez, l'un a servy de disposition & de merite pour l'autre. Dans la Charge de Secretaire d'Estat il a merité d'estre employé dans les Ambassades: Dans les negotiatiōs qu'il a faites cōme Ambassadeur, il a merité d'estre Ministre d'Estat ; & dans la fonction de Ministre, il a merité d'estre fait Surintendant des Finances: & on peut dire de luy ce qu'vn grand Orateur disoit d'vn Prince: *Magistratus Magistratu, honor honore quæritur.* Ou biē ce que Theodoric disoit de son Secretaire Cassiodore: *Nō fragili fœlicitate provectus, fortunæ ludo ad apicē fasciū repentinis successibus euolauit.* Il n'est pas monté soudainement au comble des Dignitez par vn jeu ou par un caprice de la Fortune, il a gardé l'ordre de la Nature prescrit, & que la Iustice demande ; il y est allé par certains degrez, pour meriter l'un par l'autre. Ce qui rend l'élevation de Monsieur SERUIEN d'autant plus considerable & son merite plus éclatāt, que ceux qui en ont ordōné & conduit les mouvemens ōt

Pline Paneg. Traian.

Cassiodor. lib. 1. Var. Ep. 4.

eſte plus iuſtes & plus equitables. Il a eſté l'ouurage de deux de nos Rois,dont l'vn a porté la Iuſtice dãs ſon Nõ auſſi bien que dãs ſes mœurs, l'autre l'a receuë comme par heritage de ſon Pere comme S.Paulin diſoit à vn autre occaſion:
Paulin. *Quandam quaſi Iuſtitiæ hæreditatem.* Mais iamais ils n'ont mieux merité ce nõ ou cette gloire,que lors qu'ils ont fait celle de ce grand Miniſtre d'Eſtat,par les Emplois & par les Charges dont ils ont reconnu & recompenſé ſa fidelité.

Mais ce n'a pas eſté le merite ſeulement qui luy a donné ces recompenſes , la ſageſſe a preſidé à ces choix;ſi l'une a reconnu ſon merite à l'égard des Emplois paſſez,l'autre a connu ſa capacité & ſa ſuffiſance pour ceux qu'elle luy devoit donner. Et c'eſt vne gloire particuliere à Monſieur Servien,d'avoir eu pour approbateurs de ſon eſprit, & pour principes de ſon élevation, les deux plus ſages & plus excellens Miniſtres qui ayét iamais conduit cét Eſtat,& qui ayent ſecondé la ſageſſe de nos Rois par leurs lumieres. Ie veux dire ces deux Eminentiſſimes Cardinaux , plus eminents neantmoins par l'éminence de leurs merites , que par celle de leurs noms,de leurs dignitez ou de leurs miniſteres,& qui ſeroient tous deux ſãs aucune comparaiſon, ſi le premier n'eut pas eu ce Succeſſeur, & ſi le ſecond n'eut pas eu cét exemple. Tout ce qu'on dira à la loüange de Monſieur le Cardinal de Richelieu,de la grandeur de ſon Genie, & de cét admirable diſcernement qu'il avoit des eſprits;& qui montroit l'éleuation dominante du ſien,puis qu'il iugeoit ſi bien de ceux des autres.Tout ce qu'on publiera à l'auantage du premier Miniſtre, qui ſous l'authorité du Roy gouuerne aujourd'huy ſi heureuſement noſtre

Estat,& on en publiera de grandes choses:quand on parlera de la force extraordinaire de sõ esprit, & des lumieres admirables de sa prudence , & quand pour suppléer à l'impuissance de l'expression des paroles,on fera parler à sa gloire les victoires que la France a remportées par ses Conseils,les avantages qu'il luy a acquis pas ses travaux,le bon-heur que ses desseins luy preparent. Toutes les loüanges qu'on donnera à jamais à ces deux grands Hommes,serviront par vne reflexiõ necessaire à la gloire de Monsieur Servien, qui a merité leur estime: Jls feront eux-mesmes , pour ainsi parler, vne partie de son Eloge , comme il sera aussi de son costé vne partie de leur Panegyrique.Et quand nous ne verrions son image que dans ces illustres Miroirs,nous jugerions de l'éleuation de son Genie par celle de ses Emplois:Il faut, dirons-nous,que son merite ait esté grand, puis qu'il a esté ainsi recõpensé par les deux plus Iustes de nos Rois,& qu'il a esté tant estimé par les deux plus sages & plus éclairez de nos Ministres.

Mais il ne faut pas regarder ce Grand Homme seulement dans des miroirs,nous le devons considerer en luy-mesme : Il ne faut pas mesurer sa grandeur par des élevations qui sont hors de luy, mais par des qualitez qui luy sont propres;& adjoûter comme vn second rayon à sa gloire , que s'il a eu de grands Emplois il s'en est acquité dignement, & qu'il a esté plus illustre pour avoir remply ces Dignitez,que pour les avoir receuës. C'est vn grand avantage à un Sujet de recevoir ces recompenses de la Justice,ou ces approbations de la sagesse de son Prince:Mais c'est quelque

choſe de plus grand de s'acquiter fidelement des obligations de ces Charges.Dans l'vn il reçoit la gloire comme objet, & dans l'autre il la produit comme principe:Dans le premier il a la lumiere comme les Eſtoiles, qui la reçoivent d'ailleurs: Dans l'autre il la poſſede comme le Soleil,qui la tire de ſon fonds pour éclairer les objets eſtrangers,& pour ſe couronner ſoy-meſme des rayons qui ſortent de luy. Mais quand ces deux rayons couronnent dans un meſme point,& que la fidelité & ſuffiſance du Sujet répond aux emplois que le Prince luy donne,il ſe fait,dit Caſſiodore, cõme vne excellente harmonie,ou le merite de la perſonne, & la grandeur de la Dignité ſe donnẽt des Eloges mutuels & des loüanges reciproques: *Bona merita ſplendidis Dignitatibus ſociata,alternis præconiis adiuuantur:* Vous diriez que ce ſont comme deux Chœurs de Muſique qui ſe répõdẽt l'un à l'autre, les Emplois honorent la perſonne, & la perſonne honore les Emplois.On loüera vn homme pour avoir eu de grandes Charges:mais s'il s'ẽ acquite dignement,on dira qu'il les a meritées deux fois: auant que les recevoir, & aprés les avoir receuës;& les merites ſubſequens confirmeront à meſme temps & redoubleront ſa premiere gloire.Il ne faut que parcourir les Emplois deMõſieur SERUIEN,pour y trouver ce concours ou cette fidele correſpondance,& pour voir qu'il a apporté à toutes les affaires d'Eſtat qu'il a euës entre les mains ces trois élevations de lumiere,de courage,& de fidelité,avec leſquelles il avoit traité ſi excellemment les affaires de la Iuſtice.

Caſſiodor.lib. 5. var. Epiſt. 40.

Il a eu deux ſortes d'Emplois, les premiers au dedans du Royaume, les autres dans les Païs

estrangers. Dans la briefveté du temps que je me suis prescrit, mõ discours auroit trop de peine & trop peu de loisir, pour le suivre dás des endroits si éloignez; c'est pourquoy me reseruant de vous parler de ce qu'il a fait dans les Païs estrangers, dont vous n'avez pas esté les témoins, vous me soulagerez s'il vous plaist de l'autre partie de ce travail, puisque vous avez veu vous-mesme comment il s'est acquité des emplois qu'il a eus dans le Royaume. Le Soleil, dit Philon le Iuif, n'a pas besoin d'Interprete, il s'explique assez par ses rayons, aux yeux de ceux qui le voyent. *Nec Sol, nec Luna opus habent Interprete.* Vous avez veu cet esprit éclairé agir dans le Ministere; vous l'avez oüy raisonner dans le Conseil; & vous sçavez avec quel soin & quelle fidelité il a trauaillé dans les Finances, pour trouver ce temperamment si delicat & si difficile qui pût accorder les interests du Roy avec les interests des Peuples, & faire couler le sang necessaire au secours du cœur sás offenser ou blesser les autres membres de ce corps politique. Vous remarquerez seulement en passant qu'il ne faut pas juger de ces gráds Emplois par les lumieres du peuple; que les affaires d'Estat sont, comme dit l'Escriture, des Mysteres qu'il faut regarder avec veneration: & qu'il n'y a que ceux qui entrent dans le Sanctuaire qui peuuent en sçavoir les secrets. On appelle communément les Conseils & les Finances, les nerfs de l'Estat: On ne void pas en eux-mesmes les nerfs qui remuent le corps humain, ils sont cachez sous les voiles de la peau & de la chair qui les couure: on les void seulement dans les mouvemens qu'ils font, dans la force & dans la vigueur qu'ils don-

Philo de Sacrificio Abel.

Iudith. 2.

nent aux membres. Il en eſt de meſme à proportion de l'adminiſtration des Finances, & des lumieres des Conſeils,qui ſont les nerfs des Corps politiques;on ne les void pas en eux-meſmes;mille voiles les dérobent à nos yeux; on ne les void que dans les mouvemens qu'ils font & dans les effets qu'ils produiſent. Si on demande compte des Conſeils,& ſi on veut ſçavoir que ſont devenuës les Finances,qu'on les aillent chercher dans les victoires de la Flandre,on les trouvera dans les Baſtions de Mardik,& ſur les remparts de Dumquerque.

Tandis que ie me haſte de paſſer dans des Païs eſtrangers,pour voir comment ce grand Homme s'eſt acquité de ſes Negociations,& de ſes Ambaſſades,afin de rapporter à vos oreilles ce que vous n'avez pas veu de vos yeux. Certes la nature des affaires qu'il avoit à traiter demandoit ces trois élevations de lumiere,de courage,de fidelité, qui ont regné generalement dans toute la cōduite de ſa vie. Il avoit beſoin d'vne lumiere penetrante pour démeſler les intereſts des Princes,pour découvrir les intrigues & les fineſſes des ennemis, qui avoient iuſques alors rēporté plus de victoires par la prudence du Cabinet ,que par la force des armes. C'eſt avec ce flambeau à la main,qu'il traverſe premierement les Alpes,qu'il paſſe dans la Holande,& qu'il va traiter à Munſter les plus importantes Negociations.Il parut en ce temps-là vn Eſcrit qui portoit pour titre, *La profondeur des deſſeins de l'Eſpagne*,que tout le monde attribua àMonſieur Servien.En effet on y remarquoit le caractere de ſon eſprit,de ſon eloquence, de ſa politique.Les autres s'emploient à découvrir les

autres dimensions des desseins de cette Monarchie;leur hauteur dans la sublimité de leurs pretentions;leur largeur dans l'estendue des Estats qu'ils tâchent d'vnir à leur Couronne;sa lõgueur dans la constance infatigable & eternelle de leurs resolutions.Mais la propre occupation du Genie de ce grand Ministre,a esté de penetrer la profondeur de ces desseins, de découvir les secrets les plus cachez de leur politique,pour les dissiper & pour les détruire. Ce qu'il a marqué dans cet Escrit,il l'a pratiqué dans ses Ambassades, qu'il a traitées avec tant de lumiere,qu'il a fait auoüer à nos Alliez & à nos Ennemis, que si la France les surmonte dans les combats,elle ne leur cede pas dans la prudence,& qu'elle a eu dans ce seul Ministre dequoy combattre les adresses de leurs plus grands & plus raffinez politiques.Et ce d'autant plus vigoureusement,qu'il a montré dans ces occasions vn courage & vne fidelité encore plus grande & plus élevée que la sublimité de son esprit. C'a esté,comme j'ay marqué auparavant, la passion prédominante de sa vie , de poursuivre avec ardeur, & de soustenir avec fermeté,tout ce qui regarde le service du Roy & la gloire de l'Estat;& il est sans doute que s'il eut eu moins de fermeté & d'ardeur pour les interests de l'Estat ou du Roy,il eut receu plus d'approbatiõs & de loüanges du Peuple.Mais riẽ n'a pû abbattre sõ courage,ny corrõpre sa fidelité,qu'il a toûjours gardée inuiolable,lors même que le malheur du tẽps & l'exẽple de tãt de vertus chãcellantes,pouvoit donner de plus dangereuses tentations à la siẽne. C'est ainsi qu'il a travaillé au dedans de l'Estat,& qu'il a traité dans des Païs estrangers ses Nego-

ciations & ſes Ambaſſades, mais avec des ſuccés qui ont répondu à la dignité de ſes Emplois,& à la grandeur de ſes ſoins & de ſes peines,pour faire comme vn troiſiéme rayon à ſa gloire,

Car quoy que nous n'ayons entre nos mains que les Conſeils & les Deliberations des affaires, & que les evenemens dépendant de la Fortune : comme diſoit ce Philoſophe Payen,ou pour parler plus Chreſtiennement, de la providence de Dieu,qui donne quand il luy plaiſt ſa Benedictiō à nos travaux,& qui ſe mocque quelquefois de toute noſtre prudence. Il faut pourtant avoüer que lors que les ſuccés répondent à nos emplois, outre la ſatisfaction que nous recevons de voir réuſſir nos peines:il ſe fait comme une extenſion de gloire,qui ſert à courōner cesEmplois mémes, & les rendre plus éclatans.Ie ne prétens pas neātmoins pour ramaſſer les fruits ou les fleurs que noſtre grand Ambaſſadeur a recueilly de ſes Negociatiōs,& l'accompagner dās tous ſes voyages. Ie ne dis rien de ſon Ambaſſade de Piedmont, quoy que tout le monde ſçache l'importance du Traité de Querarque , qui fut le premier coup d'eſſay de ſa Politique,où d'un coſté il accorda les differens des Princes & des Eſtats intereſſez , & rendit par ce moyen la Paix à toute l'Italie:mais à meſme temps il gagna Pignerol à la France, cette Place qui eut couſté beaucoup de combats,fut comme la conqueſte de ſa prudence. Ie ne m'arreſte pas à parler de ce qu'il fit en Holande,quoy qu'il y renouuellât les anciennes Alliances de la France avec les Eſtats, dont les principes nous ſont ſi glorieux , & les conſequences ſi avantageuſes. Il y a long-temps que la gloire appelle mon

mon discours du costé de l'Allemagne, & me sollicite de le suivre à Munster. C'est là le grand Theatre de ses Emplois, c'est là où tous les yeux de l'Europe sont tournez sur luy, pour voir comment il se comporte dans vne Negociation où elle est toute interessée, & où nous devons porter nos pensées pour y voir les succés & les fruits qu'elle en va recueillir, quelques ombres dont l'envie ou la malice ait voulu obscurcir son éclat. Il avoit deux grandes affaires à traiter ; comme Ambassadeur & Plenipotentiaire. L'vne estoit la Paix generale entre les deux Couronnes: L'autre la Paix particuliere de l'Allemagne, l'vnion des membres qui composent l'Empire en ce Païs. La premiere étoit la fin principale de cette Ambassade ; l'autre le moyen pour y arriver. Il va avec ces deux branches d'olive à la bouche, comme cette colombe qui vole sur les eaux apres le deluge, pour tarir ces inondations de larmes & de sang que la guerre avoit causée. Il demeure cinq ans à Munster, travaillant incessamment à ces deux ouvrages. Quel fut le succés de ses travaux? il fit la paix particuliere de l'Empire; & pour montrer que ce succés luy appartient, il la conclud heureusement apres le départ des autres Plenipotentiaires. S'il en partagea les premieres dispositions avec eux, il veut apres tout seul la gloire & la satisfaction de l'avoir achevée. Mais ne croyez pas que cette paix qui se conclud en Allemage, regarde l'Allemagne seulement, elle porte vne avantageuse reflexion pour le bien & pour la gloire de la France. Ces Olives ont esté les semences de nos Lauriers; & les victoires que nos Generaux ont remportées en Flandre, sont les

fruits de cette paix, que la politique de ce Miniſtre avoit traitée à Munſter. Pourquoy cela? parce que ç'a eſté un traité d'union & de diviſion tout enſemble. Il a uny l'Allemagne avec elle-méme: mais à méme temps il a ſeparé les forces du Septentrion des intereſts de l'Eſpagne, & laiſſant nos ennemis tous ſeuls, il nous a donné le moyen de les vaincre.

C'eſt icy où je ſouhaitterois avec paſſion de pouvoir adjoûter aux autres loüanges de Monſieur SERVIEN, la gloire d'avoir fait la paix generale, qui étoit le grãd ſujet de ſa negociatiõ, & la fin principale de sõ Ambaſſade. Et certes il employa tous ſes ſoins & tous ſes travaux pour reüſſir dans ce traité general, comme il avoit reüſſi dans cette autre paix particuliere. Mais helas! il
Habac. 3. eut ſujet de ſe plaindre avec nous, & de dire avec le Prophete? Que le fruit de l'olive a manqué, & qu'il a trompé ſes travaux, ſes ſouhaits & ſes eſperances: *Mentietur opus olivæ.* Un jardinier plãte un olivier de ſa main, il le cultive avec ſoin, il l'arroſe de ſes ſueurs; cependant quand il eſt ſur le point d'en recueillir les fruits, voilà un orage inopiné, une ſecrette malignité des Aſtres qui trõpe ſon attente, & qui rend toutes ſes peines inutiles: *Mentietur opus olivæ.* C'eſt à ces fâcheuſes conditions que noſtre Ambaſſadeur de la paix a cultivé pendant cinq ans cét olivier, qui promettoit tant de douceurs & de bonheur à l'Europe. Mais au moment qu'il s'attend d'en recueillir les fruits, voicy un orage. Quel orage! quelle maligne vapeur a formé cette tempéte? De quel côté a ſouflé ce vẽt malheureux qui a fait mẽtir l'ouvrage de l'olive? *Mentietur opus olivæ.* Il proteſta

en mourant,c'est à dire en un temps où il n'avoit pas interest de dissimuler une verité si importāte, en un temps où il alloit rendre compte devāt le Tribunal de Dieu de ses Negociations & de ses Ambassades;il protesta,dis-je, appellant son Juge à témoin,qu'il n'avoit pas tenu à luy que la paix n'eut esté faite.Ce n'est pas assez;on pourroit interpreter son témoignage,& dire qu'il n'a pas tenu à luy, comme personne particuliere, & comme agissant par son propre mouvemēt; mais qu'il a tenu à luy comme Ambassadeur,& comme Executeur des ordres superieurs:Il passe plus avant & asseure avec les mémes sermens, qu'il n'a pas tenu à la France que ce Traité n'ait reüssi ; Mais que les intrigues de nos ennemis mirent des oppositions secrettes à la paix , lors qu'ils sembloient apparemment la souhaiter davantage: *Mentietur opus olivæ.*

Suppléons aux dernieres paroles de ce Mourāt, & disons, que le malheur vient d'une cause plus éloignée ; il n'a pas tenu à la France que nous n'ayons eu la paix, & il a tenu à la France. Il n'a pas tenu à la France comme Politique , comme animée de l'esprit du Roy, & des bonnes intentions de ses Ministres: Mais il a tenu à la France comme coupable;comme portant sur elle les pechez de ses enfans.Voilà les causes qui ont irrité la justice de Dieu , qui ont empéché la paix , & qui ont trompé le fruit de l'olive.*Mentietur opus olivæ.* Comme il y a une certaine mesure de pechez que Dieu attēd pour envoyer des fleaux publics,& pour allumer les feux des guerres afin de châtier les peuples en sa fureur;il y a aussi un certain comble de penitences, de satisfactions & de

larmes,qu'il demande pour faire cesser ces maux, & pour éteindre ces flâmes.Nous avions réply le comble de nos pechez;nous avions envoyé assez de vapeurs vers le Ciel pour former la matiere de ce foudre:mais il manquoit quelque chose à la mesure de nos penitences,que Dieu attendoit pour nous accorder la Paix, c'est pourquoy il la differée.Ou bien disons encore que la misericorde s'est jointe avec la Iustice pour faire ce retardement: comme dans le sentiment de la Theologie elle a differé si long-temps l'Incarnation du Verbe,qui devoit porter la paix au monde ; pour faire sẽtir aux hommes la necessité de ce remede, & afin que l'attẽte de ce bien le rendit aprés plus considerable à leurs esprits,& excitât davantage leurs reconnoissances.Ainsi cette mesme Bonté à differé pour quelque temps la Paix qu'elle nous prepare,afin que ce retardement nous en fasse connoistre la necessité & estimer la grace.Mais ne croyons pas que le defaut de ce succés diminuë pour cela la gloire de ce Ministre.Car outre qu'il ne faut pas mesurer ses travaux ou sa prudence par les evenemens,il a cét avantage dans ce grãd Employ d'avoir travaillé fidelemẽt à la Paix,d'avoir mis des dispositions qui reüssirõt vn jour au bonheur & à la gloire de la France,& de pouvoir mourir à proportion comme Moyse mourut sur la montagne de Nebo.

Aprés que ce grand Ministre de l'Estat de Dieu, eut ẽployé beaucoup de soins & de travaux pour conduire le peuple d'Israël dans la terre promise; il fut contraint par les ordres de la Providence de mourir à la veuë de ces bien-heureuses Povinces sur l'éminence de cette montagne, d'où il pou-

uoit jetter les yeux sur ce lieu qu'il avoit tāt souhaité, vous le verrez Moyse, mais vous n'y entrerez pas: *Videbis eam oculis tuis, & non transibis ad illam:* Il eut neantmoins ces deux satisfactions en mourant. La premiere, qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour y entrer & pour y cōduire le peuple: L'autre, qu'il esperoit de la bōté de Dieu, que le peuple entreroit aprés sa mort, là où il ne pouvoit pas entrer luy-mesme, & qu'il receuroit vn jour ce fruit de ses travaux & de sa conduite. C'est presque à de sēblables conditions que ce Ministre de nostre Estat meurt sur l'éminence de cette mōtagne voisine de Paris aprés avoir tāt travaillé pour la Paix. Il la void enfin comme proche, mais il n'en joüira pas, il mourra à la veuë de cette terre de bōheur, mais il n'y entrera pas luy-mesme: *Videbis eam oculis tuis, & non transibis ad illam:* Il aura neantmoins cette double consolation en mourant: La premiere, qu'il a employé ses soins & ses travaux pour la Procurer à la Frāce: L'autre, qu'il a mis des grandes dispositions pour cet Ouvrage, qui reussiront bien-tost ; & qu'en quelque temps que la Paix arriue il y aura vne glorieuse part, & qu'on viendra porter quelques branches de ces Olives à son Tombeau, pour les joindre à ses Cyprés, afin de couronner sa memoire. C'est le fruit qu'il recueille en mourant pour avoir travaillé à la Paix des hommes, tandis que d'vn autre costé il travaille à faire sa paix avec Dieu, & qu'aprés avoir traitté si excellément les affaires de la justice & de l'Estat, il va traiter avec la méme élevatiō d'esprit les affaires de sa cōscience. Ce qui fait le dernier, mais le principal vsage de ses lumieres & de ses conseils; pour mō-

Deuter. 3.

trer qu'ils viennent de Dieu, pour le ramener à Dieu meſme. *Meum eſt conſilium.*

III. Part. Et ce n'eſt pas offenſer l'humilité de noſtre Religion, de porter cette ſublimité de Genie, & cette élevation d'eſprit aux affaires de la conſcience puiſque l'Eſtat du Chreſtien eſt par luy-meſme vne élevation au deſſus de la nature de l'homme. Il faut appliquer la connoiſſance & la lumiere de l'eſprit pour penetrer les veritez de la Foy, les maximes de la Morale, les obligations & les motifs des Vertus, afin de les pratiquer toutes entieres & avec l'eſprit qu'elles demandent. Mais il faut avoir vne grande generoſité de courage pour vaincre les difficultez, que la foibleſſe de la nature ou la force des paſſions oppoſent à la pratique de l'Evangile. Et nous pouuõs dire de toutes les vertus Chreſtiénes ce que S. Auguſtin a dit de la Foy, que c'eſt la vigueur des grands Eſprits, & qu'il n'y a rien de plus fort, ny de plus élevé qu'vn Chrêtien, qui croid les veritez de la Foy, & qui vit conformement à ſa créance: *Magnarum vigor mẽtium.* Ie ſçay bien que c'eſt la puiſſante impreſſió de la grace qui fait ces élevations, mais il faut auoüer que la grandeur naturelle de l'eſprit contribuë en quelque façon à cet ouvrage, non pas pour meriter ce principe ſurnaturel, mais pour en ſeconder les mouuemens. La raiſon ſe prend d'vn ſecret admirable de la Providence ſurnaturelle de Dieu, que quelques Theologiens appellent, *Ars inſitionis*, l'Art d'anter la grace ſur la nature. La branche que le Iardinier ante ſur vn tronc ſauvage ne détruit pas ſa vertu, elle la corrige ſeulement par la ſienne, & l'éleue à vn meilleur eſtat: tellement que les fruits qui n'aiſſent de ce mé-

lange, ne portent pas seulement les qualitez de la branche qui a esté antée sur le tronc, mais ils retiennent quelque chose de la fecondité du trōc, qui a esté élevê par la vertu prédominante de la branche. Voilà le secret de la grâce ; elle tante l'esprit de Jesus-Christ sur l'ésprit du Chrestien qui est corrigé,& élevé par cet admirable mélā-ge:& les vertus qui sont les fruits de ce mariage tiennent à la verité ce qu'elles ont de plus excellent de l'esprit victorieux de Dieu;mais elles portent toûjours quelque caractere des qualitez de l'esprit de l'homme. Ainsi les vertus dans les ésprits qui sont naturellement timides,ont ordinairement quelque chose de craintif ; dans les esprits rigoureux, elles ont quelque chose de severe: dans les esprits mélancoliques, elles sont tristes:mais dans les esprits fort courageux, élevez,elles sont élevées, fortes,courageuses, & se ressentent ordinairemēt du principe qui les produit ; quoy que la grace agissante extraordinairement puisse changer ces loix,& faire quelquefois des impressions de sainteté toutes contraires à la nature & aux qualitez de l'esprit où elle les applique.C'est ce mélange de la grace avec la nature qui a paru dans celuy dont nous honorōs la memoire,pour faire d'vn grand Homme de Iustice,& d'vn excellent Homme d'Estat,vn Homme excellemment Chrestien,il avoit,comme j'ay dit, vn esprit naturellement fort élevé; qu'a-t-il fait; Il a apporté cette force & cette élevation aux affaires de sa conscience,il a marqué de ce caractere prédominant les vertus du Christianisme, qu'il a pratiquées à la verité dans les autres états de sa vie,mais particulierement à la mort, qui est le

grand coup du Chrestien,& qui a esté la plus importante de ses Negociations,comme elle a esté la derniere.

Il me semble que l'esprit du Chrestien a trois élevations principales au dessus de la mort.Il la voit avec courage,il la previent avec prudence, il la reçoit avec resignatiõ:c'est par ces trois operations qu'il change en quelque façon la nature de la mort,& qu'il triomphe de sa puissance. La prévoyance courageuse de la mort triomphe de ses craintes:la preparation prudente de ses dangers; & la resignatiõ soûmise aux ordres de Dieu, des horreurs qui accompagnent ce dernier moment.Aprés avoir vû Monsieur Servien sur les Tribunaux,dans les Conseils, dans les Ambassades,entrõs dans la chambre où il va mourir,pour voir la derniere action de sa vie, & comment il void venir la mort avec courage,qu'il s'y prepare avec prudence,& qu'il la reçoit avec resignation.

Ce qu'il y a de plus redoutable dans la mort, n'est pas la necessité de la souffrir;mais la necessité de la prévoir,& de la craindre.Ce qui la precede est plus terrible,que ce qui l'accompagne, & ses douleurs sõt moins dangereuses que ses allarmes.La raison en est,parce que ces apprehensiõs, quand elles sont trop violentes,troublent la raison des mourans, elles abbattent leur courage, & les empeschent de se preparer à la mort, avec la tranquillité d'esprit necessaire pour la vaincre. Il est vray que Dieu nous a donné la préuoyance & la crainte de la mort,soit celle que nous avons naturellement entant qu'hommes, soit celle que nous recevons comme Chrestiens par les lumieres de la Foy,qui nous donnent de plus grandes

allarmes. Il nous a, dis-je, dõné ces sentimens pour seruir à nostre salut, pour en faire les matieres de nos resolutions, & les motifs de nostre prudence. Mais nous peruertissons l'vsage de ce moyen, quand nous donnons par nos lâchetez vn trop grand empire à nos craintes; ces armes qui nous avoient esté données pour la surmonter, luy seruent pour nous abbatre. Que fait l'esprit du Christianisme dans cette importante occasion ? il inspire à vn homme mourant vne certaine fermeté, vne vigueur de courage, qui n'a rien de la fierté des Philosophes, n'y de l'impetuosité des Soldats : mais qui luy fait regarder la mort avec des yeux differens, dont l'vn void toutes les raisons qu'il y a de la craindre, & l'autre considere celles qui la peuvent adoucir: *Hæc cogitet Christianus vt totã mortis possit despicere & calcare formidinẽ*, dit S. Pierre Chrysologue: Si vous regardez la mort toute seule, elle vous dõnera des allarmes dangereuses à vostre salut. C'est vn moment que nous pouvons appeller comme l'oraison du temps & de l'eternité: d'vn costé elle finit les affaires du temps, & de l'autre elle commence la durée d'vne eternité dont l'évenement est certain, & dont ce fatal moment va decider le sort. Quoy de plus terrible pour vn hõme? Quoy de plus effroyable pour vn Chrestien? Mais, *Hæc cogitet Christianus*, qu'il vse de sa raison & de sa foy, pour joindre dans son esprit avec les sujets qu'il a de craindre, les motifs qu'il a d'esperer, pour vaincre ainsi toutes les craintes de la mort, non pas à demy seulement: mais avec vne victoire toute entiere, *Vt totam possit mortis calcare formidinem.*

Chrysol. serm. 118.

Eccli. 48.

C'est avec cette éleuation & cette generosité

d'esprit,que nostre Illustre Mourant void appro-
cher la mort,& que nous pouvons luy appliquer
ce que l'Escriture dit d'vn Grand Homme dans
vne semblable occasion,quoy que d'vne maniere
Eccl. 48. vn peu differente : *Spiritu magno vidit vltima*: Il
regarda ce dernier moment,qui fait trembler les
plus asseurez,avec vne grandeur de courage ex-
traordinaire,& qui mõtroit bien que la force de
la grace se servoit de celle de sõ esprit pour cette
derniere victoire.Cette longue maladie que Dieu
luy envoya quelque temps avant sa mort , con-
tribua beaucoup à cette excellente disposition:
Soit parce que mourant ainsi peu à peu , il eut la
commodité de vaincre la mort par parties;quand
elle arriva effectivement,il n'eut qu'a combattre
des restes d'vn ennemy souvant vaincu,& qui ne
l'attaquoit plus qu'avec vne partie de ses forces.
Soit parce que voyant si souvent la mort dans les
langueurs,& dans les longueurs de sa maladie, il
eut le loisir d'apprivoiser son imagination;& ne
s'étonner pas de son visage,soit parce que ces ad-
vertissemens luy donnoient le temps & le moyen
d'affermir son esprit & son courage, & d'appli-
quer les lumieres de sa foy & de son esperance,
pour combattre la mort qu'il avoit toûjours de-
uant ses yeux,& pour répõdre à toutes ses crain-
tes.Il me semble voir l'image du cõbat de David
avec Goliath.Ce Geant ne se jette pas sur luy a-
vec vne impetuosité impreveuë, il ne se presente
pas mesme soudainement à ses yeux ; la grãdeur
épouuantable de ce monstre eut pû surprendre &
étonner ce petit Berger.Mais il commence à pa-
roistre de loin,il s'approche lentement,il se laisse
voir tout entier, il donne à David le loisir de le

considerer, d'apprivoiser ses yeux & son imagition à la grandeur de son ennemy ; pour ne le craindre pas quand il s'approche. Il ménage cette occasion, il asseure son courage, il prend ses mesures, il asseure son coup & le jette par terre: Ah quel avantage à Monsieur Servien, & quel coup de Providence pour son salut, de n'estre pas surpris par la mort, de la voir venir comme de loin lentement, & peu à peu, d'avoir tout le téps & tout le loisir de la considerer, & de mesurer ses coups pour frapper au front, c'est à dire, pour vaincre les allarmes qui la precedent? Mais helas, qu'il ménagea bien ces momens! puis qu'il se servit de cette maladie pour prévoir la mort avec courage, & pour se preparer avec prudence à cette derniere action.

Voicy le grand coup de la prudence Chrestiéne, sans lequel je diray d'abord à tous les Sages du Monde, que toute leur sagesse c'est vne folie, & toute leur politique vne illusion ; si aprés avoir traité si prudemment les autres affaires de leur vie ils n'employent pas leurs lumieres pour se preparer à la mort, qui est la plus importante de leurs affaires. Car quoy que la bonne mort soit vn pur effet de la misericorde de Dieu, que nous ne pouvons pas meriter dignemét & infailliblement par nos bonnes œuvres; il est vray pourtant que l'Euangile attribue l'execution de cette faveur non seulemét à la grace de Dieu, mais encore à la prudence de l'homme, comme animée des lumieres du S. Esprit: Et les mêmes Oracles qui nous avertissent de prier pour obtenir cette grace, nous instruisent qu'il faut veiller pour ménager cette occasion. *Vigilate & orate.* Comment celà? Dieu Marc. 13.

nous met entre les mains le temps de nôtre vie, & les treſors de ſa grace, afin que nous cōduiſiōs avec tant de prudence & de ſoin, ces deux differens avantages ſous les ordres de ſa Providence, & par les mouvemens de ſa bonté, que le dernier moment de nos vies ſe rencontre avec la poſſeſſion de ſon amitié; & que nous puiſſions trouver dans cette alliance de la grace avec la mort, le point decisif de noſtre predeſtination.

C'eſt par ce principe de prudence, mais d'une prudence Chrétienne, & éclairée des lumieres de la foy, que ce grand Homme voyant approcher la mort, ſe prepare à cette derniere heure. Et cōme on garde communémēt à la mort les inclinations & les habitudes de la vie; ayant accoûtumé ſon eſprit aux Traitez & aux Negociations avec les hommes, il voulut traiter ſa paix avec Dieu, & faire comme une eſpece de negociation avec ſa miſericorde. C'eſt à dire qu'il apporta à cette derniere action le méme caractere d'eſprit qui avoit paru dans tous les autres Eſtats de ſa vie, & qu'il ſe prepara à la mort avec toutes les précautiōs & tous les actes de prudence que demandoit d'vn Chrétien une affaire ſi importante. Ie ne le louë pas neantmoins d'avoir receu les Sacremens neceſſaires à ce combat; ce ſeroit un crime qui effaceroit toutes les autres parties de ſa gloire s'il ne l'avoit pas fait; mais ce que j'ay appris de ſes Cōfeſſeurs, & de ceux qui ont eſté preſens aux derniers momens de ſa vie, c'eſt qu'il receut ces derniers moyens de ſon ſalut d'une maniere excellēment Chreſtiéne; il ſe confeſſa deux fois generalement de tous les pechez de ſa vie. Premieremét à celuy qui repreſentoit ſon Paſteur, pour mon-

trer qu'il vouloit mourir non seulement dans la communion de l'Eglise,mais encore dans l'observation de ses loix & de sa conduite : Et puis à un devot & sçavant Religieux, qu'il avoit pris pour le directeur de sa conscience, & pour le Pilote de son vaisseau dans cette derniere tempeste;à qui il se cófessa depuis tous les jours de sa derniere maladie. Ce qui pourroit passer pour une superstition scrupuleuse & foible dans un esprit moins fort que le sien;c'est dãs celuy-cy un acte de prudence Chrestienne : ces Sacremens reïterez , ces diverses applications de la penitence , marquent evidemment qu'il veut asseurer son salut , & rendre autant qu'il peut ses preparations à la mort moralement infaillibles.

Ce qu'il montra encore plus visiblement par vn second acte de sa prudence & de sa pieté , que je dois produire en ce discours , non seulement pour sa gloire;mais encore pour nôtre instructió. C'est que lors qu'il fut question de regler le dernier estat de sa conscience,& de mettre ordre aux affaires de son salut,qui pouvoient avoir quelque raport avec celles qu'il avoit maniées dãs ses differens emplois ; il prit les moyens les plus asseurez,les plus forts , & les plus infaillibles. Il ne se contente pas des lumieres de son esprit, quoy qu'il fut tres-éclairé , ny des resolutions de son Confesseur,quoy qu'il fut tres-habile homme. Il fait mettre les difficultez qu'il pouvoit avoir par écrit,il veut qu'on cósulte sur ces poincts les plus sçavans Docteurs de la Sorbonne , avec vne disposition d'esprit de suivre aveuglément leurs advis, de regler sa conscience par leurs decisions, & d'executer fidelement tous les Arrests qu'ils

prononceroient dans ce jugement. Ah ! que cet acte de prudence est Chrestien! Qu'il est élevé, mais qu'il est rare ! Voila le malheur ordinaire des Grands, ils meurent presque tous dans les irresolutions, & dans les doutes. Comme d'vn costé ils ont manié de grandes affaires pendant leur vie: & que d'ailleurs ils ont de grands attachemens aux biens du monde, qui leur restent entre les mains;quand il faut rendre compte à Dieu de toutes ces negociations,qui peut-estre ne sont pas toutes innocentes:& quand pour se preparer à la mort il faut qu'ils reglent leur conscience. O Dieu,qu'il fasche à ces esprits interessez de venir à cette derniere discution, dont ils apprehendent l'éclaircissement: Ils ont de la peine à s'informer de leurs obligations, de peur de se voir contraints de les suivre. Et que font-ils ? ce que dit saint Gregoire le Grand: *Non de remediis, sed de solatiis cogitant*:Ils cherchent des adoucissemens à leur mal, & non pas de veritables remedes, vn Confesseur qui les dispense de la restitution, & qui change de grandes obligations en de petites aumosnes: ils prennent la Confession,nõ pas pour vn remede à leur peché, mais pour vn lenitif qui adoucisse vn peu les remords de leur conscience.Cependant ils n'en asseurent jamais pleinement les irresolutions, ils meurent avec mille doutes, qui font l'incertitude de leur penitence, & l'incertitude de leur derniere penitence,celle de leur predestination. Mais ce Grand Homme à trop de prudence pour hazarder vne affaire si importãte sur des irresolutiõs & des doutes,il regle les affaires de sa conscience par les principes les plus asseurez, quoy qu'ils

soiét les plus difficiles:il cherche tous les éclaircissemens qu'il peut, il les suit , il les execute. Quel témoignage plus grand pouuoit-il donner de sa prudence,& du soin qu'il avoit de se preparer à la mort avec le veritable esprit du Christianisme?

Témoin encore cette pieté exemplaire avec laquelle il receut les derniers Sacremés de l'Eglise, que nous pouvons appeller la consommation du Chrestien.Comme on observe toutes les actions des hommes lors qu'ils meurent,il fut remarqué qu'il versa des larmes quand il recéut le Viatique. Si les dernieres paroles des mourans sont cõsiderables,il me semble que les larmes ne le sont pas moins;je fais autant de reflexion sur le testament des yeux qui pleurent,que sur celuy de la langue qui parle pour la derniere fois.Ie ne serois pas surpris de voir pleurer à la mort , des yeux que la foiblesse de l'âge ou la tendresse du sexe rendroit faciles aux larmes:On pourroit les attribuer aux allarmes de la mort , à la douleur que le cœur ressent de quitter la vie:mais de voir vn grand Esprit,vn cœur qui n'estoit pas naturellement trop tendre, vn homme qui avoit toûjours témoigné tant de fermeté & de courage, vn Ambassadeur,vn Ministre d'Estat , descendre de cette élevatiõ,relâcher de cette severité,&ramolir sõ cœur jusques aux larmes: Il est evident qu'elles coulent dans cette occasion d'vne plus haute source que celle de la Nature,& qu'elles sont, comme dit saint Augustin , le sang d'vn cœur blessé par les sentimens d'une veritable penitence. Mais voyez comment sa prudence ménage ces derniers témoignages de sa douleur,& comment elle se sert

de ces larmes,qui semblent si foibles & si inutiles par elles mesmes. Il en fait les moyens de ses dernieres Negociations,& pour ainsi dire, les Ambassadeurs de sa paix avec Dieu, suivant l'avis que S. Cyprien donnoit aux premiers Chrêtiens,pour les exhorter à la penitence : '*Mittant* Cypr. ep. 31. *Legatos pro suis doloribus lacrymas*.Vous voulez traitter la paix avec Dieu, envoyez vos soûpirs vers le Ciel,faites de vos larmes des Ambassadeurs,qui aillent appaiser sa Iustice. Allez mes soûpirs,disoit ce Chrestien mourant, allez mes larmes, vous presenter de la part de mon cœur, devant le Tribunal de mon Dieu, pour traiter ma paix avec sa Iustice, & pour obtenir de sa Bonté la grace d'vne bone mort, que je ne puis pas esperer par moy-mesme.

Et certes il parut assez visiblement que cette Ambassade de ses larmes avoit heureusement réussi,& qu'elles avoient obtenu ce qu'il avoit demandé par elles : puis qu'aprés avoir veu la mort avec courage, aprés s'estre preparé avec prudence, il la reçoit enfin avec resignation. Nous ne sçavons pas ce qui se passa entre Dieu & ce Mourant dans cette derniere action de sa vie: mais tous ceux qui en furent les témoins, témoignent qu'il donna toutes les marques d'vne ame parfaitemẽt soûmise aux ordres de la providence de Dieu,qu'il accepta la mort non seulement avec resignation; mais avec des sentimens de penitence?& que prenant sa vie entre ses mains il l'offrit en Sacrifice d'expiation, pour suppléer par ces dernieres souffrances, à ce qui pouvoit manquer à l'expiation de ses pechez. Apres avoir leüé les mains pour dõner la benediction à Mes-

sieurs

ſieurs ſes Enfans, apres avoir employé ce peu qui luy reſtoit de voix, pour leur recommander l'union entr'eux & la fidelité envers le Roy, montrant bien que c'eſtoit la paſſion prédominante de ſon cœur,& qui mouroit en luy la derniere, il n'a plus d'autre vſage de ſes mains que pour les lever vers le Ciel; n'y d'autre employ de ſa parole,que pour prononcer les ſacrez Noms de Jeſus & de Marie, qu'il appoſe comme le dernier Sceau à tant d'Oracles qu'il a prononcez. Et nous pouvons luy appliquer ce que dit S. Gregloire de Nazianze de ſainte Gorgonie ſa ſœur, parlant des dernieres paroles qu'elle prononça en mourant, qui furent celles du Prophete : *In pace in idipſum dormiam & requieſcam*:Ie reposeray dans la paix de mon Dieu. Cet eloquent Docteur adjoûte:*Hæc Pſalmodia conjunctumque cũ diſceſſu Epitaphiũ fuit.* Voila le dernier Hymne qu'elle chante, voila l'Epitaphe qu'on doit graver ſur ſon ſepulchre.Diſons pareillement que les dernieres paroles deMonſieur SERVIEN mourant,doivent faire ſon Epitaphe, qu'on grave à la bonne heure ſur ſon Tombeau,ſes Charges & ſes Emplois,ſes Negociations & ſes Ambaſſades: mais qu'on y adioûte cette inſcription, qui couronnera toutes les autres: Qu'ayant vécu comme un Grand Homme de Iuſtice,comme un excellét Homme d'Eſtat,il eſt mort comme un bon Chrétien:Qu'on y dreſſe enfin l'image de la Providence & de la ſageſſe de Dieu,qui montrât du doigt ce Tombeau, rediſe les paroles de mon Texte, *Meum eſt Conſilium & Æquitas,&c.* C'eſt à moi qu'appartiennent ces lumieres,qui ont paru pendant ſa vie,dont je me ſuis ſervy pour le condui-

Greg. Naz. orat. 11. in laud. fun. Gorg.

dans les voyes du salut,& dont je renferme l'éclat dans l'obscurité de ce Sepulchre.

Mais avant que fermer ce Tombeau, il faut que je vous produise son image,& qu'avant que commencer ce silence eternel, il reprenne luy-mesme sa voix, pour vous dire deux ou trois mots par ma bouche.Il employe pour sō dernier Adieu les paroles du Sage des hommes: *Memor esto judicii mei.sic enim & tuum erit :* Souvenez-vous de

Eccl. 38. mon Iugement,le vostre sera de mesme. Il parle de trois Iugemens: Le premier, que Dieu a fait sur luy: Le second,qu'il a fait en luy ; Le troisiéme qu'il a fait pour luy-mesme. Voyez ces trois jugemens sur ce Tombeau, & faites-en l'application à vous-mesmes.

Le Iugement que Dieu a fait sur luy,c'est qu'aprés vne vie si éclatante,il l'a fait mourir ; aprés avoir fait paroistre les lumieres de sa Prudēce, de ses Conseils,il a éclipsé tous ses flambeaux dans les ombres de la mort,& dans les tenebres d'un sepulchre;c'est là où vont aboutir tous ces grands Emplois;voila le terme de ses Ambassades.Vostre Iugement sera de mesme:*Sic & tuum erit*.Voyez ce qui reste de ce grand Homme, son Corps qui a servy d'instrument à des actions si glorieuses,est renfermé dans vne biere,& tandis que son Nom se répandra au dedans & au dehors du Royaume, ses cendres seront cachées dans vn Tombeau, où de toutes ses grandes possessions, il n'aura que quatre ou cinq pieds de terre:Et son Ame cependant a esté conduite dévant le Tribunal de Dieu, pour y rendre compte de ses actiōs, qui nous paroissent si éclatantes:*Sic & tuum erit*. Nous sommes nez à mesmes conditions. Nous avons tous esté condamnez à la mort,l'Arrest qui a esté exe-

euté contre luy, a esté prononcé contre nous-mes-mes. *Ego dixi Dii estis & filii Excelsi omnes, vos autẽ sicut homines moriemini.* Quãd je vois les juges sur les Tribunaux, & les hommes d'Estat dans les affaires, je leur dis; Vous estes cõme des Dieux, vous avez les marques de sa puissance: Mais apres tous ces grands Emplois, vous mourrez comme des hommes, vous paroistrez devant Dieu comme pecheurs: Ah, faut-il que des hommes mortels en eux-mesmes, soient immortels dans leur peché! faut-il qu'ils conçoivẽt des desseins insolens contre Dieu sur le bord d'vn Tombeau, ou au pied du Tribunal de leur Iuge! Ps. 81.

Le Iugement que Dieu a fait dans ce Grand Homme, ou que la Grace a imprimé dans son esprit, est le Iugement qu'il a porté luy-mesme en mourant de toutes les choses du monde: *Sic & tuum erit.* Le vostre nous dit-il, sera de mesme. Souffrez, Grand Esprit, que nous consultiõs pour la derniere fois vos Oracles, & que nous nous servions de vos Iugemens. Qu'avez-vous jugé à la mort de toutes les choses de la vie, de ces Põpes, de ces Grandeurs, de ces Negociations, de ces Finances? Mais qu'avez-vous pensé de l'Evangile, de la Sainteté, de l'Eternité? Qu'attendez-vous qu'il réponde? sinon ce que le plus sage des Rois a dit avant luy: Que toutes les choses du monde ne sont que vanité, qu'elles se sont éuanoüies cõme vn songe, qu'il n'y a rien de considerable pour vn Chrestien que la crainte de Dieu, que le soin de son salut: *Sic & tuum erit:* Ie ne sçay pas quels sont auiourd'huy vos sentimens, je suis asseuré qu'vn jour vous jugerez de mesme lors que vous serez au mesme estat, & que vous regarde-

rez ces objets, non pas avec des yeux vivants, dont les regards sõt suspects;mais avec des yeux mourans,dont les lumieres viendront alors trop tard ; il faut donc que vous les preniez par avance,& que vous pratiquiez cét acte de prudence que Jesus-Christ nous a enseigné,quand, comme dit Clement Alexandrin,il a transporté l'Occident à l'Orient: *Is occasum traduxit in orientem.* Il n'a jamais fait ce miracle dans la nature, mais il le fait dans la grace.Quand nous nous servons des Iugemens de la mort, qui est l'occident de nos jours,pour en faire les flambeaux & les principes de la conduite de nos vies. Voila le secret de la Sagesse Chrestienne. Nous devons juger pendant la vie, ce que nous jugerons à la mort. Pourquoy?les Iugemens que nous porterons àl a mort seront veritables & sains,mais parce qu'ils viendront trop tard,ils seront alors inutiles.Au contraire les Iugemens que nous faisons pendant la vie, nous peuvent estre vtiles, parce que nous sommes à temps pour nous en servir: mais ils ne sont pas sains & veritables, ils sont sujets à mille illusions. Que doit faire vn sage Chrestien? qu'il change l'ordre de ces flambeaux, qu'il transporte l'Occident à l'Orient dans sa pensée,qu'il juge par avance pendant sa vie,comme il jugera à la mort,& qu'il fasse des Iugemens de la mort les principes de la conduite de sa vie.

Clem. Alex. adhort. ad Gẽt.

Mais le troisiéme Iugemét que Dieu a fait pour cét Illustre Mort,est vn Iugement de misericorde, qui luy a accordé cette derniere grace de mourir en bon Chrestien. Ce qui nous donne de tresjustes suiets de porter vn iugement favorable de

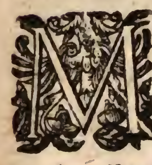
ſon ſalut, & en luy rendant ces derniers devoirs, de luy donner nos prieres pour en hâter l'achevement. Plaiſe à Dieu que je puiſſe dire de ce troiſiéme Iugemẽt ce que j'ay dit des autres, que le vôtre ſera de meſme, & que vous mourrez en bons Chreſtiens, & avec les preparations neceſſaires à cette derniere action, la plus importante de vôtre vie. Helas! qu'eut ſervy à Monſieur Servien d'avoir vécu avec tant d'éclat dans le monde, s'il ne fut bien mort? Et que vous ſerviront vos Grãdeurs, vos Emplois & voſtre gloire, ſi vous ne donnez à voſtre mort vn ſemblable caractere? I'ay l'honneur de parler devant vne Jlluſtre Aſſemblée, où ſans doute il y a pluſieurs perſonnes dõt la Naiſſance, les dignitez, les belles actions meriteront apres leur mort des Eloges Funebres: Mais ſouffrez que ie vous demande, que vous profiteront ces louanges, ſi apres qu'on aura dit de vous, que vous avez eu de grandes élevations d'eſprit, de courage, de fidelité, que vous avez rendu de grands ſervices à l'Eſtat, que vous avez remporté des victoires, on ne finit vos Panegyriques comme je concluds celuy-cy, ſi on n'adjoûte que vous eſtes morts ſaintement: Si tandis qu'on préſche les loüanges d'vn hõme dans vne Egliſe il brûle dans l'Enfer, & s'il deſavoüe par ſes deſeſpoirs tous les Eloges qu'on luy donne. Mais à Dieu ne plaiſe que jamais ce malheur arrive à ceux à qui je parle aujourd'huy. Ie vous ſouhaite vne heureuſe mort. Mourez quand il plaira à la Providence de Dieu, pourveu que vous mouriez dans ſa grace, pour viure eternellement dans ſa gloire, où nous conduiſe le Pere, &c.

ORAISON FVNEBRE
DE FEV MONSEIGNEVR
L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME
DOMINIQVE SEGVIER
EVESQVE DE MEAVX,
CONSEILLER DV ROY
EN SES CONSEILS,
ET PREMIER AVMOSNIER
DE SA MAIESTE', &c.

Prononcée dans l'Eglise Cathedrale de Meaux le 10. de Iuin. 1659.

Par M. JACQUES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de S. Benoist, Conseiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME DOMINIQVE DELIGNY, EVESQVE DE MEAVX, CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS, &c.



ONSEIGNEVR,

Il ne faut pas que la mort des grands Hommes demeure cachée dans leurs tombeaux, ou qu'elle paroisse seulement une fois, & comme en passant, pendant la Ceremonie de leurs Funerailles: Il est de la Iustice Publique de produire leurs images, afin qu'on en rappelle souvent le souvenir; & qu'on tasche de leur donner l'immortalité qu'ils ont meritée. C'est par cette consideration qu'ayant eu l'honneur de faire l'Eloge Funebre de feu Monseigneur DE MEAVX; l'ay crû que je le devois coucher sur le papier, apres l'avoir prononcé dãs la Chaire, & exposer son Tableau, non pas

pas dans un Auditoire particulier, mais aux yeux de tout le monde, pour estre uû plusieurs fois, afin d'étendre sa gloire plus loin, & de la rendre plus durable.

Mais pour reüssir dans ce dessein, je viens presenter ce petit Ouvrage à Vostre Grãdeur & joindre vostre Nom à celuy de ce grand Euesque; pour deux principales raisons, qui m'obligent à ce devoir. Ie sçay premierement avec qu'elle passion vous vous interessez dans sa gloire, non seulement à cause des Alliances du Sang qui vous ont vny si étroittement avec luy, mais principalemẽt par l'estime que vous avez fait de son merite, & par la reconnoissance de l'affection qu'il a toûjours euë pour le vostre. Ce qui me persuade, MONSEIGNEVR, que vous accueillerez favorablemẽt ce Discours, & que vous agréerez qu'il paroisse sous la protection de vostre Authorité; puisque je l'ay ẽtrepris par vos ordres, & qu'il peut en quelque maniere seconder vos inclinations.

D'ailleurs encore je vous considere dans cette occasion non seulement comme le Successeur de ce grand Homme dans sa charge & dans sa dignité, mais comme l'Image vivante de ses vertus, dãs laquelle il s'est vû luy-mesme pendant sa vie, & où nous le pouvons regarder aprés sa mort: Et en cette qualité, vous

faites vne grande partie de son Eloge, & l'õ pourra trouver dans vos mœurs ce qui manque au discours de ses loüanges.

Ie vois biẽ que ces reflexiõs offensent vn peu vostre modestie. Mais quoy? je ne fais en cecy que suivre les exẽplaires que vous avez d'onnez, & je crois pouvoir traitter vostre vertu comme vous avez traitté vous-mesme celle de vostre Predecesseur. Quoy qu'il eût ordõné par son Testament qu'on ne fit pas d'Oraison Funebre à son honneur; vous avez mieux aimé déferer au merite de ses autres vertus qu'aux inclinations de sa modestie; estimant avec raison, que vous pouuiez interpreter ses dernieres volontez sans mãquer d'obeïssance. Souffrez MONSEIGNEVR, que je garde la loy que vous avez faite, que j'interprete vos défences cõme vous auez expliqué son testament, & que je dise auec respect, que vous ne devez pas estre obeï, quand vous défendez qu'on vous louë.

Mais encore, ce peu que je dis de vous, ou dans cette Lettre, ou dans ce Discours, ne vous regarde pas propremẽt vous-mesme: Il est necessaire à mon dessein, & je ne puis loüer parfaitement feu M. DE MEAVX, sans dire quelque chose de vostre merite, & des excellẽtes qualitez que Dieu vous a données pour le biẽ de sõ Eglise; puis qu'vne grande partie de sa gloire a esté de vous avoir choisi pour étre

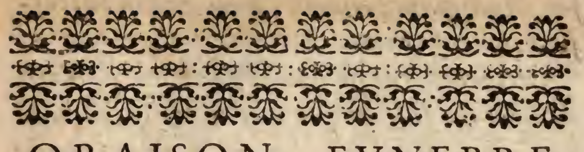
ſon Coadjuteur pendant ſa vie, & ſon Succeſſeur apres ſa mort.

Cette moderation que je garde en parlant de vous, me fait eſperer que vous agréerez ce que je vay publier de luy, & la liberté que je prends de vous offrir mes tres-humbles & tres-reſpectueuſes obeïſſances, vous aſſeurant que je ſuis par la conſideration de voſtre merite.

De voſtre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres obeïſſant Serviteur, I. BIROAT.



ORAISON FVNEBRE

DE FEV MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME DOMINIQVE SEGVIER, PREMIER AVMOSNIER DV ROY, ET EVESQVE DE MEAVX.

Exerce te ipsum ad pietatem. 1. *Timoth. cap.* 4.

Exercez-vous à la pieté, dit S. Paul, instruisant son Disciple Timothée, en la premiere Lettre qu'il luy écrit. chap. 4.



E n'est pas sans quelque difficulté, MESSIEVRS, que j'entreprens aujourd'huy l'eloge de feu Messire DOMINIQVE SEGVIER, Premier Aumônier du Roy,& tres-digne Evesque de Meaux, dont la mort a esté le sujet de vôtre douleur, comme elle est maintenant l'objet de cette pompe Funebre : puisque, si son merite demande de nous ce juste devoir, il a défendu par son testament qu'on luy rendit cette espece de loüange ; & si l'un nous oblige de parler, l'autre nous commande de nous taire. Vous sçavez que

les volontez des mourans sont sacrées, & que les paroles qu'ils prononcent en cet état doivent étre à jamais inviolables : mais la derniere disposition de cet illustre Mort, merite d'autant plus cette obeïssance ou ce respect, que c'est son humilité qui luy a inspiré ces sentimens, & qui a voulu estendre le soin de fuïr l'honneur jusqu'au delà de son Sepulchre : tellement que nous ne pouvons pas loüer sa vertu sans l'offenser, ni rendre ce que nous devons à sa memoire, sans faire quelque violence à ses inclinations.

J'estime neantmoins avec raison, que dans de semblables occasions la posterité a droit d'interpreter les dernieres volontez des grands Hommes, lors qu'elles sont préjudiciables au bien public, ou injurieuses à leur gloire particuliere: quād pour vouloir cacher leur éclat ils dérobent à leurs vertus l'honneur que tout le monde leur doit, & les exemples qu'elles doivent à tout le monde. Nous voyons dans le testament de ce grand Prelat qu'une de ses vertus, sçavoir son Humilité, combat en quelque façon toutes les autres, quand elle défend de les loüer; & que par une double injustice elle les prive des recompenses qu'elles doivent recevoir, & des fruits qu'elles peuvent produire. N'est-il pas juste que nous soustenions les interests de toutes les vertus qui doivent paroistre ; contre les attaques & les ombres d'une seule qui les veut cacher ; & que nous regardions plûtost ce qu'il a deû vouloir suivant les loix de la Justice, que ce qu'il a voulu effectivement par les sentimens de son Humilité: Cette méme modestie qui tâche d'éviter la gloire, la merite en la fuyant, comme parle S. Ierosme,

fugiendo gloriam merebatur. Et quand nous n'aurions autre chose à dire de luy, nous devriós faire vne Oraison Funebre à son honneur, par cette seule consideration qu'il l'a ainsi défenduë. Hier. Epitap. Paulæ.

C'a esté par ces principes, MONSEIGNEUR, que vostre Grãdeur a crû raisonnablement qu'elle pouvoit interpreter le Testament de ce grand Homme, qui vous avoit choisi pour estre l'Executeur de ses dernieres volontez, aussi bien que pour luy succeder en sa Dignité & en sa charge. Il y a eu sans doute du cóbat entre l'obeïssance que vous aviez toûjours euë pour ses commandemens, & l'interest que vous deviez prendre pour sa gloire : Mais enfin la Iustice l'a emporté sur vostre obeïssance, & c'est dans cette seule occasion que vous avez manqué de soûmission & de déference à ses ordres; parce que vous avez voulu obeïr à vn ordre superieur, qui dans cette opposition de ses inclinations & de ses merites vous obligeoit de satisfaire plûtost à ses merites, qu'à ses inclinations. En quoy vous avez suivy le conseil que donne S. Gregoire le Grand, expliquant le Chapitre 1. de S. Marc, où il raconte qu'apres que Iesus-Christ eust guery miraculeusement vn Lepreux, il luy défendit, mesme avec des menaces, de parler jamais de ce miracle: mais cet homme aimant mieux obeïr aux loix de la recõnoissance qu'aux défenses de son biẽ-facteur, alla incontinent publier par tout le païs la guerison qu'il avoit receuë. *At ille egressus cœpit prædicare & diffamare sermonem.* D'où ce grand Pape tire cette belle instruction, que les Saints, à l'exemple du Sauveur, doivent à la verité souhaitter que leurs vertus demeurent cachées; mais

M. DE MEAVX estoit present.

Marc. c. 1.

cependant qu'il ne faut pas laisser pour cela de les produire en public, mesme contre leur volonté, afin que les autres profitent des exemples de leurs actions, quand ils entendent publier leurs loüanges. *Servis suis se sequentibus exemplum præbuit; vt ipsi virtutes quidem suas occultare desiderent, vt tamen aliqui eorum exemplo proficiant, ipsi prodantur inuiti.* Greg. Mag.

Nous pouvons dire particulierement, MONSEIGNEUR, à l'occasion de cette contrarieté qui se trouve entre les dernieres volontez de vostre illustre Predecesseur, & les vostres, que c'est vne espece de guerre qui est juste de tous costez. Il a bien fait de son costé d'ordonner par son testament qu'ō ne fit pas d'Eloge Funebre à sa gloire; ç'a esté en luy vn acte d'humilité & de modestie: Mais aussi c'est en vous vn acte de reconnoissance & de justice, de n'obeïr pas en cela à ses ordres, & de faire publier ses vertus ; non seulement pour la gloire de son nom, mais pour faire reuivre en quelque façon ses exemples, afin de commencer par ce moyen à instruire & à edifier ce Peuple qu'il vous a mis entre les mains. Ie tascheray de seconder vostre dessein, & pour suivre les inclinations de nostre illustre Prelat, dans les loüanges que je luy donne, je prétends trouver vn juste temperemment, qui puisse satisfaire au merite de ses autres vertus, sans offenser sa modestie. Ie contenteray en quelque façon ses vertus par ce Discours que je fais à leur gloire: mais je contenteray à mesme temps sa modestie, parce que j'en diray fort peu en comparaison de ce que j'en pourrois dire. Ainsi ce ne sera pas abso-

lument le loüer, que de le loüer de la sorte, & ce sera executer en quelque maniere son testament à mesme temps qu'apparamment j'en semble choquer les ordres. Encore pour entrer davantage dans son esprit, je ne diray rien pour la Pompe, je ne parleray pas de la Noblesse de sa Maison, ny de la grandeur de sa Naissance ; je ne toucheray qu'en passant les grands Emplois qu'il a eus, & les eminentes Dignitez qu'il a possedées. Ie m'arresteray seulement à la Pieté, qui a esté la vertu principale & prédominâte dans la vie, que l'Apostre recommande si precisément à son Disciple Timothée, & que nostre Prelat a toûjours si exactement & si constamment pratiquée.

Et pour donner quelque ordre au Discours d'vne Vertu qui consiste principalement dans l'ordre, je trouve que feu MONSEIGNEUR de Meaux a paru comme en trois estats pendant le cours de sa vie Publique : sur les Tribunaux de la Iustice: dans la Cour du Roy, & dans les Dignitez & Prelatures de l'Eglise. Sur les Tribunaux, comme Iuge : dans la Cour, comme premier Aumônier de sa Majesté, & dans les Dignitez Ecclesiastiques, comme Evesque; Mais par tout où il a vescu, il a exercé une Pieté exemplaire, sous des visages differens. Il a pratiqué vne Pieté juste & equitable sur les Tribunaux ; vne Pieté fidele dans la Cour: vne Pieté charitable sur le Thrône Episcopal: Voila les trois lumieres de sa Pieté, qui s'estant répandues sur tous les estats de sa vie, se sont réunies au lit de sa mort, comme sur vn quatriéme theatre, où il a fait paroistre son dernier éclat, & receu les couronnes qu'elle avoit meritée.

I. PART. C'est un ordre que Dieu garde communement dans la conduite des grands Hommes, sur lesquels il a fait de grands desseins pour le bien Public, & pour les interests de sa gloire. Il ne les éleve pas d'abord aux eminentes Dignitez où sa Providence les destine;il les fait passer par d'autres Emplois,où ils puissent cependant exercer & montrer leur vertu,& se preparer par ces moyens aux importantes fonctions qui doivent occuper la principale partie de leur vie. Moyse fut nourry dans la Cour du Roy d'Egypte avant que d'estre appellé au gouvernement du peuple d'Israël; Et S. Ambroise exerça la charge de Iuge,avant que d'estre choisi pour l'Evesque de Milan. Telle fut à proportion la conduite de Dieu sur la personne de Messire DOMINIQUE SEGUIER. Il le fait môter sur lesTribunaux de la Iustice,il le fait passer par la Cour du Roy, pour estre apres élevé sur le Trône Episcopal,& appliqué aux plus importantes charges de l'Eglise. Soit afin de donner des exemples de sa Pieté, en des lieux où elle est assez rare; soit pour se disposer par ces occupations, à s'acquiter plus parfaitement de cette derniere fonction, où il estoit principalement appellé par les ordres de la Providence.Car nous pouvons remarquer en passant, que ce n'est pas une disposition peu avantageuse à un Prelat d'avoir fait d'autresfois la charge de Iuge,
1.Cor.6. puisque suivant la doctrine de S. Paul, le jugement des affaires des Chrestiens estoit anciennement déferé aux Evesques:Et s'ils n'exercent pas maintenant cette Iurisdiction, du moins sont-ils par la dignité de leur Caractere les Arbitres naturels des differens de leurs peuples.

Ce

Ce grand Homme entra dans le Palais dés aussi-tost qu'il commença à paroître dans le monde : & il exerça pendant quelque temps la charge de conseiller d'Eglise dans le Parlement de Paris, où il fit voir par les exemples de sa vie & par l'equité de ses Jugemens, que la Pieté n'est pas incompatible avec la Justice ; & que jamais la Justice n'exerce ses fonctions avec plus de gloire, que lors que la pieté preside à ses Arrêts, & qu'elle tient en main ses balances. Je trouve trois sources de cette alliance qui se sont réunies dans la personne de M. SEGVIER, pour produire en luy cette Pieté juste & equitable. Les unes au dedans de luy-même, les autres au dessus de luy, & les troisiémes comme autour de luy, & dans les circonstances de son Estat. Celles qu'il a euës au dedans de luy, ont esté les dispositions naturelles & acquises qu'il avoit à ces vertus : Celles qui ont esté au dessus de luy, ont esté les avantages de sa naissance & les exemples de ses Ancestres : Et celles qu'il a regardées comme autour de luy, ont esté la qualité & les circonstances de sa Charge ; qui par le rapport qu'elle avoit à l'Eglise, a adjoûté vn nouveau motif à sa Justice & à sa Pieté.

Nous avons tous en nous-mêmes une espece de Justice, ou comme parle S. Augustin, ou celuy qui est l'Autheur de la Lettre à Demetriade, une certaine sainteté naturelle, qui est une emanation de la justice & de la sainteté de Dieu, qu'il a imprimée dans nos cœurs, quand il a gravé son Image. C'est comme une precieuse semence, dont le peché n'a pas entierement éteint la vigueur, mais qui produit infailliblement ses fruits, quand

August. Ep. ad Demet.

d'vn côté la violence des paſſions, qui ſont les principales cauſes de nos injuſtices, n'empêchent pas l'action de ce Principe ſecret, & lors que d'ailleurs il eſt élevé à vn ordre ſurnaturel par la grace de Ieſus-Chriſt, & par la pieté Chreſtienne; puiſque ſuivant la penſée de S. Pierre Chryſologue, qu'il a tirée de S. Auguſtin, il n'eſt pas de veritable Iuſtice ſans la Pieté, comme il n'eſt jamais de veritable Pieté qui ne ſoit accompagnée
Petr. Chryſ. ſerm. 145. de la Iuſtice: *Neque pietas ſine juſtitia eſt, Neque ſine pietate juſtitia.* C'eſt avec ces excellẽtes diſpoſitions que les Iuges devroient mõter ſur les Tribunaux pour s'acquitter dignemẽt & fidellement de leurs Charges: C'eſt pourquoy on repreſentoit la Iuſtice ſans yeux, pour inſtruire ceux qui en ont l'adminiſtration entre leurs mains, qu'ils doivẽt fermer toutes les advenuës des ſens par où les paſſions peuvent entrer dans leurs ames: & le Prophete ne dit-il pas que les Iuges ſont des Dieux, c'eſt à dire qu'ils doivent eſtre exempts des paſſions ordinaires des hommes, & agir par
Pſ.81. l'eſprit de Dieu? *Ego dixi Dii eſtis.* Tel eſtoit à peu prés le cœur & l'eſprit de M. de Meaux, quand il entra dans la Charge de Conſeiller, & qu'il fit les fonctions de Iuge. Il avoit receu en naiſſant vn excellent naturel, que Salomon ap-
Sap.8. pelle une bonne ame, *ſortitus ſum animam bonam*; & que les Theologiens comptent parmy les effets de la predeſtination, parce qu'il ſert de diſpoſition à la vertu, dont il rend l'acquiſition & l'exercice plus facile. Il cultiva dans la ſuite de ſon âge des principes de bonté, non ſeulement par l'eſtude des ſciences, mais principalement par la ſcience des mœurs, où il apprit tellement à regler

ſes paſſions, qu'on ne vit jamais paroître au dehors aucun mouvement qui pût troubler l'harmonie ſecrette de ſon cœur, ou la tranquillité d'eſprit neceſſaire à l'adminiſtration de la Iuſtice. Mais ce qui donna le dernier achevement à cette diſpoſition, fut cette pieté exemplaire, dont il fit profeſſion dãs tous les états de ſa vie, qui fut à la verité vn effet de la Grace ſur luy, mais qui ſervit apres à augmenter cette Grace, & à faire deſcendre de nouvelles benedictions ſur ſa Perſonne, pour remplir dignement ſes emplois. C'eſt à quoy contribüa beaucoup le ſoin de Madame Marie Tudert ſa mere, une des plus vertueuſes Dames de ſon ſiecle, qui apres avoir travaillé heureuſement à l'education de ſes enfans, alla conſacrer à Dieu le reſte de ſes jours dans une ſainte ſolitude, où toute éloignée qu'elle eſtoit de ſa famille, elle acheva par ſes prieres & par ſes vœux, ce qu'elle avoit commencé par ſes inſtructions & par ſes exemples. Les Babyloniens d'autres-fois bâtirent le Palais de la Iuſtice en forme d'vn Ciel, parſemé d'Etoiles; où ils placerent les ſtatuës des Dieux, & ſuſpendirent à la voûte certains oyſeaux qu'ils appellerent les langues des Dieux. C'eſtoit pour faire entendre aux Iuges qu'ils doivent eſtre incorruptibles comme les Cieux; qu'ils ſont obligez de ſe comporter dans le Palais, comme s'ils eſtoient dans le Ciel, où ils ont les Anges Tutelaires de la Iuſtice pour témoins, & Dieu méme pour Iuge, qu'ils doivent ſe conduire par les lumieres de la grace, & par les maximes de l'Evãgile, & ſe perſuader que leurs lãgues ſont les langues de Dieu, & les interpretes de ſes loix & de ſes oracles. Mais ſans cet appareil exterieur, la pieté

Philoſt. l.1.c.18.

& la foy de ce grand homme, supléant à ces signes sensibles, luy a fait toujours regarder le Tribunal comme vn Ciel, dont il a respecté la sainteté dans sa conduite, dont il a suivy les lumieres dans ses advis, & dont enfin il a consulté les oracles dans ses arrests.

Et ce d'autant plus saintement qu'outre ces dispositions qu'il avoit en luy-même, il tiroit encore des exemples de ses Ancestres, & de ses Parens, comme d'une seconde source qui estoit hors de luy, cette pieté juste & equitable, qui a servy d'ornement aux premiers emplois de sa vie. Il y a de certaines vertus qui sont comme hereditaires à quelques familles, comme il y a certaines especes de fruits qui sont propres à quelques terres, dont les productions constantes & infaillibles marquent une fecondité vigoureuse & eternelle qui leur sert de principe; soit que cela vienne de la communication d'vn même sang, qui passant des peres aux enfans, porte avec soy les mêmes qualitez, & les mêmes impressions naturelles; qui ayans servy de disposition aux vertus morales des vns, produit ordinairement le même effet dans les autres: soit encore que cela procede des exemples de ces mêmes vertus qui se trouvent dans ces familles, & qui paroissant en la personne des ancestres, touche plus vivement le cœur des enfans: & par la secrete correspondance qu'ils ont avec leurs inclinations, leur en rendent l'imitation infaillible. Ainsi pouvõs-nous dire que la pieté juste & equitable a esté la vertu comme hereditaire de la maison des SEGVIERS, & que parmy les autres ornemens de noblesse & de grandeur qui l'environnerent de tous côtez, ça esté cõme le caractere

propre de ce nom & de cette famille. Cette qualité avoit paru avec éclat en la perſonne de Meſſire Pierre SEGVIER, Ayeul de M. de Meaux, qui apres avoir eſté pendant quelque temps la langue de la Juſtice dans le Parlement de Paris, en qualité d'Advocat general; en fut apres vn des Chefs, eſtant élevé par ſes merites à la charge de Preſident, afin de rendre la Juſtice par ſes Arreſts, apres l'avoir demandée & procurée par ſes eloquentes harangues. Mais ayant poſſedé ſi eminemment cette vertu en luy-même, il la répandit par ces deux voyes de ſon ſang & de ſes exemples, ſur ſix enfans que Dieu luy donna, pour ſucceder à cet illuſtre heritage; à peu prés comme une grande ſource apres s'eſtre remplie abondamment en elle-meſme, ſe partage en ſix ruiſſeaux, qui vont porter & ſon nom & ſes eaux en divers endroits de la terre. Mais quoy que M. de Meaux put recueillir de tous ces endroits des exemples de pieté & de iuſtice, il arreſta premierement ſes yeux ſur les actions de Meſſire Iean SEGVIER ſon Pere, qui apres avoir exercé glorieuſement cette pieté equitable, qui eſtoit le caractere de ſa maiſon, en qualité de Maiſtre des Requeſtes, & puis dans la charge de Lieutenant Civil, apres avoir ſouſtenu courageuſement les intereſts de la Majeſté Royale, parmy les mouvemens & les tempeſtes des guerres civiles; enfin pour remplir tous les devoirs de cette vertu, il ſacrifia ſa vie pour le bien public, travaillant avec tant de peine & de ſoin pendant une maladie contagieuſe qui affligeoit la ville de Paris, qu'il en mourut luymême, & fut pour ainſi dire, comme le Martyr de ſon Païs.

L'autre exemple que Meſſire Dominique Seguier regarda avec plus d'application pour en faire la regle de ſes mœurs,& l'idée de ſa conduite,fut Meſſire Antoine Segvier ſon Oncle,Preſident dans cet auguſte Parlement;& qui a été vn des plus grands ornemens de ſon ſiecle, duquel on raconte cette memorable action, qui devroit eſtre gravée ſur tous les Tribunaux, & que ie dois redire aujourd'huy ſur ce Sepulchre.Il iugea vn iour une affaire avec vn peu trop de precipitation, ſans donner à vn des Advocats le temps & le loiſir ſuffiſant pour déduire entierement le droit & les raiſons de ſa partie. Mais ayant reconnu l'injuſtice qu'il avoit faite ſans y penſer, il appelle la partie intereſſée, & apres avoir appris à combien pouvoit monter le dommage qu'il avoit ſouffert, quoy que la ſomme fuſt conſiderable, il fit à ſes propres dépens une entiere & exacte reſtitution de la perte qu'il luy avoit cauſée. Admirable exemple de Pieté & de Iuſtice,& qui doit eſtre d'autant plus glorieux à la memoire de ce grand Homme, qu'il eſt plus rare & plus difficile. On trouve, dit le Sage, beaucoup de perſonnes qui exercent la miſericorde, mais
Prov. 20. fort peu qui faſſent Iuſtice. *Multi homines miſericordes vocantur, virum autem fidelem quis inveniet?* On fait tous les iours des aumônes;mais où ſont ceux qui font des reſtitutions, ou des biens qu'ils ont injuſtement acquis, ou de ceux qu'ils ont fait perdre par leur faute? On a aſſez de charité pour ſecourir les pauvres qu'on n'a pas rendus tels,mais on n'a pas aſſez de Iuſtice pour ſoulager ceux dont on a fait ou procuré la pauvreté & l'indigence.Ie ne dis pas cecy pour loüer M.de

Meaux des vertus qui ont esté hors de luy, mais pour dire qu'elles ont passé de ses Ancestres en luy, & qu'elles luy sont devenuës propres, & pour adjoûter en particulier, & touchant cette excellente action, que dans la disposition de son cœur il eût esté prest de faire de semblables restitutiōs, si sa retenuë & sa moderation ne l'eust mis hors des dangers de faire de semblables fautes. Mais de tous les astres qui paroissoient avec éclat pour la gloire de sa famille, & pour former sa vertu, celuy qui presentoit à ses yeux de plus vives lumieres, & qui allumoit dans son cœur des feux plus genereux & plus beaux, c'estoit sans doute Monseigneur le CHANCELIER son Frere, qui cōmençoit alors à paroistre sur les Tribunaux, avec ces lumieres incomparables d'esprit, avec cette capacité admirable, mais sur tout avec cette Iustice & cette Pieté hereditaire, qui luy ont merité cette premiere charge de la Iustice où il a esté depuis élevé par les mains de la Iustice mesme : qui n'a jamais paru plus juste que lors qu'elle a donné cette recompense ou ce témoignage à son merite. Il pourra servir eternellement d'une excellente ideé à tous les Iuges qui viendront apres luy; mais il faut advoüer que M. de Meaux son Frere a receu d'autant plus avantageusement les impressions de sa vertu, qui le touchoit de plus prés, & qu'il estoit le témoin ordinaire de ses exemples; faut-il s'estonner si avec des moyens si excellens, il a remply si dignement cette charge où il avoit esté élevé, & qui encore par elle-mesme pouvoit beaucoup contribüer à luy inspirer ces sentimens de Iustice & ces mouvemens de Pieté.

Car il ne faut point douter que les grandes di-

gnitez,& les charges importantes,où un homme ſe voit élevé, ne ſoient de puiſſans motifs à ſon courage, pour l'animer à la pratique des vertus correſpondantes à ces ornemens, afin de s'acquitter dignemẽt des obligations qu'ils luy impoſent. C'eſt avec ces raiſonnables ſentimens que M. de Meaux exerça pendant quelque temps la charge de Conſeiller Eccleſiaſtique. Il crût qu'il eſtoit obligé à la Iuſtice & à la Pieté,& parce qu'il eſtoit Iuge, & parce qu'il eſtoit Eccleſiaſtique : que la Pourpre dont il eſtoit environné, eſtoit doublement ſacrée, & qu'elle impoſoit comme une double neceſſité à ſon cœur,de répondre à la ſainteté de ſon eſtat par celle de ſes mœurs & de ſa conduite. Quelques accuſations dont S. Cyprien ait diffamé les Palais de la Juſtice, quoy qu'il ait dit qu'on commettoit des crimes au milieu des loix, & qu'on violoit le droit dans ces lieux deſtinez pour le défendre. *Inter leges ipſas delinquitur,inter jura peccatur.* Il faut neanmoins avoüer que ces charges ſont ſaintes par elles-mêmes, & qu'elles peuvent ſervir de motif & de moyens à la vertu & au ſalut de ceux qui y ſont appellez par les ordres de la Providence.C'eſt pourquoy vous remarquerez ſur ce ſujet,que les Iuriſconſultes parlent de la Iuſtice à peu prés comme les Peres parlent de la Religion. Si la Religion a des Temples & des Autels,on dit auſſi que les Palais de la Iuſtice ſont des Temples,& les Tribunaux des Autels: la Religion a des Preſtres, & ne ſçavons-nous pas que l'Empereur Iuſtinien appelle les Iuges,les Preſtres de la Iuſtice, *Iuſtitiæ Sacerdotes*. On offre des ſacrifices dans la Religion ; on peut dire pareillement que les criminels que la Iuſtice punit,

Cypr. ep.2. ad Donat.

ſont comme des victimes qu'elle immole à la ſeverité des Loix & à l'intereſt des peuples. C'eſt pour apprendre aux Iuges qu'ils ſont obligez de traitter les affaires de la Iuſtice, comme les myſteres de la Religion, qu'ils doivent apporter la même Pieté dans les Palais, dont ils reſpectent les Temples; ſe ſouvenans de cet oracle de Philon le Iuif, que les jugemens ſont les choſes de Dieu, & que les Iuges en ſont comme les Procureurs & les Miniſtres. *Iudicium rem Dei eſſe, Iudicem verò Miniſtrum & Procuratorem*; que ſi tous les Iuges en general doivent faire ces reflexions ſur les charges qu'ils exercent, elles regardent principalement ceux qui ont des offices Eccleſiaſtiques, & qui en cette qualité ont des rapports particuliers à la Religion, & de plus étroittes obligations à la pieté Chreſtienne. Auſſi ont-elles eſté eſtablies dans les Parlements, afin qu'il y euſt toujours quelques-vns dans ces celebres Compagnies, qui par la qualité méme de leurs Charges, ſoûtinſſent les intereſts de l'Egliſe, & qui exerçaſſent la Iuſtice avec une particuliere ſainteté. Philo de vitâ Moſis.

C'eſtoient les raiſonnables conſequences que tiroit M. SEGVIER de la Charge de Cõſeiller d'Egliſe, qu'il exerça ſi ſaintement; il ſe partageoit, pour ainſi dire, entre l'Egliſe & le Palais: il montoit d'un coſté ſur les Tribunaux, mais il alloit rendre ſes devoirs aux Autels, réuniſſant ainſi dans ſa perſonne ces deux differentes fonctions d'Aaron & de Moyſe, qui dans l'ancien Teſtament eſtoient partagées entre ces deux Freres, Moyſe tient la verge & la balance en main comme Iuge, Aaron porte l'encenſoir comme Prêtre, Ie vois ce grand homme dans le Palais, qui tient

d'vne main la balance de la Iuſtice;mais je le vois incontinent apres dans le Temple, qui tient de l'autre main l'encenſoir;avec cette ſubordination, qu'il ſe ſert de l'encenſoir pour ſantifier la balance, & que pour joindre enſemble la Pieté avec la Iuſtice, à meſme-temps qu'il fait les fonctions de Iuge, il ſe ſouvient qu'il eſt Eccleſiaſtique. Tellement que nous pouvons appliquer à ſon ſujet ce que dit d'autres-fois Probus, envoyant S. Ambroiſe à Milan pour gouvernet cette Province; *Vade*, luy dit-il, *age, vt Epiſcopus, ſed non vt Iudex*; Allez gouvernet plutôt en Evéque, qu'en Iuge ou en Preſident, c'eſt à dire avec la douceur & la ſainteté que demande l'onction & le caractere Epiſcopal. En effet, l'évenement fit voir que cet avis avoit eſté comme une eſpece de Prophetie, puis qu'Ambroiſe fut choiſi pour Evéque de cette Province, ou il eſtoit entré comme Gouverneur. Voila dans trois mots la peinture de M. de Meavx, il ſe comporte dans le Palais plutoſt en Evéque qu'en Iuge, *non vt Iudex ſed vt Epiſcopus.* Il n'en a pas encore la conſecration, mais il en a la douceur, qui eſt comme une onction inviſible; il n'en a pas encore le caractere, mais il en a la pieté, qu'il fait paroiſtre comme equitable ſur les Tribunaux où il eſt, mais qu'il va exercer comme fidele dans la Cour du Roy, où il entre, & où je me haſte de le ſuivre dans la ſeconde Partie de ce diſcours, pour y trouver la ſeconde partie de ſa gloire, dans la ſeconde pratique de l'exhortation de l'Apoſtre. *Exercete ipſum ad pietatem.*

II. Part. Il vous ſemblera d'abord, Meſſieurs, que la Cour ne ſoit pas vn lieu favorable, ny avantageux

à la Pieté, puiſque dans le ſentiment des Peres, elle a toujours paſſé pour étre extrémement dangereuſe à la vertu des Chreſtiens, mais plus directement opposée à celle des Eccleſiaſtiques. Saint Ambroiſe remarque que S. Pierre qui avoit conſervé ſon courage & ſa fidelité non ſeulement dans le Temple ou ſur la montagne de Thabor, mais encore dans le Iardin des Olives, parmy les eſpées des ſoldats, perdit lâchement l'un & l'autre dans le Pretoire des Iuifs & dans la maiſon du Prince, c'eſt à dire dans la Cour. *Vbi negat Petrus? non in monte, non in Templo, non in ſua domo, ſed in Prætorio Iudæorum, in domo Principis?* C'eſt pour advertir tous ceux qui ſont de ſa profeſſion & qui participent à ſon miniſtere, qu'ils doivent apprehender la Cour comme vn écüeil où vn Apôtre a briſé ſon vaiſſeau, & où l'on trouve encore les pitoyables reſtes de tant de naufrages. Et nous liſons dans l'Evangile, que l'Eſtoile qui conduiſoit les Mages au berceau de Ieſus-Chriſt, diſparut ſur le Palais d'Herode, & perdit pour quelque temps ſa lumiere, pour marquer par cette Eclypſe, que l'Eſtoile qui conduit les perſonnes de condition aux dignitez de l'Egliſe, & qui les fait paſſer par la Cour des Roys comme par vn chemin aſſez ordinaire pour y arriver, eſt en danger de s'éclypſer en ce lieu, & de dérober cependant à leurs yeux, une grande partie de la lumiere & de la grace neceſſaire à leur vocation. C'eſt neantmoins par là que la Providẽce de Dieu conduit Meſſire DOMINIQVE SEGVIER, il fut honoré de la Charge de premier Aumônier du Roy, qui l'attacha neceſſairement à la Cour pour en faire les fonctions; mais dont il ſe ſervit heureuſement

pour y exercer avec éclat une pieté fidele & pour la faire triompher des infidelitez & des dereglemens qui s'y trouvent. La vertu des Ecclesiastiques qui ont quelque Charge à la Cour, est exposée à trois sortes d'infidelitez ou de dereglemens dont ils rencontrent en ce lieu des occasions bien dangereuses : la premiere regarde leurs mœurs, la seconde leurs charges, la troisiéme leur profession. Ils sont infideles contre le devoir de leurs mœurs, quant au lieu de pratiquer la sainteté du Christianisme, ils se laissent emporter aux vices de la Cour : ils sont infideles contre le devoir de leurs charges ; si bien loin de s'acquitter dignement de leurs emplois ; ils s'amusent à des occupations ou à des intrigues contraires: ils sont enfin infideles contre le devoir de leur profession, si bien loin de vivre conformément à ses loix, ils entrent dans les dignitez Ecclesiastiques qui regardent directement leur estat, par des voyes & par des moyens qui le choquent. N'apprehendons pas d'entrer avec M. DE MEAUX dans la Cour, nous n'y trouverons pas ces monstres. Si nous y rencontrons les dangers de ces infidelitez, nous y verrons une Pieté fidele pour les vaincre; fidele dans ses mœurs, fidele dans ses charges, fidele dans sa profession.

Certes en quelque estat que soit vn Chrestien, il a besoin pour estre Saint d'exercer une Pieté extremement fidele, soit pour satisfaire pleinement aux obligations de l'Evangile, soit pour s'acquiter exactement des promesses qu'il a faites au Baptesme, & qu'il a mille fois renouvellées dans les autres Sacremens. C'est pourquoy le Sauveur loüe particulierement la fidelité dans

ſon ſerviteur, dont il fait luy-meſme l'Eloge : Matth. 24.
Quis putas eſt fidelis ſervus. Mais il faut avoüer que jamais cette double vertu ne paroiſt avec un éclat ny plus heroique ny plus glorieux, que lors qu'elle conſerve l'innocence & la pureté des mœurs au milieu de la Cour, & parmy les impietez & les infidelitez qui y ſont ſi ordinaires. La raiſon ſe prend de deux ſortes de dangers qui ſe trouvent dans cét eſtat. La premiere regarde tous les vices en general ; la ſeconde regarde particulierement la vanité & l'ambition, dont les tentations y ſont & ſi communes & ſi preſſantes, qu'il eſt impoſſible de les éviter, & tres-difficile de les vaincre. S. Chryſoſtome eſtime, que ce n'eſt pas vn moindre miracle de voir vn homme qui conſerve la Pieté dans la Cour, que de voir les trois enfans dans la fournaiſe de Babylone vivre au milieu de ces feux, ſans reſſentir la moindre atteinte de leurs flammes ? Comment ſe fait ce miracle ? C'eſt qu'un Ange reſide au milieu de cette fournaiſe ardente, comme ſur vn thrône éclatant, où d'une main il ſuſpend l'activité de cet element, & de l'autre il donne aux corps de ces Saincts une certaine force victorieuſe de ſon impreſſion ; quand meſme il euſt agy ſur ces matieres. C'eſt à ces meſmes conditions que M. DE MEAVX entra dans la Cour, par la neceſſité de ſes emplois, & qu'il y vécut ſaintement par vn miracle de la grace. Ah ! c'eſt que Ieſus-Chriſt, qui eſt l'Ange du Teſtament, attiré par ſa Pieté, reſidoit au milieu de ſon cœur par ſa protection & par ſes graces. D'une main, pour ainſi parler, il écarte les occaſions des pechez, & les empeſche d'eſtre ſi dangereuſes ; de l'autre, il donne à ſa volonté une

certaine vigueur ferme & cóſtante pour en combattre les attaques, & pour demeurer inviolable au milieu des mauvais exemples qui frappent ſes yeux,& parmy les maximes pernicieuſes qui peuvent corrompre ſon eſprit. Car c'eſt encor vn déreglement de la Cour;on y eſt vicieux par maxime : mais le plus dangereux principe,& qui a une influence plus maligne & plus generale pour produire la corruption & l'infidelité des mœurs, eſt celuy que remarque ſaint Gregoire de Nazianze, décrivant la vie des Courtiſans de ſon temps : *Quod fidem attinet, utramque in partem parati colentes temporum, non Dei leges.* Voila quelle eſt leur fidelité ; ils ſont toujours également preſts pour ſouſtenir la vertu & le vice, ils ſuivent les loix des temps, non pas celles de Dieu. Comme s'il diſoit, qu'ils accommodent les maximes de la conſcience à la difference des ſaiſons ; qu'ils en reglent la conduite par la complaiſance qu'ils rendent aux volontez & aux exéples des Grands, aux eſperances de la faveur, aux conſiderations de l'intereſt : & non pas par les principes de l'Evangile, ny par les lumieres de la Foy, ny par l'eſperance de la gloire. Abominable maxime ! qui cauſe non ſeulement les dereglemens & les infidelitez dans les mœurs, mais qui en rend le remede preſque impoſſible ; dont neantmoins M. DE MEAVX, avec la grace de Dieu, c'eſt heureuſement garenty, vivant aſſez long-temps dans la Cour ſans en prendre les vices, gardant toûjours une pieté & une fidelité également incorruptible au milieu de ces tentations d'inconſtance & d'infidelité. Semblable à peu prés aux Eſtoiles qui vont toujours d'vn meſme train,

Greg. Naz. orat. 27.

& qui gardent vn ordre eternellement constant, quoy que l'air au dessous d'elles soit agité de mille tempestes, & qu'il sousleve incessamment des vapeurs qui devroient apparemment troubler ou obscurcir leurs lumieres.

Mais ce qui augmente la gloire de cette pieté si fidele, c'est qu'elle triomphe particulierement de la vanité & de l'ambition, qui est proprement le vice de la Cour, & dont les dangers y sont & plus grands & plus inévitables. Les autres vices ont quelque chose de lâche & de honteux, qui semble choquer le courage & la generosité des Grands, d'où vient qu'ils paroissent plus difficilement en public, & qu'on en void plus rarement des exemples : Mais l'ambition, quoy que coupable en elle-mesme, porte je ne sçay quel caractere de grandeur, qui la fait paroistre non seulement legitime, mais en quelque façon glorieuse : elle affecte quelque imitation de la souveraineté de Dieu, c'est le peché des Anges, & on l'appelle le vice des Grands : ce qui fait qu'elle se produit avec pompe à la Cour, & que, comme toutes choses y servent à la faire paroistre, elles concourent aussi à la persuader. O Dieu! qui pourra garentir vn cœur Chrestien de ces tentations éclatantes, de ce demon du midy, de ce grand jour que craignoit le Prophete Roy, quand il disoit : *Ab altitudine diei timebo*, je ne Psal. 55.
craindray pas la puissance de mes ennemis, ny la force de leurs armes, le sujet de mon apprehension est le grand jour qui m'environne, c'est celuy de ma dignité & de ma fortune, dont les rayons paroissans à mes yeux, pourroient allumer dans mon ame des passions contraires à mon

devoir. Ce sera la Pieté de M. de MEAUX qui resistera fidelement à ces lumieres dangereuses, qu'il rencontre dans la Cour. Il y estoit considerable non seulement par sa Naissance, mais par la charge de Premier Aumônier du Roy, qui luy donnoit vn rang si illustre; Encore pour soûtenir avec plus de décence la gloire de cét employ, il fut consacré sous le titre d'Archevêque de Corinthe. Que fait-il cependant au milieu de ces dignitez? Il pratique au dedans ce que saint Augustin conseilloit à une personne de la Cour: *Possis habere in superbo cultu cor humile.* Il garde sous ces pompeux ornemens vn cœur parfaitement humble, c'est à dire fidele, & qui n'arreste en luy-mesme aucun rayon de cette gloire qui l'environne de tous côtez, pour la raporter & la rendre toute entiere à Dieu, d'où elle procede. Et non content de pratiquer cette fidelité au dedans, il la produit au dehors dans cette modestie exemplaire qu'il garda toujours avec l'edification de toute la Cour; jusque-là qu'ayant esté apres élevé à l'Episcopat, il ne voulût pas prendre le rang que luy donnoit sa premiere consecration & sa qualité d'Archevêque, se souvenant que la croix qu'il portoit sur sa poitrine devoit agir dans son cœur, que cette marque de l'humilité de Iesus-Christ, ne devoit pas estre le sujet ny l'occasion de la vanité d'un Evêque; & que la veuë de cét ornement l'obligeoit à pratiquer une pieté fidele pour le devoir de ses mœurs, & puis encor pour l'exercice de ses charges.

Aug. ep. 199.

C'est vn Principe de Morale, de Politique, & de Religion, qu'il faut qu'un chacun fasse son mestier, & qu'il s'acquitte fidelement des charges

& des emplois où il est engagé par sa naissance, ou estably par son propre choix. Cette espece de fidelité appartient à la Morale, parce qu'vne grande partie de la vertu des Hommes consiste à remplir le devoir de leurs charges. Elle est importante à la Politique, parce que le bõheur & la gloire des Estats & des Republiques resulte de cette fidelité des particuliers. Enfin elle regarde la Religion, parce que la Providence de Dieu ayant estably les offices & les charges dans le monde, elle veut que ceux qui y sõt appellez s'en acquittent dignement: Ils le doivent faire par des motifs surnaturels, & par les Principes du Christianisme. Mais cét ordre si necessaire dans le monde, est renversé dans la Cour, ou personne presque n'y fait le mestier qu'il doit, & tout le mõde fait celuy qu'il ne devroit pas faire. Croiriez-vous bien que ce dereglement s'estend mesme sur les Ecclesiastiques, soit qu'ils n'estiment pas assez leur condition, soit qu'ils iugent les autres emplois plus éclatans & plus propres à contenter leur ambition. Saint Bernard dans vne excellente lettre qu'il écrit à Suger Abbé de S. Denys, se plaint de ce qu'vn Seigneur nommé Etienne, qui estoit Archidiacre, Doyen, & Prevost en diverses Eglises, estoit encore grand Senechal, avec l'authorité des deux offices de Grand Maistre de la Chambre du Roy, & de Connestable: *Quid hoc monstri est vt cum Clericus & miles simul haberi velit, neutrum sit?* N'est-ce pas vn monstre, qu'il veüille paroistre ensemble Ecclesiastique & homme de Guerre, & qu'il ne soit ny l'un ny l'autre; Et apres avoir exageré l'abus qu'il y avoit de voir vn Diacre servir a la table du Roy, & commau-

Bern. ad Suger. Abb. S. Dion. ep. 72.

der à la teſte des Armées;il adioûte à noſtre ſujet,que cét homme confond tout à fait l'ordre, & qu'il abuſe de l'un & de l'autre de ces offices : *Confundit penitus ordines, & vtroque officio delicate ſatis abutitur.* Mais ce que ce grand Saint a dit de la Cour de ſon temps, ſe peut appliquer à proportion à ce qui ſe paſſe dans le noſtre, où il ſe trouve des Eccleſiaſtiques qui confondent aiſément les bornes de leur eſtat, & qui au lieu de s'occuper à leurs emplois,ſe meſlent dans les intrigues qui les choque.

Ah que noſtre illuſtre Aumoſnier eſtoit eſloigné de cet humeur de cõfuſion & de deſordre?Il croyoit qu'une grande partie de la fidelité qu'il devoit à Dieu & à ſon Prince,eſtoit de s'acquiter dignement de cet employ,&, comme parle ſaint Paul,de remplir ſon miniſtere: *Miniſterium tuum imple.* Il renonce entierement à toutes les intrigues de la Cour, qui eſtoient alors aſſez communes, pour ne ſe meſler que de ſon office,& c'eſt par ces ſeules actions de Pieté & de fidelité qu'il s'eſt rendu reconnoiſſable pendant le temps qu'il y a vécu. Il rencontra de grandes & de glorieuſes occaſions d'exercer cette belle charge de Premier Aumoſnier du Roy. Il eut l'honneur de Baptiſer de ſa main noſtre incomparable Monarque LOUIS quatorzieſme Dieu donné, & de luy conferer dans ce Sacrement la premiere grace du Chriſtianiſme, ouvrant à meſme temps la porte de l'Egliſe à celuy qui en devoit eſtre le Fils aiſné,donnant le nom de Chreſtien à celuy qui par le caractere propre de ſa Royauté, porte le titre de Tres-Chreſtien. Il luy adminiſtra quelque temps apres le Sacrement de Con-

2. Tim. 4.

firmation, répendant ainsi dans son ame cette onction secrette de la grace, qui fortifie son courage Royal pour la défense de la Foy. C'est par l'application de ces Sacremens qu'il a contracté de tres-glorieuses alliances avec la sacrée personne du Roy, qui font qu'il l'a pû appeller son fils dans l'ordre Spirituel, & qu'il aura toûjours une excellente part dans toutes les actions de pieté que ce grand Prince fera, en consequence des graces qu'il a receuës par son ministere. Mais s'il a contribué à faire naistre le Fils dans l'Eglise Militante sur la terre, il coopera d'un autre costé à faire vivre LOUIS le juste son Pere dans l'Eglise Triomphante, qui regne dans le Ciel; puis qu'il assista ce Prince à la mort, & qu'il luy administra les Sacremens necessaires à ce dernier combat. Ce ne fut pas tant une occasion que lui presenta le devoir de sa charge, comme un effet de l'estime que le feu Roy faisoit de la pieté de M. DE MEAUX, & de la confiance qu'il avoit en luy, dont il luy donna ce dernier témoignage, qu'il volut mourir entre ses mains. Ie ne dis pas cecy pour le loüer des choses qui sont hors de lui, & qui semblent plûtost des rencontres du bonheur & des suites de sa dignité, que des effets de sa vertu. Mais c'est premierement pour faire voir à tout le monde avec quelle Pieté & quelle fidelité il s'est acquitté de ses emplois, & que dans l'exercice de sa charge il a acquis plus de gloire, que l'ambition ne luy en eust pû promettre par d'autres moyens, puis qu'on dira toûjours de luy, qu'il a cōtribué à donner à ces deux Rois, deux differentes Couronnes; celle de la grace à l'un, & celle de la gloire à l'autre : couron-

nant ainſi par reflexion en luy meſme cette pieté fidele qui en a eſté le Principe , & qui avec les devoirs de ſa charge, a remply encore les obligations de ſa Profeſſion.

Je ſçay bien que la Profeſſion Eccleſiaſtique enveloppe pluſieurs devoirs qui demandent une pieté & une fidelité non commune;mais le premier & le principal regarde l'obligation d'entrer ſaintement dans les dignitez & dans les Prelatures de l'Egliſe. Car outre que ces commencemens ſont importans par eux-meſmes, & que la conduite de la vie de ceux qui ſont eſlevez à cet eſtat, dépend ordinairement de ces Principes ; Nous pouvons adjoûter que Jeſus-Chriſt, qui veille ſur ſon Egliſe , a une particuliere Providence pour ce qui regarde l'entrée de ces dignitez , afin que perſonne n'y entre que par ſes ordres: *Diligit Dominus portas Sion ſuper omnia tabernacula Iacob.* Il aime les portes de Sion par deſſus tous les Tabernacles de Jacob. Il ne ſe met pas beaucoup en peine, pour ainſi parler, de la maniere avec laquelle on entre dans les charges ſeculieres, il ſouffre que l'intereſt & la paſſion preſide aux portes de ces tabernacles;mais il garde avec ſoin & amour les portes de ſon Egliſe. Il ne peut ſouffrir que des eſprits eſtrangers & prophanes ſe meſlent d'introduire les hommes dans ce Sanctuaire, il faut que ſon Eſprit divin, pour ſanctifier entierement l'entrée dans ces dignitez,s'y trouve comme en trois eſtats;au commencement, à la fin , & au milieu de toute cette conduite. Il doit ſe trouver au commencement pour donner la vocation à cet eſtat,puis que perſonne n'y doit aſpirer que par le mouvement de

Pſ.86.

la grace,& sans y estre appelé par celuy qui connoist les cœurs & les talens des hommes,& qui sçait par quelles routes il faut conduire la Predestination des Saints,suivant l'avis de S. Paul: *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tãquam Aaron.* Il faut en second lieu,qu'il se place à la fin de ses actions, pour inspirer les intentions correspondantes à la sainteté de ces ministeres:Car il ne faut pas que l'ambition ou l'interest pousse indiscretemẽt les Ecclesiastiques à ces dignitez, qu'ils ne doivent accepter que pour la gloire de Dieu, & pour le service de son Eglise. Mais enfin, ce mesme esprit se doit trouver au milieu de cette conduite, pour en consacrer les moyens, afin que jamais on ne prenne, pour y arriver, que des voyes legitimes. O Dieu! que l'Eglise seroit heureuse, si cet ordre estoit gardé! Mais helas! il arrive souvent que ces loix sont violées par la corruption des Cours,& par le dereglement de leurs maximes. Ce n'est pas toûjours l'Esprit de Dieu qui appelle les Ecclesiastiques à cet estat, c'est souvent l'esprit du monde qui preside à ces desseins: Ce sont les passions interessées qui allument les flambeaux pour les conduire aux Autels. Ce n'est pas toûjours pour des motifs surnaturels qu'on s'engage dãs l'Eglise; c'est souvent pour des intentions purement humaines, pour y trouver des establissemens avantageux, ou l'agrandissement des familles. On n'y arrive pas toûjours par des moyens legitimes ou saints, comme par les voyes du merite & de la vertu; Dieu veüille qu'on ne renouvelle pas les pactes sacrileges de cet Heresiarque, qui crût que le saint Esprit se pouvoit Hebr. 5.

achepter avec de l'argent,& que les dons de Dieu tout indépendant qu'il eſt, pouvoient eſtre aſſuiettis aux loix ordinaires de nos commerces.Mais il ne faut pas s'imaginer que ce crime cõſiſte ſeulement à donner de l'argent pour avoir des benefices, il y a des ſimonies plus delicates : des ſimonies d'ambition, des ſimonies d'intrigues, des ſimonies de lâcheté, quand par des indignes complaiſances on monte à ces dignitez. C'eſt contre ces Prophanateurs du Temple que nous pouvons employer ce que diſoit S.Iſidore de Damiette à un ſemblable ſuiet : *Homo prophane, prophano modo ſacerdotiũ acquiſiviſti.* Vous avez acquis une dignité ſainte & ſacrée, par un moyen prophane & criminel, & vous avez prophané en quelque façon la ſainteté de cette charge.

Iſidor. Peluſ. lib. 1. ep. 111.

Ah belle Ame ! que vous aviez bien d'autres ſentimens ſur ce ſuiet! Vous aviez trop de pieté & de fidelité pour conſentir iamais à de ſi lâches & de ſi ſacrileges commerces. Tout le monde ſçait comment il eſt entré dans les dignitez de l'Egliſe: nous allons voir bien-toſt comme il les a poſſedées pour tirer de la conduite de ſa vie dans cet eſtat, quels en ont eſté les commencemens & les principes. Mais ie ne puis finir ce point ſans en produire un exemple. On voulut traiter avec luy de l'Evéché de Meaux, qu'il eut aprés par d'autres voyes, & puis de l'Archeveché d'Aix, à condition qu'il donneroit certaine recompenſe. Il crut que ces moyens n'eſtoient pas aſſez purs, & qu'ils avoient quelque choſe du commerce que l'Egliſe deffend,il refuſa ces dignitez à ces conditions,& ne voulut pas monter par ces degrez ſur le thrône. Ie ne diſpute pas ſi ſon ſcrupule eſtoit

bien fondé ; & si ces pactes sont legitimes : mais toûiours ces précautions montrent qu'il avoit un fonds de picté tres-solide,& une fidelité bien delicate, qui luy faisoit apprehender les moindres ombres d'un vice qui pouvoit choquer la sainteté de sa profession. Faut-il s'étonner si la bonté ou la iustice du Roy recompensa sa vertu de l'Evesché d'Auxerre, dont il fut premierement pourveu, & puis de celuy de Meaux. Ou bien disons mieux, que la providence de Dieu, dont il avoit ainsi soustenu les interests ; l'appelle à ces eminentes dignitez de l'Eglise, afin qu'ayant pratiqué une pieté iuste sur les Tribunaux ; une pieté fidele dans la Cour, il exerce enfin une pieté charitable sur le thrône Episcopal,qui est le troisiéme Theatre de sa gloire,où nous l'allons regarder dans la troisiéme partie de ce discours.

C'est principalement aux Evesques que S. Paul adresse cette exhortation en la personne de Timothée : *Exerce te ipsum ad pietatem.* C'est sur le thrône Episcopal que la pieté doit paroistre avec éclat:mais elle se doit produire singulierement en qualité de charitable. Pourquoy cela ? parce que les Evesques sont les Lieutenans de Iesus-Christ dans la conduite de son Eglise ; ils doivent donc estre animez de son Esprit, qui n'est autre que cette charité infinie, qui pour luy faire porter dignement la qualité de Pasteur & d'Evesque de nos ames, l'a fait mourir pour ses brebis.Ils sont d'ailleurs les successeurs des Apostres,il faut donc qu'ils participent à ce feu divin que le S. Esprit alluma dans leurs cœurs, pour s'acquiter fidelement de leur ministere. Ils sont enfin les instrumens de la providence de Dieu pour le salut

III. Part.

Ioan. 10

des peuples ; il eſt donc important qu'ils aiment leurs intereſts,&qu'ils ſoient ſenſibles à leurs miſeres,pour la conſideratiõ de celui qui leur a donné cette commiſſion. C'eſt pourquoy le Sauveur preparant S. Pierre à ces fonctions , luy demande s'il a de l'amour pour luy: *Simon Ioannis amas me?* Pour faire entendre à tous ceux qui ſuccederont ou qui participerõt à l'Epiſcopat de S.Pierre,qu'ils doivent porter ſur le thrône cette diſpoſition de cœur comme neceſſaire à leur Charge. Mais vous remarquerez qu'il luy fait trois fois la meſme demande: C'eſt pour exprimer ces trois differentes eſpeces de charité que doit avoir un Eveſque,qu'il doit répandre ſur trois ſortes d'objets,& dans leſquels il doit regarder & aimer ſon Maiſtre. Ieſus-Chriſt ſe trouve en trois ſuiets: dans l'Egliſe en general,comme ſon Epoux ; dans les corps des Pauvres, comme leur Chef;dans les ames des Chreſtiens , comme leur Redempteur: *Petre amas me ?* Il faut qu'un Prelat repande ſa charité ſur l'Egliſe, ſur les corps des Pauvres, ſur les ames des Chreſtiens. Sur l'Egliſe , pour travailler à ſa gloire & à ſon ornement:ſur les corps des Pauvres , pour travailler à leur ſoulagement: ſur les ames des Chreſtiens, pour travailler à leur ſalut. Mais avec cette reflexion de Foy & d'Amour qu'il aime Ieſus-Chriſt dans tous ces ſuiets, où il eſt intereſſé luy-meſme. C'eſt avec ces trois flambeaux, dans le cœur & à la main , que noſtre Prelat entre premierement dans l'Eveſché d'Auxerre , & puis dans celuy de Meaux , pour y exercer cette pieté charitable que le Sauveur demandoit de luy , travaillant excellemment à la gloire de l'Egliſe , qu'il lui avoit miſe entre les mains : au ſoulagement des pauvres , qu'il avoit

Ioan.21

recommandé à ses soins : au salut des ames qu'il avoit confié à sa conduite.

Certes, comme c'est entre les mains des Prelats que le Sauveur confie son Eglise, qui est son Espouse, l'objet de son amour,& la conqueste de son sang, ce doit estre aussi un de leurs soins de luy procurer la gloire correspõdante à cette qualité, & de luy conserver ou donner les ornemens qui peuvent la rendre agreable aux yeux de son Espoux, & considerable à ceux des hommes. Or un des plus beaux ornemens qu'elle puisse avoir en cet estat,& qu'elle souhaite davantage,est sans doute la décence qu'elle doit garder dans l'office divin, & la majesté qu'elle doit montrer dans ses ceremonies. Pour trois raisons;La 1. se prend du costé de Dieu, parce qu'encore bien que la principale partie du culte que les hõmes doivent rendre à sa Majesté, consiste dans les actes interieurs de leurs esprits;il n'appartiẽt neãtmoins à laReligion de l'honorer par des témoignages sensibles, qui marquent les sentimẽs du cœur,&qui par des hommages propres du corps, luy assujettissent cette partie visible d'eux-mesmes. Ainsi il est important que ces ceremonies soient reglées pour cette fin,afin d'exprimer fidelement la pieté interieure des hommes, & de rendre à Dieu un culte qui soit digne de luy. La 2. raison se tire des interests de l'Eglise, parceque la majesté de l'office divin sert beaucoup non seulement à sa beauté, mais encore à sa defense. Il contribuë à sa beauté, parce qu'elle en est plus agreable aux yeux des hommes & de Dieu. Mais il sert en quelque façon à sa defense, parce qu'un des argumens de la verité de l'Eglise, contre

les attaques des Heretiques, peut-estre la dignité de ses ceremonies, qui ne se trouvant pas parmy eux, fait voir qu'ils n'ont pas dãs leurs Sectes la perfection du culte divin que demande toute veritable Religion. Tellement que nous pouvons appliquer à ce sujet ce que l'Espoux dit aux Cãtiques: qu'on verra dans son Espouse des chœurs de musique & des armées: *Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum.* Ces ceremonies sõt des ornemens pour l'embellir, & des armées pour la défendre. Mais la troisième raison regarde l'interest des hõmes. Car cõme ils se gouvernent ordinairement par les sens, ils sont excitez à la pieté par ces sensibles ceremonies. Et ne sçavons-nous pas ce que S. Augustin écrit de luy-même, qu'il estoit sensiblement touché par les chãts de l'Eglise, jusques à verser des larmes pendant l'office divin: *Quantum flevit in hymnis & canticis tuis suaue sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter.*

Cant. 7. Aug. lib. 9. Conf. cap. 6.

Ce fut par ces importantes raisons que nostre Illustre Prelat s'occupa singulierement à regler l'office divin, suivant l'vsage de Rome: non seulement pour montrer par cette vniformité, la liaison qui doit estre entre les Eglises particulieres & l'Eglise Romaine: mais parce que les ceremonies qui s'y pratiquent ont plus de décence & de gravité pour exprimer ou pour exciter la devotiõ des peuples. Estant Doyen de Nostre-Dame de Paris, il contribua beaucoup par ses soins à donner à l'office divin cette derniere perfectiõ qu'il y a maintenant dans cette Eglise, qui merite qu'on dise à sa gloire, qu'il n'est point de lieu dans le monde Chrestien où il se fasse avec vne majesté ny plus auguste ny plus exemplaire. D'abord

qu'il fut fait Evesque d'Auxerre,il s'occupa particulierement à regler les ceremonies de cette Eglise;qui avec le fruit des soins qu'il a éployez pour ce sujet,conserve si cherement la memoire de ses bienfaits & de ses exéples , que ce venerable Chapitre,incontinent apres sa mort , resolut, par vne deliberation Capitulaire,de faire vn Service solemnel pour luy , avec vne Oraison Funebre,pour honorer sa memoire.Mais c'est principalemét dãs cette Eglise de Meaux où il à travaillé à loisir pour luy dõner cet ornemét,si importãt & necessaire.En quoy il a reüssi avec vn succés d'autant plus avantageux,qu'il a rencontré dans cet illustre Chapitre, de tres-excellentes dispositions, pour secõder les mouvemens de sa pieté;non seulement dans ce dessein particulier,mais dans tout *Apoc.*
ce qu'il a entrepris pour le bien de son Diocese *21.*
I'ay veu,dit S.Iean,la nouvelle cité de Ierusalem qui descendoit du Ciel comme vne Espouse, que Dieu avoit preparée & ornée , pour la rendre agreable à sõ Espoux.Quelle est cette nouvelle cité!C'est cette Eglise de Meaux,qui a esté renouvellée par les soins de ce Prelat,& qui a receu de sa main,comme de nouveaux ornemens , la maiesté de l'office divin,& des ceremonies qu'elle observe,& qui la rendent plus belle aux yeux du Sauveur.Elle descend du Ciel,parce qu'il a procuré ce changement par le secours de la grace,& par le mouuement de sa pieté,qui la fait remonter vers le Ciel,d'où elle est ainsi descenduë,en la presétãt à Iesus-Christ pour toucher sensiblemét sõ cœur par les prieres qu'elle fait, & par les loüanges qu'elle chante à sa gloire,avec ces excellentes dispositions.

Et ce avec d'autant plus d'efficacité & d'a-

gréement,qu'à mesme temps qu'il procure à l'Église ces ornemens, il travaille d'un autre costé au soulagement des Pauvres, qui sont les membres vivans du Sauveur, où il reside moralement comme Chef, dont il souffre en quelque maniere les necessitez,comme il reçoit aussi les secours & les aumosnes qu'on leur donne : suivant le pacte qu'il en a fait; & l'asseurance qu'il en a dónée: *Quandiu fecist s vni ex his fratribus meis minimis,mihi fecistis.* C'est le second devoir de la
Matth. 25.
Pieté,& de la charité des Evesques, dans lequel consiste leur gloire, comme dit saint Ierosme :
Hier.l. 2.ep.12.
Gloria Episcopi est pauperũ inopiæ providere: L'hóneur d'vn Evesque n'est pas de posseder cette dignité & les grandes richesses qui l'accompagnent, mais d'employer vne partie de ces biens au soulagement des Pauvres.Et cette importante obligation procede de trois principales sources;de la nature de l'Episcopat, de sa fin , & de la qualité des revenus qui sont attachez à cette charge.1. Les Evesques sont obligez, par la nature de leurs dignitez,de faire des aumosnes, non seulement pour donner ces exemples de charité, mais parce qu'en cette qualité ils sont establis de Dieu pour estre les Peres & les Pasteurs de leurs peuples,comme le Sauveur dit à saint Pierre : *Pasce agnos meos.* Or comme les hommes sont composez de deux differentes parties de l'ame & du corps,ils sont aussi sujets à deux sortes de necessitez;aux necessitez corporelles, aux necessitez spirituelles. Il appartient donc à la charité & à la pieté des Prelats,de leur procurer ce double secours; & ils se doivent persuader que c'est à eux que Dieu adresse ce commandement par

la bouche du Prophete : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* C'est à vous que Dieu recommande le secours de la vefve, c'est sur vous qu'il se repose du soulagement de l'orphelin. Vous estes destinez pour estre dans ces occasions les supplémens de sa Providence, vous en avez & la cõmissiõ & les moyés dãs la qualité de vos charges. 2. D'ailleurs encore, la fin mesme de l'Episcopat, qui n'est autre que le salut des ames, oblige ceux qui sont élevez à cette dignité, d'exercer, comme par estat, cette pieté charitable. La raison en est, parce qu'il arrive souvent que les aumosnes corporelles sont des moyens necessaires pour le bien spirituel & pour le salut de ceux à qui elles sont faites. Helas! combien y a-t'il tous les jours de malheureux que la pauvreté rend coupables, qui se portent à des extrémitez vicieuses pour avoir dequoy soulager leurs necessitez ? Vne aumosne dãs ces occasions pourroit prévenir leurs crimes & leur malheur, en soulageant leur indigence: A qui appartient-il de donner ce secours aux necessitez du corps, sinon à ceux qui doivent veiller pour le salut des ames de ces miserables, & qui en doivent rendre compte vn jour devant le Tribunal de Iesus-Christ, qui les avoit confiées à leurs soins, comme dit l'Apostre: *Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.*

Psal. 9. Heb. 13.

Mais enfin, la 3. source de cette obligation se prend de la qualité des revenus qui sont attachez à ces dignitez Ecclesiastiques, & qui doivẽt estre employez à ces vsages de charité. Il est vray que tous les Chrestiens qui ont des commoditez, sont tenus, chacun suivant son pouvoir, à faire quel-

ques aumoſnes, par les maximes generales du Chriſtianiſme; mais il faut adioûter que les Prelats y ſont particulierement obligez par la nature meſme des richeſſes qu'ils poſſedent,qui ſont des choſes ſacrées par elles-meſmes,que les Peres appellent le patrimoine de Ieſus-Chriſt,& qui ſont deſtinées eſſentiellement pour le ſoulagement des Pauvres de leurs Dioceſes. Pourquoy cela? Parce que l'Egliſe,qui eſtoit pauvre au commencement,n'a eu apres ces grands revenus que par la liberatlié des Princes Chreſtiens, & par la pieté des Peuples,qui ont appoſé cette condition à leurs fondations qu'vne partie de ces biens ſeroient employez au ſecours des pauvres des lieux où les Benefices ſont fondez. D'où les Peres & les Theologiens tirent ces conſequences; que les Eveſques ſont obligez de dõner vne partie de leurs revenus en aumoſnes, non ſeulement par charité,mais encore à titre de iuſtice ; qu'ils ne ſont proprement que les Oeconomes & les diſpenſateurs de ſes biens, comme diſoit ſaint Auguſtin: *Si privatim quæ nobis ſufficiant poſſidemus, non ſunt illa noſtra,ſed pauperum quorum procurationem quodammodo gerimus.* Et qu'enfin les Pauvres ont vn veritable droit ſur ces reuenus deſtinez à leur ſoulagement,& qu'ils peuvent ſe ſervir de ces paroles que ſaint Bernard leur fait dire à quelques Eveſques de ſon temps : *Noſtrum eſt quod effunditis,nobis crudeliter ſubtrahitur quod inaniter expenditis.* C'eſt à nous qu'appartiennent les richeſſes que vous dépenſez inutilement, & vous nous oſtez avec cruauté ce que vous employez pour cõtenter voſtre vanité & vôtre luxe.

August. ep. 50.

Epiſt. 42. ad Henr. Arch. Senonenſem

Mais ce n'a pas eſté contre M. DE MEAVX que

les Pauures des Diocefes qu'il a gouvernez ont peu faire ces accufatiós ou ces plaintes: Il cônoiffoit trop bien la nature de fa dignité, la fin de fa charge, la qualité de fes reuenus, pour manquer à ce devoir de charité & de pieté fi preffant & fi raifonnable. On peut dire en verité qu'il n'y a point eu de neceffitez en ces lieux, pendant le temps qu'il en a efté Evefque, qu'il n'ait tâché de foulager par fes foins & par fes aumofnes; & que fa charité a reffemblé au Soleil, qui ne fecourt pas feulement les parties vifibles de l'Vnivers, mais qui porte les influences de fa chaleur iufq'au fonds des abyfmes & dans le creux des rochers. Il y a des neceffitez publiques & vifibles à tout le monde, comme celles des Pauvres qui fouffrent dans les Hofpitaux, ou des Peuples que le malheur du temps a rendus affez communement miferables, qu'a fait ce charitable prelat ; tout le monde a veu qu'il a donné vne grande partie de fes biens à ces lieux deftinez au foulagement des miferes publiques. Et ne fçait-on pas avec quel foin il a travaillé pour foulager fes fuiets d'vne grande partie des Tailles, dont ils eftoient opprimez; Ce n'eft pas affez d'y employer fon credit & fon authorité, il fait fervir à ce deffein les revenus qu'il avoit retirez de fes fujets mefmes. On trouue prefque par tout vne feconde efpece de neceffité, qui pour eftre cachée & inconnuë, ne merite pas moins de compaffion. Telles font les incommoditez des Pauvres honteux, qui font affligez de deux fortes de maux, dont l'vn intereffe leur fortune, & l'autre leur honneur; le premier eft la Pauureté, & le fecond la Honte, qui les empefche d'auoüer leur mal, & d'en demander le

remede. Mais il n'eſt point de miſeres qui puiſſent ſe derober à la charité de ce Prelat: elle a des yeux pour les découurir en quelque lieu de ſon Dioceſe quelles ſe cachent,& des mains pour les ſecourir;d'vn ſeul coup il ſoulage leur pauvreté & leur honte;leur pauvreté,par les auſmones qu'il leur donne ;leur honte,par la maniere de les dõner: Il previent la voix de leurs miſeres, eſtablit vn ordre de charité pour les ſecourir , ſans qu'ils ayent la peine & la confuſion de le demander. Mais enfin,on peut remarquer un troiſiéme genre de miſeres,qui ſortent de l'ordre Ciuil & Moral, & qui appartient à l'ordre ſurnaturel de la grace, comme ſont celles qui mettent les Pauvres en danger de commettre quelque peché pour prévenir ou pour ſoulager leur indigence. Ah! c'eſt à cet important exercice de charité & de pieté que noſtre grand Eveſque employe ſes ſoins; c'eſt par ce principe qu'il a donné ſi ſouvent aux familles incommodées de quoy marier les filles , à qui la pauvreté pouvoit faire courir riſque de leur honneur : Et dequoy mettre en meſtier des enfans,que l'oiſiveté eut pû rendre coupables; conſacrant ainſi ſes revenus aux emplois de cette excellente vertu,&les rendant doublement par cet vſage le patrimoine & le threſor de Ieſus-Chriſt;ſuivant l'admirable penſée de S. Ambroiſe, qui parlant des vaiſſeaux ſacrez qu'il avoit eſté contraint de védre pour avoir dequoy rachepter les Chreſtiens des mains des Barbares, où ils eſtoient en danger de perdre la Foy , dit ces belles paroles: *Vere vaſa illa pretioſa , quæ redimunt animas à morte. Ille verus theſaurus Domini,qui operatur quod ſãguis Domini.* C'eſt maintenant

Ambr. l.2.off. cap. 28.

tenant

tenant qu'ō peut dire que ces vaisseaux sont present, puis qu'ils servent à delivrer les ames de la mort. Ces calices peuuent estre justement appellez, le thresor de Iesus-Christ, puis qu'ils operent en quelque maniere, ce qu'a operé le sang du Sauveur; en ce que par vne espece de redemption anticipée, ils empeschent les Chrêtiens de tomber dans le peché. Voila l'employ que M. de Meaux à fait des richesses de l'Eglise;& i'ay cet avantage dans ce Discours, que je parle devant des Personnes qui ont tous esté les témoins,& quelques-vns les sujets de sa Pieté charitable. Et quand les hommes garderoient le silence, les Pauvres des Hospitaux prendroient des voix pour le dire. Mais il ne faut que consulter son Testament,pour voir le soin qu'il a eu du soulagement des Pauvres, & qu'il a estendu apres sa mort, pour en rendre les sources eternelles. Il avoit accoustumé de dire,qu'il ne vouloit pas s'enrichir des biens de l'Eglise,ny du reuenu de ses Benefices.Et certes il a reüssi dans sō dessein,& sa charité a fidelement executé vne grande partie de ses souhaits: puis qu'a supputer ce qu'il a legué aux Eglises & aux Hospitaux, & ce qu'il laisse aux Pauvres de son Diocese, & des lieux où ses Benefices sont scituez, l'on trouvera qu'il ne luy est resté rien entre les mains,dont il ait pû disposer apres sa mort en faveur de ses heritiers,que son patrimoine seulement. Encore na-t'il pas esté tout entier, Iesus-Christ a recueilli vne partie de cét heritage mesme.Et c'est ainsi qu'il la consideré comme Chef dans les corps des Pauvres,dont il a soulagé les necessitez & com-

me Redempteur dans les ames des Chrestiens, dont il a procuré le salut.

C'est le grand objet de la Pieté & de la charité des Prelats, & la plus indispensable obligation de leurs charges fondée sur trois differents interests, qui leur doivent estre considerables. 1. Ils doivent regarder l'interest de Iesus-Christ, comme Redempteur de ces ames, pour qui il a versé son Sang. Et c'est aux Evesques principalement qu'apartient le soin de leur appliquer les merites de ce Sang, comme ayans esté establis pour estre les dispésateurs de ses mysteres: *Dispensatores mysteriorum Dei*. 2. Ils sont obligez de considerer dans
1. Cor. 4. ces fonctions l'interest des Peuples, que le Sauveur a confiez à leur conduite; puis qu'ils sont destinez pour estre les Mediateurs entre les hōmes & Dieu, & les instrumens de sa Providence pour leur predestination: *Episcopus sequester Dei & hominum*, dit saint Ierosme. 3. Mais enfin ils doivét avoir égard à leurs propres interest, puisque la predestination des Evesques est fondée sur la fidelité qu'ils rendent à leur ministere, c'est par là que Dieu les veut sauver. Comme au contraire, ils son respósables du salut des ames qu'ils gouvernent; & ils peuvent devenir coupables des pechez de leurs brebis, qu'ils devroient prévenir par leurs soins, & qu'ils souffrent par leur negligence. David les appelle des pechez estrangers,
Ps. 18. quand il en demande pardon à Dieu, comme s'ils les avoit commis luy-mesme: *Ab alienis parce servo tuo*. Ils sont estrãgers, parce qu'ils sont hors de la personne du Prince ou du Pasteur, & que le Peuple les commet: mais ils passent du Peuple sur

la personne du Pasteur, ou du Roy, & leur sont en quelque façon propres, pour les rendre aussi criminels, comme s'ils en estoient les hauteurs parce qu'ils en ont esté les causes.

Que nostre vertueux Prelat penetroit vivemẽt ces obligations! Lors que considerant l'Episcopat, non pas comme vn honneur, mais comme vn travail, suivant la parole de saint Augustin: *Episcopatus nomen est operis, non honoris:* Et dãs le sentiment de saint Ierosme, comme vne charge redoutable aux Anges: *Onus Angelicis humeris formidandum.* Helas! disoit-il souvent à ses amis, si j'eusse connu les charges, les obligations & les dangers de cette dignité, ie n'eusse iamais consẽty à estre Evesque. Mais ces mesmes motifs qui faisoient ses craintes & ses apprehensions, redoubloient par reflexion les ardeurs de sa charité, & les mouvemens de son zele, pour prévenir ces dangers, pour satisfaire à ses obligations, & pour s'acquitter fidelement de ses charges, luy faisant dire avec l'Apostre: *Ego autem libentissime impendam, & super impendar ipse pro animabus vestris.* Ah mes freres, je m'employeray volontiers pour le salut de vos ames: Voilà ce qu'il y a de commun, *impendam*: Mais ie me suremployeray & m'employeray au delà du commun: Voila ce qu'il y a d'extraordinaire, *super impendar.* Il sçavoit que les Evesques ont vne obligation rigoureuse de resider dans leurs Dioceses, pour en voir & secourir les necessitez; qu'ils doivent estre comme les Anges qui gouvernent les Cieux, qui sont eternellement attachez à leurs globes: Qu'ils ont contracté vne estroite alliance avec leurs Eglises, comme avec leurs Espouses, avec lesquelles ils

Aug. l. 19. de ciu. Dei cap. 19.

2. Cor. 12.

doivent toûjours demeurer. C'est par ces conside-rations qu'il fit vne exacte & constante residence dans son Evesché; iusques à ce que le malheur des guerres le cõtraignit de s'absenter pour quel-que temps, *impendã*. Mais il refusa l'Archevesché de Rheims, pour demeurer inviolablement at-taché à son Espouse; quoy que ce luy fût vn moyen pour arriver aux plus eminentes dignitez de l'Eglise, qu'il pouvoit iustement esperer de son merite & de la faveur de son Roy: dont il avoit desja receu vn brevet du cordon bleu, qui luy promettoit vne coleur plus éclatãte, *super im-pendã*. Il connoissoit l'importance qu'il y a, que les Evesques visitent eux-mesmes leurs Dioceses, & qu'ils ressemblent aux astres qui parcourent le monde, bien qu'ils demeurent attachez à leur Ciel. Vous avez vû avec quelle application, & quel soin il a toûjours fait ses visites, autant que sa santé luy a pû permettre ce travail *impen-dam*. Et quand sa maladie, ou les miseres du temps, ont empesché ces mouvemens de son zele, il a suppleé à ce devoir par ces aumosnes; Il a en-voyé ses charitez là où il ne pouvoit pas aller luy-mesme; faisant ainsi vne seconde visite de son troupeau, qui servoit à soulager ceux qu'il ne pouvoit pas instruire, *superimpendar*. Quoy plus? Il avoit appris de l'Apostre, que les Prelats doi-vent estre les exemples de leurs Peuples, & la re-gle de leurs mœurs: *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum*. Avec quelle fidelité obey-t'il à ce commandement? Et comment est-ce qu'il observa l'advis que leur donne saint Ie-rosme, quãd il dit qu'ils doivent estre tous voix: *Totus vocalis incedat*. Il fait des actions de sa vie

Hier. ep. ad

particuliere,& des emplois de ſa vie publique ; l'idée de la vie de ſes ſujets,& des voix, pour leur perſuader de la ſuivre, *impendam*. Mais il regle tellement ſa maiſon ; & l'ordre de ſa famille, qu'elle peut ſervir comme d'un ſecond exemple de ſa Pieté,& d'où par reflexion on peut tirer le ſoin qu'il a eu de conduire ſon Dioceſe, *ſuperimpendar*. Il avoit eſté inſtruit par les ſentimens de ſaint Charles;que le bonheur de l'Egliſe dépend principalement de la ſainteté & de la ſcience des Eccleſiaſtiques. Que ne fait-il pas pour procurer à cét ordre, l'vn & l'autre de ces ornemens?Il meſle la ſeverité avec la douceur, pour corriger leurs vices; Et pour les attirer à la vertu & au devoir de leur eſtat, il joint ſes exhortations à ſes exemples, *impendam*.Mais par vne ſurabondance de charité,il fonde dans cette ville de Meaux vn magnifique Seminaire;pour l'achevement duquel il a laiſſé vingt-cinq mille livres par ſon Teſtament,afin d'inſtruire à la pieté & aux lettres les Eccleſiaſtiques de ſon temps,& de perpetuer par ce moyen les fruits de ſa charité & de ſon zele, *ſuperimpendar*. Fabiolam.

Mais apres s'eſtre ainſi employé pour le ſalut des Ames que Dieu luy avoit miſes en main ; nous pouvons adjoûter, qu'vn des plus grands biens qu'il ait fait dans ſon Dioceſe, & dans lequel il s'eſt comme ſuremployé,a eſté de luy laiſſer vn tres-digne Succeſſeur de ſa dignité,& cõme vne Image vivante de luy-meſme. Ce choix qu'il a fait de Meſſire DOMINIQVE DE LIGNY ſon Neveu,pour eſtre ſon Coadjuteur pendant ſa vie,& pour luy ſucceder apres ſa mort, a eſté vn acte de juſtice, à l'égard de la Perſonne qu'il a

choiſie. La conſideration de ſa Naiſſance, que la Nobleſſe & la vertu rendoient doublement recommandable, ſembloit luy donner par avance quelque droict ſur cette dignité: Puis qu'il avoit eu pour pere Meſſire IEAN DE LIGNY, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, & Maiſtre des Requeſtes de ſon Hoſtel; vn des plus vertueux, des plus éclairez, & des plus equitables Iuges de ſon ſiecle: Et pour Mere, Madame CHARLOTTE SEGVIER, dont l'eſprit, la ſageſſe, & la vertu ont reſpondu parfaitement à la dignité de ce nom, & à la gloire hereditaire de cette Famille. Eſtant demeurée veufve aſſez jeune, elle employa les plus beaux de ſes ans aux exercices de la pieté, mais d'vne pieté modeſte & retirée dans le ſecret de ſa maiſon, ſans que la grandeur de ſa Famille, qui fut alors infiniment augmentée par l'élevation de Monſieur ſon Frere, à la dignité de Chancelier, luy pût rien faire relâcher de ſa premiere conduite; Au contraire, elle ſembla vouloir combattre ces nouveaux accroiſſemens de grandeur par ceux de ſa modeſtie. Mais les vertus perſonnelles & propres de cét illuſtre Prelat, meriterent cette eſlection par elles-meſmes; & nous pouvons dire de luy ce qu'vn Orateur a dit autrefois d'vn Prince, qu'vn Empereur avoit adopté pour luy ſucceder à l'Empire: *Niſi adoptes eum, quem conſtet Imperaturum fuiſſe, etiam ſi non adoptaſſes.* Vous auez adopté vn homme qui eût eſté Empereur, quand meſme vous ne l'euſſiez pas adopté, & qui eût acquis cette dignité par ſon propre merite. Mais à meſme temps que feu M. DE MEAVX a fait vn acte de juſtice à l'égard de

Plin. Paneg. Traian.

son Coadiuteur, il a fait vn acte de charité à l'égard de son Diocese ; en luy donnant vn Evesque si excellent ; qui imitera parfaitement ses vertus, qui secondera ses desseins, & qui achevera ses ouvrages ; Duquel j'aurois beaucoup de choses à dire, si la mesme modestie qui a paru dans son Predecesseur ; ne me défendoit ses loüanges ; & ne me commandoit d'employer ce qui me reste de discours pour loüer les derniers exercices de la Pieté de nostre Prelat ; dans les dernieres actions de sa vie, & sur le lict de la mort.

Voicy le grand theatre de la Pieté des Chrétiens, où elle rend ses derniers combats ; où elle reçoit des couronnes: C'est aussi dans cette importante occasion que celle de M. DE MEAUX paroist avec d'autant plus d'éclat ; qu'elle doit estre la derniere : Comme le flambeau qui va s'éteindre jette des lumieres plus viues & plus ardentes. Cette vertu avoit paru en luy sous de differentes postures ; mais il va l'exercer sur le lict de la mort, comme prudente & comme courageuse : Comme prudente, pour se preparer à ce dernier moment: & comme courageuse, pour en souffrir les douleurs ; pour en vaincre les alarmes. Cette maladie, qui preceda & causa sa mort, luy donna les moyens d'exercer ces deux vertus differentes. Elle eust deux fâcheuses qualitez : Elle fut extrémement longue, elle fut accompagnée de grandes douleurs: Mais cette longueur servit d'occasion à sa prudence, & ses douleurs de matiere à son courage. Il ménagea pour cette fin tous les momens de cette longue maladie, ayant souuent ces paroles en la bouche:

Il faut apprendre à bien mourir ; pour dire que c'est un art qu'un Chrestien doit estudier pendant tout le temps de sa vie, mais singulierement aux approches de la mort ; parce qu'on ne l'exerce qu'une fois, & que les fautes en ce point sont entierement irreparables. C'est par ce principe que dans son testament il ordonne tant de bonnes œuvres, afin qu'elles soient apres comme autant de boucliers pour le défendre dans ce combat. C'est dans ce mesme sentiment qu'il reçoit les Sacrements de l'Eglise avec tant de devotion, pour répandre dans son ame, avec ces dernieres graces, la force nécessaire dans cette importante occasion. Il ménage pareillement ses douleurs, qui estoient & continuelles & violentes, pour en faire les sujets d'une Pieté courageuse, qui les souffre constamment, & qui les offre à Dieu comme un sacrifice d'expiation pour ses pechez, & de loüange à la gloire de celuy qui les envoye ; faisant à proportion ce que saint Jerosme dit de sainte Paule mourante: Elle changeoit les fremissemens & les grincemens de dents, qui accompagnent la mort des hommes, en des hymnes de loüange à Iesus - Christ. *Ipsum stridorem quo mortalium vita finitur in laudes Domini convertebat* C'est le saint usage que ce mourant fait de ses souffrances, il en fait la matiere de ses sacrifices, pour exercer mesme à la mort, les fonctions de sacrificateur & de Pontife. Tandis que son cœur acheve de traiter secrettement avec Dieu, & de lui presenter les derniers mouvemens de sa Pieté : jusque-là que l'extremité de son mal l'ayant rendu comme insensible à toutes les affaires du monde ; des aussi - tost qu'on luy

Hier. Epith. Paulæ.

parloit des choſes de Dieu & des affaires de ſon ſalut, il reprenoit le ſentiment, qu'il avoit perdu pour tout le reſte, verifiant ainſi en ſa perſonne, ce que Saint Chryſoſtome a dit: Que la Pieté eſt comme le cœur du Chreſtien. Le Cœur diſent les Medecins, eſt le premier vivant & le dernier mourant dans l'homme: Et ainſi la Pieté dans ce grand Homme, a eu comme les meſmes termes; Elle a commencé à vivre avec luy, elle l'a conduit dans tous les eſtats de ſa vie; Elle a eſté avec luy ſur les Tribunaux, comme equitable; dans la Cour, comme fidele; ſur le thrône Epiſcopat, comme charitable: Elle l'accompagne juſqu'au lict de la mort, comme prudente & courageuſe, l'eſlevant enfin dans le Ciel, pour y recevoir les couronnes qu'elle luy a meritées.

Mais il n'y monte pas tout entier, il demeure encore parmy nous par une excellente partie de luy-meſme, ſçavoir par l'exemple de ſes vertus. C'eſt par ce moyen, qu'encore apres ſa mort il fait la fonction d'Eveſque; & cette meſme Pieté qui a paru dans tous ces differens eſtats, ſe preſente aujourd'huy ſur ſon tombeau, pour nous redire l'Oracle de l'Apôtre, & nous donner trois inſtructions; qu'il faut exercer la pieté pendant la vie; qu'il la faut exercer principalement à la mort: Et que pour l'exercer utilement à la mort, il faut exercer pendant le temps de la vie: *Exerce te ipſum ad pietatem.*

Ne vous perſuadez pas, Meſſieurs, que l'obligation de la Pieté regarde ſeulement les Evêques, par la conſideration de leur caractere, & de leur conſecration: elle s'eſtend ſur tous les

Chreſtiens, & nous ſommes obligez par la ſainteté de noſtre Bapteſme, & par le devoir de nôtre profeſſion, d'exercer cette vertu pendāt le cour de noſtre vie; nous en devons répandre l'activité ſur tous les emplois où Dieu nous appelle; puis que, comme dit S. Paul, la Pieté eſt utile pour toutes choſes: *Pietas ad omnia utilis eſt*: Il ne veut pas dire ſeulement qu'elle eſt comme un ornement ou une onction, qui conſacre & qui éleve toutes nos actions: mais que c'eſt un principe agiſſant; qui nous excite & nous aide à les bien faire, & à réplir parfaitement tous nos devoirs. Mais pour la rendre vtile à cette fin, il faut l'exercer en elle-meſme. C'eſt vne precieuſe ſemence que Dieu a miſe dans nos cœurs, avec ſon eſprit & ſa grace; pour en recüeillir les fruits, nous en devons exciter la vertu, & en faire ſouvent les actes, & non pas la laiſſer languiſſante & inutile au fonds de nos ames: *Exerce te ipſum ad pietatem.*

1. Tim. 4.

2. Mais le principal exercice de la Pieté regarde le temps de la mort, où elle eſt abſolument neceſſaire. Et c'eſt par le moyen de cette vertu ſeulement, que nous pouvōs rendre ce moment precieux devant Dieu, & glorieux devāt les hommes. C'a eſté dans cette derniere occaſion où celle de noſtre grād Evêque a paru avec tant d'éclat? Et c'eſt aujourd'huy la plus belle loüange que nous pouvōs donner à ſa memoire, de dire; Qu'il eſt mort avec ces ſaintes diſpoſitions. O Dieu! que ce ſeroit un pitoyable Eloge pour un Prelat, ſi l'on pouvoit ſeülement le repreſenter avec les ornemens exterieurs de ſa dignité, avec la Mître en teſte, la Croſſe à la main, la Croix ſur la poitrine, les commandemens à la bouche! Ce ſenſible appareil

le pourroit peut-estre rendre considerable au jugement des hommes, mais non pas aux yeux de Dieu. Nous avons à dire de celuy-cy quelque chose de plus illustre. Il meurt avec les sentimens de pieté dans le cœur, avec les maximes de l'Evãgile dans la teste, avec les témoignages de sa foy dans la bouche, avec les bonnes œuvres, & les charitez dans les mains. Voila les veritables ornemens d'un Evéque mourant; c'est avec cet appareil sacré qu'il entre dans le Sanctuaire de Dieu; d'où il nous exhorte efficacemét à vouloir imiter ses exemples, à regarder plûtost les actions de sa vertu, que les marques de sa dignité, & à donner à nostre mort le mesme caractere de pieté qu'il a imprimé sur la sienne. *Exerce te ipsum, &c.*

3. Mais pour la pouvoir exercer vtilement à la mort, il faut l'exercer pendant la vie, & se preparer ainsi au dernier usage de cette vertu, si importante & si necessaire. C'est le déreglement des Chrêtiens, de vouloir pratiquer l'impieté pendant le temps de la vie, & la pieté à la mort: ils souhaitteroient qu'il leur fut permis de vivre dãs le peché, & de faire aprés un dernier effort pour mourir dans la grace. Mais le dessein de ce partage est autant injurieux à Dieu, que l'executiõ en est impossible à l'homme: Car outre qu'on ne passe pas si facilement, ny si promptement d'une longue habitude du vice, à la pratique de la vertu: La pieté n'est pas un art qu'on appréne tout à coup, il faut s'y être habitué par un long & fidele exercice, pour s'en servir à ce dernier moment. Comment est-ce qu'un Chrétien qui n'a presque jamais pratiqué cette vertu pendant sa vie, sera soudainemét disposé pour l'exercer comme il faut à

la mort ? Non, le ſoldat n'attend pas de preparer ſes armes,ou d'en apprendre l'uſage, ou de s'exercer au combat quand la Trompette en donne le ſignal;il s'eſt diſpoſé par un long exercice à cette importante occaſion.N'attendons pas le temps de la mort pour apprendre à bien mourir , & pour exercer la pieté ſeulement quand elle nous ſera abſolument neceſſaire ; prévenons cette derniere neceſſité par ce ſaint exercice: *Exerce te ipſum,&c.* C'eſt ainſi que nous honorerons parfaitement la memoire de M. DE MEAUX ; & que nous donnerons à ſon Eloge l'achevement qu'il ſouhaite de nous.Ah ! ſon cœur,tout mort & tout froid qu'il eſt dans ce tombeau, brûle encore du zele de vôtre ſalut : Il ne deſire rien tant que de vous voir mourir dans l'exercice de la pieté,qu'il nous a enſeignée;C'eſt à quoy il employe & ſes exemples ſur la terre , & ſes prieres dans le Ciel : & de la méme main dont il a tant de fois beny ſon peuple dans cette Egliſe , il nous donne inviſiblement ſa derniere Benediction, pour vous obtenir la grace en ce monde , & la gloire en l'autre , où nous conduiſe , &c.

ORAISON FVNEBRE DE FEVË TRES-HAVTE ET TRES PVISSANTE PRINCESSE MADAME LA DVCHESSE DE BOÜILLON,

PRONONCÉE DANS L'EGLISE de ſaint Taurin d'Evreux, où ſon corps eſt en depoſt, au jour Anniverſaire de ſa mort.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de Clugny, Conſeiller & Predicateur du Roy.*

A TRES-HAVT
ET TRES-PVISSANT
PRINCE
FEDERIC MAVRICE
GODEFROY DE LA TOVR-D'AVVERGNE,
SOVVERAIN DVC
DE BOVILLON,
DVC D'ALBRET,
ET DE CHASTEAV-THIERRY,
COMTE D'AVVERGNE,
ET D'EUREUX, VICOMTE DE TURENNE
Grand Chambellan de France, Gouverneur de la haute & basse Auvergne,



ONSEIGNEVR,

Ce n'est pas sans quelque apprehension que je viens offrir à vostre ALTESSE, ce Discours que je donne au public, apres l'avoir

prononcé dans la chaire. Car outre que l'image de la Mort, qui paroist au front de cet Ouvrage, a quelque chose de triste & de fâcheux; j'ay sujet de craindre que se presentant aujourd'huy à vos yeux, elle ne renouvelle dans vostre cœur cette premiere douleur qu'elle luy a autrefois causée. Mais j'ay consideré dans ce dessein, comme trois differens interests, qui m'ayant persuadé de l'entreprendre, peuvent servir à le justifier.

Il me semble, MONSEIGNEVR, que vous y avez le premier interest, puisque vous estes le principal Heritier de cette illustre Princesse qui vous a donné le jour, & qu'en cette qualité vous recüeillez en vostre Personne une grande partie de la gloire que je pretens faire sortir de son Tombeau. Tellement qu'en faisant icy l'Eloge de sa Mort, je trace en quelque façon le Panegyrique de vostre Vie.

D'ailleurs encore, il est important au dessein que j'ay d'honnorer son Nom, que je fasse d'abord paroistre le vôtre. Ou parceque vous étes l'Image vivante de ses excellentes qualitez, dont les traits se peuvent mieux voir dãs vos mœurs, que dans mon discours: ou parce que vostre Vertu estant le fruit de ses bons exemples, & de ses saintes instructions, vous

pour

pourriez faire tout ſeul une bonne partie de ſes loüanges.

Mais enfin, j'ay cherché l'intereſt de ce petit Ouvrage dans l'offrande que je vous en fais: ſoit pour ſuppléer par ce moyen ce qui lui manque; ſoit pour le faire paroiſtre avec plus d'éclat, & avec moins de danger ſous l'ombre de voſtre protection. Il doit tout attendre d'un PRINCE *qui a des qualitez, & naturelles & acquiſes, ſi rares comme ſont celles dont vous eſtes doüé, & dont vous avez déja donné des preuves ſi éclatantes: & qui eſtant deſcendu des anciens* COMTES D'AVVERGNE, & DVCS DE GVIENNE; *réünit en ſa Perſonne le ſang & la gloire de ces deux illuſtres familles* DE BOVILLON & DE TVRENNE, *dont les Noms ſont ſi glorieux, & ſi conſiderables par les ſervices que ces* PRINCES *ont rendus de tout temps à l'Eſtat, & par les Victoires qu'ils ont remportées, méme de nos jours à l'avantage de la France.*

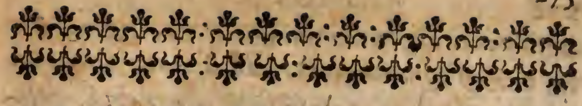
Souffrez ſeulement, MONSEIGNEVR, *que je meſle les Cyprés, que je vais conſacrer aux cendres de feuë Madame voſtre Mere, avec les Lauriers qui vous environnent de tous coſtez: & que je joigne ſur ſon Tombeau la gloire que vous avez, avec celle que vous aurez dans la ſuite de voſtre vie, pour donner aux ombres de ſa mort le jour, & l'éclat qu'el-*

le merite. I'espere que cette bonté obligeante, qui est comme naturelle à ceux de vostre illustre Maison, & qui fait une de vos principales Vertus, agréera que je luy presente aujourd'huy ce témoignage de mes respects, & du desir que j'ay de paroistre toute ma vie,

DE VOSTRE ALTESSE,

MONSEIGNEUR,

Le tres-humble & tres-obeïssant serviteur, I. BIROAT.



ORAISON FVNEBRE DE FEVE TRES-HAVTE ET TRES-PVISSANTE PRINCESSE MADAME LA DVCHESSE DE BOÜILLON,

Conſideravit ſemitas domus ſuæ. *Prou* 31.

Elle a conſideré exactement toutes les routes de ſa maiſon, & tous les devoirs de ſa famille. Aux Proverbes, chap. 31.



CE n'eſt pas MESSIEURS, pour renouveller voſtre premiere douleur, qu'on produit vne ſeconde fois à vos yeux l'appareil de cette Pompe Funebre ; qu'on r'allume ces triſtes flambeaux; & qu'ō vous repreſente l'image de la mort de feuë ſon AlteſſeMadame laDucheſſe de Boüillon, & vôtre incomparable Princeſſe. Le premier deſſein de cette ceremonie eſt de rendre par ce moyen vne partie de ce que nous devons à ſa memoire ; & de ſeconder l'affection & le reſpect que cette Ville

conserve encore pour son nom. Vne Vertu telle que la sienne a esté,qui luy a acquis comme nous devons croire, le bonheur eternel dans le Ciel, & qui a merité si justement vne gloire immortelle sur la terre, ne doit pas estre renfermée dans l'espace d'vn seul jour,il en faut souvent rappeller le souuenir,pour luy donner dans nos sentimens, quelque image de l'éternité qui luy est deuë; & pour suppléer en quelque façon ce qui peut avoir manqué à ses premieres loüanges. Mais d'ailleurs, comme la Religion nous enseigne de faire servir mesmes les cendres des morts pour le bien & pour le salut des viuans; si nous celebrons aujourd'huy l'Anniversaire de la mort de cette vertueuse Princesse,c'est pour faire de sa vie nos exemples, & de son eloge nos instructions. Dans le premier trouble de vostre douleur, vous n'avez eu presque que le loisir de regarder les suiets que vous aviez de la plaindre: il faut rappeller vne seconde fois le mesme objet devant vos yeux, pour y remarquer les vertus que vous devez imiter. C'est pour cooperer à ces deux desseins, dont l'un regarde la gloire de sa vertu; & l'autre les inclinations bienfaisantes qu'elle conserve encore aujourd'huy dans le Ciel; que je veux la representer sous la mesme idée à peu prés que le S. Esprit a tracée dans les Proverbes, pour faire le Panegyrique d'une femme prudente & forte. *Consideravit semitas domus suæ.* Ie produis pareillement la vertu de celle-cy comme vne vertu vniverselle, qui s'est répanduë avec éclat dans tous les estats de sa vie, qui a remply exactement tous les devoirs d'une Dame Chrestienne, & qui avec quelque espece d'immensité de gloire & de perfection, a

porté ses regards & ses applications sur les differents parties de sa Famille. *Consideravit semitas domus suæ.*

Les Theologiens, apres S. Gregoire le Grand, expliquent l'immensité de Dieu par cet excellent partage de sa presence. Il est, disent-ils, au dessus de toutes les creatures, parce qu'il les gouverne: Il est autour d'elles, parce qu'il les défend. Il est au dessous, parce qu'il les soustient. Il est enfin au dedans, parce qu'il les penetre intimement, & qu'il entre jusques dans le fonds de leur essence. Comme la sainteté des hommes est vne emanation & vne image de celle de Dieu; elle doit participer à ses perfections : & par vne espece d'immensité morale, imiter en quelque façon l'étenduë de la sienne. Surquoy S. Bernard fonde cet important auis qu'il donne au Pape Eugene troisiéme; qu'il doit porter les yeux de sa considera- tion sur quatre differens obiets, & qu'il doit regarder ce qui est audessus de luy : ce qui est autour de luy : ce qui est au dessous de luy : ce qui est au dedans de luy-mesme. Mais nous allons voir comment cette vertueuse Princesse a pratiqué parfaitement l'instruction que ce saint Docteur dõnoit à Eugene. Elle a eu quatre principaux rapports avec quatre differens objets. Le premier, avec ce qui a esté au dessus d'elle. Le second, avec ce qui a esté autour d'elle. Le troisiéme, avec ce qui a esté au dessous d'elle. Et le quatriéme, avec ce qui a esté au dedans d'elle mesme. Ce qui a esté au dessus d'elle, ont esté ses ancestres. Ce qui a esté autour d'elle, & comme à ses costez, à esté son époux. Ce qui a esté au dessous d'elle, ont esté ses enfans. Ce qui a esté

Bern. l. 2. de Consid. cap. 3.

au dedans d'elle, a eſté elle-meſme. Qu'a fait cette femme prudente & forte! *Conſideravit ſemitas domus ſuæ.* Elle a conſideré exactement ces quatre routes de ſa Maiſon, ces quatres parties de ſa Famille, pour y porter en ſuite les mouuemens & les applications de ſa vertu; & pour remplir parfaitement tous les devoirs qui les regardent. 1. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſus d'elle; rendant avantageuſement à ſes Anceſtres la gloire qu'elle avoit receuë d'eux. 2. Elle a conſideré ce qui eſtoit autour d'elle & à ſon coſté; cooperant efficacement au bien & au ſalut de ſon Eſpoux. 3. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſous d'elle; pourvoyant excellemment à l'éducation des Princes ſes enfans. 4. Elle a conſideré enfin ce qui eſtoit au dedans d'elle-meſme, travaillant fidelement à ſa propre ſanctification. Voila les quatre Parties de ce diſcours, qui comprenent en quelque façon l'immenſité de ſa vertu & l'étenduë de ſa gloire.

Diviſiō du diſcours.

I. PART. Comme le premier rapport avec lequel les enfans naiſſent dans le monde, regarde ceux qui les ont mis au jour; il faut auſſi qu'vn des premiers mouuemens de leur vertu ſe porte de ce coſté là: ſoit par vn retour naturel; ſoit par le ſentiment d'vne reconnoiſſance raiſonnable. Ils doivent conſiderer cette partie ſuperieure de leur Famille, pour en ſoûtenir l'éclat, & pour rendre avantageuſement à leurs Anceſtres la gloire qu'ils ont receuë d'eux. La nature & la raiſon demandent qu'il y ait vn commerce mutuel de gloire entre les peres & les enfans; & que ſi d'vn coſté la gloire deſcend des peres aux enfans; par vn contraire

mouuement,elle remonte des enfans aux peres. Si je voulois suivre ce premier ordre naturel dãs l'Eloge de nostre Princesse,& loüer les enfans par les peres qui leur ont donné la vie, comme on louë les fruits par la qualité des arbres qui les ont produits ; je la ferois sortir de la maison des Comtes de Bergh, vne des plus nobles, des plus illustres, & des plus anciennes Familles de l'Allemagne. I'adiouterois en suite que cette Famille à esté comme antée dans celle des Vassenares, qui descendent des anciens Roys de Frise:& que depuis elle est entrée par plusieurs glorieuses alliãces, dans quelques-unes des plus illustres Maisons de l'Europe; comme dans celles de Cleves, de Iuilliers & de Nassau. Et puis ramassant comme dans un canal, ces differens ruisseaux de sang & de gloire, ie les conduirois enfin dans les veines de nostre Eleonor, pour conclure des loüanges de ses Ancestres, qu'elle a esté heritiere de leurs vertus aussi bien que de leur nom. Mais comme ie trouve dans sa personne assez d'ornemens qui luy sont propres, sans en emprunter d'étrangers; ie veux renverser cet ordre naturel & commun,qui fait descendre la gloire des peres aux enfans; & faisant au contraire remonter les ruisseaux vers leur source, ie m'en vais montrer qu'elle a rendu avantageusement à ses peres, la gloire qu'elle avoit receuë d'eux.

Elle avoit receu de ses Ancestres deux avantages considerables, la Noblesse & la Religion : celle-là par sa premiere naissance dans le monde: & celle-cy par sa seconde naissance, ou, comme parlent les Peres, par sa regeneration dans l'E-

glise. Mais si nous jettons les yeux sur toute la conduite de sa vie,nous trouverons qu'elle leur a rendu avec usure la gloire de l'un & l'autre de ces ornemens. 1. I'avoue que les enfans ne peuvent pas rendre à leurs peres la Noblesse qu'ils ont receue d'eux quant à son estre Physique & naturel, ny faire remonter dans leurs veines, le sang que ceux-là leur ont donné. Mais on peut dire qu'ils font vn certain retour, & vne reflexion morale de gloire, qui rejallit sur ces principes de leur vie & de leur noblesse;quand ils en soûtiennent dignement l'éclat,& qu'ils font paroitre dans leurs mœurs & dans leurs actions, des vertus qui répondent à la grandeur de leurs Familles. La Noblesse reside & paroist principalement sur deux suiets qui composent l'homme; sur l'ame & sur le corps. Elle paroist sur le corps par la maiesté du visage, & par un certain air de grandeur qui met vne visible difference entre les personnes de condition,& ceux qui sont de la lie du peuple.Elle reside dans l'ame par vne certaine élevation d'esprit, & par vne grandeur de courage qu'elle imprime dans les Grands, cóme vn caractere propre de leur qualité. Il ne faut que jetter les yeux sur le visage d'Eleonor, pour iuger d'abord qu'il y a quelque chose de noble & de grand en sa personne. Et ce d'autant plus que cet air de maiesté & de grandeur estoit adoucy par vne incomparable beauté, dont la nature l'avoit doüée; & comme consacré par une rare modestie, que sa Vertu répandoit sur son front. Ce qui faisoit dire à tous ceux qui la voyoient si accomplie,que pour peindre ces trois

qualitez ensemble, la Noblesse, la Beauté & la Vertu, il ne faloit point d'autre tableau que son visage; que si passant encore plus avant, nous penetrons dans le fonds & dans les dispositions interieures de son ame, qui est le premier siege de la Noblesse, & où resident principalement les semences des grandes vertus ; que les peres communiquent à leurs enfans , nous y remarquerons vne certaine élevation d'esprit, & vne grandeur de courage, qui répond excellemment à la gloire de sa Famille, & qui paroist visiblement dans toutes ses Actiós. Les plantes dans la production de leurs fruits, retiennent toûjours quelque marque, & quelque impression de la qualité du sol, & du terroir qui les porte. Disons pareillement que toutes les Vertus, ou morales ou politiques , ou mesme surnaturelles de nostre Princesse , ont porté comme vn caractere prédominant , les marques de l'élevation de son esprit & de son courage, comme des principes qui ont cooperé à les former. Je ne parle pas seulement de ces Vertus qui sont grandes & élevées par elles-mesmes, comme sont la Liberalité , la Magnanimité , la Force : Ie dis mesme que celles qui semblent les plus basses, & pour ainsi parler , les plus roturieres , quand elles ont esté dans son cœur , ont esté marquêes par cette impression de grandeur qui luy estoit comme naturelle. Faut-il souffrir les disgraces de sa Maison? elle les endure avec patience ; mais avec vne patience courageuse , qui n'a rien de lâche, ny de bas, & qui est infiniment élevée au dessus de tous les accidens que la fortu-

ne peut oppoſer à ſa vertu. Eſt-il beſoin de défendre les interêts de Monſeigneur de BOÜILLON ſon mary attaquez par le malheur du temps ? elle demeure dans Sedan pour y ſoûtenir le Siege, Mais comme la fille des Conquerans, & avec un courage digne du ſang & du nom des Berghs, & des Vaſſenaſes : elle-meſme commande l'artillerie ; & il ne ſe tire pas vn coup de canon qui ne ſoit tiré par ſon ordre, & qui ne ſoit comme animé par le feu de ſon courage, auſſi bien que par celuy de ſon amour. Il faut enfin qu'elle quitte la ſouveraineté de Sedan pour procurer la délivrance du Prince ſon époux ; Elle conſent à cette perte, mais avec un eſprit plus ſouverain que la Souveraineté meſme qu'elle perd : faiſant voir par cette action qu'elle a eſté incomparablement plus grande & plus illuſtre quand elle a quitté les grandeurs, que lors qu'elle les a poſſedées. Admirable élevation d'eſprit & de courage ! & qui montre bien ce que peut faire vn cœur noble quand il eſt animé par la vertu ; mais dont l'éclat retourne par reflexion ſur ſes Anceſtres, qui luy ayant donné les principes ; & comme les ſemences de ces belles actions ont conſequemment une grande part dans toute la gloire qu'elles meritent. Un Ancien a dit que les enfans ſont les miroirs des peres, dont ils repreſentent les bonnes qualitez. Mais adjoûtons que noſtre ELEONOR a eſté comme vn de ces miroirs ardens, qui rendent plus de lumieres qu'ils n'en reçoivent ; & qui pat leur reflexion augmentent celle des flambeaux qui la leur ont premierement communiquée. Elle rend à ſes Anceſtres l'éclat de la Nobleſſe qu'elle a receuë

d'eux, mais avec vn accroissement qui les rend eux-mesmes plus illustres ; comme elle fait rejaillir avantageusement sur eux la gloire de la Religion qu'ils luy ont procurée.

2. Je sçay bien que la Foy & la Religion sont des dons surnaturels de Dieu & des bienfaits de sa Grace, que les peres ne peuvent pas donner à leurs enfans proprement & par eux-mêmes. J'apprens neantmoins de saint Paulin, que la Vertu peut quelquesfois devenir hereditaire. Il remarque que l'Evangeliste loüe la Famille de saint Jean pour le rendre plus venerable, en ce qu'il a répondu parfaitement à la gloire de ses parens, par une excellente sainteté qui est comme née avec luy, & qui luy a esté laissée comme une espece d'heritage. *Genus laudavit vt venerabilior existeret, qui sanctis parentibus responderet ingenita quasi quadam justitiæ hæreditate.* C'est ainsi qu'on peut dire en quelque maniere, que la Religion & la Vertu sont hereditaires dans les Familles, quand elles passent des peres aux enfans, & que ceux-là contribüent à la former par leurs soins & par leurs exemples, & que ceux-cy de leur costé répondent à cette bonne education par la sainteté de leur vie. C'est à ces excellentes conditions que la Religion Catholique a paru de tout temps dans la Famille des BERGHS, dont les vns l'ont soustenuë dans l'Eglise comme Evêques ; les autres l'ont défenduë dans les combats comme Conquerans, & les autres en ont ménagé les interests comme Politiques. Témoin entr'autres JEAN Comte de BERGH, que MARGUERITE DE PARME, Gouvernante des Pays-Bas, en-

Paulin. ep. 10. ad Sever.

Maximilian Evêque de Cambray.

voya dans Valencienne pour s'opposer à la naissance & au progrés de l'heresie, qui a depuis allumé de si funestes embrasemens dans ces malheureuses Provinces. Mais sans aller chercher plus loin les exemples de cette gloire, nostre Siecle se souvient encore de ce brave Comte de BERGH pere de nostre Princesse, qui apres avoir fait une profession si constante & si exemplaire de la Religion Catholique & de la pieté, en un temps & dans un pays où l'heresie, & le vice dominoient avec tant d'insolence & de fureur; a laissé l'une & l'autre à sa fille comme un heritage sacré de sa Maison, qu'il avoit auparavant receu de ses peres. Je ne diray pas seulement qu'il luy ait laissé ces avantages par les soins qu'il prit luy-mesme de l'élever dans les principes de la Religion; mais principalement par la bonne education qu'il luy procura en suite, la remettant entre les mains de l'Infante Isabelle Claire Eugenie, qui estoit alors comme l'azyle de la Religion en ce païs, & l'école de la Vertu la plus belle qui fut dans le monde. Le succez répondit à ses desirs & à ses soins; & cette vertueuse fille ayant ainsi receu des mains de son pere le flambeau de la Foy & de la Pieté, le rendit apres plus éclattant par l'ardeur & par les lumieres de son zele, qui a esté une de ses plus excellentes Vertus, & qui a paru avec plus d'éclat dans toute la conduite de sa vie.

En quoy consiste, je vous prie, le zele que nous devons avoir pour la Foy & pour la Religion? C'est principalement en trois choses; à la pratiquer, à la soûtenir, à l'étendre. C'est ainsi que

les Apostres ont fait paroistre ce Feu sacré, que le Saint Esprit avoit allumé dans leurs cœurs, & qu'il avoit répondu sur leurs langues. Ils ont pratiqué la Foy & la Religion en eux mesmes par la sainteté de leurs mœurs. Ils l'ont soûtenuë contre les ennemis de l'Eglise, par la vigueur de leur courage. Ils l'ont étenduë parmy les peuples, par le ministere de leur predication. Pourquoy ne dirons-nous pas que nostre vertueuse ELEONOR a participé excellemment à ce zele Apostolique, & qu'elle a esté embrasée de ce mesme Feu? puis qu'elle a rendu à la Religion les mesmes offices à proportion que les Apostres avoient exercez à sa gloire, par les soins qu'elle a toûjours pris de la pratiquer, de la soûtenir, & de l'étendre; faisant voir en sa personne ce que saint Ambroise a dit, que la Foy est commune à l'un & à l'autre sexe, & que les femmes quelque fois peuvent faire la fonction des Apostres. *Fides vtrique est indiscreta sexui.* Voyez premierement comment elle la pratique en elle-mesme, par la fermeté de sa creance, qu'elle conserve dans son cœur, par le respect exemplaire qu'elle rend à toutes les choses de la Religion, & à toutes les ceremonies de l'Eglise; mais principalement par l'innocence de ses mœurs, & par la sainteté de sa vie, qui est le premier fruit de la Foy. Voyez en second lieu comment elle la soûtient, je ne diray pas seulement contre les persecutions ouvertes qui l'attaquent; mais dans les moindres occasions qui peuvent tant soit peu interesser sa gloire & sa pureté: sans que jamais ny la complaisance, ny l'interest, ny les respects humains ayent pû en aucune façon affoiblir ou empescher la vigueur

Ambr. l. 1. de Virg.

ou la generosité de son zele. Elle avoit sans doute de tres-grandes tendresses, & des respects tres-profonds pour Madame sa belle-Mere ; cependant cette Princesse mourante ne put jamais l'obliger à fléchir les genoux pendant les prieres qui se faisoient dans sa chambre par les Ministres de la Religion pretenduë reformée, dans cette derniere occasion ; de peur qu'elle ne semblât avoir quelque ombre de participation avec eux par cette condescendance exterieure. Elle avoit de tres-grands sentimens de reverence & d'affection pour cette illustre Famille dans laquelle elle estoit entrée, témoignant dans toutes les occasions qu'elle estimoit & sa Personne & sa Maison infiniment honorée par cette glorieuse Alliance. Cependant elle ne voulut jamais signer vn Contract de Mariage qui regardoit une personne de cette Famille ; parce qu'on y avoit fait glisser ces mots, *qu'il estoit fait en face de l'Eglise* ; jusques à ce qu'on y eut adjoûté ces autres termes, *Pretenduë Reformée* ; croyant que cette maniere de parler, sans cette modification, auroit pû estre injurieuse à l'Eglise Catholique, qui seule doit porter ce nom. O Dieu quelle delicatesse de zele, mais quelle generosité ! Qu'est-ce qu'elle ne fera pas dans de plus importantes occasions, puis qu'elle est si religieuse & si courageuse dans les moindres ? Voyez enfin avec quelle ardeur elle tâche de conserver, & d'étendre cette Foy dans les cœurs de tous ceux avec qui elle a quelque liaison, & sur qui elle peut exercer quelque pouvoir. Nous allons voir incontinent apres les soins qu'elle a pris pour la conversion de Monseigneur son Mary, & pour l'education des Princes ses

enfans : Arrestons vn peu nostre discours, pour tourner les yeux sur ses Ancestres, qui ont une si glorieuse part dans les loüanges que nous luy donnons. Que les autres Orateurs ouvrent mille Tombeaux, pour en faire sortir la gloire, & la faire descendre des peres sur les enfans qu'ils ont entrepris de loüer. Pour moy je garde vn ordre tout contraire dans ce Discours. J'ouvre le Tombeau d'Eleonor pour faire sortir de ses cendres les lumieres & les feux de son zele, afin qu'une grande partie de cette gloire remonte & réjaillisse sur ceux qui luy ont donné avec la vie, ces excellentes qualitez : Mais avec des avantages d'autant plus grands, qu'apres avoir regardé ceux que la Nature avoit mis au dessus d'elle, elle a consideré par une deuxiéme application de sa Vertu ce qui estoit autour d'elle, & pour ainsi dire à son costé ; & qu'apres avoir ainsi contribué à la gloire de ses Ancestres, elle a cooperé encore plus excellemment au salut de son Espoux, qui fait la seconde Partie de sa Famille, aussi bien que de mon Discours.

Il semble d'abord que l'estat du Mariage ne soit pas propre aux fonctions de la Vertu ; parce qu'il porte je ne sçay quel caractere du peché, dont il est le remede ; & qu'il retient quelque marque du déreglement des passions qui se trouve assez souvent dans cette Alliance. Si nous considerons neantmoins que la Providence de Dieu a estably le Mariage non seulement pour l'interest general de l'Univers, mais pour le bien particulier de ceux qu'il appelle à cét estat : & que Jesus-Christ l'a élevé dans l'ordre des Sacremens de la nouvelle Loy, pour en faire vn des

II. Part.

deſtinoit pour ce premier homme. *Faciamus ei adjutorium ſimile ſibi.* Il marque par cette expreſ- Geneſ. 2.
ſion que la plus eſſentielle qualité d'vne Eſpouſe eſt d'eſtre comme l'ayde,& le ſecours de ſon Eſpoux; & que pour mieux s'acquitter de ce devoir elle luy doit eſtre ſemblable. Elle le doit ſecourir en deux choſes; dans les neceſſitez de la vie, & dans les affaires du ſalut. Il faut qu'elle coopere à ſon bon-heur temporel; il faut principalement qu'elle contribuë à ſon bien ſpirituel, qui regarde l'ordre de la Grace & de la Predeſtination. Il arriva cependant que cette premiere femme manqua malheureuſement à ce double devoir, & qu'elle trahît par ſon infidelité les deux fins de ce premier Mariage. Bien loin de cooperer à la ſanctification d'Adam, elle le rendit criminel: bien loin de contribuer à ſon bon-heur temporel, elle le rendit miſerable. D'où ſaint Gregoire de Nazianze conclud, qu'au lieu d'eſtre ſon ayde & ſon ſecours, elle fut ſon ennemie:& qu'au lieu de luy ſervir d'Eſpouſe, elle devint ſon adverſaire. *Pro ſocia, hoſtem ſe præbuit; pro conjuge, adverſariam.* Mais; ô Dieu, que celle dont nous parlons fut bien differente de cette premiere femme, & qu'elle merita bien plus juſtement cette qualité qui avoit eſté donnée à l'autre; *Adjutorium ſimile ſibi!* C'eſt vne ayde qui reſſemble parfaitement à ſon Eſpoux, dans les bonnes qualitez ou naturelles ou morales, qui ont eſté eminentes en ſa perſonne: & par leſquelles elle gagna tellement ſon cœur, que ce Prince qui pouvoit juſtement pretendre d'autres Mariages plus avantageux,& plus convenables à la grandeur de ſa Naiſſance, prefera l'af-

Greg. Naz. orat. 19. in laudem patris.

fection qu'il avoit conceuë pour ſa Vertu,& pour ſon merite à toutes ces conſiderations.Mais en ſuite de l'honneur qu'elle reçoit par cette Alliance, elle s'acquitte fidelement de ces deux obligations de l'amour conjugal que nous avons remarquées: cooperant d'un coſté à ſon bon-heur temporel, & contribuant à ſa ſanctification & à ſon ſalut de l'autre.

1. Qu'il eſt bien vray ce qu'a dit le Sage, que celuy qui a rencontré vne femme vertueuſe, a trouvé vn grand bien,& vn bien qu'on peut appeller ſimplement & abſolument de ce nom. *Qui*
Prou. 18. *invenit mulierem bonam,invenit bonum.* Pourquoy cela?parce qu'il en peut retirer tous les avantages neceſſaires au bon-heur & à la ſatisfaction de ſa vie. La raiſon ſe prend de l'amour conjugal qu'elle a pour luy,lors principalement qu'il eſt conſacré & animé par la Charité ſurnaturelle & par la grace du Sacrement; qui devient comme vn principe vniverſel,dont elle tire les obligations, les motifs,& les moyens de luy rendre tous ces offices. Que ſi iamais-il y a eû de mary heureux, ou qui ait rencontré cette ſource de bien dans le Mariage,ce fut ſans doute Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON dans celuy qu'il contracta avec ELEONOR DE BERGH;& l'on peut dire en verité qu'il n'y a jamais eû de femme qui ait aimé ſon Eſpoux, ny avec plus de tendreſſe, ny avec plus de generoſité;ou qui avec ces deux qualitez de ſon amour,ait contribué davantage au ſoulagemēt de ſes maux,ou bien à la felicité de ſa vie.*Cōſideravit ſemitas domus ſuæ.*Elle a cōſideré les routes de cette Maiſō, cōbien elle eſtoit illuſtre par l'antiquité

de sa Noblesse, & par la gloire de ses differẽtes Alliances, par lesquelles elle appartient à la plus grande partie des Couronnes de l'Europe. Elle a consideré le merite propre & personnel du Prince son Espoux, si considerable par les Vertus morales, politiques & militaires, dont il estoit doüé, & par les Victoires qu'il avoit remportées avec tant d'éclat. Elle a consideré enfin les divers estats de sa fortune, pour proportionner les devoirs de son amour, à la dignité de sa Maison, au merite de sa Personne, & à la qualité de ses disgraces. Elle apprend qu'il est arresté prisonnier. que fait-elle dans cette occasion. Elle donne les premiers mouvemens de son cœur à la tendresse de son sexe. Elle entre dans les sentimens de son mal, & par cette compassion elle applique le premier appareil à sa playe, pour luy donner quelque soulagement, en participant à la peine qu'il souffre. Mais faisant en suite succeder les resolutions d'un amour genereux aux ressentimens d'un amour tendre; elle travaille efficacement à sa délivrance. Apres avoir envain essayé les sollicitations, les prieres & les larmes, voyant que la Souveraineté de Sedan estoit le prix de sa liberté; elle se resolut enfin à ce difficile remede. Il est vray que ce Prince en quittant Sedan, ne perdoit pas pour cela son rang, puis qu'il estoit encore Souverain par la Duché de BOÜILLON, qui luy appartenoit, & qu'il tiroit cette qualité des anciens Comtes Souverains d'Auuergne, qui se sont qualifiez par la grace de Dieu Princes & Comtes d'Auuergne, & Ducs d'Aquitaine, dont il descendoit en ligne directe, comme le veritable heritier de cette illustre Famille. Mais avec tous

ces adoucissemens c'estoit un coup bien fâcheux de quitter ainsi cett Place. Il me semble qu'il y a un combat secret dans ce noble cœur entre son honneur, & son amour. D'un costé, les sentimens d'honneur qu'elle a comme Princesse, & les interests de sa Famille qu'elle épouse comme mere, la sollicitent imperieusement de ne quitter pas la Souveraineté qu'elle a entre ses mains, & de conserver une Couronne, qui apres avoir brillé sur sa teste, & sur celle de son Espoux, devoit passer avec pompe sur celle de ses enfans. Attendons, disoit-elle, sa liberté de sa naissance, de ses merites, des services qu'il a rendus à l'Estat. Mais de l'autre costé, l'amour qu'elle a comme Espouse, & l'interest de son mary, lui persuadent de fermer les yeux à ces éclatantes considerations, & de sacrifier la gloire de sa Souveraineté à celle de sa délivrance. Quel des deux partis l'emportera dans ce combat? Ce sera l'amour qui demeurera le maistre, mon cœur, disoit-elle en elle-mesme, faut-il deliberer seulement quand il s'agit de la liberté de mon Espoux? Donnons pour cela mille Couronnes. I'ay assez d'honneur si je le possede; & il me tiendra tout seul la place de tous les avantages que je quitte pour le délivrer. Elle réussit dans son dessein. Mais la liberté qu'elle procure à ce Prince, l'expose à de nouvelles peines. Le Pape Urbain VIII. de sainte & glorieuse memoire, excité par la seule reputation de ses merites & de ses vertus l'appelle dans l'Italie pour lui donner la Charge de General de l'armée de l'Eglise. Que fait l'amour D'ELEONOR dans cette nouvelle occasion? Elle prend de nouvelles forces. Elle l'accompagne dans ce dessein,

pour essayer de soulager ses travaux par la douceur de sa compagnie, sans que ny la longueur de ce voyage, ny la difficulté des chemins, ny la tendresse qu'elle a pour ses enfans, qu'elle mene avec soy, & dans lesquels elle souffre plusieurs fois les mesmes peines, puissent arrester son amour. Elle en va montrer la grandeur à l'Italie. Elle va faire voir à la Capitale du mõde, qu'elle ne cede en rien aux Marties, aux Porties, & à ces anciennes Dames Romaines que l'Histoire nous produit comme les exemples de l'amour conjugal. Adjoûtons encore qu'elle les surpasse en ce point, que ce quelles ont fait par un amour purement humain, & peut-estre par des passions dereglées, celle-cy la fait plus excellemment par les principes d'une veritable vertu, & par les motifs d'une Charité surnaturelle. Le Sage aux Proverbes a tres-bien dit qu'une femme vertueuse & qui aime bien son mary, est comme sa Couronne. *Mulier diligens est corona viro suo.* Et saint Chrysostome adjoûte, que c'est son Royaume & son Empire. *Cuilibet viro propria uxor Regnũ est.* Il adjoûte en suite cette importante remarque, que la raison pourquoy Dieu permit que David fut attaqué en son Royaume, fut parce qu'ayant attenté à la pudicité de Bersabée, il avoit osté à Urie cet empire domestique qu'il possedoit dans la fidelité de son épouse. Cet eloquent Docteur veut dire, que comme les Rois trouvent leur gloire, leur satisfaction, & leur bonheur dans la possession de leurs Royaumes; un homme pareillement peut tirer les mesmes avantages avec quelque proportion, de l'amour, de la bonté, & de la fidelité de son épouse. Voilà, grand Duc, les fruits que vous recueillez de la possession de la Vostre. Elle est toute

Prou. 12

Chrys. Hom. in Ps. 4.

seule vostre Empire & vostre Souveraineté ; puis qu'elle coopere si avantageusement au bonheur temporel de vostre vie, mais plus excellément encore à vostre sanctification & à vostre salut eternel, qui vous prepare des Couronnes plus glorieuses incomparablement que toutes celles que vous avez possedées.

2. C'est la principale fin que Dieu pretend dans le Mariage des Chrestiens, & la plus importante obligation de ceux qu'il appelle à cet estat ; il faut qu'ils cooperent mutuellement à la sanctification & à la predestination l'un de l'autre. Mais il semble que le saint Esprit dône en cela quelque privilege particulier aux femmes pour le bien de
1.Cor.7. leurs maris : Et l'Apostre attribuë la sanctification du mary infidele & payen aux soins & à la vertu de la femme fidele & Chrestienne. Elles peuvent leur rendre cét office important, elles le doivent. Elles le peuvent; parce que comme dit saint Chrysostome, il n'y a rien de plus puissant pour instruire un mary, & pour l'exciter à la
Chrys. pieté, qu'une femme vertueuse. *Nil potentius muliere bona, ad instruendum, informandumque virum.* Et la raison en est, parce que les bons avis, & les saints exemples qu'elle luy donne, sont continuellement presens à ses yeux, & appliquez à sa pensée. Et comme d'ailleurs ils viennent d'une personne qu'il aime, ils lui sont plus agreables, & par consequent plus attrayans & plus efficaces pour toucher son cœur, & pour lui persuader de les suivre. Mais elles sont aussi obligées de travailler à cét ouvrage ; parce qu'en qualité d'Espouses, elles doivent aimer leurs maris, non seulement d'un amour humain, mais encore d'une

charité surnaturelle, & qui réponde à la sainteté du Sacrement. Et par ce mesme principe, elles sont obligées de leurs procurer les vrais biens, & qui leur sont plus avantageux & plus durables; tels que sont ceux de la Grace, & de la Gloire. C'estoient les beaux sentimens de sainte Gorgonie sœur de saint Gregoire de Nazienze, comme rapporte ce Docteur. Elle avoit épousé un homme infidele: elle souhaittoit ardemment sa conversion, & travailloit incessamment, & par ses prieres envers Dieu, & par ses sollicitations envers luy-mesme, & par ses exemples & par ses larmes, afin qu'il pût recevoir un jour le Sacrement du Baptême. Saint Gregoire rend une belle raison de ce juste sentiment. *Vt sic toto corpore consecraretur, & non dimidia tantum ex parte initiata discederet.* Afin dit-il, que par ce moyen elle fust entierement consacrée, & qu'elle ne fust pas à Dieu seulement de la moitié d'elle-mesme. Il sçait que le mary est une partie de son épouse, & qu'ils sont tous deux une mesme chair, suivant la parole de Dieu mesme. Non, elle ne se croira ny sainte, ny heureuse qu'à demy, s'il ne l'est pareillement avec elle, & s'ils n'ont tous deux un mesme esprit par la sainteté, comme ils ont une mesme chair par le Mariage. Elle fera tous ses efforts pour achever dans la sanctificatiõ de son époux l'ouvrage de la sienne. Ne diriez-vous pas que le cœur de Gorgonie a passé dans celui D'ELEONOR? Voyez avec qu'elle ardeur elle souhaitte la sanctification de son mary, & avec quels soins elle travaille au commencement, au progrés & à l'achevement de cet ouvrage. Je sçay bien que la conversion de Monseigneur le Duc DE BOÜILLON, qui par le

Greg. Nazia. or. 11. in laudem. S. Gorg.

Genes. 2.

malheur du temps, eſtoit né dans l'hereſie, proceda premierement & principalement de la miſericorde de Dieu, qui l'avoit prevenu de ſes graces, avant méme qu'il fut marié. Il avoit apporté à ce deſſein, qu'il avoit commencé à former en luy-méme, des diſpoſitions excellentes; comme la bonté naturelle de ſes inclinations, & les vertus morales qu'il avoit pratiquées. D'ailleurs il eſtoit ſorty d'un ſang qui avoit ſouvent cõbattu pour la Religion Catholique, en la perſonne de tant de Conquerans, & qui avoit gouverné l'Egliſe par les mains de ſes ſouverains Pontifes, comme des Clemens & des Gregoires, qui eſtans ſortis des maiſons d'Auvergne & de Turenne, doivent eſtre contez parmy les Anceſtres de ce Prince. Ah! cet illuſtre ſang, qui ne pouvoit pas mentir, ny ſouffrir plus long-temps de ſe voir ſeparé de ſes glorieuſes Sources, eſtoit comme une diſpoſition ſecrette à ſa converſion, & comme une voix interieure qui le preſſoit efficacement de revenir dans le ſein de l'Egliſe Catholique, dont il avoit eſté arraché par une violence eſtrangere. Il avoit encore fait pluſieurs excellentes actions qui pouvoient eſtre comme les preſages de ſa future converſion. Il racheta un jour le ſaint Sacrement de l'Autel des mains de quelques ſoldats Hollandois, pour le remettre entre les mains des Prétres; ayant emprunté pour ce commerce ſacré une ſomme conſiderable. Vne autrefois il délivra quelques Religieuſes de la violence de certains Cavaliers heretiques, qui vouloient attenter à leur pudeur; juſques là qu'il tua de ſa propre main un de ceux qui s'opiniâtrerent davantage à ce ſacrilege deſſein; ſacrifiant ainſi ce ſang

coupable, au sang precieux du Sauveur ; qu'il consideroit dans ces Filles consacrées à sa gloire: Quoy que les Vertus purement morales ne soient pas à proprement parler des dispositions à la grace; on peut dire neanmoins que la bonté de Dieu, qui prend toutes les occasions de nous faire du bien, a eu quelque égard aux excellentes qualitez, & aux bonnes actions de ce Prince, & qu'il lui a appliqué le prix de nostre Redemption, voyant qu'il l'avoit comme rachepté deux fois luy-mesme ; l'une dans son Sacrement, & l'autre dans ses Espouses. Mais il faut avoüer qu'un des principaux moyens dōt Dieu se servit pour sa conversion, & un des plus efficaces instrumens de sa Grace, fut l'incomparable ELEONOR ; dont les prieres & les vœux, dont les avis & les exemples, luy firent conclure cet important dessein pour lequel il n'avoit eu jusques alors que des resolutions imparfaites. Il demeura pendant quelque temps secrettement converty ; mais pour de certaines considerations il differoit de faire paroître la Religion qu'il avoit dans le cœur. Il faut cependant, grand Prince, que vous vous declariez ouvertement pour l'Eglise Catholique, que vous fassiez une profession publique de la veritable Foy, & que vous disiez par vos actions ce que l'Apostre disoit par ses paroles, que vous n'avez pas de honte de porter à la veuë de tout le monde les marques de l'Evangile. *Non erubesco Evangelium.* Rom. 1.
Qui hâtera cette genereuse resolution ; ce sera la Duchesse son épouse, qui sera dans cette occasion son secours, disons plus, son Predicateur & son Apostre. Il y avoit cependant de tres-puissantes considerations qui pouvoient apparem-

ment empécher, ou du moins retarder l'execution de ce deſſein. Il faut quitter pour cela le cōmandement de la Cavalerie des Eſtats, & perdre à méme temps de grands revenus, qui lui ſeront oſtez infailliblement dés auſſi-toſt qu'on aura ſceu qu'il ſe ſera fait Catholique. Ce n'eſt pas encore aſſez, voicy bien d'autres intereſts plus grāds & plus conſiderables. Il faut qu'il rompe cette étroite liaiſon qu'il a avec le Prince d'Orāge ſon oncle, qui n'ayant qu'un fils extremement delicat, regardoit alors Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON comme l'heritier de ſes biens, & comme le Succeſſeur de ſes Emplois & de ſes Charges. Il faut enfin qu'il renonce à toutes les grandes eſperances que luy donne le contraire parti, aux ſecrettes inclinatiōs qu'ont pour lui les provinces unies, & au deſſein qu'elles ont fait de le choiſir pour leur Chef aprés la mort de ſon Oncle. Vn autre eſprit que celui de la Princeſſe eût balancé dans cette conionćture, où les intereſts de ſa Religiō paroiſſoiēt ſi oppoſez à ceux de ſa fortune. Mais elle a trop de zele pour ſa Foi, & trop d'amour pour ſon époux, afin de differer un moment une reſolution ſi importante au ſalut de l'un & à la gloire de l'autre. Elle entre dans les genereux ſentimens des premiers Chreſtiens qui quittoiēt toutes choſes pour Dieu, diſant avec l'Apoſtre; *Omnia detrimentum feci, & arbitror vt ſtercora, vt Chriſtum lucrifaciam.* Ie foule aux pieds toutes les grandeurs & toutes les richeſſes du monde, afin de gagner Ieſus-Chriſt, non ſeulement pour moy, mais pour celui que i'aime comme moy-meſme. Ouy, vertueuſe Princeſſe, vous gagnerez par vos prieres & par vos exemples, voſtre

Philip. 3.

époux à Jesus-Christ, & Jesus-Christ à vostre époux, pour lui tenir en quelque façon la place de tout ce qu'il quitte pour sa gloire. Il ne se declarera pas seulement pour la Religion Catholique, il combattra un iour pour ses Autels, comme General des armées de l'Eglise. Mais il combattra encore plus saintement contre soy-mesme, pour pratiquer la pieté que vous lui avez persuadée. Vous avez cooperé au commencement & au progrés de sa sanctification, & vous aurez la gloire & la satisfaction de travailler heureusement à l'achevement de cet ouvrage. Car ce fut par une providence singuliere de Dieu, qu'elle se trouve à sa mort. Et dans ce dernier moment, où les autres femmes ordinairement s'amusent à verser des larmes & à ietter des soûpirs inutiles; celle-cy, surmontant la tendresse de son amour, par la force & par la generosité de son amour mesme, & avec un courage digne de ces Dames Chrestiennes, qui exhortoient leurs maris au martyre, elle-mesme l'anima dans ce dernier combat, & le Crucifix à la main, l'assista dans son agonie. Admirable vigueur d'un amour coniugal, consacré par la Charité Chrestienne? qui fait que nous pouvons dire, que cette vertueuse Princesse a esté comme l'Ange tutelaire de son espoux, qui l'a secouru pendans sa vie, qui l'a assisté à la mort & qui n'a iamais abandonné la conduite de son salut, qu'elle ne l'ait enfin mené au port, & comme à l'entrée de la Gloire. Il n'y a que la mort de cét Espoux qui puisse finir les mouvémens de son zele & de son affectió envers luy. Mais son amour sera plus fort que la mort; il s'estendra au delà du Tombeau, pour

rendre les témoignages de ses feux à son esprit & à ses cendres. Incontinent apres sa mort, elle coupa ses cheveux; soit pour marquer sa douleur, suivant la coustume des Anciens; soit pour faire voir par cette ceremonie, qu'ayant perdu celui pour qui seulement elle conservoit sa beauté, elle n'en vouloit plus garder les ornemens: mais qu'elle venoit les sacrifier solemnellement à ses cendres. J'ay l'honneur de parler dans une Eglise où nous voyons le Tombeau de ce Prince. C'est là où elle passoit les jours entiers, & où elle se r'enfermoit une grande partie de la nuit, pour vacquer à la priere. Precieux Tombeau qu'elle á si souvent arrosée de ses larmes, prends des voix aujourd'huy pour nous dire les témoignages d'amour, & les offices de pieté qu'elle a rendus à son Espoux dans cette triste solitude. Elle ne le peut pas desormais accompagner dans ses voyages; elle le suivra de cœur & d'affection dans cét autre Monde où il est. Et si d'avanture son Ame souffre encore en cét estat, pour l'expiation des restes de ses pechez, elle y envoyera l'ambassade de ses larmes, comme parle saint Cyprien, *Mittant legatos pro suis doloribus lacrymas.* Elle n'a plus d'occasion de le delivrer des prisons des hommes; Elle tâchera de le delivrer des chaînes, où la Justice de Dieu arreste quelque fois les gens de bien, qu'il doit un iour conduire dans la Gloire. Mais c'est assez, vertueuse Princesse, & l'Ame & les cendres de vostre Espoux, sont satisfaites. Il faut que vous luy témoigniez vostre amour par d'autres moyens qu'il vous demande. La mesme raison qui vous attache à ce sepulcre, vous oblige de le quitter pour aller

travailler à l'education de Messieurs vos enfans, qui sont les gages de son amitié, & une partie de luy-mesme ; & dans lesquels vous le pouvez aymer vne seconde fois, afin que par une troisiéme application de vostre Vertu, vous consideriez cette troisiéme partie de vostre Famille qui est au dessous de vous. *Consideravit semitas domus suæ.*

III. PART.

Vn Ancien a tres-bien dit, que les peres & les meres sont les Dieux visibles de leurs enfans ; par ce qu'ils sont en cette qualité comme les Lieutenans de sa Puissance pour les produire, & de sa Providence pour les élever. Et l'obligatiõ de cette éducation se prend principalement de trois Chefs. 1. Du costé de la Religion & de l'obeïssance que les peres doivent à Dieu, qui leur commande d'avoir soin de leurs enfans, & qui se repose de la sanctification & du salut des vns, sur la fidelité des autres. Saint Chrysostome dit que les enfans sont comme des deposts sacrez queDieu a mis entre les mains des peres & des meres, & qu'ils sont obligez de luy rendre un jour, mais avec des accroissemens de sainteté & de Grace. *Optimum vobis dedit pretiosumque depositum filios.* 2. La deuxiéme se tire du costé de la Iustice, qui oblige les causes de donner aux effets qu'elles ont produits, ce qui est necessaire pour l'achevement de leur estre. Les peres & les meres ont donné l'estre à leurs enfans avec beaucoup d'imperfections qui l'accompagnent. Ils sont donc obligez par une espece de justice naturelle d'achever par la bonne education ce qu'ils leur ont donné par la naissance. 3. La troisiéme raison se prend de l'amour qu'ils doivent à ces images vivantes d'eux-mesmes, qui

Philo Iud. l. de Decalog.

Chrys.

les oblige de leur procurer les biens qu'ils ſçavent leur eſtre les plus neceſſaires,& les plus avantageux , tels que ſont ceux de la Vertu en general , & principalement ceux de la Grace. 4. On peut adjoûter pour un dernier motif de cette obligation le merite qu'il y a dans cette bonne œuvre, ſuivant le ſentiment de ſaint Ieroſme , écrivant à vne mere Chreſtienne. C'eſt dit-il vne action de grand merite devant Dieu de bien élever des enfans. *Non parui apud Deum meriti eſt bene filios educare.* O que noſtre incomparable ELEONOR comprenoit bien ces obligations qui ſont aſſez inconnuës dans le Monde ! quand elle prenoit tant de ſoin , & qu'elle travailloit avec tant de zele pour l'éducation des enfans queDieu luy avoit donnez comme les fruits de ſon Mariage ; & pour eſtre vne nouvelle matiere à ſa vertu. Nous avons dit que les peres & les meres ſont les Lieutenans de la Providence deDieu à l'égard de leurs enfans.Or il y a deux ſortes de Providence en Dieu , pour inſtruire, & pour élever les hommes conformement à deux eſtre differens qu'il leur a donnez. Il leur a baillé l'eſtre d'hommes ; il leur a baillé l'eſtre de Chreſtiens. Conſequemment à ces deux diverſes productions, il a pour eux deux Providences : l'une , pour ainſi dire, Ciuile & politique, & l'autre ſurnaturelle. La premiere les éleve comme hommes , par les lumieres de la raiſon : Et la ſeconde les inſtruit comme Chreſtiens, par les lumieres de la Grace. Voilà , grande Princeſſe , les deux differentes commiſſions que Dieu vous donne à l'égard de vos enfans. Elevez-les entant qu'hommes : eſlevez-les comme Chreſtiens. Vous leur devez vne

Hier. Epiſt. l. 3. ad Salu.

education ciuile & politique, qui réponde à la Noblesse de leur extraction. Vous leur devez vne education Chrestienne, & surnaturelle, qui réponde à la sainteté de l'Eglise, qui est la seconde maison d'où ils sont sortis, dont vous devez considerer les routes. *Consideravit semitas domus suæ.*

1. Bien que le principal devoir des peres & des meres dans le Christianisme, regarde l'ordre de la Grace; il faut neantmoins qu'ils employent vne partie de leurs soins pour former les mœurs de leurs enfans, dans la vie ciuile & politique, afin qu'ils vivent conformement à leur condition & au rang qu'ils tiennent dans le Monde. C'est ainsi que suivant la pensée d'vn Ancien, ils deviennent vne seconde fois leurs peres; & qu'apres leur avoir donné vne premiere vie par la naissance, ils leurs donnent vne seconde vie plus excellente par la bonne éducation. Mais pour s'acquitter fidelement de ce devoir, ils doivent partager leurs soins, & regarder en leurs personnes, comme deux états differens: ce qu'ils sont par leur condition; & ce qu'ils doivent estre par les emplois & par les charges qu'ils auront dans la Republique; afin de leur inspirer des sentimens correspondans à ce qu'ils sont, & de les preparer à ce qu'un iour ils doivent estre. C'est avec ces deux yeux, de sa prudence, & de son amour, que cette sage & vertueuse Mere a consideré cette partie de sa famille, & qu'elle a regardé les Princes ses enfans. Elle sçauoit en premier lieu ce qu'ils sont par la gloire de leur naissance; qu'ils tirent leur origine des anciens COMTES Souverains d'AUVERGNE & DUCS DE GUIENNE, & qu'ils

Plutarch.

appartiennent par cét illustre sang à la plus grande partie des Rois & des Souverains de l'Europe. que tire-t'elle de ce principe excellent ? Elle en tire premierement pour elle-mesme l'obligation de les instruire conformement à leur condition ; & de cultiver par ce moyen les semences des grandes Vertus qu'ils ont receuës de leurs Ancestres. Elle fait encore de ces considerations les motifs des glorieux sentimens qu'elle leur inspire ; leur disant à peu prés ce que disoit le Roy Antigonus à son petit fils qu'il élevoit dans sa Cour. Ce jeune Prince luy ayant un jour demandé, s'il devoit aller à un festin où il avoit esté invité, ce sage Vieillard ne luy répondit autre chose, sinõ qu'il estoit fils de Roy: afin qu'il prît sur cela ses mesures, & qu'il ne fît rien d'indigne de sa condition, *Filius Regis es*. C'estoit à peu prés l'instruction que Madame la DUCHESSE DE BOÜILLON donnoit à Messieurs ses enfans. Souvenez-vous (leur disoit-elle) que vous estes de l'illustre Maison D'AUVERGNE, & que vous reünissez en vous la gloire des anciennes Maisons de BOUILLON & de TURENNE, dont vous estes les seuls heritiers, & dont vous devez répondre à la posterité. Iettez souvent les yeux sur les Images courõnées de vos Ancestres, pour suivre les exemples de leurs Vertus, & pour vous rendre dignes de leur Nom. Et puis, faisant comparaison du passé avec l'advenir, elle prévoit bien par ce qu'ils sont, ce qu'vn jour ils doivent estre; & à quels emplois ils sont appellez par les avantages de leur condition. C'est pourquoy elle employe ses instructions & ses soins, pour les preparer à ces Charges ; afin

Plutarch.

qu'ils

qu'ils s'en acquittent dignement, & qu'ils puiſſent meriter par leur vertu ce qui leur eſt acquis par leur Naiſſance. Bien loin de ſuivre le dereglement de ces peres & de ces meres, qui portent indiſcretement leurs enfans aux Charges de l'Eſtat, & aux Prelatures de l'Egliſe; ſans conſulter ny les Oracles de Dieu, ny les maximes de l'Evangile, ny la capacité ou l'inclination de ces ſujets. D'où viennent aſſez ſouvent les deſordres de l'Egliſe, & de l'Eſtat, & la perte meſme des enfans qui ſont ainſi expoſez à une ſi déraiſonnable conduite. Cette vertueuſe Mere agit bien d'une autre maniere dans le choix des emplois où elle applique ſes enfans. Elle ſe gouverne par les principes du Chriſtianiſme; elle conſulte la vocation de Dieu; elle regarde leurs talens & leurs inclinations, pour les preparer plus facilement & plus excellemment à ces Charges. Et nous voyons déja réüſſir avec ſuccés une grande partie de ſes ſoins en la perſonne de ces deux jeunes Princes, Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON, & le COMTE D'AUVERGNE ſon frere; qui commencent a paroiſtre avec tant d'éclat dans les armées pour le ſervice du Roy: & qui dans cette premiere Campagne donnent tant de preuves de leur courage & de leur valeur, qu'on peut tout eſperer d'eux dans la ſuite de leur âge: Apres les exemples d'un Pere ſi genereux, avec les inſtructions d'une Mere ſi ſage, & ſous la conduite d'un Oncle ſi vaillant; à qui, apres tant de glorieux exploits, & apres tant de victoires qu'il vient de remporter ſur les Ennemis de l'Eſtat, il ne manque rien que de ſe vaincre ſoy-meſme, & de revenir à la Religion de ſes Anceſtres, pour couron-

ner par cette action la gloire de tous les autres.

2. Mais comme la Providence ou naturelle ou politique de Dieu eſt ſubordonnée à la ſurnaturelle, & qu'il ne nous fait hommes que pour nous faire Saints, & Bien-heureux dans la Gloire ; l'amour de noſtre Princeſſe pour ſes enfans a eû une ſubordination ſemblable : & elle a travaillé principalement pour leur ſanctification ; & pour leur ſalut ; voilà le grand employ de ſon zele. Ie ne veux pour la preuve de cette verité que ce Teſtament admirable qu'elle à écrit de ſa main, & qui pourroit tout ſeul aujourd'huy faire un Panegyrique entier à ſa gloire : où elle montre viſiblement que la bonne & ſainte education de ſes enfans a eſté la paſſion dominante de ſon cœur ; qu'elle a tenu allumée pendant ſa vie, qu'elle a redoublée à ſa mort, qu'elle a taſché d'eſtendre meſme au dela du Sepulchre. Les dernieres volontez des mourans ſont conſiderables. Nous pouvons regarder ce Teſtament ſous trois excellentes qualitez qui le rendent digne de nos loüanges. Premierement, comme un témoignage de ſon amour envers ſes enfans, & du deſir extréme qu'elle a qu'ils vivent toûjours dans l'Egliſe Catholique. Secondement, comme une precaution qu'elle apporte, pour faire reüſſir ce deſſein, & pour rendra inébranlable leur fermeté dans la Religion. Et en troiſiéme lieu, comme un motif eternel qu'elle leur laiſſe, afin qu'ils s'excitent eux-mémes à la pieté par le ſouvenir, & par la conſideration des dernieres volontez de leur mere. 1. Ie demande d'abord, quels plus viſibles témoignages pouvoit-elle donner de ſon amour que les ſentimens qu'elle exprime, & les termes dont elle ſe

sert ? On dit que l'amour est en quelque façon toutes les passions; du moins est-il vray qu'il les remuë toutes, & qu'il se sert de leurs mouvemens pour témoigner, ou pour contenter ses flammes. Voyez un peu l'amour maternel dans le cœur ou sur la langue, ou dans les mains de cette Princesse, qui à la veüe de sa mort semble ramasser tous ses feux, & redoubler sa violence. C'est luy qui conclud, qui dicte, qui écrit ce Testament, & qui dans cette occasion fait agir toutes les autres passions, pour le faire avec plus d'energie. Elle prie les Princes ses enfans. *Et ie vous le commande,* dit-elle, *par toute l'authorité que DIEV, la Nature & Monseigneur vostre Pere, & le droit, & la raison me donnent sur vous, de perseverer iusques à la mort dans l'union de l'Eglise Catholique.* Elle leur souhaite en suite toutes les benedictions que Dieu a versées sur les enfans des Patriarches de l'Ancien Testament, & sur les Saints de la Loy de Grace, tandis qu'ils demeureront dans la vraye Religion. Ne vous semble-t'il pas voir un Patriarche mourant comme un Abraham, ou un Isaac, qui donne la benediction à ses enfans, & qui les conjure par ses dernieres paroles de vivre dans la Foy, & dans le Culte du Dieu de leurs Peres ? Ce n'est pas assez, disons qu'elle fait en quelque façon le Testament d'un Apostre. Car faisant succeder la colere à l'amour & au desir, elle prononce des anathémes ; elle leur donne sa malediction, si jamais ils viennent à se separer de la Foy, & de l'union de l'Eglise. Quoy plus? elle s'offre à la Iustice de Dieu pour endurer les flammes du Purgatoire jusques à la fin du Monde,

pourveu qu'il plaiſe à ſa bonté de retenir ſes enfans dans la Religion Catholique,& de leur donner la perſeverance finale dans ſa grace. O Dieu quels admirables ſentimens ! peut-on rien dire de plus beau ? En quelle autre maniere eût pû parler le grand Apoſtre, s'il eût fait ſon Teſtament. Elle a divers amours dans ſon cœur. Elle ayme tendrement ſes enfans ; elle s'ayme ſoy-meſme. Mais l'un & l'autre cede à des ſentimens ſuperieurs;à l'amour ſurnaturel qu'elle a pour leur ſalut,au zele qu'elle a pour Dieu & pour ſon Egliſe. Elle aime ſans doute tendrement ſes enfans. Cependant elle leur donne ſa malediction, ſi jamais ils ſe ſeparent de cette Egliſe. *Et ſi quelques-uns d'eux*, dit-elle, *venoit à tomber dans ce malheur,& qu'apres avoir eſté advertis de ſe recõnoiſtre ils perſeveraſſent dans leur obſtination*, *je commande à leurs freres,& à leurs ſœurs de ne point recõnoître ces perfides cõme membres de leur Maiſon,ayãs eſté ſi déloyaux à Dieu, à ſon Egliſe, à leur pere, & à moy.* Ah! que tirons-nous de ces beaux ſentimẽs? ſinon qu'il faut bien que l'Amour de Dieu, & le zele de ſon Egliſe ſoit grand & ardent dans ſon cœur,puis qu'il triomphe ſi imperieuſement de la tendreſſe maternelle qu'elle avoit pour ſes enfans; juſqu'à lancer contr'eux des foudres & des anathêmes:Et que pour demeurer ſervante de Jeſus-Chriſt, elle s'oublie d'eſtre Mere. Comme diſoit ſaint Jeroſme à une autre occaſion. *Neſciebat ſe matrem, ut CHRISTI probaret ancillam.* D'ailleurs, elle s'aime ſoy-meſme, elle ſouhaite ardamment ſon ſalut,elle deſire de voir Dieu. Cepẽdant elle s'offre à ſa Juſtice,pour demeurer dans le Pur-

Hier.l. 3.Ep.ad Salvian

gatoire jusqu'à la fin de l'Univers ; & pour estre privée pendant tout ce temps de la vision de Dieu & brûlée dans ces flammes, pourveu qu'elle procure par ses peines le salut de ses enfans ? Ah ! il faut encore un coup que son zele soit incomparable puis qu'elle s'oublie ainsi elle-mesme, qu'elle sacrifie les interests de son bonheur, & comme une partie de sa gloire au desir qu'elle a de les sauver. Entrant par ce Moyen dans les sentimens de l'Apostre, qui par un saint emportement, comme l'appelle saint Chrysostome, souhaitoit d'estre anathéme pour ses Freres. Et moy dit-elle, je souhaite de l'estre pour mes enfans. *Optabam ego ipse anathema esse à CHRISTO pro fratribus meis.* Rom. 9.

2. J'ay dit en second lieu, que le Testament de cette Princesse est comme une espece de precaution, où elle employe tous les moyens dõt la prudence humaine, & mesme la surnaturelle se peut aviser, pour rendre plus asseurée, & plus infaillible la Religion & la Pieté de ceux à qui elle laisse cet heritage. On la peut comparer à une personne qui a une affaire importante, & qui sollicite tous ceux qu'elle pense luy pouvoir servir à gagner sa cause, ou à calmer ses apprehensions. Ie vois dans cette derniere occasion cette Mere prudente & sage, qui va se presenter à tous les Tribunaux de la Terre, & du Ciel, pour y plaider la cause de la pieté & du salut de sa Famille. Elle s'adresse à Dieu pour luy demander le secours de sa Grace. Elle establit des Tuteurs honoraires, considerables pour leur merite, pour leur pieté, & pour leur zele, à qui elle recommande instamment; non pas, comme les autres meres les biens tempo-

rels de ſes enfans,mais le ſoin de leur conſcience ; & les intereſts de leur ſalut. Elle implore l'authorité du Roy, & le ſecours des puiſſances. Elle demande Juſtice aux Parlemens. Elle conjure les Eveſques de vouloir entrer dans ſes ſentimens,& de cooperer à ſon zele. *Ne mépriſez pas* (leur dit-elle à tous)*les larmes d'une pauvre Mere , qui ſe voyant hors d'eſperãce de pouvoir elle-meſme élever ſes enfans iuſqu'à l'âge qu'elle eût bien ſouhaitté, eſt contrainte dans les iuſtes apprehenſions qu'elle a de leur ſalut,de chercher par tout des ſecours pour aſſeurer leur foibleſſe,& pour calmer un peu ſes apprehenſions.*Il me ſemble que ie vois icy dépeint le cœur maternel que ſaint Paul avoit pour les premiers Chreſtiens,quand il leur dit qu'ils les enfante pluſieurs fois avec peine,juſqu'à ce qu'il ait formé Jeſus-Chriſt en eux : *Filioli mei quos iterum parturio donec formetur CHRISTVS in vobis.*Vne mere qui enfante ſouffre mille douleurs , conçoit mille craintes ,appelle tout le mõde à ſon ſecours, juſqu'à ce qu'elle ait mis au jour & comme en aſſeurance le fruit qu'elle porte dans ſes flancs. C'eſt ainſi (dit-elle) mes enfans que vous ayant produits une fois dans l'ordre de la Nature , je vous enfante mille & mille fois dans l'ordre de la Grace. Je ſouffre mille craintes, & mille douleurs juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en vous , d'une maniere conſtante & aſſeurée. *Filioli quos iterum parturio.*

3. Mais adjoûtons enfin qu'elle fait de ce témoignage de ſon amour , & de cette precaution de ſa prudence un motif eternel à ſes enfans pour les exhorter à la pieté par la conſideration des

dernieres volontez de leur Mere. C'est pourquoy elle recommande à ceux qui seront les chefs de sa Famille, de faire lire souvent à leurs freres, & à leurs sœurs, le Testament qu'elle leur laisse. Mai ce qui doit leur rendre ce motif plus puissant, & plus venerable, furent les divines paroles, dont elle anima ce qu'elle avoit écrit de sa main, dans une grande maladie qu'elle eut, & où elle se preparoit à mourir. Ayant appellé ses enfans autour de son lict. *Ie desire* dit-elle, *que vous me signez tous dans un papier que vous mourrez catholiques. Ie veux qu'on me mette ce papier dans la main quand ie mouray, & qu'on l'enterre avec moy. Et au iour du Iugement, lors que nous ressusciterons tous ensemble, ie ietteray les yeux sur vous: & s'il y en a quelqu'un qui ait manqué à sa parole, ie luy diray. Va maudit & malheureux; va perfide, & déloyal; ie ne te reconnois pas pour mon enfant, puis que tu as faussé ta foy à DIEV, à son Eglise, à ta Mere, à ta propre signature.* Bon Dieu, encore un coup, quelle foy, quel zele, quelle ardeur! se peut-on rien Imaginer de plus fort, de plus eloquent, de plus efficace? L'Histoire Ecclesiastique raconte, qu'un Diacre d'Affrique nommé Muritta, voyant que son amy Elpidophore estoit sur le point de renier la Foy, il lui écrivit une Lettre pleine de flâmes; où il luy dit, entr'autres choses, qu'il garde la robbe blanche dont il avoit esté revestu aux ceremonies de son baptesme, pour la produire au dernier Iugement contre luy, & pour condamner son apostasie. Voilà, diray-je pour lors, voilà, Elpidophore, la robbe que tu as prophanée, & qui

Victor. vtic. l. 3. persecut. Vandal.

te va accuser devant le redoutable Tribunal. *Hæc sunt lintea Elpidophore, quæ te accusabūt.* Ne diriez-vous pas que l'esprit de ce fervent Chrestien a passé dans le cœur, & sur la langue de cette Princesse, & que le Testament qu'elle fait est comme la copie de cette Lettre? excepté seulement que les termes de celuy-cy sont plus forts, plus engageans, & plus capables d'exciter la pieté de ceux à qui elle parle. Mais calmez vos inquietudes, Mere incomparable; vous n'avez pas sujet de craindre ces fâcheux evenements d'une Famille à qui vous avez communiqué de si bonnes inclinations, & à qui vous donnez en mourant des instructions si salutaires. Mourez contente à la bonne heure, les soins que vous prenez pour les Princes vos enfans reüssiront à vostre satisfaction & à leur salut. Et nous vous dirons par avance ce qu'un Evesque répondit à sainte Monique qui luy recommandoit de prier Dieu pour la conversion de son fils Augustin. Sçachez, Madame, que les enfans de tant de larmes, de tant de soins, & de tant de prieres, ne sçauroient jamais perir. Recüeillez par avance les fruicts de vos instructions dans la Vertu naissante de ces jeunes Princes, que ceux-là feront paroistre dans la Cour, & celuy-cy dans l'Eglise, dont il sera un iour l'ornement par l'alliance qu'il fera en sa personne de la grandeur de sa condition, avec l'integrité de ses mœurs, & l'éclat de sa science. Voyez d'un autre costé l'efficacité de vos exemples dans la pieté de ces vertueuses Princesses que vous avez formées de vostre main; & qui imitent si parfaitement vos Vertus, qu'elles deviendront un jour

Aug. l. 3. Confess. c. 12

Mr. le Duc d'Albret.

elles-mesmes des exemples. Il est temps que vous reflechissiez vos soins sur vous-mesme, & qu'apres avoir travaillé à la gloire de vos Ancestres, au salut de vostre Espoux, à l'education de vos enfans, vous travailliez à vostre propre perfection, & que pour remplir entierement l'immensité de vostre Vertu, vous consideriez enfin cette derniere partie de vostre Famille que vous avez au dedans de vous: *Consideravit semitas domus suæ.*

IV. PART.

Il ne nous sert de rien, dit saint Bernard, de jetter les yeux sur ce qui est hors de nous, si nous ne nous considerions pas nous-mesmes. C'est par là que nostre consideratiõ doit commencer; elle doit finir par là mesme. *A te incipiat cogitatio tua. Non solum hoc, sed & in te finiatur.* Il faut raisonner à proportion des operations de la sainteté de l'homme, comme de celles de Dieu. Il opere au dedans de luy-mesme, avant que d'agir au dehors. Ses operations immanentes, que les Theologiens appellent *ad intra*, comme la production du Verbe, & du Saint Esprit, precedent les actions exterieures qu'ils nomment *ad extra*, parce qu'elles se répandent au dehors, dans la creation, & dans le gouvernement du monde. Disons pareillement que la sainteté des Chrestiens, qui se forme sur cette idée, doit premierement agir au dedans & sur le cœur où elle est ; & de là se répandre au dehors de l'homme: Et avant que regarder les autres parties de sa Famille, il faut qu'il considere cette Famille interieure qu'il a au dedans de luy-mesme ; sçavoir les puissances de son ame, ses appetits, ses passions, pour en regler la conduite, & pour en sanctifier les actions. C'a esté aussi la principale

Bern. lib. 2. de Consid. c. 3.

occupation de nostre vertueuse Princesse, qu'elle a pratiquée exactement dans toutes les parties de sa vie;mais à quoy elle a singulierement employé le temps & l'état de sa viduité,dont elle a ménagé tous les momens, & tous les avantages pour former cet homme interieur,dans lequel saint Pierre fait consister la gloire des Dames Chrestiennes.
1.Petr.3 *Absconditus cordis homo.* Le cœur de l'homme dans la Nature a deux diuers mouvemens.L'un de resserrement, par lequel il r'entre & se resserre au dedans de luy-mesme:& l'autre de dilatation, par lequel il semble comme sortir hors de soy, & cõme se jetter au dehors. Ce que la Nature fait dans les cœurs des hommes, la Grace le fait dans les cœurs des Saints. Ils ont vn mouvement de resserrement par les vertus de retraitte, & de mortification, qui les font,comme r'entrer & demeurer au dedans d'eux-mesmes. Ils ont vn mouvement de dilatation par les Vertus bien-faisantes de Charité, & de Misericorde qui se répandent sur leurs freres. Ouvrons le cœur de nostre Eleonor pour y voir ces deux mouvemens;de resserrement,c'est à dire de retraitte,de mortification pour elle;& de dilatation,c'est à dire de Charité pour son prochain.

1. Il est sans doute que l'estat de Veufve, où nous la considerons principalement,pouvoit beaucoup contribuer à ce premier mouvement de resserrement,& à ces Vertus de retraitte ; puis que c'est vn état d'affliction, de priuation, & de solitude. Comme estat d'affliction,il resserre le cœur, & le ferme du costé du monde, pour l'ouvrir du costé du Ciel, suiuant l'instruction que saint Paul

donne aux Veufves Chrestiennes, quand il leur dit que celle qui est veritablement Veufve & desolée; c'est à dire qui use bien de son état, & de la douleur qui l'accompagne, tourne infailliblement son esperance vers Dieu, pour y trouver le soulagement de ses peines. *Quæ vere vidua est & desolata speret in Deum.* Comme état de priuation il oste à la femme veufve le principal obiet de son amour, & qui pouvoit davantage partager son cœur, ou le divertir des choses diuines; luy laissant par ce moyen vne liberté toute entiere de se donner à Dieu; comme à son second Espoux, qui peut reparer avantageusement la perte de tous les autres. Et comme estat de solitude, en separant vne Dame de la conversation des hommes, il luy donne le loisir, & la commodité de vacquer à la meditation, & de converser avec les Anges. Mais si iamais il y a eu de Veufve qui se soit servie fidellement des avantages de cet estat d'affliction, de privation, & de solitude, ç'a esté nostre Princesse; de qui il semble que S. Ierôme ait parlé; quand il a dit de sainte Paule, la representant telle qu'elle estoit apres la mort de son mary. *Ita eum planxit, vt propé ipsa moreretur: Ita se convertit ad Dominum, vt eius mortem videretur optasse.* Changeons le nom de Paule en celuy d'Eleonor, & disons qu'a voir les premiers sentimens de sa douleur, à considerer ses soûpirs, & ses larmes, on eût iugé avec quelque apparence de raison qu'elle vouloit mourir avec celuy dans lequel elle vivoit de la meilleure partie d'elle-même. Mais à considerer d'un autre costé l'ardeur avec laquelle elle s'adonna à la devotion, on eût

1. Timoth. 5.

Hier. lib. 3. Epist. Paulæ Epitap.

dit qu'elle avoit en quelque façon ſouhaitté la mort de ſon Eſpoux, pour avoir plus de liberté & de commodité de vivre à Dieu,& pour ceſſer de vivre au Monde. En effet, en quoy conſiſte la vie du Monde, & principalement celle de la Cour, que nous pouvons appeller le grand Monde,ſinon dans un certain épanchement dereglé, & dans vne dilatation indiſcrete du cœur,qui n'eſt jamais ny à Dieu,ny dans ſoy-meſme ; mais qui ſe jette inceſſamment au dehors par les dereglemens de trois ſortes de vies,que Dieu à données aux hommes pour leur bien, & dont ils abuſent pour leur perte : de la vie ciuile, de la vie de l'eſprit, & de la vie des ſens. Le dereglement de la vie civile conſiſte dans les converſations mauvaiſes ou dangereuſes. Le dereglement de la vie de l'eſprit, dans les penſées extravagantes, & coupables: Et celuy de la vie des ſens,dans les plaiſirs illegitimes, & brutaux. Mais que fait le cœur de cette vertueuſe Veufve; trois mouvemens de reſſerrement oppoſez à ces trois dilatations dereglées du Monde.

1.Pour ce qui regarde la vie civile,& la converſation du Mõde:bien loin de ſe ietter dans le grãd air de la Cour,où ſa naiſſance, ſa condition, & ſes rares qualitez ſembloient l'appeller; ne ſçavõs-nous pas qu'elle a condamné les plus beaux de ſes jours à la retraite & à la ſolitude, & que nous pouvons dire de cette Princeſſe,ce que Iob a écrit des Princes de ſon temps, qu'ils travailloient à ſe
Iob. 3. baſtir des ſolitudes.*Ædificant ſibi ſolitudines.*Ie ne parle pas ſeulement de la ſolitude interieure de ſon cœur,qui avoit Dieu ſeul pour témoin, & qui la faiſoit vivre toute ſeule au milieu de la fou-

le, & du tumulte du Monde. Adioûtons encore, que pour seconder les mouvemens de cette Vertu, elle tâchoit de trouver par tout des lieux propres à la retraite. Témoins les Oratoires secrets qu'elle avoit dressez dans ses Maisons. Témoins ces petits Hermitages qu'elle pratiquoit à la campagne. Temoins enfin cet appartement qu'elle avoit aux grandes Carmelites de Paris, où elle se retiroit de temps en temps, pour vacquer à Dieu plus librement, & pour adjoûter à cette premiere retraite vn deuxiéme mouvement de resserrement qui regarde la vie de l'esprit si dereglée parmy les hommes. 2. Elle sçavoit qu'vn des plus efficaces moyens de la sainteté Chrestienne est l'application serieuse & constante de nos esprits, & de nos cœurs à Dieu; qui est le veritable Obiet, & comme le Centre des vns & des autres, comme le SAUVEUR l'avoit enseigné à la Samaritaine, quand il luy dit qu'il faloit adorer Dieu en esprit & verité. Elle avoit appris que cette application importante se fait principalement par l'vsage de la meditation, & de la priere qui fait monter les pẽsées & les desirs de l'hõme vers Dieu, & décendre les Graces de Dieu sur l'homme. C'est pour pratiquer ce commerce sacré qu'elle ferme son cœur du costé du Monde pour l'ouvrir du costé du Ciel. Semblable à ces fleurs solaires qui se resserrent du costé de la Terre où elles sont, pour s'épanouir du costé du Soleil, afin de recevoir ses rayons, & ses influences. Elle avoit ses heures reglées chaque jour, soit pour assister au S. Sacrifice de la Messe qui estoit le grand objet de ses devotions; soit pour les prieres vocales qu'elle recitoit avec vne profonde reverence & avec vne tres-grande at-

tention:soit pour la meditatiõ qu'elle faisoit avec vne application extraordinaire d'esprit, preparant dés le soir auparavant le sujet qu'elle devoit mediter, par la lecture de l'Ecriture Ste, ou de quelque autre Livre sacré. Ie vois bien que ces devotions communes paroistront peu considerables, à ceux qui n'estiment de la Vertu que les actions éclatantes, & extraordinaires. Mais à juger sainement des choses de Dieu, nous trouverons que cét vn coup extraordinaire, & qui marque vn grand fonds de pieté; qu'vne Dame de Condition, au milieu des affaires du monde, ait vacqué tous les jours constamment à ces saints exercices: sans que jamais elle se soit démentie de cét ordre inuiolable qu'elle s'estoit imposé. C'est pourquoy nous pouvons appliquer à la conduite de sa vie, ce que le Prophete a dit de l'ordre des jours & des nuits que Dieu entretient dans la Nature. *Dies diei eructat Verbum*; *& nox nocti indicat scientiam*. Vn jour
Ps. 18. instruit vn autre jour, & vne nuit enseigne vne autre nuit. Que veut-il dire? il marque par cette expression, que les iours, & les nuits preschent la gloire de Dieu avec vn ordre si constant & si reglé, qu'il semble que le iour qui precede, enseigne cet Art de le loüer à celui qui suit; & que la nuit qui est passée, ait laissé cette mesme science à celle qui viét apres. C'est avec vn ordre pareil que roulent les jours, & les nuits de la vie de nôtre Princesse. C'est une entre-suitte des Prieres, de Meditations, de Sacremens, & de Sacrifices si constante & si inviolable, qu'il semble que les vns apprennent aux autres ce mestier, & qu'ils leur laissent cette commission; faisant par ce moyen comme vn cercle de saintes actions, par lesquelles elle regle

en elle-mesme la vie civile, la vie de l'esprt,& enfin celle des sens.

3. C'est dans ce suiet où le Monde est le plus déreglé, & où les Saints sont les plus severes : pour faire en eux ce troisiéme mouvement, qui consiste dans l'esprit de la mortification & de la penitence;& qui ferme le cœur à tous les interests des sens,les privant des plaisirs qu'ils souhaitent avec trop d'ardeur, & leur faisant souffrir des rigueurs necessaires à la sainteté du Christianisme. C'est ce que le SAUVEUR appelle se haïr soy-mesme,renoncer à son corps & le traiter comme vn ennemy. C'est au stile de l'Apostre, faire de son corps vne victime viuante que l'homme immole aux Autels de Dieu,& aux souffrances de la Croix. *Vt exhibeatis corpora vestra hostiam viuentem.* Il est Rom. 12.
sans doute que cette Princesse pouvoit assez justement avoir de la complaisance pour soy-mesme. Elle pouvoit prendre des pretextes apparens pour se dispenser des rigueurs de la penitence. Les attraits de sa beauté, qui excitoient le respect & l'amitié de tout le monde; la delicatesse de sa complexion,& plusieurs autres considerations estoient suffisantes pour luy faire relâcher quelque chose de sa severité. Voyez cependant quelle aversions elle á pour son corps,& avec quelles rigueurs elle le traitte ? Ah que n'est-il permis à nos yeux de penetrer dans le secret de sa vie particuliere, dans ses Oratoires, dans ses Cabinets! nous y trouverióś des haires,des disciplines,des chaînes de fer, & d'autres semblables instrumens de cette innocentè cruauté qu'elle exerçoit contre elle-mesme. Et l'on peut dire en verité qu'il ne se trouvera pas dans la Vie des Saints presque au-

cun genre de mortification dont elle n'ait pratiqué l'vsage. C'est par cet esprit de penitence, & d'aversion qu'elle avoit pour soy-mesme, qu'elle eût souhaitté que son corps apres sa mort eut esté jetté à la voirie, comme elle marque dans son Testament. Chose estrange! les plus cruels ennemis, & les Tirans les plus impitoyables, ont pardonné aux ossemens des morts, & n'ont pas estendu leur fureur au delà des Sepulchres. Mais la haine que cette vertueuse Princesse a conceu contre son corps, passe mesme jusqu'à ses cendres, & ne pouvant plus luy faire sentir des rigueurs, elle souhaite de luy faire souffrir des ignominies. Escoutez cecy Esprits de la Cour, Dames du Monde, qui avez tant de complaisance pour vous-mesmes; qui idolâtrez vos corps pendant leur vie, & qui avez tant de soin pour la magnificence de leurs Tombeaux. Ah! je produits le corps d'vne Dame de Condition qui a esté aussi belle, & aussi delicate que vous sçauriez estre. Que répondrez-vous à ses exemples, mais à son Testament, & à ses disciplines qui sont encore teintes de son sang, & qui apres avoir esté les instrumens de sa Vertu, seront eternellement la condamnation de vos vices.

2. Mais si elle resserre son cœur d'vn costé, elle l'ouvre & le dilate de l'autre, & au mesme temps qu'elle pratique des vertus rigoureuses pour elle-mesme, elle exerce des vertus bienfaisantes & liberales pour son prochain. En quoy dit tres-bien S. Ierosme, écrivant à une autre Veufue; il semble qu'il y ait quelque espece d'iniustice, qu'vne personne ait de la douceur pour les autres,

& de

& de la rigueur pour soy. *In eo inæqualis videbatur, quod in aliis clementiam, in se duritiã commutabat.* Ie sçay bien que la Noblesse de son extractiõ, qui luy avoit donné une ame genereuse; & que sa tendresse naturelle, qui luy inspiroit des inclinations à la pitté; contribüoit beaucoup à cette dilatation de son cœur. Mais elle élevoit ces sentimens naturels & ces dispositions morales par la consideratiõ de Jesus-Christ, que sa Foy & sa charité luy faisoit voir dans le Pauure comme dans vne espece de Sacrement moral, à peu prés comme il est caché dans le Sacrement de l'Autel sous les voiles de l'Hostie. Elle avoit appris de l'Evangile, qu'il s'est mis volontairement dans leurs personnes, qu'il souffre en quelque façon leurs necessitez, & qu'il tient comme fait à soy-mesme tout ce qu'on fait pour leur soulagement, *Quamdiu fecistis vni ex his fratribus meis minimis mihi fecistis.* Elle se figuroit avec S. Chrysostome, qu'au mesme temps que le Pauvre étendoit visiblement sa main pour demander l'aumosne, le Sauveur presentoit invisiblement la sienne pour la recevoir. *In paupere Deus absconditur; manum extendit pauper, & accipit Deus.* Faut-il s'étonner apres cela, si voyant ainsi les miseres des hõmes consacrées par la presence d'vn Dieu interessé dans leur soulagement, elle ouvre son cœur pour les plaindre; si elle donne ses biens pour les secourir; & si elle s'employe elle-mesme pour les servir avec tant de charité & de zele; Voilà la premiere operation de cette Vertu. Elle dilate son cœur, pour ressentir en quelque façon les necessitez de tous les Pauures par la compassion qu'elle en a. Delà sa Charité passe dans

Hier. l. 3. Epist. Paulæ Epitap.

Matth. 25.

Chrys.

ſes mains,& luy fait donner vne partie de ſes biens pour ſoulager leur indigence. Ce n'eſt pas encore aſſez, Afin de donner quelque eſpece d'immenſité & d'eternité à ſa miſericorde,elle travaille à fonder des Hoſpitaux en divers lieux, pour eſtre des aſyles publics, & eternellement ouverts aux neceſſitez des miſerables.Têmoin l'Hoſtel-Dieu de Chaſteau-Thierry qu'elle a eſtably par ſes ſoins:& l'Hôpital de cette Ville auquel elle a beaucoup contribuë & par ſes liberalitez & par ſon zele. C'eſt encore trop peu de donner ce qui eſt au dehors de ſoy. Enfin pour un troiſiéme Mouuement de ſa Charité. elle ſe donne elle-même. *Scio multos diuites clementes eſſe pecunia non manu:* dit éloquemment ſaint Ieroſme. I'ay veu pluſieurs riches dans le monde qui employoient leurs richeſſes pour le ſoulagement des Pauvres, mais qui n'y mettoient pas euxmeſmes la main. Ils faiſoient baſtir des Hoſpitaux, mais ils n'y entroient pas eux-meſmes : ils envoyoient des aumoſnes aux Pauvres, mais ils n'alloient pas les ſervir. Ah ! que la Charité de noſtre grande Princeſſe eſtoit bien differente de ces vertus communes & ordinaires ? Elle ne ſe contente pas d'eſtablir des Hoſpitaux,elle y va elle-meſme, pour y ſervir les pauvres de ſes propres mains : ſans que ny la grandeur de ſa Condition, ny la foibleſſe de ſon ſexe, ny la delicateſſe de ſa complexion, ny la puanteur de ces lieux, ny l'horreur des miſeres, ou des vlceres des Pauvres,la puiſſent détourner de ces difficiles emplois. Croiriez-vous bien qu'elle s'eſt pluſieurs fois déguiſée, & qu'elle a pris des habits éloignez de ſa Condition, afin d'al-

Hier. l. 3. Ep. Fabiol. Epitap.

ler visiter les Pauvres honteux, & secourir les plus miserables?soit pour faire plus librement ces œuures de Charité;soit pour éuiter plus facilement la gloire qui les accompagne lors qu'elles paroissent dans les persõnes de qualité.Mais c'est en vain que son humilité cache les actions de sa Charité sous ses voiles.Si elle les dérobe aux yeux des hommes les Anges en seront les témoins, & les Panegyristes:& si elle évite la gloire du temps, elle meritera celle de l'Eternité, avec d'autant plus d'éclat,quelle en a voulu cacher,ou obscurcir les lumieres.Iugez apres cela,qu'est-ce qu'elle doit attendre de ces excellentes dispositions,sinon vne sainte & heureuse mort qui répondra à la sainteté de sa vie,& à tant de bonnes œuvres qu'elle a faites pour se preparer à ce dernier moment. I'apprehende, dit saint Ierosme, faisant l'Eloge de sainte Paule, & j'ay bien de la peine apres vous avoir raconté les belles actions de sa vie, de venir au Discours de sa mort. I'ay les mesmes sentimens pour celle de nostre vertueuse Eleonor, qui luy a esté si semblable. C'est pourquoy je passe vîte sur ce funeste moment, pour vous dire seulement qu'elle meurt apres avoir receu tous les Sacremens de l'Eglise; avec tous les sentimens d'vne pieté veritablement Chrestienne; & avec des secretes asseurances de son salut,qui luy firent dire ces paroles quelque temps avant sa mort. *N'ay-je pas suiet de mé réjoüir, puisque DIEV me tend les bras pour me recevoir? Allons chanter avec les Anges, Gloria in Excelsis Deo. Benedictus qui venit in nomine Domini.* D'où luy viennent, à vostre avis,ces satisfactions, &

Hier. l. 3. Ep. in Epitap. Paul.

ces joyes, Elle void qu'elle a consideré exactement toutes les routes de sa maison, dont elle est toute preste de rendre cõte au Tribunal de Jesus-Christ. Elle sçait qu'elle a réply tous les devoirs des differents estats où Dieu l'avoit appellée, & qu'elle a donné à sa vertu quelque espece d'immensité, qui la rend de tous costez inaccessible aux allarmes de la mort, puis qu'elle a rendu si avantageusement à ses Ancestres, la gloire qu'elle avoit receue d'eux : qu'elle a cooperé si efficacement au salut de son Espoux: qu'elle a pourveu si sagement à l'éducation de ses enfans: & qu'enfin elle a travaillé si fidelement à sa sanctification & à sa perfection propre. Voilà les quatre Parties du discours que j'ay crû devoir faire à sa gloire. Voila les quatre rouës du Char de triomphe sur lequel son ame est montée dans le Ciel. Voilà les quatre faces du Tombeau, ou du Mausolée, que la reconnoissance publique doit dresser à sa Vertu.

Conclusion. Et c'est du haut de ce Char, & du fonds de ce Sepulchre, que son esprit & ses cendres s'adressent aujourd'huy à vous, pour vous profiter & pour vous instruire. Elle regarde encore cette ville comme une partie de sa Famille, pour qui elle a eu toûjours beaucoup d'affection. Mais ne pouvãt plus vous secourir par ses soins ny par son authorité elle veut vous aider par ses prieres envers Dieu, par les exemples de sa vie, & par l'image de sa mort, nous disant avec le Prophete Aggée, que nous mettions nos cœurs sur nos voyes ; C'est à dire que nous les considerions non seulement avec les lumieres de nos esprits, mais avec l'application de nos cœurs. *Ponite corda vestra* (Agg. cap. 1.)

super vias vestras. Mais nous devons principalement porter nostre consideration sur la derniere route de nos vies, sçavoir sur celle qui nous conduit au Tombeau, & d'où il n'y a point de retour, pour corriger les fautes que nous y avons faites, *Iob. 16.* comme dit le S. homme Iob. Comme la mort est l'Orizon du temps & de l'eternité, elle enveloppe aussi deux voyes qui regardent ces deux termes differens, & qui doivent estre les grands objets de la prudence Chrestienne. La premiere est celle par où nous devons passer, pour aller du temps de nostre vie au moment de nostre mort, & dans l'obscurité de nostre Sepulchre. Et l'autre est celle qui nous fait passer du moment de nostre mort dans l'Eternité suivante, qui est nostre derniere Maison, où nous devons toûjours demeurer, comme dit le Sage. *Ibit homo in domum æternitatis suæ. Ponite corda vestra super vias vestras.* *Eccl. 12.*

2. Ne regardons pas la mort avec des lumieres purement speculatives, comme si nous n'y avions pas de part, ou comme si elle estoit encore bien éloignée. N'arrestons pas nos yeux seulement sur la surface des Tombeaux, pour n'en former que de legeres impressions, & que nous sommes bien-haises d'effacer incontinent apres les avoir formées. Saint Chrysostome appelle la Mort vne Philosophie, pour dire, que comme les Philosophes examinent avec attention les Principes de cette science, pour en tirer les consequences, qui sont comme renfermées dans ces secondes veritez; il est aussi de la prudence du Chrestien, de considerer la Mort avec toutes les circonstances, qui le regardent. Et nous devons tirer de la veuë

de nostre Tombeau toutes les consequences qui peuvent regler nos mœurs, pour faire de la fin de nos jours un principe excellent de la conduite de nos vies. Mais la plus importante consequence que nous puissions faire sortir de cette consideration est, que nous apprenions delà à mourir par avance à nous-mesmes & à nos passions, puis que nous devons un jour effectivement mourir: & que nous fassions servir la Mort naturelle qui nous attend, à produire en nous la Mort morale, ou la mortification de nos passions, que l'Evangile nous ordonne. Car si d'un costé nos passions regardent les biens & les vanitez du Monde; n'avons-nous pas appris de saint Jerosme que la pensée de la Mort est un tres-puissant moyen pour nous faire mépriser toutes ces choses. *Facile contemnit omnia qui se cogitat esse moriturum.* Voyez un peu dans le Tombeau de cette Princesse où vont aboutir les richesses & les grãdeurs que le monde adore. Il en sera de mesme un jour de toutes celles que vous pouvez pretendre. Faut-il avoir des passions eternelles pour des objets qui doivent bien-tost perir! Ah, puis que la Mort nous en doit un jour ravir la possession! ne vaut-il pas mieux en quitter l'attachement déreglé par une mortification volontaire; veu principalement que nous pouvons faire maintenant avec facilité & avec merite, ce que nous serons alors cõtraints de faire avec des desespoirs & des rages. Que si nous concevons ces mouvemens pour les interests de nos corps, ou pour des beautez estrangeres, ne sçavons-nous pas ce qu'a dit saint Gregoire le Grand, qu'il n'est rien de plus efficace pour dompter les appetits de la

Hier. l.2.ep. 1.ad. Paulin.

chair, que de considerer par avance l'estat où seront reduits vn jour les objets que nous aimons avec tant d'attachement, & tant de violence. *Nil sic ad edomandum desideriorum carnalium appetitũ valet, quam vt vnusquisque hoc quod vnum diligit, quale sit mortuum penset.* Ne regardons pas nos corps tels qu'ils sont pendant le temps de nos vies jettons les yeux sur ce Tombeau; & comme dans vn miroir prophetique; voyons les ossemens, les cendres & les vers, où la mort les doit vn jour changer. Ah! dirons-nous, faut-il ainsi idolâtrer des vers, des ossemens & des cendres? devons-nous perdre des ames qui sont immortelles, pour des corps qui vont mourir? Ne vaut-il pas mieux preparer les uns & les autres à l'immortalité de la Gloire que Dieu leur a promise dans le Ciel?

Greg. Magn. l. 16. Moral. c. 29.

2. Mais il y a quelque chose au delà du Tombeau, qui nous peut estre encore plus considerable, & qui peut agir plus efficacement sur la conduite de nos mœurs. C'est le passage que nostre ame fera de ce moment de la Mort, dans l'Eternité du Paradis, ou de l'Enfer. C'est à la consideration de cette derniere voye, que nous devons appliquer nos cœurs, & tous les efforts de nostre prudence animée par la Grace de Jesus-Christ. Il est certain, par les maximes de la Foy, que de ce moment de la Mort dépend l'Eternité bienheureuse, ou malheureuse de l'homme. Il est certain quel sera l'estat de nostre ame dans ce moment fatal, & qui doit decider l'affaire de ces deux Eternitez si differentes. Que suit-il de ce mélange, du certain, & de l'incertain qui se trouve dans ces évenemens? sinon,

que nous devons uſer de noſtre prudence pour en craindre les dangers;& pour nous preparer à cét
Agg. 1. important voyage.*Ponite corda veſtra ſuper ſemitas veſtras.* Mais il faut que nos craintes, & nos preparations gardent l'ordre, & le temps que leur preſcript ſaint Ambroiſe, quand il dit, que nous devons rapporter la crainte de la Mort,
Ambr. deBono Mort. non pas au temps de la Mort, mais à celui de la vie. *Timor mortis non ad mortem,ſed ad vitam referendus eſt.* Voilà le grand coup de l'imprudence des Chreſtiens. Ils renverſent aſſez communement cét ordre.Ils craignent à la verité la Mort, mais c'eſt ſeulement quand elle arrive. Mais nos craintes ne ſont pas bien placée dans ce dernier moment; où non ſeulement elles ſont inutiles, mais où elles deviennent les principes des troubles, & des deſeſpoirs qui accompagnent ordinairement la Mort des Impies. Nous nous preparons à la mort; nous avons recours aux Sacremens qui ſont neceſſaires pour ce voyage. Mais c'eſt ſeulement au temps de la Mort, & lors qu'elle eſt proche: Faiſant comme ces Soldats imprudens qui n'apprennent iamais à faire des armes, que alors qu'il faut aller au combat. J'avoüe qu'il vaut mieux tard que iamais, & ie veux croire que ces diſpoſitions precipitées peuvent réüſſir quelquefois. Mais certes,ordinairement elles demeurent inutiles. Ou parce que nous n'avons pas alors le loiſir de nous ſervir de ces moyens: ou parce qu'auparavant nous n'en avons pas appris l'uſage. Le meſtier de bien mourir n'eſt pas ſi facile comme l'on penſe. On ne l'apprend pas tout à coup; & il eſt bien difficile de faire dans un temps ſi court, tous les change-

mens de cœur,& tous les autres actes necessaires pour ce moment,d'où dépend l'Eternité bien-heureuse.Hâtons-nous,mes freres , de pourvoir à ce voyage si important. Apprenons des exemples de cette prudente Princesse,de le faire dans le temps, & en la maniere qu'il faut. Aprés avoir donné nos larmes & nos prieres à sa mort, donnons nos soins à la nostre. Afin qu'en l'ayans suivie dans les voyes de la Vertu qu'elle nous a tracées, nous l'accompagnions dans la gloire dont elle joüit ; Où nous conduise le Pere,le Fils & le S. Esprit.



ORAISON

FVNEBRE

D'ANNE D'AVSTRICHE, REINE DE FRANCE, ET MERE DV ROY.

Prononcée dans la ſainte Chapelle de Paris, par M. IACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, de l'Ordre de Clugny, Conſeiller & Predicateur du Roy.

AV ROY,


IRE,

I'apprehenderois avec raiſon de venir aprés tant d'autres, offrir à voſtre Majeſté ce Diſcours funebre, que j'ay prononcé à

l'honneur de la Reine vostre Mere;& je ferois difficulté de presenter à vostre Thrône cette image de son Tombeau, de peur de renouveller, ou peu-estre mesme de lasser vostre douleur, en vous donnant si souvent des témoignages de la nostre: si ie ne sçavois que la mort, qui a separé vos personnes Royales, n'a pas separé vos interests: que, comme elle est encore vivante en vous, vous estes honoré en elle, & qu'il y a une tres- estroite alliance entre la gloire de son Tombeau, & celle de vostre Thrône.

Certes de quelque pompe, & de quelques ornemens dont l'affection de vostre Maiesté, & le zele de vos peuples ait honoré son Tombeau, il faut aduoüer qu'il tire son principal éclat de celuy de vostre Thrône, que vostre Nom vaut tout seul tous les Epitaphes qu'on y peut graver, & que vous estes, pour ainsi dire, comme un Panegyrique vivant, qui parle mieux à son honneur, que toutes les Oraisons Funebres qu'on peut faire. Soit parce que vostre Maiesté estant, comme elle est, l'ouvrage de son esprit, aussi bien que de son sang, elle a une grande part dans toutes les eminentes qualitez que vous possedez, & dans toutes les glorieuses actions que vous

faites ; & l'on peut dire à son honneur tout ce qu'on publiera à vôtre gloire : Soit encore parce que vous estes l'image animée de ses vertus, dont vous exprimez plus vivement les traits dans vos mœurs, que nous ne sçaurions faire dans nos Eloges, & ce qui manque à nos Eloges se trouve excellemment dans vos mœurs,

Mais reciproquement aussi les ombres de son Tombeau contribuent en quelque façon à l'éclat de vostre Thrône, & le panegyrique de sa mort peut servir à faire celuy de vostre vie ; semblable en cela à ces Tableaux qui representent des visages differents suivant les divers jours dans lesquels on les regarde. Si l'on y voit d'un costé ce qu'elle a esté, on y peut voir à mesme temps ce que vous estes, puisque tout ce que nous avons admiré d'heroique & de Chrestien en elle, paroist glorieusement en vous, & qu'on pourra publier à vostre gloire tout ce que je vay dire à son honneur.

C'a esté SIRE, dans ces justes sentimens que la sainte Chapelle de Paris a rendu avec un si magnifique appareil, ce qu'elle devoit à la memoire de la Reine, pour

rendre dans cette mesme Ceremonie ce qu'elle doit à vostre Maiesté. C'est ainsi que cét illustre Prelat, qui est le Depositaire de ses Tresors sacrez, non content de parler pour elle à l'Autel, & de faire parler avec luy tout ce qu'il y a de saint & d'auguste dans ce Temple, s'est encore voulu servir de ma voix pour exprimer plus fortement les sentimens de sa douleur, & pour faire voir à mesme temps & le respect qu'il a tousiours eu pour la Mere, & le zele qu'il conservera eternellement pour le Fils.

Mais comme la lumiere qui découvre les autres objets, se fait voir aussi elle-méme, Vostre Majesté agréera, s'il luy plaist, qu'en exprimant les sentimens des autres, ce discours luy explique aussi les miens, & que je mette son auguste Nom sur le front de cet ouvrage, avec celuy de nostre grande Reine: afin qu'il paroisse par le mélange de ces deux titres, que l'Eloge que je donne à l'un, est un hommage que je rends à l'autre, & que je viens mettre les cyprés, dont ie tasche de couronner sa memoire sous la protection de vos Lys, & comme à l'ombre de vos Palmes.

C'est ainsi qu'il me sera permis, mesme en dépit de la mort, de joindre dans mes loüanges, dans mes prieres & dans mes vœux, vos sacrées Personnes qui sont unies si étroitement, & par les liens de la nature, & par la ressemblance des vertus, & par l'interest de la gloire. Ie les joindray dans mes loüanges; & aprés avoir dit d'elle tout ce qu'on peut loüer dans la plus grande Reine du monde; j'adjoûteray en deux mots, que tout ce qu'on aura dit d'elle, ne sera qu'une partie de ce qu'on pourra dire de vous; & de ce nombre infini de merveilles que vous faites pour la gloire de cette Couronne, & pour le bien de cet Estat. Je vous joindray encore dans mes prieres; & aprés les avoir presentées à Dieu pour l'achevement du bon-heur de sa mort, je les offriray pareillement pour celuy de vostre vie; afin qu'il luy plaise d'adjoûter à vos jours ce qu'il a retranché des siens, & que la longueur de vos années, l'immortalité de vos actions recompense avantageusement la perte que nous avons faite. Je vous joindray enfin dans mes vœux, & aprés avoir consacré à sa memoire, ma voix, ma plume, & mes respects, je feray de ma langue, de ma

main, & de mon cœur, trois offrandes à vostre Maiesté, & comme trois asseurances de la passion avec laquelle je seray toute ma vie,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTÉ,

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidele serviteur, & sujet,
IACQVES BIROAT.

ORAI



ORAISON FVNEBRE D'ANNE D'AUSTRICHE, REYNE DE FRANCE & de Navarre.

Fecisti nos Deo nostro Regnum. *Apoc.5.*

Vous avez fait de nous un Royaume à nostre Dieu. Au chap.5. de l'Apocalypse.



'EST ainsi que les Saints, qui sont comme autant de Roys, parlent à JESUS-CHRIST dans l'estat de leur gloire, & de leur empire. C'est ainsi avec quelle proportion que ANNE D'AVSTRICHE Reine de France & de Navarre, a pû parler dans les differents estats de sa vie, & de sa Royauté. C'est dans ce mesme esprit que nous pouvons parler d'Elle dans la pompe de sa mort.

Je vois bien N. N. que j'entreprends ce discours avec quelque desavantage, puisque je parle le dernier, apres tant de bouches éloquentes qui ont traité ce sujet avant moy; & en vn temps où je trouve une matiere déja épuisée, des Auditeurs presque lassez, & la douleur publique comme fatiguée par l'appareil si souvent reïteré de tant de

pompes funebres. Mais quand je considere qu'elle est la fin de ces derniers devoirs qu'on rend à la memoire des Princes; il me semble que cette circonstance,qui paroist d'abord desavantageuse au discours que je dois faire ,devient favorable au dessein que je dois avoir. Pourquoy pensez-vous que nous faisons des Eloges funebres à la gloire de ces illustres Morts ? c'est à mon advis pour trois intentions principales,que les Predicateurs , qui sont comme les interpretes , & les organes des sentimens des peuples, doivent avoir dans ces occasions.C'est en premier lieu pour exprimer la douleur que nous ressentons de leur perte.C'est en second lieu pour consoler cette douleur. C'est enfin pour essayer de reparer & nostre perte & leur mort,en leur donnant par ces moyens comme une seconde vie , qui les arreste en quelque maniere parmy nous , lors mesme qu'ils ont cessé d'y estre. S'il est ainsi , je ne me plains plus de la necessité qui m'oblige de parler apres tant d'autres:leurs voix serviront par reflexion à la mienne , afin que je m'acquitte mieux de ces trois importans devoirs.

Je feray voir par là que nostre douleur est trop grande pour estre exprimée par une seule voix, & qu'il faut que toutes les bouches qui sçavent parler s'ouvrent plusieurs fois pour nous plaindre ; vous redisant ce que dit saint Ambroise dans l'Oraison funebre de l'Empereur Valentinien: *Solvamus bono Principi stipendiarias lacrymas.* Rendons
Ambr. à nostre bonne Princesse le tribut & l'hommage de nos larmes. Comme nos yeux ont dé-ja fait l'office de nos langues , que nos langues à leur tour fassent l'office de nos yeux pour expliquer le

ſentiment de nos cœurs. Je me ſerviray de cette meſme circonſtance pour mieux conſoler noſtre douleur; puis que toutes les differentes images de ſes vertus, qu'on a produites de tous coſtez, & que je repreſente aujourd'huy à vos yeux, ſont comme autāt de preuves de la gloire qu'elle a acquiſe ſur la terre, autant de cōjectures multipliées de celle qu'elle a merité de recevoir dans le Ciel. D'où nous pouvons tirer ces deux ſortes de conſolations que nous recevons de la raiſon comme hommes, & de la foy comme chreſtiens? Et conclure avec S. Gregoire de Nyſſe, dans l'Oraiſon funebre de l'Imperatrice Placilla, que nous ne devons pas regretter noſtre vertueuſe Reine, dans l'aſſurance Morale qui nous reſte qu'elle a changé les couronnes temporelles avec celles de l'Eternité: *Nūquid mœrere convenit de Regina, edoctòs quæ quibus commutavit?* Mais enfin j'employeray cette ſuite de ſes Eloges pour reparer plus avantageuſement & noſtre perte & ſa mort; & ces loüanges ſi ſouvent reïterées feront comme une eſpece d'eternité à ſa gloire, par laquelle elle demeurera, elle vivra dans nos eſprits, & dans nos cœurs. Ainſi je pourray vous dire ce que preſcha ſaint Gregoire de Nazianze dans l'Oraiſon funebre de ſon frere Cæſarius. *Meum munus eſt oratio, perpetuo motu præditum; nec eum qui hinc migravit prorſus abſcedere ſinens, &c.* Voicy le preſent que je viens offrir au tombeau de noſtre Princeſſe, c'eſt l'Eloge que j'entreprends à ſon honneur, & qui eſtant joint à tous les autres, contribuera quelque choſe à l'immortalité de ſon nom, faiſant en ſorte, que quoy qu'elle nous ait quitez, elle ne ſe ſoit pas retirée toute entiere, & qu'elle

Greg. Nyſſ.

Greg. Naz.

demeure eternellement au dedans de nous par une excellente partie d'elle-méme.

Mais pour traiter ce sujet d'une maniere qui soit digne de la sainćteté de ce lieu, & de la majesté de la chaire; & qui soit convenable a l'estat où est maintenant cette ame Royale dont nous allons parler; & où elle ne veut pas des loüanges, si elles ne sont jointes avec la gloire de Dieu, qui fait le grand éclat de la sienne, faisons ce mélange qu'elle souhaite; ne separons pas dans nôtre discours ce qu'elle a joint dans sa conduite; unissons le Regne de JESVS-CHRIST; avec celui d'ANNE D'AVSTRICHE; monstrant que s'il l'a fait regner par sa puissance, elle l'a fait regner par sa pieté, & que dans tous les estats de sa vie & de sa Royauté, elle a esté le Royaume vivant de Dieu, *Fecisti nos Deo nostro Regnum.* Mais d'où prendrons-nous la gloire de ces deux Regnes ainsi meslez; & d'où est-ce que je pourrai tirer l'idée de ce discours? de ce lieu mesme où je suis, & où j'ay l'honneur de le faire. Je parle dans une Chappelle Royale, où je vois l'image du Thrône de nos Rois. Je parle à la veuë de l'Autel, où l'Eglise presente le sacrifice de nostre Redemption. Je parle en presence de la Croix, dont le bois sacré est adoré dans ce lieu. Ces trois obiets de ma veuë ont esté les trois obiets de sa vertu, les trois Theatres de sa gloire. Le THRÔNE, l'AVTEL, la CROIX. Le Thrône, où elle a affermy & augmenté la gloire de l'Estat. L'Autel, où elle a soustenu & deffendu les interests de l'Eglise. La Croix, où elle a travaillé à sa propre sanctification, par la participation de ses souffrances & de ses vertus. Mais dans tous

Division du discours

ces trois estats, elle a esté le Royaume de Jesus-Christ. Il a regné en elle, sur le Thrône. Il a regné par elle; à l'Autel. Il a regné sur elle, à la Croix.

C'est par moy, dit Dieu, que les Rois regnent; & pour les faire regner sur leurs peuples, je regne premierement en eux. *Per me reges regnant* : soit parce que c'est luy qui les appelle sur le Thrône, & qui leur communique vn rayon de son authorité : soit parce qu'il leur donne les qualitez Royales & propres pour le Gouvernement : soit enfin parce qu'il répand sur eux les benedictions necessaires pour le bonheur & pour la gloire de leur regne. Ce fut par ces trois impressions de son authorité; de sa puissance & de sa bonté, que Jesus-Christ regna dans ANNE pour la faire regner sur son Estat. Apres l'avoir fait naistre de la race de tant de Rois, il la conduisit comme par la main sur le Thrône de nostre France, par ce Mariage sacré qu'elle contracta avec LOVIS le Iuste. Il la prepara luy-méme à cette souveraine dignité par toutes les qualitez Royales qui peuvent faire une grande Reine : joignant ensemble dans sa personne une incomparable fermeté d'esprit & de cœur, avec une pieté heroïque, & qui se ressentant toûjours de la grandeur de son genie & de son sang; a esté à mon avis le propre caractere de sa vertu. Mais enfin il combla & sa personne & son regne de tant de benedictions, qu'il semble que toutes ces avantageuses promesses que Dieu avoit faites en faveur du Thrône de David, se soient accomplies dans le sien, *Firmabo solium eius*. Je trouve qu'elle a procuré trois avantages à l'Estat, qui ont servy pour en affermir & pour

I. PART. Prov. 8. 1. Paral. 17.

en augmenter la gloire. Elle luy a donné des enfans, des victoires, la paix. Des enfans dans ſon Mariage ; des victoires dans ſa Regence ; & la paix dans ce dernier état de ſa vie, qui a ſuccedé à l'un & à l'autre. Des enfans, contre les changemens du Gouvernement, qui ſont toûjours dangereux à la Monarchie : Des victoires, contre les guerres dont ce Royaume a eſté troublé, & la paix, contre tous les maux qu'il pouvoit craindre.

1. Il n'en eſt pas des mariages des Roys, comme de ceux du peuple. Ceux-cy ne regardent que le bien des particuliers, & s'arreſtent ſeulement à l'eſtabliſſement ou à la conſervation de leurs familles. Mais les mariages des Roys doivent eſtre des biens publics ; & les meſmes alliances qu'ils contractent entr'eux, ils les contractent avec leurs Royaumes. Lors qu'une Reyne épouſe un Souverain, elle épouſe en meſme temps ſon Eſtat, & elle n'a des enfans, que pour eſtre plus excellemment la mere de ſes peuples. Ce fut dans ce ſentiment de l'intereſt public, que noſtre Reyne ſouhaita ſi ardemment de devenir mere pour faire des benedictions de ſon mariage, celles de tout l'Eſtat; Iuſques-là que, comme elle diſoit alors, elle eut conſenty de perdre la vie dans ſon accouchement, pourveu qu'elle puſt donner par ſa mort, un Dauphin à ſon Royaume. Le Ciel neantmoins differa aſſez long-temps à exaucer ſes vœux; ſoit pour faire voir combien elle eſtoit conſiderable par elle-meſme, & lors qu'elle eſtoit toute ſeule; ſoit pour nous faire eſtimer par cette attente le preſent qu'il nous vouloit donner, & qui devoit recompenſer avantageuſement le re-

tardement de sa naissance, par l'eternité de sa gloire & de nostre bonheur; soit enfin pour monstrer par cette conduite, que cette faveur nous venoit du Ciel; & qu'il devoit y avoir de la difference entre les Roys qui descendent seulement des hommes, & ceux qui sont donnez de Dieu. Enfin ANNE devient Mere de LOÜIS, & pour multiplier ses faveurs & nos obligations, elle devient trois fois sa mere par trois sortes de fecondité qu'elle employe pour nous former; & pour nous donner un grand Roy. Elle y contribuë premierement la fecondité naturelle de son sang, qui réünissant dans son sein celuy d'Espagne avec celuy de France, ramasse aussi dans la personne de son Fils, les vertus des Charles & des Philippes d'Austriche; avec celles des Henry & des Loüis de Bourbon. Elle y contribuë en second lieu la fecondité comme surnaturelle de ses larmes & de ses oraisons. Et ne sçavons-nous pas qu'elle triomphe par ces moyēs d'une sterilité de plus de vingt années? que ses larmes furent les rosées qui firent naistre ce lys, & que son oraison fut comme celle du Prophete Elie, la clef du Ciel qui en ouvrit enfin les thresors, pour en faire sortir le bonheur & l'abondance? *Oratio iusti clavis cœli.* Chrys. serm. 1. de Elia
Elle y contribua enfin une troisiéme fecondité, une fecondité morale, par la bonne education qu'elle donna à son fils, & qui est d'autant plus digne de cette gloire & de ce nom, que ceux qui instruisent les enfans à la vertu peuvent étre appellez leurs seconds peres, parce qu'en formant leurs mœurs ils leur donnent comme une seconde vie. O! que cette vertueuse Mere sçavoit bien que l'education des Rois, quand ils sont encore

jeunes, eſt extrémement importantes aux Eſtats, & que les peuples peuvent la demander à ceux qui les ont mis au jour. Ils n'ont plus droit de choiſir leurs Rois dans les Royaumes hereditaires, mais il leur reſte comme un ſecond droit de pouvoir demander qu'on prenne le ſoin de les inſtruire, afin qu'ils meritent d'eſtre choiſis; & qu'ils ſoient vn jour dignes d'eſtre Rois par élection, quand ils ne le ſeroient pas déja par le privilege de leur naiſſance. Que ne fit-elle pas par elle-méme, & par le miniſtere de ces grands hommes qu'elle employa à cet important deſſein, pour élever ce jeune Prince, & dans l'art de regner, comme Roy; & comme Roy Tres-Chreſtien, dans la politique de l'Evangile, & dans la ſcience de faire regner Jeſus-Chriſt ſur ſon eſtat, & principalement en lui-méme? en faudroit-il davantage pour élever la gloire de la fecondité d'ANNE D'AVSTRICHE, & comme Mere de LOVIS, & comme Mere de ſon peuple! Et vn fils ſi accomply ne pourroit-il pas eſtre tout ſeul le Panegyrique, & comme parle le Texte ſacré la Couronne de ſa Mere? On loüe quelquefois les enfans par les meres qui les ont mis au jour; & quelquesfois on loüe les meres par leurs enfans. Dans ce premier ordre naturel, où la gloire deſcend des meres aux enfans; on peut loüer LOVIS par ANNE, & dire qu'il porte en lui-méme les glorieuſes impreſſions de ſon ſang & de ſes vertus. Mais dans cet autre ordre renverſé où la gloire remonte des enfans aux meres, & où les ruiſſeaux retournent à leur ſource, on peut loüer ANNE par LOVIS; puis qu'on peut croire raiſonnablement que les eminentes qualitez qui paroiſſent dans le fils, ont

esté premierement dans la mere ; & qu'elle a une glorieuse part & dans tout ce qu'il a déja fait, & dans toutes les merveilles qu'il doit faire.

Ce n'est pas assez à sa gloire de nous avoir donné vn Roy, elle lui donne encore vn Frere ; elle adjoûte PHILIPPE de France à LOVIS, pour estre comme la seconde colomne de son Thrône, afin d'en appuyer la fermeté ; & comme vn second lys de sa Couronne, pour en augmenter l'éclat. Le Ciel ne doit avoir qu'un Soleil, ny le Royaume qu'vn Roy. Mais il est de la grandeur, & du bonheur de cet Estat, d'avoir les Princes du sang qui soustiennent l'authorité de nos Rois, & qui soient capables de l'estre ; d'avoir des Astres qui environnent le Soleil, & qui puissent estre des Soleils eux-mémes. Mais quoy ; il arrive souvent que la fecondité des meres est leur malheur, & que la pluralité des enfans, qui devroit establir leur famille, en la divisant la détruit. Que fait cette vertueuse Mere ? Non contente d'avoir ainsi estendu la famille Royale, elle l'unit. Elle conserve une parfaite intelligence entre ses deux augustes Enfans, fortifiant les liens de la nature par ceux de l'amitié, afin qu'ils soient entierement freres ; & que par le moyen de cette union, ils soient plus forts entr'eux, & plus propres pour soustenir la gloire de cette Couronne. Il est vray que sa fecondité avoit déia fait une grande partie de cet ouvrage, par les bonnes inclinations qu'elle avoit données à ces deux Princes : mais sa prudence acheve & conserve cette vnion commencée de leurs cœurs, par l'application du sien. C'est comme le centre d'où ces lignes sont sorties, & où elles viennent se réünir. C'est

comme vn aimant,qui ſe mettant entre deux fers, les vnit à ſoy, & les vnit tous deux enſemble. Peut-elle porter plus avant la gloire de ſa fecondité ? Ouy, elle la rendra eternelle, & pourvoyant à l'immortalité de ſa famille,elle pourvoira à l'eternité du bonheur de cet Eſtat, comme diſoit un Orateur à deux Empereurs,parlant d'un mariage qu'ils avoient fait. *Veſtri generis ſeriem prorogando, omnibus ſæculis providiſtis. Vt tam immortale ſit imperium,quam ſempiterna ſoboles imperatorum.* Voicy le grand coup d'eſtat d'ANNE d'AUSTRICHE ; & comme Reyne, & comme Mere ; & qui a eſté proprement l'ouurage de ſes ſoins, & le fruit de ſes prieres, c'eſt l'auguſte Mariage de LOVIS avec MARIE THERESE d'Eſpagne, c'eſt à dire du plus grand des Rois, avec la plus vertueuſe des Princeſſes,& qui ſeroient l'vne & l'autre ſans aucune comparaiſon, ſi on ne les pouvoit pas comparer enſemble ; duquel nous pouvons dire auiourd'huy ce que S. Gregoire de Nazianze à dit d'un autre mariage, que ce n'eſt pas moins le mariage de leurs vertus,que de leurs perſonnes,qui comme deux Aſtres favorables, ne joignant enſemble leurs rayons que pour produire des miracles. *Vt hoc matrimonium minus virtutis, quam corporum nexus eſſet.* Ne conſultons pas les Aſtres pour faire l'horoſcope de cette Alliance;cét admirable Dauphin qui en eſt le premier fruit,nous montre tout ſeul ce que nous en pouvons dire, & ce que nous en devons eſperer. Cette raviſſante beauté qui paroiſt ſur ſon viſage;cette incomparable bonté qui éclate dans ſes mœurs; cet eſprit charmant qui brille dans ſes yeux,dans ſes paroles & dans ſes actions, infini-

Paneg. Max. & Conſt.

Greg. Naz. or. in laud. patris.

ment au dessus de son âge,nous font assez juger par ce qu'il est,& par ce qu'il fait, ce qu'vn jour il doit estre en luy-mesme, & ce qu'il doit faire pour nostre bonheur, si son Pere & son Ayeul luy laissent quelque chose à faire. Ah! qu'il paroist bien par ces faveurs du Ciel que nostre grande Reyne qui les a procurées,a pû dire de Jesus-Christ, ce que l'Espouse a dit de son Espoux aux Cantiques. *Qui pascitur inter lilia.* Il se plaist, il regne dans les lys, puis qu'il les multiplie; qu'il les conserve, qu'il les embellit de la sorte. *Donec aspiret dies:* Cette heureuse Mere les a veus autour de son Thrône pendant les plus beaux jours de sa vie. *Et inclinentur umbræ*:Et aprés avoir couronné son lit à sa mort,ils couronneront encore aujourd'huy son sepulchre. Cant.2.

2.Et ce avec un éclat d'autant plus glorieux pour elle, qu'elle adjoûte des lauriers à ces lys, & que si sa fecondité a donné des enfans à l'Estat; sa force & sa pieté qui ont regné dans toutes ses actions, luy vont donner des victoires. Ne disputons pas si les femmes sont propres pour le gouvernement des Estats,& si elles doivent regner sur les Thrônes,principalement dans le temps de la Guerre,où il faut vaincre pour regner. Quoy que disent au contraire les loix de quelques Royaumes,le Ciel a decidé cette question en faveur de ce sexe en la parsonne de Debora, cette brave, cette vaillante de l'ancien Testament; de laquelle l'Escriture raconte qu'elle rendoit la iustice à l'ôbre des palmes:Et S.Ambroise adjoûte à son honneur, que quoy qu'elle fut & femme & veufve, elle estoit cependant la Regente du peuple d'Israël, elle choisissoit les Capitaines, elle ordon-

noit les combats, elle remportoit les victoires: *Vidua populos regit, vidua duces eligit, vidua bella disponit, mandat triumphos.* C'est pour faire voir par ces succés, que ny la foiblesse de son sexe, ny la solitude de son veuvage, n'empécherent pas sa vertu; ny de gouverner, ny de vaincre. Ne semble-t'il pas que ce Pere a fait le Panegyrique d'ANNE D'AVSTRICHE dans celui de Debora; & que l'esprit de Debora a passé dans ANNE D'AVSTRICHE? Comme il parut principalement lors qu'elle fut comme élevée une seconde fois sur le Thrône pour estre la Regente de cet Estat par le choix qu'en fit LOVIS le Juste, qui acheva de meriter ce nom pour l'avoir ainsi choisir. Ah! ce fut alors que Jesus-Christ se declara comme le Regent invisible de cet Estat, & qu'il regna glorieusement en elle, puis qu'il lui mit avec le Sceptre, qu'elle commença à conduire les victoires dans les mains, comme S. Ambroise a dit de cet autre; *In manu mulieris summa victoria.* Elle porta deux sortes de victoires dans ses mains pendant le temps de sa Regence; des victoires guerrieres & sanglantes, dans les guerres estrangeres qui attaquerent l'Estat: des victoires innocentes & paisibles, dans les divisions civiles où l'Estat combatit contre lui-méme. Mais quoy? faut-il que la chaire de l'Evangile, qui ne parle que des combats des Saints, & qui ne produit que leurs victoires sur les vices, soit le theatre de ces triomphes militaires, & qu'elle montre des lauriers trempez dans le sang que l'Eglise n'aime pas? Ne faisons pas difficulté de l'employer pour vn moment à cét usage, puisque ces victoires dont nous parlons, sont les effets de la pieté heroïque que

Ambr. lib. de viduis.

Ambr. lib. de viduis.

nostre Reine a euë pour Jesus-Christ, & de la providence particuliere que Jesus-Christ a euë pour elle. Jamais la France n'a esté plus heureuse que dans les premieres années de sa Regence. Jamais elle n'a gagné plus de batailles. Jamais elle n'a pris plus de Villes. Jamais elle n'a estendu plus loin, ny les bornes de son Estat, ny la reputation de ses Armes. Cependant le temps de la Minorité d'un Roy enfant, & de la Regence d'une Reine veufve, n'estoient pas vn temps de victoires, comme le temps de l'orage n'est pas propre à produire des fleurs. Mais que ne fera pas le corps politique de ce grand Royaume avec le cœur d'une Reine genereuse, avec la teste d'un sage Ministre, avec le bras d'un Prince conquerant, qui sera toûjours tout cœur, tout teste & tout bras pour le service de son Roy, & pour la gloire de la France? Ce fut lui, qui sous le nom du Duc d'Enguien, si fameux dans ses ayeux, mais devenu plus illustre dans sa personne, gagna la bataille de Rocroy, où il immola tant de sang ennemi au tombeau de LOVIS le Juste, où il commença à soustenir le Thrône de LOVIS Dieu-donné, où il fit de cette premiere victoire le commun lien de la mort de l'vn, & du Regne de l'autre; rendant la France semblable à ce Païs qui voyent lever le Soleil d'vn costé, tandis qu'il se couche de l'autre, sans aucun sensible intervalle des tenebres qui leur fasse connoistre qu'ils ayent vn autre jour. Ce fut lui qui dans les batailles de Fribourg, de Norlingue, & de Lens, & dans mille autres occasions, dont les noms seulement occuperoient trop longtemps nostre discours à les dire, continüa d'estendre la gloire du Roy, de la Regente, & de l'Estat

avec la sienne, montrant par la suite de tant de victoires, que tandis qu'il combattoit par sa valeur sous les Ordres de la Reyne, le Ciel combatoit pour elle. Comme Debora disoit elle-mesme
Iudic. 5. de ses combats: *De cælo dimicatum est.* Ah je vois deux combats differents: Nostre Regente combat le Ciel par ses oraisons ; & le Ciel vaincu par elle, combat à son tour pour elle par ces extraordinaires benedictions qu'il donne à son gouvernement & à ses armes: *De cælo dimicatum est.* C'est de là que descendent les victoires sanglantes qu'elle remporte dans les guerres estrangeres, mais plus excellemment encore les victoires paisibles qu'elle remporte dans les divisions ciuiles où l'Estat combat contre lui-mesme.

Ie ne veux pas neantmoins r'appeller en ce lieu l'image de ce temps, qui a fait de nos maux les obiets de sa force, & de sa pieté, & la matiere de ses triomphes innocens, par lesquels Jesus-Christ a regné en elle, non plus comme un David conquerant, mais comme un Salomon pacifique. Ie ne dispute pas si ç'a esté vn crime, ou vn malheur: Si c'est un crime, elle la pardonné. Si c'est un malheur, elle y à remedié. Oublions donc ce qu'il y á eu de criminel, puis qu'elle l'a oublié elle-mesme. Effaçons ce qu'il y a eu de malheureux, puis qu'elle l'a effacé par ses graces. Laissons dans le silence & dans l'obscurité les sujets de ses combats; ouvrons seulement les yeux pour les triomphes de sa bonté, & combien de victoires elle enveloppe dans vne. Elle triomphe de nos maux, en les guerissant par des remedes si avantageux & si agreables, qu'à la veuë des remedes qu'elle nous a appliquez, nous avons

de la peine de nous plaindre des maux que nous avons soufferts. Elle triomphe de ses propres ressentimens par vne espece de victoire d'autant plus glorieuse, que les vengeances des Roys sont plus difficiles à vaincre que celles des particuliers. Pourquoy cela ? Elles sont plus ardentes, parce qu'ils sont plus sensibles aux injures qu'ō leur fait. Elles sont plus puissantes, parce qu'ils ont en main le pouvoir de se venger. Elles paroissent plus legitimes, parce que les Roys peuvent prendre comme faites à leur dignité les offences qu'on fait à leurs persõnes: Et comme ils sont les arbitres de leurs droicts, ils se persuadent facilement qu'ils peuvent faire par justice tout ce qu'ils veulent faire par passion. O Dieu qu'il est difficile de démesler ces interests, & de ne confondre pas la passion avec la iustice. Il n'appartient qu'à la bonté heroïque de nostre Princesse de sacrifier ses vengeances, quelques ardentes, quelques puissantes & quelques legitimes qu'elles puissent estre, à la douceur de Iesus-Christ qui regne ainsi glorieusement en elle. Mais le fruict de ces deux victoires, est qu'elle triomphe des cœurs des peuples, & par la reconnoissance qu'ils ont de ses graces, & par l'estime qu'ils conçoivēt de sa bōté, la voyāt paroistre avec tant d'éclat sur ceux-mêmes qui l'avoiēt offencée, qu'il sembloit à voir sa conduite qu'un moyen infaillible pour recevoir d'elle des biens-faits, estoit de luy avoir fait des iniures. Illustre victoire, & qui a cecy de particulier, qu'elle n'est pas moins agreable ny moins advantageuse aux vaincus, qu'à celle qui vainc & qui triomphe, & qui merite que nous appliquions à sa Regence cette belle

devise de Constantin, qui répresentoit une Couronne portée sur les aisles d'une colombe, symbole de la douceur. C'est pour dire premierement que sa douceur a porté & conduit sa couronne, & disposé de son pouvoir. C'est en second lieu, pour marquer que ç'a esté par sa douceur qu'elle a merité ces Couronnes de sa Royauté, & de ses victoires. Mais elle a les aisles d'une colombe, pour faire voir qu'elle se haste de nous secourir & de vaincre; & qu'aprés avoir donné à l'Estat des enfans, & des victoires, elle vole aux extremitez du Royaume, afin de lui porter & de lui donner la paix.

3. Anne avoit souhaité la paix dans tous les estats de sa vie, & de sa Royauté; & parmi les plus grandes tempestes de la guerre; elle avoit toûjours eu le calme dans son cœur; pratiquant ce conseil que S. Augustin donne aux Rois: *Pacem debet habere voluntas, bellum necessitas.* Qu'ils fassent la guerre par necessité: mais que leur volonté conserve des sentimens & des desirs de paix. Ce n'est pas assez de la souhaiter, elle entreprend enfin de la faire, & en remettant le Sceptre entre les mains de son fils; elle se reserve le soin d'en achever la gloire, & de joindre l'olive à ces lauriers, & à ces lys dont elle l'avoit orné. Elle a trois alliances avec trois Rois differens, qui lui inspirent ce dessein, dans lequel ils sont interessez eux-mémes. Elle est Sœur de Philippe Roy d'Espagne. Elle est Mere de Lovis Roy de France. Elle est Fille de Jesus-Christ Roy de la Terre & du Ciel. Comme Fille de Jesus-Christ elle est animée de son Sang, qui comme dit S. Cyprien, estant receu dans les cœurs des Chrestiens, ne leur porte que des paro-

Aug. Epist.

les

les de paix, *Iam ſanguis tuus, Domine, non quærit vltionem, &c.* Ah! luy-dit-il principalement dans ſes communions, toutes ces guerres m'attaquent; de quelque coſté que tournent les victoires, j'y perds, on répand par tout le ſang de mes enfans, & l'on prophane le mien. *Clamat in nobis verba pacifica*: Comme Sœur de PHILIPPE, elle a le ſang d'Eſpagne dans ſes veines; qui demande la paix à ſon cœur. Elle ſouffre de trop grandes & de trop longues violences dans le partage & dans le combat de ſon propre ſang; de voir que celuy qu'elle a receu demeure ſi long-temps ſeparé de celuy qu'elle a donné, & que la moitié d'elle-meſme combatte ainſi contre l'autre. Et comme Mere de LOVIS, elle a vny dans ſa perſonne le ſang D'AUSTRICHE avec celui de BOURBON & ces deux ruiſſeaux ſeparez par une ſi longue guerre, joignent enſemble leurs voix pour lui demander qu'elle les réüniſſe par le lien de la paix, apres les avoir vnis ſi eſtroitement par celuy de la nature. *Clamat verba pacifica*: Mais helas de ces meſme endroits d'où elle tire les motifs de ſouhaiter la paix, elle voit naiſtre des obſtacles qui l'empeſchent de la faire. Du coſté de Jeſus-Chriſt, il a eſté infiniment offencé par tant de pechez, il voudra les punir. Du coſté de PHILIPPE, il a ſouffert beaucoup de pertes, il voudra les reparer. Du coſté de Louis, il eſt accouſtumé à vaincre, il voudra continuer ces combats pour continuer ſes victoires. Intelligence tutelaire de cét Eſtat, & vous Ange gardien de cette Reyne, qui avez conſpiré enſemble pour luy inſpirer le deſſein d'entreprendre cét ouvrage, vous eſtes témoin de ce qu'elle a fait pour l'achever. Elle fait

Cypr. de peſſ.

à peu prés ce que fit autrefois Moyſe, pour appaiſer le tumulte de ſon peuple. Il ſe partagea, dit Philon, comme en deux differens offices, pour parler aux hommes & à Dieu : *Diuiſis mentis & ſermonis officiis, altera deprecabatur Deum, &c.* Elle traite avec Jeſus-Chriſt, pour appaiſer ſon indignation par ſes oraiſons, & par ſes larmes ; & afin de pouvoir des-intereſſer ſa gloire, elle s'offre pour eſtre la victime des pechez de ſon Eſtat. Et peut eſtre que ſa derniere maladie a eſté l'execution de ce premier ſacrifice. Elle traitte avec PHILIPPE, & luy fait entendre qu'en voulant reparer les pertes qu'il a faites, il ſe met en danger d'en faire encore de nouuelles. Elle traite avec LOVIS, & aprés avoir employé tout ce que peut la tendreſſe d'une Mere ſi aimable ſur le cœur d'un fils, ſi bon & ſi genereux, elle luy repreſente qu'une bonne paix vaut mieux que pluſieurs victoires qu'on eſpere; & qu'en diminuant quelque choſe des titres de vainqueur & de conquerant, il acquerra des noms plus glorieux, qui le feront appeller le Roy de la paix, & le Pere de ſes peuples.

Philo. lib. 2. de vita Moſ.

Ouy grande Reyne, le Ciel & la Terre exauceront vos vœux, & les cœurs de ces trois Princes avec qui vous traittez ces affaires, feront comme vn triple echo qui répondant aux ſouhaits & aux prieres du voſtre, vous accordera la Paix que vous avez ſi ſouvent demandée. Et vous pourrez prendre iuſtement cette deviſe qu'avoit pris vne Dame de voſtre nom ; c'eſtoit vne colombe qui portoit un rameau d'olive en ſon bec. Ie la vois ſortir cette Reyne, cette Mere de la Paix, de l'Iſle de la Conference, comme cette colombe qui ſortit de l'Arche aprés le deluge, & qui revint por-

Anne Marquiſe de Montferrat.

tant en ſon bec vn rameau d'olive, ſymbole de la reconciliation de Dieu avec les hommes, & de l'eſperance d'un monde nouueau. Elle reuient apres ce deluge de larmes & de ſang, qui a eſté répandu dans ces guerres, portant en ſa bouche l'olive de la paix qu'elle montre à tout l'Vniuers comme l'ouurage de ſes mains,& le fruict de ſes travaux, & qu'elle preſente à ſes peuples comme la fin de leurs maux, & le commencement de leurs eſperances. Prenons cettte branche d'olive de ſa bouche & de ſa main, pour la joindre à ces lys & à ces lauriers qu'elle a donnez à la France. Ils ont couronné ſon thrône, qu'ils reviennent aujourd'huy pour couronner ſon tombeau. Ah! que ces lys marquent d'vn coſté l'eternité de la famille Royale qu'elle a laiſſée ſur la terre? mais que de l'autre ils marquent auſſi l'immortalité qu'elle a acquiſe dans le Ciel. Que ces lauriers ſignifient d'un coſté les victoires que ſa pieté heroïque a remportée pendant ſa vie; mais qu'ils ſignifient auſſi les triomphes qu'elle a remportés ſur la mort. Que ces olives repreſentent d'vn coſté la paix qu'elle a donnée à l'Europe: mais qu'elles repreſentent auſſi celle qu'elle a meritée, & que nous luy devons ſouhaiter; & ce avec d'autant plus de juſtice,qu'ayant affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat ſur le Thrône, elle a ſouſtenu & deffendu les intereſts de l'Egliſe à l'Autel.

Il y a une liaiſon tres-eſtroite entre les Thrônes des Roys du monde, & les Autels de Jeſus-Chriſt, comme il y avoit autrefois vne alliance inſeparable entre le Sacerdoce & la Royauté.Il faut que l'Autel appuye le Thrône, il faut que le Thrône appuye l'Autel. L'Autel doit ſoû- II. PART.

tenir le Thrône, parce que c'eſt au pied des Autels, où les Roys doivent impetrer les benedictions de Dieu, qui les font regner dans leurs Royaumes, & par le caractere de ſon authorité qu'il imprime ſur leurs fronts,& par l'obeiſſance & le reſpect qu'il inſpire dans le cœur des Peuples. Apprenez Princes de la Terre que l'éclat de voſtre Majeſté,que la force de vos armées,que la terreur de voſtre nom, ſont des moyens foibles,& impuiſſans pour vous faire regner,ſi Dieu ne s'en meſle luy-meſme, s'il n'intereſſe par ſes commandemens la conſcience de vos ſujets, pour vous faire rendre l'obeïſſance qu'ils vous doivent. Mais il faut reciproquement que le Thrône ſoûtiennent l'Autel,& que le zele & la pieté des Rois ſe ſerve de l'authorité que Jeſus-Chrjſt leur a donnée pour deffendre ſon Egliſe,qui eſt ſon empire & ſon Eſtat,qu'il a acquis par ſon Sang, & par lequel il regne dans le monde. Afin qu'ils puiſſent dire ſur la Terre,ce que les Saints couronnez diſent dans le Ciel: *Feciſti nos Deo noſtro regnum.* Ah! mon Dieu, vous nous faites regner dans nos Eſtats, nous vous ferons regner dans voſtre Egliſe: C'eſt par vous que nous regnons. *Per me reges regnant*, nous ferons avec le ſecours de voſtre grace, que vous regniez en quelque façon par nous-meſme, & par l'uſage de noſtre authorité, que nous conſacrerons à voſtre gloire. Ah! grande & vertueuſe Reyne, que vous comprenez bien ces obligations de voſtre Thrône, quand non contente de proſterner & d'offrir vôtre Couronne aux Autels, vous alliez allumer ſur ces meſmes Autels ce feu ſacré de voſtre zele, qui s'eſt aprés ſervy du pouvoir de voſtre Cou-

ronne pour la défenſe de l'Egliſe, avec tant d'éclat & de ſuccés que vous pouvez dire vne ſeconde fois que vous eſtes le Royaume de Jeſus-Chriſt, puis qu'ayant regné dans vous ſur le Thrône, il regne ainſi par vous à l'Autel. L'Egliſe a trois qualitez principales, la verité, la ſainteté, la majeſté. La verité dans ſa doctrine. La ſainteté, dans ſes mœurs. La majeſté, dans ſon culte & dans ces ceremonies. Suiuons les mouvemens du zele de noſtre Reyne tres-Chreſtienne, pour voir avec quelle vigueur & quelle gloire, elle a défendu ces trois qualitez de l'Egliſe contre tous les ennemis qui l'ont attaquée pendant ſon Regne, & ſouſtenu la verité, la ſainteté, la maieſté de cet Empire de Jeſus-Chriſt par le ſien.

L'Egliſe, dit S. Paul, eſt la colomne & l'appuy de la verité, mais c'eſt comme vne colomne de cryſtal, qui a de la fermeté & de l'éclat; ſoit parce qu'elle eſt appuyée ſur la verité de Jeſus-Chriſt, qu'elle croit, & qu'elle connoiſt elle-meſme : ſoit parce qu'elle appuye les veritez de l'Evangile, quelle fait croire & connoiſtre aux Chreſtiens. *Columna, & firmamentum veritatis.* 1. Tim. 3.
Mais quoy qu'elle ſoit inébranlable contre les portes de l'Enfer, & contre les attaques des Demons, comme neantmoins elle eſt combattuë par les erreurs des hommes, elle a beſoin du ſecours des Roys. Vne Eſtoile a premierement appellé des Roys pour la fonder : Elle brille encore auiourd'huy dans l'Evangile, & appelle tous les Roys Chreſtiens pour la deffendre, leur diſant avec le Prophete, *Et nunc Reges intelligite. Erudimini qui iudicatis terram, ſervite Domino in timore.* Ecoutez Ps. 2.
Roys du monde, aprenez à ſervir Dieu avec

crainte & avec reſpect. Saint Auguſtin parlant du zele que les Roys doivent avoir pour cõbattre & pour chaſtier les Heretiques, demande comment ils peuvent ſervir Dieu. Il répond que c'eſt en ſe ſervant de leur authorité pour deffendre & pour venger les iniures qui ſont faites a ſa gloire. Et il adjoûte cette belle reflexion; *Aliter ſervit quia homo eſt, aliter quia etiam & Rex eſt.* Il y a bien de la difference entre les ſervices qu'vn Roy rend à Dieu comme homme: & ceux qu'il luy rend cõme Roy. *Quia homo eſt, ei ſervit vivendo fideliter: quia verò etiam Rex, per leges iuſta præcipientes.* Il ſert Dieu en qualité d'homme particulier, en viuant ſaintement luy-meſme. Mais il ſert Dieu entant que Roy, quand il employe la ſeverité des loix pour la défence de ſa cauſe. Que les Roys croyent comme Chreſtiens les veritez de la Foy, mais qu'ils les ſouſtiennent comme Roys par l'uſage de deux puiſſances que Dieu a attachées a leur dignité: de la puiſſance militaire des armes, de la puiſſance politique des loix. *Seruite Domino in timore.* Qu'ils ſervent Dieu avec crainte, comme luy devant vn iour rendre conte de ces deux puiſſances de leur Sceptre qu'il a mis entre leurs mains. Si iamais il y a eu de Reyne Chreſtienne qui ait ſuiuy cette Eſtoile, qui ait obeï à ces voix, n'a-ce pas eſté la noſtre? Elle voyoit bien que ces lumieres & ces oracles ne s'adreſſoient pas ſeulement aux Roys, mais qui parloient encore à celles de ſon ſexe, qui eſtant appellées à la participation de leur puiſſance, eſtoient auſſi appellées à cet employ. Elle ſçavoit que dans les Royaumes Chreſtiens, les Reines qui les ont gouvernez ont toûjours beaucoup contribué à l'etabliſſement de

Aug. ep. 50. ad Bonifac.

la Foy, & à la défence de l'Eglise: comme les Helenes dans l'Empire, les Theodolindes en Italie, les Clotildes en France, les Indegondes en Espagne. Elle se consideroit comme estant sortie du sang des Roys Catholiques, & comme estant entrées dans l'alliance des Roys tres-Chrestiens, dont les vns n'ont iamais souffert d'heresie dans leurs Estats, ny les autres dans leurs personnes. Et voyant qu'elle recüeilloit en elle mesme toute la gloire de ces deux noms, & tous les exemples du zele de ces Monarques; que ne fit-elle pas pour soustenir les interest de l'Eglise & par la force des armes, & par l'authorité des loix, & pour en deffendre la verité contre les erreurs qui l'ont attaquée, ou qui l'ont voulu attaquer. Ie voy bien que vous me direz qu'elle n'a jamais parû les armes à la main, & que cette loüange militaire n'est pas propre, ny de son sexe, ny de sa vertu. Mais quoy! sçavons-nous pas la glorieuse part qu'elle a euë dans toutes les guerres de la Religion, que LOUIS le Iuste a entreprises, & que si son zele a contribüé ses conseils pour les enteprendre; sa pieté a cooperé encore davantage par ses prieres pour les executer? Allez, grand Roy, allez porter vos armes jusqu'aux extremitez de vostre Estat, pour y combattre l'heresie? allez l'attaquer dans la ville Capitale de sa rebellion; domptez les elemens pous dompter sa fureur, donnez des chaînes à l'Occean pour en donner des plus fortes à sa rage. Vous n'irez pas tout seul dans ses expeditions la pieté de vostre épouse vous accompagnera par tout, elle attachera les victoires à vos estendarts, & le bonheur à vos armes. Que fait-elle cependant; Elle se reti-

re dans le Val de Grace, que nous pouvons appeller la vallée des graces & des benedictions, comme Moyse se retira sur la montagne pendant les combats de Iosüé. Chose admirable, dit S. Ambroise, il semble ne rien faire, & cependant il fait tout. Il combat avec des mains languissantes & fatiguées, qu'il leve de temps en temps vers le Ciel? Il défait les ennemis qu'il ne touche pas seulement,& sans leur donner aucun coup, il remporte la victoire. *Cum otiosus staret præliabatur,nec solum præliabatur,sed etiam de hostibus quos non contingebat,triumphabat.* C'est pareillement au pied des Autels,où nostre Princesse offre ses prieres, qu'elle gagne les batailles, qu'elle prend la Rochelle,qu'elle dompte l'Ocean, qu'elle triomphe de l'heresie & qu'elle rend à l'Eglise ses Temples & ses Autels. Qu'on dresse donc des trophées à Louis, mais qu'on y adioûte le nom d'Anne. Qu'on represente d'vn costé ce religieux Conquerant avec les armes à la main, foulant aux pieds l'heresie mais qu'on grave d'un autre costé l'image de son épouse, qui avec des mains jointes & élevées vers le Ciel, achève de dompter ce monstre, & par la puissance des ames, & par l'authorité des Loix.

Ambr. l. 3. de offic.

Avez-vous jamais veu vn serpent, qui apres avoir esté a demy brisé, se traisne encore avec la moitié de luy-mesme,& tâche de ramasser & de rejoindre les restes de son corps & de sa vie, pour y conserver son venin. Voila quel estoit l'estat de l'heresie en France, apres les guerres de la Religion,& apres la mort de Louis le Iuste. Mais c'est en vain que le demon de l'erreur & de la rebellion qui l'anime,fait ses seconds efforts ; il trouvera

que le zele de Louis eſt encore vivant & agiſſant dans ſon épouſe:Et il experimentera par la continüation de ſes deſavantages,que ſi une femme a eſté deſtinée duCiel pour briſer la teſte de ce dragon,celle-cy continuëra ſes combats, & achevera de le vaincre. Aprés avoir employé à ce deſſein l'authorité de ſa couronne qu'elle a euë en main pendant le temps de ſa Regence,elle anime encore celle de ſon fils pour abbattre les Temples de cette fauſſe Religion,qu'elle avoit baſties des ruines de nos Egliſes;& pour lui oſter ces monumés de ſon impieté & de ſa rebellion , que le malheur des temps paſſez avoient arraché des mains de ſes ayeux, & qu'elle avoit ſauvez des victoires de ſon pere.C'eſt icy où je devrois encore produire comme une eſtincelle de ce premier feu, le zele qu'elle a temoigné contre les nouvelles doctrines qui ſe ſont élevées de ſon temps, & qui ont troublé la paix de l'Egliſe , & attaqué ſa verité. Mais comme la multitude de ſes louanges ſe dérobe à elle-meſme le temps qu'elle merite, & qu'elle demanderoit pour paroiſtre dans toute l'étenduë de ſa gloire ; & comme d'ailleurs ce flambeau qu'elle a allumé pour combattre ces tenebres ; brille encore aujourd'huy à nos yeux , il ſuffit d'en remarquer ſeulement & la lumiere & l'ardeur. Vous ne ſçauriez croire les ſoins que ſa prudence a pris pour rendre ſon eſprit & ſon cœur inacceſſible à ces nouveautez qui tentent aſſez dangereuſement la curioſité de celles de ſon ſexe.Vous ne pourriez vous imaginer les précautions dont elle a uſé pour deffendre la famille Royale des atteintes de ce venin; & pour en faire comme un parterre de lys, ſemblables à ceux que l'Epoux aux cantiques , re-

Cant. 2 preſente au milieu des épines : *Sicut lilium inter ſpinas.* Elle environnera ces lys qu'elle a formez & cultivez de ſa main, comme d'une haye d'epines, qui conſerveront d'un coſté la blancheur & la pureté de ces fleurs, & qui picqueront un jour les mains de ceux qui les voudront toucher. Mais qui ne ſçait avec quelle ardeur & quel courage elle a entrepris de combattre ces erreurs, que la pieté luy fit apprehender d'abord comme dangereuſes à la Religion & à l'Eſtat? Elle n'a pas aſſez de ſes propres mains, elle appelle tout le monde à ſon ſecours. Elle intereſſe dans cette commune cauſe de l'Egliſe, l'authorité du ſouverain Pontife, qui en eſt le Chef. Elle y engage la puiſſance du Roy, qui en eſt le premier protecteur. Elle allume le zele des Prelats, qui en ſont les Paſteurs. Elle fait parler les Docteurs qui en ſont les oracles. Et nous pouvons dire à ſa gloire que les foudres qui ont eſté lancez du Vatican ; que les Edits, qui ſont émanez du conſeil du Prince; que les reſolutions, qui ont eſté priſes dans les aſſemblées des Eveſques ; que les deciſions qui ſont ſorties de la Sorbonne, ont eu leur premier principe dans le cœur, dans l'oratoire, & dans le cabinet de nôtre Reyne; que ſon zele a eſté comme l'intelligence qui a remué tous ces reſſorts ; & qu'elle merite que nous luy donnions dans cette chaire les meſmes acclamations que le Concile de Calcedoine donna à l'Imperatrice Pulcherie, il ne faut que mettre le nom d'ANNE à la place du ſien, & dire encore un coup ; *Vive*, meſme en dépit de la mort, *cette incomparable Reyne. Dieu garde la Catholique l'Ortodoxe. Dieu garde la gardienne de la Foy.* Elle a ſouſtenu la verité de l'Egliſe contre

les erreurs,& sa sainteté contre les vices.

2. Tous les hommes, dit Tertullien, sont naturellement soldats, quand il s'agit du salut des Roys, ou de l'interest des Republiques : & sans attendre d'autre ordre,ny d'autre commission, ils doivent tous prendre les armes contre les criminels de leze-Majesté, & contre les ennemis publics, *In reos maiestatis, & publicos hostes, omnis homo miles est*. Disons à plus forte raison que tous les Chrestiens, & les Roys principalement, sont naturellement soldats, quand il est question de deffendre l'Empire de Jesus-Christ & la sainteté de l'Eglise ; & que l'onction de leur Baptesme, qui les a sanctifiez comme Chrestiens,& puis celle de leur Sacre qu'ils ont receuë comme Roys, leur impose de tres-grandes obligations de combattre contre les ennemis publics de la gloire de l'un, & de la pureté de l'autre. Ils peuvent & doivent employer pour ces combats religieux deux sortes d'authorité qu'ils retirent de leur Couronne. L'authorité imperieuse du commandement : L'authorité attrayante de l'exemple. O Dieu ! que c'est un grand avantage pour la gloire de l'Eglise, & qui contribue admirablement à conserver la sainteté de ses mœurs quand elle a des Roys dans son sein qui se declarent ouvertement les protecteurs de la vertu, & les ennemis des vices. Voila les deux declarations qu'a toûjours faites ANNE D'AUSTRICHE, par ses paroles par ses actions, & dans toute la conduite de sa vie. Voila les deux usages de sa Couronne, par lesquels elle a fait regner Iesus-Christ dans son Royaume. Ce n'est pas assez à sa pieté heroïque Royale, de pratiquer des vertus secretes & particulieres dans la solitu-

Tertul. apol.

de de ses retraites; Il faut qu'elle paroisse en public, & qu'elle fasse comme les perles, qui apres avoir formé leur éclat dans l'obscurité des abysmes, viennent paroistre avec pompe sur la majesté des Autels. Ouy, elle se declarera ouvertement pour estre par estat, & par profession la protectrice de toutes les vertus de son siecle; & vous ne trouverez pas qu'il se soit fait de son temps, dans la France, aucune bonne œuvre tant soit peu considerable pour la gloire de Dieu, & il s'en est fait un grand nombre, où elle n'ait contribué sa puissance & sa pieté, & qui ne soit marquée du sceau de l'une & de l'autre. Faut-il reformer les Religions qui se sont relaschées de la sainteté de leur premier esprit? Elle y employera la protection de son authorité. Faut-il bastir des Hospitaux, ou avec les secours qu'on donne aux necessitez corporelles des pauvres, on pourvoit aux necessitez spirituelles de leurs ames? Elle y contribuëra ses revenus, & quelque chose davantage. Faut-il establir des Confrairies, qui sont des assemblées de devotion, ou bien authoriser celles qui sont déja establies? Il y en a fort peu dans cette Ville, où elle n'ait donné son nom. Escoutez cecy libertins du siecle, qui rougissez peut-estre de ces pratiques de pieté, comme si c'estoit le partage des esprits foibles, ou la devotion du peuple; tandis que la plus grande, & la plus genereuse Reyne du monde fait gloire de vivre dans ces exercices de devotion, & de mourir Superieure d'une compagnie de charité establie dans sa Paroisse; adjoûtant ce titre de misericorde & d'humilité, a tant d'autres augustes qualitez qui ont fait la gloire de son nom, & qu'on peut gra-

ver sur son sepulchre. Il ne faut pas s'estonner apres cela, si ayant ainsi donné sa protection à toutes les vertus, elle s'est declarée l'ennemie de tous les vices, & principalement de ces pechez scandaleux, qui sont, comme dit Servien, les opprobres de l'Eglise, & qui diffament davantage la pureté de ses mœurs; & si pour combattre plus fortement ces ennemis publics, elle a joint l'authorité de son fils avec la sienne. Je sçay bien grand Roy, que ça esté un effect de vostre pieté, du zele que vous avez pour l'Eglise, & du sang de S. Loüis qui anime vostre cœur d'avoir renouvellé vos Edicts contre les duels, pour arrester la fureur de vostre Noblesse; & contre les blasphemes, pour arrester l'impieté de vostre peuple; & contre le luxe des habits, pour arrester la vanité & la profusion de tous les ordres de vostre Estat. Mais souffrez que vostre auguste Mere ait quelque part dans la gloire de vos Ordonnances, puis qu'elle a tant de part aux bonnes inclinatiõs, & aux salutaires conseils qui vous ont persuadé de les faire, pour faire regner Jesus-Christ dans ces differentes parties de son Eglise. Glorieux regne de LOUIS & d'ANNE! & bien different de celuy de ces mauvais Princes, qui s'estant declarez ouvertement les protecteurs des vices, & les ennemis de la vertu, ont rendu le vice si insolent, qu'il a parû mesme avec éclat sur les tribunaux & sur les thrônes; & la vertu si timide & si abbatuë, qu'elle a esté contrainte de se retirer dans les solitudes, & de se cacher dans les tombeaux. Comment appellerons-nous ces regnes, sinon les regnes des demons; Au lieu que nous pouvons appeller iustement le regne de nostre Roy & de sa

vertueuse Mere, le regne de Jesus-Christ, où le vice & la vertu ont comme changé de destin, & de place, sous l'authorité de leur Sceptre, que la pieté de nostre Regne a rendu semblable à cet arbre des Indes, dont l'ombre fait mourir les serpens, tandis qu'elle fait naistre & croistre les fleurs. Ah! c'est à l'ombre de ce Sceptre de lys que les vices sont abbatus, & que toutes les vertus fleurissent,

Et ce d'autant plus glorieusement, qu'elle joint encore à l'ombre de sa protection l'éclat & la lumiere de son exemple; Et qu'on peut dire d'elle ce qu'un Historien a dit d'un Empereur, qu'estant tres-grand, & tres-puissant par l'authorité imperieuse de ses commandemens, il a esté encore plus grand, & plus puissant par l'authorité attrayante de ses exemples. *Cumque sit imperio maximus, exemplo maior est.* Elle sçavoit qu'une des plus grandes obligations des Roys est de donner de bons exemples, parce que la mesme élevation qui rend leurs actions si visibles, les rend infiniment puissantes, pour attirer l'imitation des peuples. Elle avoit appris que ce n'est pas assez qu'ils ayent les vertus des Chrestiens, mais qu'ils doivent aller plus avant, & les rendre exemplaires; que l'obligation mesme de l'humilité, que S. Augustin appelle la premiere vertu des Chrestiens, cede, à l'egard des Grands, à l'obligation de l'exemple; ou du moins que par un sage temperament ils doivent accorder les ombres & les tenebres de cette premiere vertu, avec l'éclat necessaire de l'autre. Qu'ils se cachent quelquefois par humilité, qu'ils dérobent leurs bonnes actions à leurs propres yeux, pour n'en faire pas les sujets

Vell. Pater.

de leur complaisance:Mais qu'ils les produisent aussi aux yeux de leurs peuples, pour en faire les objects de leur imitation, & les motifs de leur vertu. C'est pourquoy on avoit accoustmé de porter un flambeau allumé devant les Empereurs, quand ils marchoient en public, pour leur dire que leur vie devroit estre comme un flambeau pour l'instruction de leurs peuples, & que c'est aux Roys que s'adresse singulierement ce commandement de l'Evangile: *Sic luceat lux vestra coram hominibus.* C'est avec cét Oracle dans le cœur, & avec ce flambeau à la main, que je vois sortir nostre Reyne des tenebres de son humilité du secret de ses retraites. Allons, disoit-elle à soy-mesme, allons par tout où la gloire de Jesus-Christ, & l'interest de l'Eglise nous appelle. Quel Temple n'en a esté le témoin, & quel Autel n'en a veu les marques? Quel lieu, quelle occasion de devotion où elle ne se soit trouvée, ou sa pieté n'ait porté la majesté de sa Couronne, pour faire servir l'éclat de sa Couronne, afin de rendre plus illustres & plus puissants les exemples de sa pieté? Semblable en cela à cét Ange, qui remuë & qui conduit le Soleil, & qui dans les differentes parties de l'Univers fait des applications differentes de sa lumiere. Il en répand les rayons sur les Astres du Ciel; il en trace les images sur les nüées de l'air; il en peint la beauté sur les fleurs de la terre; il en imprime mesme l'éclat sur les perles & sur les diamants qui sont cachez dans l'obscurité des rochers, & dans le fonds des abysmes. C'est ainsi que le zele de la Reyne a porté l'éclat de sa Royauté, pour faire les diverses applications de ses exemples sur

Codin. Curopal.

Mat. 5.

les differentes parties de cét Estat, qui comme un monde politique, a son Ciel, ses Astres, & ses Elemens. Croiriez-vous bien que mesme les personnes Religieuses, qui comme des perles & des diamants, se forment dans les abysmes de leurs larmes, & dans l'obscurité de leurs Monasteres, & qui l'ont veüe quelquesfois dans leurs Maisons, ont profité de ses exemples? Mais sortez une seconde fois, grande Reine, de ces retraites, apres avoir ainsi enseigné la vertu, revenez pour condamner les vices. Puisque, comme disoit Pline à Trajan, la vie d'un bon Empereur, disons d'une Reyne vertueuse, est une censure publique, & constante des peuples: *Vita Principis censura est, eaque perpetua.* Bon Dieu! que c'est un grand avantage pour un Predicateur, de faire l'Eloge d'une Princesse, dont les loüanges mesme sont des instructions; & de pouvoir dire de sa pourpre Royale, ce que Tertullien a dit de la robbe des premiers Chrestiens, qu'elle condamnoit, & qu'elle faisoit rougir les vices: *De occursu meo vitia suffundo.* Ce n'est pas la robbe simple d'un Chrestien, ny l'habit d'un pauvre Religieux qui condamne le monde. Ie produis la pourpre de ma religieuse Princesse toute brillante d'or, & de pierres precieuses, mais plus éclatante par les exemples de sa devotion, de sa modestie de son humilité. C'est avec cét ornement de sa gloire, & de sa vertu, que je feray rougir les vices. C'est ainsi, diray-je, qu'elle a deffendu la sainteté de l'Eglise, & qu'elle a soustenu sa Majesté.

Plin. paneg. Trajan.

Tertul. de pallio.

3. Car encor bien que la majesté de l'Eglise soit assez auguste, & assez venerable par elle-mesme, & par les impressions du Sang de Jesus-Christ qu'elle

qu'elle porte dans ſes Sacremens, ou qu'elle immole dans ſon ſacrifice ; neanmoins, comme elle paroiſt aux yeux des hommes qui ſe gouvernent par les ſens, elle a beſoin de quelques ſenſibles ornemens qui ſoûtiennent cette premiere gloire. Il n'y avoit rien, dit Tertullien, qui expoſât davantage l'Egliſe au mépris des Payens, que l'alliance qu'elle fait de la ſimplicité apparente de nos Myſteres, avec la magnificence des biens qu'elle promet. *Nil adeo eſt quod obduret mẽtes hominum, quam ſimplicitas divinorum operum quæ in actu videtur, & magnificentia, quæ in affectu repromittitur.* Il eſt donc important à ſa gloire qu'elle ait quelque choſe d'éclatant & de majeſtueux dans ſon culte & dans ſes ceremonies, qui ſupplée à la ſimplicité des apparences qu'elle monſtre, & qui reponde à la magnificence des biens qu'elle cache, & qu'elle promet. C'eſt pourquoy Dieu a toûjours demandé cette magnificence dans ſes Temples & ſur ſes Autels, non ſeulement dans l'Ancien Teſtament où il avoit à traitter avec un peuple groſſier : mais méme dans la Loy de grace où le culte que nous luy devons rendre eſt plus pur, & plus ſpirituel. Mais à qui voulez-vous que l'Egliſe demande ces ornemens, ſi ce n'eſt aux Roys & aux Princes Chrétiens, à qui ſon Eſpoux & ſon Roy a dóné tant de richeſſes? Voilà le tribut qu'ils luy doivent rendre des finances de leur Eſtat. Ils ne peuvent pas les mettre immediatement dans ſes mains ; qu'ils les donnent à ſon Egliſe, où il reſide ſpirituellement par ſes graces, & corporellement méme dans l'état de ſon Sacrement. *Honora Dominum de tua ſubſtantia.* C'eſt à ces religieuſes conditions que noſtre Reine Prou. 3.

Tres-Chrestienne a possedé de grands biens, cõme un des appanages de sa Couronne. C'est à cet usage qu'elle a consacré une grande partie de ses finances, pour faire regner Iesus-Christ dans la maiesté de son Eglise, avec une magnificence convenable en quelque façon à la Royauté qu'il y a, & qu'il y exerce. Ie trouve qu'elle a donné deux sortes d'ornemens à l'Eglise, qui contribuent à sa Majesté, la magnificence des Temples, & des Autels qu'elle a fait bastir; les Reliques des Saints qu'elle a mises sur les Autels, & dont elle a embelly les Temples. Voila deux sortes de pierres differentes qu'elle a employées à ces bastimens sacrez & augustes; des pierres materielles & inanimées, qui ont esté tirées de la terre; des pierres saintes qui ont esté vivantes sur la terre, & qui seront un jour glorieuses dans le Ciel. Dispensez moy de parcourir tous les ouvrages de sa pieté qui paroissent dans les Temples qu'elle a bastis; & qui brillent sur les autels qu'elle a dressez, & à qui elle a donné des ornemens si precieux & si magnifiques. Ie produis seulement à vos yeux ce superbe bastiment de l'Eglise, & du Monastere du Val de Grace, que nous pouvons appeller comme le chef-d'œuvre de sa magnificence. Prenez à loisir les dimensions de ce grand edifice, pour comprendre à méme temps celle du cœur, & de la vertu de celle qui l'a fódé, & de la gloire qu'elle merite. Mais regardez-le, s'il vous plaist, avec quelque reflexion sur ce saint lieu où nous sommes. Voyez d'un costé cette Chapelle Royale, c'est le monument de la pieté, & de la magnificence de saint Loüis. Voyez d'un autre costé cet autre Temple, c'est le monument de la pieté & de

la magnificence d'ANNE. Ils ont contribué tous deux à la majesté de l'Eglise. Mais ces deux ouvrages ont vne gloire commune qui les doit rendre considerables; c'est que ce Roy sainct, & cette vertueuse Reyne les ont bastis à leurs dépens: c'est qu'ils ont retranché quelque chose de la magnificence de leurs maisons, pour faire celles de Jesus-Christ, & les rendre plus magnifiques: c'est que dans ces grands bastimens il n'y est pas entré vne seule goutte du sang de leurs peuples, pas vne larme de leurs suiets.

Ah! elle y mesle seulement le sang des Martyrs, & les Reliques des Saints qu'elle met dans ce Temple, & qu'elle place sur mille Autels; afin que ces ossemens saincts, qui ont esté pendant leur vie les ornemens animez de l'Eglise, fassent ce mesme office apres leur mort, & la rendent plus majestueuse, & plus uenerable. En quoy nous pouuons remarquer qu'elle a imité la pieté des Roys Chrestiens, & principalement de ceux de nostre France, qui ont toûiours eu vn soin particulier de ramasser les Reliques des Saincts des autres endroits de l'Vnives, & de les faire transporter dans les Eglises de leur Royaume. Soit parce qu'ils ont crû avec raison que les cendres des Saincts sont les appuis des Estats, & comme parle saint Basile, des Tours pour les deffendre. Basil.
Quasi turres quædam, & que ces ossemens saincts or. de
feroient la force & le soustiẽt des corps politiques 4°.
de leurs Empires; soit parce qu'ils ont voulu dans Mart.
ces Translations honorer les Saints par l'Eglise, & l'Eglise par les Saints, & par l'application de leurs Reliques. C'est ainsi que Charlemagne ramassa, comme il dit luy-mesme, vn nombre infiny

des Reliques de diverſes parties du monde Chrêtien,pour les mettre dans vne Egliſe qu'il avoit fait baſtir. *Quæ huic ſancto intuli loco, vt eorum ſuffragiis regnum firmetur.* C'eſt ainſi que S.Loüis a enrichy cette Sainte Chappelle de ces threſors ſacrez,& pour ainſi parler, des dépoüilles d'vne grande partie de l'Egliſe. C'eſt ainſi qu'ANNE D'AVSTRICHE a fait tranſporter les Reliques de S.Vincent,de S.Bonaventure,du Bienheureux Iean de Dieu,& de pluſieurs autres Saints, ſur les Autels de nos Temples joignant par ce moyen l'éclat inviſible de leur ſainteté, avec la magnificence ſenſible des ornemens qui les environnent, pour augmenter par ce mélange la maieſté de l'Egliſe. Ce qui m'oblige en finiſſant ce Point de joindre ces deux témoignages à ſa gloire. Vn Prophete dit que les pierres des murailles crierõt
Habac. 2. vn iour, *Lapis de pariete clamabit:* Et l'Eccleſiaſtique adjoûte que les oſſemens de Joſeph prophetiſerent apres ſa mort: *Oſſa ipſius poſt mortem pro-*
Eccl.49 *phetaverunt.* Ah! j'entends ſortir de ces Temples, & de ces Autels ces deux differentes voix, j'entends ces pierres inanimées dont elle a baſty les Temples;& ces pierres viuantes des Reliques des Saints, dont elle a enrichy les Autels, qui mélant enſemble leurs voix, parlent d'elle, avec elle & pour elle. Elles parlent d'elle, & annoncent à tous les ſiecles, la magnificence de ſa pieté, & du zele qu'elle a eu pour l'Egliſe. Elles parlent avec elle,pour impetrer deDieu par l'interceſſion de ces Saints, la protection qu'elle demande pour le Roy, & pour ſon Eſtat. Elles parlent enfin pour elle, pour obtenir du Ciel les graces qui luy ſont neceſſaires, afin qu'ayant affermy la gloire de

l'Estat sur le Thrône apres avoir défendu les interests de l'Eglise à l'Autel, elle travaille à sa propre sanctification à la Croix.

Qu'est-ce que je viens de dire N. N. & en quel lieu vay-je chercher l'Eloge de la Reyne que ie loüe? Quoy! changer le Thrône où elle regne, & le Sceptre qu'elle tient en main, en vne croix qu'elle doit souffrir, & porter en elle-mesme; C'est neantmoins le troisiéme objet de sa vertu, le troisiéme theatre de sa gloire, le troisiéme estat où elle a pû dire, qu'elle a esté le Royaume vivant de Jesus-Christ. *Fecisti nos Deo nostro Regnum*: Il a regné en elle sur le Thrône: Il a regné par elle, à l'Autel: Il va regner sur elle, à la Croix. C'est par la Croix que Jesus-Christ regne sur les Monarques du monde, & principalement sur les Roys Chrestiens. Il les a vaincus, dit S. Augustin, par la puissance de sa Croix; & apres les avoir subjuguez par ces armes, il a mis ce signe sacré sur leurs fronts, & sur l'éminence de leurs Couronnes, comme vne glorieuse marque de la victoire qu'il a remportée sur eux, & de l'empire qu'il exerce. *De cruce vicit Reges, & subiugatis iis ipsam crucem in cruce fixit.* Aug. in Ps. 95. Mais sans parler de cet empire violant & terrible, qu'il exerce quelquefois sur eux dans les jours de sa fureur comme parle le Prophete, où il les gouverne avec *Psal. 2.* vne verge de fer, où il brise leur Sceptre & leur Couronne, il regne sur les Roys Chrestiens d'vne maniere plus douce & plus attrayante, & qui neantmoins fait spirituellement tous ces coups de son pouvoir. C'est par le moyen des vertus Chrêtiennes qui émanent de la Croix, & passant par les cœurs de ces Princes, les ramenent à la Croix cô-

me par vn cercle de gloire, & les aſſujettiſſent à ſa puiſſance. Ie trouve principalement trois genres de vertus qui luy rendent cette gloire. Les vnes ſont ſurnaturelles & propres à la Royauté : Les autres ſont comme naturelles à la Royauté : Et les troiſiémes ſont comme miraculeuſes à la Royauté. Les vertus naturelles à la Royauté, ſont celles qui l'accompagnent,& qui ſont propres à cet eſtat,comme les vertus liberales & magnifiques. Les vertus ſurnaturelles à la Royauté, ſont celles qui la vainquent, comme les vertus devotes & religieuſes. Mais les vertus que i'appelle miraculeuſes ,à l'égard de la Royauté, ſon celles qui la foulent aux pieds, comme les vertus humiliantes & rigoureuſes, qui tiennent davantage de la Croix de Jeſus-Chriſt. Ah ! que n'eſt-il permis à mon diſcours de vous faire voir cette Croix comme regnante dans ſes mains par les vertus liberales qu'elle exerce , ou comme triomphante dans ſon cœur,par les vertus religieuſes qu'elle pratique ? Suppleés à mon ſilence , ſacrées retraites des Monaſteres, où elle a ſi ſouvent pratiqué ſes devotions. Et vous, Hôpitaux , vous Maiſons des miſerables,où elle a ſi ſouvent envoyé & appliqué ſes aumoſnes. Parlez pour moy de tous les endroits du Royaume, pauvres qu'elle a nourris, & à qui elle a dôné les moyens de vivre& de parler.Tandis que je me haſte de la repreſenter toute entiere ſur la Croix; où elle va participer aux ſouffrances du Sauveur , & aux vertus rigoureuſes qu'il y a exercées luy-meſme. C'eſt ce nom de Croix que ie puis donner au lit de ſa derniere maladie,puiſque S.Auguſtin appelle la Coix le lit de Jeſus-Chriſt mourant *Lectulus morientis.* C'eſt

Aug.

là ou elle va receuoir deux impreſſions de laCroix qui la font regner imperieuſement ſur elle ; des coups de rigueur , des contre-coups de grace. Des coups de rigueur , puis qu'elle l'a fait ſouffrir; des coups de grace, puis qu'elle luy fait la grace de ſouffrir avec merite,ce qu'elle endure par neceſſité. Sa derniere maladie a eu trois rigoureuſes qualitez. Elle a eſté humiliante , douloureuſe,mortelle. Voila les coups de rigueur de la Croix : mais voicy les contre-coups de grace. Elle accepte ces humiliations avec humilité. Elle ſouffre ces douleurs avec patience. Elle reçoit enfin la mort avec courage.Mais dans vn degré d'élevation ſi grand & ſi heroïque , qu'on peut dire qu'elle s'humilie,qu'elle ſouffre,qu'elle meurt veritablement en Reyne.

1.Nous pouvons dire particulierement des maladies des Roys , ce que les medecins diſent des maladies des autres hommes , qu'il y a quelque choſe de divin. Mais vne des principales intentions de la providence de Dieu qui les afflige, eſt d'humilier leurs eſprits par les infirmitez de leurs corps. Ils ne s'humilient guere d'eux-meſmes;ils n'ont rien autour de leurs perſõnes qui leur inſpire des ſentimens d'humilité,tout ſert à leur donner des penſées d'élevation & de ſuperbe. Il faut donc que Jeſus-Chriſt s'en meſle , & qu'il s'en meſle doublement ; qu'il leur faſſe ſentir d'vn coſté les humiliations de ſa Croix , voila le coup de rigueur ; & que d'vn autre coſté par l'application des graces & des exemples de cette Croix, il leur donne le moyen de profiter de ces humiliations neceſſaires , par vne volontaire humilité. Voila le coup de grace. Iamais il n'y a eu de Sou-

veraine qui ait receu plus avantageuſement ce coup & ce contre-coup de la Croix ; ny dont le corps ait eſté plus humilié par les humiliatiós neceſſaires de la maladie, ny dont le cœur ſe ſoit plus humilié luy-meſme par les humiliations volontaires de ſa vertu,que celle dont nous parlons. Ie ſçay bien qu'elle n'avoit pas attendu cette derniere occaſion pour exercer l'humilité , & que dans la pompe meſme de ſa Royauté, & dans les plus beaux jours de ſa vie , elle avoit pratiqué ce conſeil que S.Auguſtin donne aux Grands,de conſerver vn cœur humble & ſoûmis, ſous le ſuperbe
Aug. ep. 199. appareil de leur gloire.*In ſuperbo cultu cor humile.* Et que ſi elle n'avoit pas toûjours eu l'exterieur, & comme le corps de cette vertu,elle en avoit eu l'interieur , & comme l'eſprit en elle-meſme. Mais Jeſus-Chriſt, qui vouloit luy donner vne humilité toute entiere, compoſée du corps & de l'eſprit de cette vertu,humilie ſon corps par cette faſcheuſe maladie, pour humilier ſon eſprit par la vertu & par les exemples de ſa Croix , luy diſant avec ſon Prophete. *Humiliatio tua, in medio*
Miche. 9. *tui*. Vous portez voſtre humiliation au milieu de vous-meſme.Vous avez autour de vous l'éclat , la grandeur & la gloire:mais vous avez au dedans de vous le ſuiet de voſtre humiliatió.Encore eſt-il aupres de voſtre cœur,parce que c'eſt à luy que j'en veux,c'eſt ce cœur,que je veux abbatre. Ouy, mon Sauveur , vous réuſſirez dans voſtre deſſein, & jamais vous n'avez envoyé de Croix qui ait eté mieux ménagée.Elle regarde cette maladie inte-
Chryſ. rieure & ſecrete, comme vne mine d'or dont il faut creuſer la profondeur ,& ouvrir les differentes veines , pour en retirer les threſors qu'elle

renferme. C'est pourquoy elle s'applique si souvent & si fortement à la consideration de son mal, pour en tirer tous les motifs & tous les sentimens d'humiliation qu'il peut produire. Bien loin d'imiter la vanité de celles de son sexe & de sa condition, qui ferment les yeux à tout ce qu'elles ont d'humiliant en elles-mesmes, & ne les ouvrent jamais que pour voir ce qu'elles ont d'éclatant au dehors. Nostre illustre malade au contraire, n'a point d'yeux pour voir les ornemens de sa dignité; mais elle ouvre, pour ainsi dire, mille yeux pour voir son humiliation, pour penetrer tous les secrets, pour en tirer toutes les consequences. Encore pour la voir mieux & avec plus d'application, elle se faisoit apporter assez souvent un miroir quand on pensoit cette vlcere. Ce n'est pas assez d'en souffrir la douleur, d'en sentir la puanteur, elle en veut voir l'horreur de ses propres yeux pour le connoistre plus parfaitement par ces differentes experiences. Ah ! il faut que l'humiliation entre par toutes les portes de ses sens, & que son cœur reçoive par reflexion toutes les impressions qu'elle y peut faire, afin de pouvoir dire avec le Roy Prophete; *Humiliatus sum vsquequaque*, le suis humiliée, & je m'humilieray moy-mesme en toutes les manieres que je pourray. Ps. 118.
Helas ! quel vsage de ce miroir, & combien different de ceux des Dames du Monde & de la Cour, qui ne se servent de leurs glaces ; que pour y avoir plusieurs fois leurs beauté, que pour en tirer mille reflexions de complaisance, & les faire ainsi complices de leur vanité. Nôtre Reyne ne se sert de son miroir que pour en faire le moyen de sa vertu, que pour se rendre plus humble, & pour

abbatre les élevations de ſon cœur , & de ſa dignité.

C'eſt encore trop peu d'accepter ou d'appliquer à ſon cœur,les humiliations qu'elle ſouffre effectiuement;elle anticipe celles qui doivent eſtre , regardant déja par avance dans la pourriture de ſon mal,celle où la mort la doit reduire. Comme elle répondit vn jour à ce ſçavant & vertueux Prelat qui l'aſſiſtoit dans ſa maladie; & qui l'avertiſſoit qu'elle devoit apprendre de la qualité de ſon mal, que les Roys doivent s'humilier devant Dieu. Ouy, dit-elle alors , mais j'ay cet avantage par deſſus tous les autres de ma condition , que leurs corps n'ont eſté pourris qu'apres leur mort , & que je vois le mien qui commence à pourrir tout en vie. Comme ſi elle eut voulu dire. Il eſt vray que la grande humiliation des Roys eſt, que leurs corps tous coronnez & tous couverts d'or & de pourpre qu'ils ſont doivent eſtre reduits en cendre,& devenir la paſture des vers. Mais cette humiliation de leur mort,ne fait pas de grandes impreſſions ſur leurs eſprits pendant le temps de leur vie;ou parce que cet objet eſt encore éloigné de leurs yeux, ou parce qu'à travers ces ſuperbes ornements dont leurs corps ſont environnez, ils ont de la peine de reconnoiſtre en eux ces principes de mort , ces ſemences de vers, & pourriture qu'ils portent. Au lieu que ſans attendre ma mort, je me vois pourrir & mourir eſtant encore viuante , je puis regarder mon corps comme vn demy cadavre,qui eſt déja mort d'vne partie de luy-meſme,& qui dans cette alliance qu'il porte en luy-meſme de la vie & de la mort , peut dire avec ce Prophete couvert d'ulceres , qu'il con-

tracte déja des alliances avec la pourriture & les vers. J'ay dit à la pourriture qu'elle estoit mon pere & ma mere; & aux vers qu'ils estoient comme mes freres & mes sœurs. *Putredini dixi pater meus es, mater mea, & soror mea, vermibus.* Quelle invention de l'humilité, & combien opposée à l'insolente vanité de ces Princes, qui pour porter plus haut l'élevation de leur gloire, alloient chercher des alliances imaginaires dans le Ciel, se faisant appeller comme le Roy Saporés, les freres du Soleil & des Astres. Nostre Reyne, par un contraire mouvement, va chercher dans le tombeau des alliances & des adoptions humiliantes, & qui foulent aux pieds toutes ces glorieuses alliances qu'elle a comme fille, comme sœur, comme épouse, comme mere des Roys. Retirez-vous, dit-elle, pompes du monde, ornemens inutiles de ma dignité. Qu'on me laisse mourir dans le pauvre habit de S. François, qui exprime, & qui seconde les sentimens de mon cœur. Mais non, revenez pompes, revenez grandeurs de ma Couronne, pour estre les victimes de mon humilité, & comme les ornemens de ma patience. Iob. 17.

2. Il est vray que cette vertu est rare dans les Grands, comme elle leur est difficile : à grand peine en connoissent-ils le nom, bien loin d'en exercer les actes : Elle est rare, parce que dans le bon-heur où ils vivent, ils n'ont pas souvent les occasions de souffrir. Elle est difficile, parce que, comme ils sont sensibles à la douleur, & accoustumez à une vie delicate, ils ne souffrent guere avec patience les maux qui leur peuvent arriver. La patience, dit-on, n'est pas la vertu des Roys, elle n'appartient qu'aux miserables. Elle loge or-

dinairement dans les Hoſpitaux. Elle paroiſt fort rarement ſur les Thrônes. Il eſt donc neceſſaire que Jeſus-Chriſt y mette la main?& qu'il y mette ſes deux mains ; pour faire ſur eux comme deux impreſſions de ſa Croix. Que d'vne main il leur donne des occaſions de ſouffrir, & principalement des maladies, dont ils ne peuvent pas ſe diſpenſer ; voila le coup de rigueur : que de l'autre main il leur applique les graces,& les exéples de ſa Croix, afin qu'ils endurent ces maux avec patience ; voila le coup de grace. Ie ſcay bien,grande Reyne,que pour exercer cette rigoureuſe vertu,vous n'auiez pas attendu que Dieu y mit ainſi la main, vous y aviez employé les vôtres par les mortifications volontaires que vous aviez ſouvent priſes dans les retraittes de voſtre pieté. Mais il veut faire vn exemple des rigueurs & de la patience de ſa Croix, pour montrer qu'il regne ſouverainement ſur elle. C'eſt pourquoy non content des occaſions communes, il la frappe extraordinairement de cette maladie douloureuſe, dont nous pouvons dire ce que Ceſarius,frere de S.Gregoire de Nazianze a écrit éloquemment des vlceres de Iob. Il dit que Dieu avoit ouvert ſon corps en mille endroits, pour faire voir les ſceptres interieurs de ſon cœur avec l'éclat dont ils brillent; *Vt innoteſcant interiora Regis ſceptra ſuis fulgoribus*.Cét par cette ouverture que ſon mal a fait auprés de ſon cœur,que nous pouvons voir deux ſceptres de ce cœur Royal ; deux genres de patience qu'elle exerce ; vne patience conſtante à ſouffrir ces douleurs en elles meſmes; vne patience penitente à les ſouffrir relativement à ſes pechez,pour les expier par ces ſouffrances.

Cæſarius, dialog. 3.

Ie vois bien qu'en parlant de cette vertu , nous avons ce desavantage que nous pouvons voir les combats , mais nous ne pouvons pas voir égalément ses victoires. Les combats de la patience sont visibles,ils paroissent dans les douleurs du corps; ses victoires sont secretes , parce qu'elles consistent dans les resolutions de l'esprit. Nous voyons assez les douleurs que nostre illustre malade souffre sur sa Croix,elles sont violentes , elles sont longues. Mais que n'est-il permis à nos yeux de voir ses victoires secretes,& cette disposition constante & heroïque de son cœur qui les endure avec patience. Empruntons pour la loüer , ce que Tertullien a dit pour exprimer celle de Iesus-Christ sur la Croix , quoy qu'avec vne inégalité infinie. Il prouve la Diuinité du Sauveur par le miracle de sa patience,en ce que pendant vne si longue passion, & parmy des douleurs si violentes , il ne donna pas vne seule marque de l'impatience de l'homme : *Nil de impatientia hominis imitatus est.* Il ne dit pas vn mot , il ne fit pas vne geste,il ne ietta pas vn soûpir,qui Témoignât le moindre mouvement de ceux que la douleur excite ordinairement dans les hommes qui souffrent. Ah! ses douleurs,ses playes , son sang marquent bien qu'il est homme: mais ce silence, cette patience heroïque avec laquelle il les endure, montre évidemment qu'il est Dieu. Détournons vn peu les yeux de la Croix du Sauveur,pour les jetter sur celle de nostre Reyne.Quel spectacle , & combien digne des yeux des Anges, de voir vne Reyne que son sexe,son aage, sa condition rendoient apparemment si sensible à la douleur, & si facile à se plaindre , endurer si long-

Tertul. lib. de patient.

temps des maux si violens, & des remedes encore plus fascheux, sans se plaindre, sans permettre à la douleur de dire vne seule parole, ny de faire la moindre action, qui témoignat de l'impatience; mais qui ne marquât vne parfaite soûmission aux ordres de Dieu, & à l'empire de sa Croix; *Nil de impatientia hominis imitata est.* Rien qui se ressente, ie ne diray pas seulement de l'impatience de l'homme, mais ny de la foiblesse de son sexe, ny de l'infirmité de son age, ny de la delicatesse de sa condition. On remarquoit seulement quelques larmes qui couloient de ses yeux, & quelquefois mesme dans la violence de son mal elle les versoit en si grande abondance, que ses mouchoirs en restoient tous trempez. Mais ne croyez pas que ces marques de foiblesse diminuent rien de la gloire de sa vertu; si les larmes d'un costé mõtrent l'excés de sa douleur, elles font aussi voir la grandeur de sa patience. On peut dire qu'il faut que sa douleur soit extréme, puis qu'elle contraint ses yeux de pleurer: mais on doit adjoûter que sa patience doit estre encore plus grande, puis qu'ayant de si pressant suiets de pleurer, elle empesche sa bouche de se plaindre. Ah! mon Sauveur, c'est la force de vostre Croix qui fait ainsi la sienne: & il me semble qu'en monstrant ce Roy crucifié, elle dit avec le Prophete, *Ab ipso patien-*
Ps. 61. *tia mea.* C'est de là que vient ma patience, je ne la tire pas de la fermeté de mon esprit, ny de la grandeur naturelle de mon courage, ny de la gloire de mon sang, elle me vient de Jesus-Christ: *Ab ipso.* De luy, comme mon exemple; de luy, comme mon motif, de luy, comme mon secours, de luy, comme ma recompense: Ie

tire de ſon ſang & de ſes playes la force d'endurer conſtamment mes douleurs, & de les endurer avec vne patience penitente, pour l'expiation de mes pechez.

C'eſt le ſecond ſceptre de ſon cœur, par lequel il regne ſur ſes douleurs, il triomphe de ſa maladie. Et pour en comprendre la gloire, il faut préſuppoſer que les maux que Dieu nous envoye ont deux rapports à nos pechez, ils en ſont quelquefois les chaſtimens, ils en peuvent eſtre les remedes. Vne maladie entre les mains de la Iuſtice de Dieu, eſt vne punition dont il ſe ſert pour chaſtier nos offences. Mais entre les mains de ſa miſericorde, elle peut devenir un moyen, qui nous ſervira pour les expier, ſi nous l'endurons avec patience. Il y a donc vn commerce mutuel entre la patience, & la penitence des Chreſtiens; elles peuvent ſervir reciproquement l'vne à l'autre. Comment cela? La patience ſert à la penitence, parce qu'il faut que nous acceptions volontairement, & que nous endurions patiemmẽt les maux qui nous arrivent, pour en faire des ſatisfactions pour nos pechez, qui en expient les reſtes. Mais auſſi la penitence à ſon tour contribuë beaucoup aux reſolutions de noſtre patience, parce que nous endurons plus facilement ces maux, quand nous faiſons cette reflexion que c'eſt Dieu qui nous les envoye pour chaſtier nos pechez, que nous les avons meritez, & que nous en pouvons faire les moyens de noſtre penitence. Admirable complication de ces deux vertus, dont noſtre Reyne ſe ſert pour triompher doublement des douleurs qu'elle endure. Elle les ſouffre avec vn eſprit de penitence, avec les ſentimens d'vn cœur contrit;

dans cette veuë qu'elle a que les moindres fautes qu'elle a commises, & qui sont inévitables aux Grands, meritent incomparablement de plus grandes peines. Elle les souffre encore avec vn esprit de patience, avec la force d'ũ cœur constant; afin d'en faire les remedes de ses pechez, qui supplé-ent en quelque façon à l'achevement de ses penitences. On luy dit que Dieu chastie les pechez du peuple en sa personne. Helas! dit-elle, il punit les miens. On luy envoya un Reliquaire des ossemens d'une Sainte qui estoit morte d'vn cancer. Si les Sainctes, dit-elle, ont esté affligée de ce mal, que doit attendre vne pecheresse? Mon Dieu quelle saincte disposition? Hé que pourroit dire autre chose cette Saincte mesme, dont elle s'applique les Reliques non pas tant pour estre les remedes de son mal, que pour estre les motifs de sa patience? Et ne pouvons-nous pas luy donner le mesme nom que Tertullien donne à Iob, quand il
Tertul. de pat. l'appelle le grand ouvrier des victoires de Dieu; *Operarius ille victoriæ Dei.* Ah! c'est dans la concavité de cét vlcere, comme dans vne boutique de grace qu'elle forme des Couronnes à Jesus-Christ, & qu'elle luy donne des victoires sur les humiliations qu'elle reçoit, sur les douleurs qu'elle endure, & sur la mort qu'elle va souffrir.

3. Iamais Jesus-Christ ne regne plus absolument sur les Roys du Monde, jamais il ne les assuietit plus imperieusement sous la puissance de sa Croix, que par la necessité de mourir, qu'il leur
Ps. 81. annonce par cét Oracle du Prophete. *Vos autem sicut homines moriemini:* Vous vivez comme des Dieux, sçachez que vous mourrez un iour comme les autres hommes. Voila le coup de rigueur. Mais

voicy

voicy le contre-coup, ou le dernier coup de grace; en leur imposant la necessité de mourir, il leur donne la grace de bien mourir, & par l'application des merites, des exemples, & des vertus de sa Croix, il change cette funeste menace en vne promesse favorable : Vous mourrez, leur dit-il, comme des hommes; mais ie feray que vous mouriez comme des Dieux; c'est à dire avec vn courage divin, qui vous fera triompher de la mort à peu prés comme j'en ay triomphé moy-mesme. La mort presente deux objets qui sont terribles pour tous les hommes, mais plus espouvantables aux Roys. Les craintes qui la precedent, & les peines qui l'accompagnent. Mais ces deux obiects qui peuuent estonner & abbatre les plus asseurez, ne se presentent aux yeux de nostre Reyne, que pour estre les suiets des deux dernieres victoires de son cœur. Elle mourra? oüy, mais avec un courage intrepide contre les craintes qui precedent la mort, mais avec vn courage divin & dominant sur les peines qui l'accompagnent. N'apprehendons pas d'entrer dans ce combat, puis qu'elle ne l'apprehende pas elle-mesme. Regardons sa mort avec la mesme fermeté d'esprit qu'elle l'a regardée. Ie ne veux pas neantmoins dans ces occasions, ny la constance des Philosophes qui méprisent la mort, elle tient de l'insensibilité, & de la superbe: ny le courage des soldats qui s'exposent à la mort, il tient de l'emportement & de la brutalité: ny la force des parricides d'eux-mémes qui se donnent la mort, elle tient du desespoir & de la rage. Ie demande vne constance, vn courage, vne force raisonnable & chrestienne, qui voye, qui sente les craintes, & les allarmes de la mort,

mais qui les vainque par des motifs ſurnaturels, & avec les ſecours de la grace, comme la dépeint Saint Pierre Chryſologue, quand il exhorte le Chreſtien de former ainſi ſon courage, afin de pouvoir fouler aux pieds toute la crainte de la
Chry-ſol. ſerm. 118. mort. *Vt totam mortis poſſit deſpicere, & calcare formidinem.* C'eſt avec ces yeux & ce coeur qu'ANNE regarda venir la mort pendant tout le temps de ſa maladie qu'elle voyoit bien eſtre mortelle, & principalement aux approches de ce moment; & l'on peut dire d'elle ce que l'Ecriture a dit d'vn grand Roy: *Spiritu magno vidit vltima.* Elle regarda ce dernier moment avec un courage grand & extraordinaire, & avec vne fermeté d'eſprit digne du ſang de tant de Roys & d'Empereurs, dont elle eſtoit deſcenduë; mais plus digne encore du ſang de Jeſus-Chriſt, dont elle eſtoit animée, ſans avoir jamais donné la moindre marque d'étonnement, ſans avoir témoigné la moindre de ces foibleſſes qui ſont ſi ordinaires aux mourans. Cependant la mort ſe preſenta à ſes yeux avec toute la pompe de ſes douleurs, avec tout l'appareil de ſes craintes. Cependant elle ne vint pas ſoudainement & tout à coup, elle ſe fit voir de loin dans la longueur de ſa maladie, elle vint à elle lentemét elle s'approcha peu à peu, & ce loiſir qu'elle eut de la conſiderer pouvoit ſervir à la faire craindre. Mais que ne peut vn grãd cœur & un eſprit naturellement ferme, quand ces diſpoſitions de force & de generoſité, ſont élevées par la grace, & fortifiées par les vertus, & par les exemples de la Croix de Jeſus-Chriſt? C'eſt de là qu'elle tire cette vigueur qui la rend ſi intrepide. C'eſt le bouclier qu'elle applique à ſon cœur, comme diſoit

vn Prophete. *Dabis eis ſcutum cordis,laborem tuũ.* Tren. 3.
Mon Dieu vous faites des ſouffrances de voſtre Croix, des boucliers pour armer les cœurs des Chreſtiens, & ſingulierement celuy de cette Reyne.Diſons mieux,qu'il ſe ſert de ſa Croix pour l'attaquer, qu'il s'en ſert pour le deffendre. Vn coeur bien attaqué par la croix; vn coeur encore mieux deffendu par cette croix meſme. Il eſt attaqué par la croix, a cauſe des douleurs & des craintes qu'il ſouffre:Au dehors par les douleurs de la maladie ; au dedans par les craintes de la mort.Ou bien encore il eſt cōbatu au dehors par les craintes naturelles de la mort que nous avons tous en tant qu'hommes,& qui nous la font regarder comme le dernier des maux qui peuvent attaquer la nature. Il eſt combattu au dedans par les craintes en quelque façon ſurnaturelles , que nous ſentons comme Chreſtiens , & qui nous font regarder dans ce moment le compte que nous devons rendre à Dieu , & l'eternité qui le ſuit. Mais voicy le contre-coup de grace : Cette meſme Croix qui attaque ainſi ſon coeur , ſert à meſme temps à le deffendre. *Scutum cordis.* C'eſt vn bouclier qu'elle applique au dedans, & au dehors de ſon cœur. Au dedans par les Communions qu'elle reïtere ſi ſouvent pendant ſa maladie , & par le ſacré Viatique qu'elle reçoit à ſa mort avec vne pieté ſi exemplaire: Au dehors par le ſacrifice de la Meſſe qu'elle entend tous les jours , & par la veuë du Crucifix qu'elle regarde ſi ſouvent,comme le ſerpent d'airain dont les regards tirent autant de remedes contre le venin de la mort. Ou bien diſons qu'elle couvre avec ce bouclier & le dehors , & le dedans de ſon cœur ,

le dehors par l'eſperance de la reſurrection que le Sauveur crucifié a meritée pour nos corps ; & le dedans par la confiance que ſon ſang & ſes merites peuvent donner à nos ames, & qui faiſoit dire à cette vertueuſe mourante : *Non timebo mala, quoniam tu mecum es*. Ie craindrois ce dernier com-
Pſ.22. bat ſi ie devois y entrer toute ſeule ; mais, mon Dieu ; je n'apprehende pas tous ces maux dont la mort me peut menacer, puiſque vous eſtes avec moy pour me deffendre.

Faut-il s'eſtonner apres cela ſi elle triomphe avant que de mourir de toutes les craintes de la mort, & ſi elle triomphe en mourant des peines qui l'accompagnent. Ces craintes procedent de deux ſources, de la difficulté qu'ont tous les hommes de quitter la vie, qui eſt le plus cher de tous les biens temporels, & avec lequel on perd tous les autres: & de l'incertitude du ſalut qui doit allarmer les Chreſtiens, & qui dépend de ce moment dont nous ignorons les ſuites. C'eſt encore dans cette importante occaſion qu'elle appelle à ſon ſecours la Croix du Sauveur, pour achever heureuſement la ſienne: Non contente de voir le Crucifix qu'on luy preſente, elle le prend en ſa main pour l'appliquer plus fortement à ſes yeux, à ſa bouche, à ſon cœur. Que ne dit-elle pas alors à ce Crucifix, & qu'elles réponſes ne reçoit-elle pas de ſes playes? Il ſe fait un commerce reciproque du cœur de Ieſus-Chriſt crucifié, avec le cœur de cette Reyne mourante : Elle fait paſſer ſon eſprit dans le cœur du fils de Dieu, par ſes ſoûpirs, par ſes oraiſons, par les actes de reſignation, & de charité qu'elle luy adreſſe. Mais auſſi le Sauveur fait paſſer ſon eſprit dans le cœur

mourant par les secours qu'il luy envoye , par les consolations qu'il luy communique , par la derniere faveur, qu'apparemment il luy fait , de mourir enfin dans sa grace: N'est-ce pas dominer grorieusement sur la mort, que d'en changer ainsi la nature & les peines: de faire sortir de ces combats la paix avec laquelle elle expire ; de ces ombres de la mort l'immortalité qu'elle va posseder ; & de ce moment l'eternité bien-heureuse où elle entre? Changeons donc le lict de sa Croix; faisons-en un Thrône & vn Autel , comme Jesus-Christ a fait de la sienne. Elle fait de son lict son Autel , où tenant le Crucifix en main comme le glaive de son sacrifice , elle immole courageusement sa vie avec tout ce qu'elle a de glorieux, avec tout ce qu'elle possede d'aimable. Elle fait de son lict vn Thrône, ou tenant le Crucifix en main comme le Sceptre de sa Royauté, elle regne en mourant, parce qu'elle meurt en Reyne avec tout l'éclat d'un courage heroïque & Royal: Vn Thrône où elle fait regner Jesus-Christ sur elle, puis qu'elle meurt parfaitement assuiettie à sa Croix, comme la victime & la conqueste de ses souffrances : Vn Thrône où elle regne enfin sur la mort, puis qu'elle en fait le moyen de son immortalité & de sa gloire, & qu'elle peut dire mille fois dans ce moment, qu'elle acheve d'estre pour le temps, & qu'elle sera dans l'éternité, le Royaume de Jesus-Christ : *Fecisti nos Deo nostro Regnum.*

C'est de l'estat de sa gloire, & pour ainsi dire de sa seconde Royauté, où nous devons croire raisonnablement qu'elle est déja arrivée, où elle conserve encore les mesmes affections qu'elle a *Conclusion.*

euës autrefois pour ſon peuple, qu'elle ſe preſente à nous,& qu'elle nous preſente le Thrône, l'Autel,& la Croix; afin qu'ayant eſté les theatres de ſa vertu,ils ſoient maintenant les inſtructions de la noſtre.

1. Elle nous montre le Thrône Royal où elle a regné,& où elle a laiſſé en mourant deux precieux reſtes d'elle-meſme,l'image de ſes bien-faits, & la famille Royale.Elle nous laiſſe ſes bien-faits dont elle a obligé l'Eſtat,pour eſtre les ſuiets de noſtre reconnoiſſance: Elle nous laiſſe ſes ſenfans pour eſtre les objets de noſtre obeïſſance & de nos reſpects: Et comme les predicateurs dans cette occaſion ſont auſſi bien les interpretes de ce qu'elle veut de nous, comme des ſentimens que nous avons pour elle;ſouffrez que ie vous diſe ce que Saint Ambroiſe a dit dans l'Oraiſon Funebre de Theodoſe: *Tantus imperator receſſit à nobis,ſed non totus receſſit;reliquit enim liberos ſuos,in quibus eũ debemus agnoſcere.* Elle n'eſt pas retirée toute entiere de nous ; elle demeure dans ſes enfans,comme dans de glorieuſes parties d'elle-meſme; c'eſt en eux que nous la devons reconnoiſtre. *Solvamus filiis,quod debemus matri:* Rendons aux enfans ce que nous devons à la mere. Ie ſçay bien que ce grand Roy qu'elle nous a donné,nous eſt infiniment conſiderable par luy-meſme,& qu'il a mille titres dans ſa perſonne qui meritent l'obeïſſance, le reſpect;& quelque choſe davantage, l'amour & l'affection de ſes peuples; & par la majeſté de ſon viſage,& par l'élevation de ſon eſprit,& par les ſoins qu'il prend lui meſme du bonheur & de la gloire de cét Eſtat. Mais adjoûtons à toutes ces eminentes qualitez, que

Ambr. Or. Funeb. Theodoſ.

c'est ANNE D'AUSTRICHE qui nous l'a donné, qu'il porte l'image de son genie,& de ses vertus,& que nous pouvons esperer que continuant d'agir par son esprit, il sera toûiours comme elle, le Royaume de Jesus-Christ regnant en luy, par luy,& sur luy: *Fecisti nos Deo nostro Regnum.*

2. Elle nous montre l'Autel où elle a offert ses prieres, dont elle a soustenu les interests ? & nous coniure par les exemples de son zele,& par les mouvemens de sa pieté, de vouloir imiter sa pieté dãs les devotions particulieres que nous devons rendre aux Autels, & de seconder son zele par l'ardeur que nous devons avoir pour soûtenir la verité, la sainteté, & la maiesté de l'Eglise. Le Sauveur menaça un jour les Iuifs, qu'une Reine s'éleveroit au jugement pour condamner leur impieté. Disons avec les Theologiens ; que les Roys saints & vertueux,seront dans ce dernier jour les accusateurs & les juges de leurs peuples, & qu'ils condamneront par leurs suffrages ; ceux qu'ils n'auront pas pû persuader par les exemples de leur vertu. Ah! n'attendons pas que nostre vertueuse Princesse sorte alors de son tombeau pour s'élever contre nous, & pour condamner ainsi la tiedeur de nôtre foy, & le déreglement de nos mœurs qui offensent la gloire de l'Eglise; faisons qu'elle regne sur nous aprés sa mort par l'authorité de ses exemples,& allumons dans nos cœurs vne estincelle de ce feu qui a consumé le sien, & qui brule encore dans ses cendres.

3. Elle nous montre enfin sa croix, & apres nous avoir exhortez d'imiter les vertus qu'elle y a pratiquées,elle nous apprend deux sortes de necessitez qui nous restent, dont elle nous a don-

né de grands exemples, la necessité de bien mourir que nous avons comme hommes, & la necessité de bien mourir que nous avons comme Chrétiens. Voyez un peu la qualité de sa maladie; voyez l'estat où la mort l'a reduite, & ce qu'elle est maintenant dans son tombeau ; & dites en vous-mémes; C'est donc ainsi que les Roys meurent, c'est là où vont aboutir toutes leurs grandeurs, c'est tout ce qui reste de cette grande Reine, des vers, de la pourriture, des cendres, qui s'approchant toûjours de plus en plus du neant, perdront enfin ces noms mémes qui leur restent. Nous sommes d'une méme nature & d'une bien differente condition, qu'est-ce que nous devons attendre: Ah! faut-il pour des grandeurs qui doivent finir, perdre des Couronnes qui ne finiront jamais ? faut-il pour des corps qui doivent pourrir, damner des ames qui sont immortelles? Ne vaut-il pas mieux assujettir ce qui est au dehors & au dedans de nous à l'Empire de Iesus-Christ, pour en faire son Royaume ? Elle nous enseigne enfin à faire une bõne mort par l'exemple de la sienne, nous protestant avec toute l'authorité qu'elle peut avoir, que la plus importante affaire que nous ayons, & qui seul nous est absolument necessaire, c'est de bien mourir ; puisque c'est de ce moment que dépend le sort de nôtre eternité ; que c'est à quoy elle a rapporté tous ses soins, & que nous devons y employer tous les nostres, afin que du moins à ce dernier moment nous receviõs les applications & le dernier coup de grace de la croix de Iesus-Christ ; & que si dans le reste de nostre vie le peché a regné en nous, nous puissions estre en mourant le Royau-

me de Dieu. Demandons à cette ſainte Croix, que nous adorons en ce lieu, & que noſtre Reine a ſi ſaintement portée, qu'elle nous donne une heureuſe mort, & qu'elle acheve le bon-heur de la ſienne; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, elle l'efface par les applications reïterées de ſon Sacrifice, & qu'elle haſte ainſi la poſſeſſion de la gloire qu'elle a meritée, où elle puiſſe dire eternellement : *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*



ORAISON FVNEBRE DE TRES-HAVT, TRES-PVISSANT, TRES-MAGNIFIQVE

PRINCE

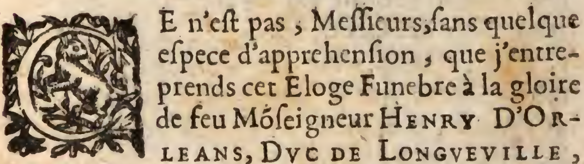
FEV MONSEIGNEVR HENRY D'ORLEANS, DVC DE LONGVEVILLE, &c.



ORAISON FVNEBRE DE TRES-HAVT, TRES-PVISSANT, TRES-MAGNIFIQVE PRINCE FEV MONSEIGNEVR HENRY D'ORLEANS, DVC DE LONGVEVILLE, &c

Qui credit in me, etiam ſi mortuus fuerit, vivet. *Joan.* 11.

Celuy qui croid en moy, quoy qu'il vienne à mourir, ne laiſſera pas de vivre. En S. Jean, Chap. 11.



CE n'eſt pas, Meſſieurs, ſans quelque eſpece d'apprehenſion, que j'entreprends cet Eloge Funebre à la gloire de feu Mõſeigneur HENRY D'ORLEANS, DVC DE LONGVEVILLE, & voſtre illuſtre Seigneur ; puiſque je rencontre d'abord dans cet honorable Auditoire, deux differentes paſſions qui s'intereſſent diverſement dans

le ſujet que je traite:La douleur & l'amour ; le regret que vous avez conceu de ſa mort, & l'affection que vous conſervez pour ſa memoire.Ie vois l'un dans le feu de ces flambeaux, & l'autre dans l'image de ces larmes:I'apprehende d'un coſté de ne pouvoir pas contenter pleinement voſtre affection,ny le zele que vous avez pour ſa gloire;mais je crains d'ailleurs de renouveller ou d'augmenter voſtre douleur , ſi en voulant vous montrer les raiſons que nous avons de le loüer ,je vous fais voir à meſme temps les ſujets que vous avez de le plaindre ; l'un me fait craindre d'en trop dire , & l'autre d'en dire trop peu. Ie trouve neantmoins dans le Thême que j'ay pris , & dans cet oracle de l'Evangile,qui peut eſtre appliqué à ce Prince , un temperamment aſſez juſte pour accorder ces deux paſſions auſſi bien dans vos cœurs , que dans mon diſcours: *Etiam ſi mortuus fuerit vivet*; quoy qu'il ſoit mort, il ne laiſſera pas de vivre. C'eſt par ce moyen que je puis ce me ſemble contenter l'affection que vous avez pour ſa gloire,& adoucir à meſme temps la douleur que vous reſſentez de ſa mort ; puiſque ſi je ſuis obligé de vous repreſenter ſa mort ; je puis d'un autre coſté vous produire celle de ſa vie, & de la gloire qu'il a meritée & acquiſe par ſes actions, & qui le fait triompher des loix de la mort & de l'obſcurité du ſepulcre. Mais avec cet avantage favorable à mon deſſein , que je parle aujourd'huy à la veuë de l'Autel , & comme au milieu de cet auguſte ſacrifice , qu'on va offrir pour le repos de ſon ame ; qui en nous repreſentant la mort du Sauveur , nous donne les gages de l'immortalité & de la gloire ; dont ce Prince a fait pendant ſa vie

le principal objet de ses esperances & de ses desirs, & dont nous devons faire apres sa mort le plus grand sujet de ses loüanges,montrant combien justement on peut dire de luy, qu'encore bien qu'il soit mort,il ne laisse pas de vivre,*Etiam si mortuus fuerit,vivet.*

Comme c'est le propre des vertus en general de meriter & de donner la vie & l'immortalité aux hommes , parce qu'elles sont comme des participations de la vie & de l'eternité de Dieu:Ie trouve trois sortes de vertus principalement,qui font souvent vivre les hommes nonobstant la necessité de la mort , & qui les font ainsi triompher des loix inévitables du sepulcre : Les vertus nobles & militaires , les vertus sages & politiques, les vertus Chrestiennes & surnaturelles. Les premieres les font vivre dans la memoire des Braves:Les secondes les font vivre dans la memoire des Sages ; & les troisiémes enfin,les font vivre dans la memoire des Saints , & plus excellemment encore dans l'estime , dans la possession, & dans la vie de Dieu mesme. Si jamais ces trois genres de vertus se sont heureusement rencontrées dans un suiet pour estre les principes de sa gloire & les sources de son immortalité , ç'a esté sans doute en la persóne de feu Monseigneur le DVC DE LONGVEVILLE,dont nous regrettons la mort , mais dont nous devons honorer la vie. Il a eu eminemment les vertus nobles & guerrieres , comme un grand Prince : Il a possedé admirablement les vertus sages & politiques , comme un grand homme d'Estat:Il a enfin pratiqué excellemment les vertus Chrestiennes & surnaturelles, comme un grand homme de bien , &

comme un predestiné pour la gloire. Mais quoi que tous ces trois genres de vertus se soient répâdus indifferemment dans tous les estats de sa vie; il faut neantmoins avouër qu'ils en ont comme partagé les divers temps, & qu'ils les ont marquez avec des caracteres particuliers: Il a donné les premieres ardeurs de sa jeunesse, aux vertus Guerrieres: Il a employé les lumieres d'un âge plus avancé, aux vertus Politiques: Mais il a principalement consacré les dernieres années de sa vie; & les momens importans de sa mort, à l'exercice des vertus Chrestiennes. N'apprehendons pas apres cela la veuë de sa mort, puis que nous l'allons voir incontinent apres si avantageusement reparée par ces trois excellentes vies, que ces trois sortes de vertus luy ont acquises si justement, *Etiam si mortuus fuerit vivet.* 1. Ses vertus Guerrieres le feront vivre eternellement dans la memoire des Braves: 2. Ses vertus Politiques, dans la memoire des Sages: 3. Ses vertus Chrétiennes & surnaturelles, dans la memoire des Saints, dans l'estime des Anges, dans la possession & dans la vie de Dieu mesme. *Vivet.* Mais enfin apres luy avoir donné ces trois vies, je montreray comment il doit vivre dans vos cœurs: *Etiam si mortuus fuerit vivet.*

Division du Discours.

I. PART. C'est le privilege des vertus nobles & guerrieres, principalement quand elles se rencontrent dans les personnes d'eminente condition, de les faire vivre apres leur mort, non seulement dans la memoire des peuples, mais plus excellemment dans le souvenir des braves, qui sçavent en estimer le prix, & leur donner la gloire qu'elles meritent: Soit parce que le courage & la valeur

triomphent de la crainte de la mort, & meritent par ce moyẽ comme une recompense proportionnée à leur élevation, l'immortalité & la gloire : Soit parce que les Roys & les peuples interessez dans l'exercice de ces vertus, proposent à ceux qui en font profession, ces glorieuses recompenses, pour les animer à mépriser la mort par l'esperance d'une meilleure vie. C'est pour cela qu'on dresse des arcs de triomphe à leur nom, qu'on grave mesme sur leurs tombeaux ; avec les marques de leur gloire, les images de l'immortalité ; pour dire qu'ils vivront mesme aprés leur mort, qu'ils ont si genereusement méprisée. Mais il faut avoüer que les Grands meritent singulierement cette seconde vie de gloire, quand ils joignent dãs leur cœur & dans leur conduite, deux sortes de vertus, dont l'allience est aussi difficile qu'elle est necessaire pour former de grands Princes & de grands Conquerans, sçavoir les vertus douces & paisibles, avec les vertus guerrieres & éclatantes que leur inspire leur condition. Quand la force, le courage & la valeur, qui comme dit S. Ambroise, ont quelque chose de farouche & d'impetueux : *Vim quamdam ferocientis virtutis habet*. Quãd dis-je, ces éclatantes qualitez sont temperées, & comme adoucies par la bonté, par la justice, & par la liberalité : C'est ce beau temperamment qui fait le caractere des grãds Princes, & qui a fait la premiere gloire du nostre ; dont nous pouvons representer la vertu sous la mesme figure, à proportion dont le Ciel exprima celle de Moyse, quand il fit paroistre une colomne de feu à deux faces ; l'une de feu, & l'autre de nuée, pour la conduite de son peuple. Voyons 1. L'ardeur de ce feu dans

les vertus courageuses qui ont animé son cœur, 2. L'impression de cette nüée dans les vertus paisibles & temperées, qui en adoucissant ce feu, l'ont rendu plus éclatant & plus illustre.

1. Il ne nous sera pas difficile de faire paroistre avec pompe ce premier éclat de ses vertus, si nous voulons les rappeller à leur source, & si nous nous souvenōs qu'HENRY D'ORLEANS étoit descendu de cet illustre Comte de Dunois, si fameux dans les Histoires; qui apres avoir délivré la Frāce d'entre les mains des Anglois, apres avoir secondé par sa valeur les miracles de la Pucelle d'Orleans, le Ciel avoit envoyé pour le salut de cet Estat, apres avoir remis le Roy Charles VII. sur le Thrône de ses peres, apres avoir estably son authorité dans toutes les provinces par ses victoires & par sa conduite a rendu enfin ce dernier service à la Couronne, que d'avoir laissé de dignes heritiers de sa valeur & de sa fidelité, aussi bien que de son nom & de sa gloire. Car encore bien que, comme disoit un Ancien, le sang de tous les hommes soit tout d'une mesme couleur, & qu'on voye quelquesfois de grands courages dans de basses conditions; il faut neanmoins advouër que la noblesse du sang, quand il est genereux & illustre, contribuë beaucoup à former dans les cœurs des descendans, des vertus nobles & courageuses; Soit parce que les peres communiquent à leurs enfans les belles inclinations qu'ils ont, avec la vie qu'ils donnent; soit parce que les enfans faisant apres reflexion sur les glorieuses actions de leurs peres, en font les motifs de leurs vertus, & s'excitent par cette consideration, à soustenir la gloire qu'ils leur ont laissée.

Il n'en faut pas davantage pour appeller nostre jeune Prince aux combats, dés aussi-tost qu'il commença à vivre dans le monde: Nous pouvons appeller ces premieres ardeurs, les mouvemens du sang de Dunois, qui commence à boüillir dans ses veines, & qui se haste de donner des marques de sa valeur. Mais laissant à part ces occasions particulieres où son courage le porte d'abord, je le veux regarder principalement dans ces grands emplois où il fut apres appellé par les ordres de son Roy, comme General de ses armées, pour voir avec quel éclat & quel succés il fit paroistre ces vertus nobles & guerrieres, que sa naissance & son education avoient formées dans son cœur. Mais où voulez-vous que nous suivions son courage? sera-ce dans la Lorreine, où dãs la Franche-Comté qui en furẽt les premiers theatres? C'est là où il va attaquer le Duc Charles jusques dans ses retranchemens, & sur l'éminence d'un rocher inaccessible à tout autre courage qu'à celui de ce Prince. Apres la fuite des ennemis, il prend d'assaut la ville de Poligny, qui est suivie de celle d'Arbois, & de plusieurs autres Places considerables; Il défait ensuitte les troupes du Duc Savelly, qui se voulut opposer à ses armes victorieuses se trouvant lui-mesme en personne dans toutes ces importantes occasions; & joignant les fonctions d'un soldat genereux avec la conduite d'un sage Capitaine. Voulez-vous que nous traversions les Alpes avec lui, pour faire voir à l'Italie que la France a des conquerans comparables à ceux qui ont autrefois passé ces montagnes? Apres avoir chassé le Cardinal de Savoye du Marquisat de Salusse, où il estoit assez puissant; apres avoir pris la ville de Bene,

apres avoir forcé le Chaſteau,quoy qu'il ſembloit preſque imprenable;il accourt au ſecours de Thurin que l'armée des ennemis tenoit aſſiegé ; & obligea le Prince Thomas , & le Marquis de Legane,de conſentir à une ſuſpenſion d'armes extremement advantageuſe au party qu'il eſtoit venu ſouſtenir. Mais les neceſſitez des affaires de la France , appellent la valeur & la prudence de M. LE DUC DE LONGUEVILLE en des Païs plus éloignez, afin qu'il aille cüeillir des palmes,& des lauriers , parmy les glaces & les neiges de l'Allemagne : il y va pour prendre la conduite de l'armée du Duc de Veymar,& pour ſucceder aux emplois de ce grand Capitaine, qui ne pouvoit pas avoir un plus digne ſucceſſeur que celui-ci , ny dont la valeur répondit plus parfaitement à la ſienne : Il en donna des preuves aſſez éclatantes à la priſe des villes de Cuſenac , Binghen , & Atlein , & ſur tout au paſſage du Rhin , qu'il entreprit comme abſolument neceſſaire à la gloire des armes du Roy. On compte parmi les premiers exploits des Conquerans,comme des Ceſars , & des Alexandres,les paſſages des Rivieres,quand ils les ont traverſées en dépit des ennemis , parce qu'il leur a fallut vaincre à meſme-temps les hommes & les elemens. Il faloit traverſer une Riviere large , rapide & impetueuſe ; les ennemis avoient détourné tous les grands batteaux neceſſaires au paſſage de ſa Cavalerie ; ils avoient laiſſé quelques troupes ſur le bord pour en deffendre l'avenuë : Mais rien n'eſt impoſſible au ſang de Dunois , quand il combat pour la gloire de la France ; il ramaſſe ce qu'il trouve de batteaux avec une prudence & avec une diligence incroya-

ble : & ſuppléant par ſa valeur & par celle de ſon armée, au défaut des commoditez, faiſant meſme paſſer à la nage une partie des chevaux, apres avoir triomphé des ondes & des flots;il alla défaire quelques troupes de dragons qui l'attendoient ſur l'autre bord, pour s'oppoſer à ſon paſſage. La reputation de cét exploit qui paroiſſoit impoſſible, l'entrée inopinée de ſes troupes victorieuſes dans le Païs ennemy ; mais ſur tout la grandeur de ſon nom, jette la terreur par tout & attira à meſme temps la conqueſte de toute la Contrée de Rhingauve,& de pluſieurs villes conſiderables. Mais les troupes de la l'Angrave de Heſſen, & le Mareſchal Bannier, avec l'armée Suedoiſe s'eſtant venu joindre a lui,il ſe rendit ſi puiſſant & ſi redoutable, qu'il eut ſans doute dés-lors decidé tout d'un coup le ſort de toute la guerre d'Allemagne, ſi les ennemis, apprehendans l'évenement d'une bataille generale, n'euſſent dérobbé pour cette fois cette gloire à la France, & cette victoire à noſtre Prince. Mais les ordres du Roy l'ayant rappellé une ſeconde fois dans l'Itali e pour y commander ſon Armée, il y trouva de nouvelles matieres à ſon courage;Il prit Nice de la Paille, & puis la ville de Tortonne, & le Château, apres cinquante jours de ſiege, marquant ainſi tous les voyages qu'il fait de tous ces emplois qu'on lui donne par les témoignages de ſa valeur,& par les avantages de ſes victoires.

2. Vous jugerez ſans doute, Meſſieurs, que ces victoires ſont ſuffiſantes pour lui faire meriter la qualité d'un grand Prince,& pour le rendre digne du nom & du ſang D'ORLEANS, qui en a eſté comme le principe;Vous croirez en ſuit-

te que ſes vertus guerrieres ne peuvent jamais paroiſtre dans un jour plus éclatant, que dans celui où je vous les ay repreſentées toutes couvertes de pouſſiere & de ſang, couronnées de lauriers & de palmes. Il y a eu neanmoins dans ſon courage, & dans ſa valeur quelque choſe de plus grand, & de plus excellent, que ſa valeur & ſon courage meſme, qui a contribüé admirablement à l'achevement de ſa gloire. C'eſt l'alliance qu'il a faite dans ſon cœur, & dans ſa conduite de ces vertus nobles & guerrieres, avec les vertus douces & paiſibles dont il a eſté doüé. Il faut avoüer que le courage eſt un feu bruſlant qui ravit les yeux, & l'admiration de tout le monde; mais comme il eſt impetueux & violent, il eſt a craindre qu'il ne paſſe quelquefois à des extremitez dangereuſes; & que ce meſme flambeau qui iette des lumieres de gloire, n'allume de funeſtes embraſemens, s'il n'eſt point avec d'autres vertus, qui en moderent l'impetuoſité, qui en corrigent la violence, & qui comme dit le Prophete, coupe & partage la flamme du feu. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* C'eſt voſtre voix, mon Dieu, c'eſt voſtre grace, ce ſont les vertus que vous inſpirez aux Grands qui coupent la flamme du feu, qui moderent le feu de leur courage; quand elles lui oſtent la qualité qu'il a de brûler, pour lui laiſſer ſeulement celle qu'il a de luire; quand elles retranchent de leur courage ce qu'il y a de trop violent, & de trop emporté pour conſerver, & pour perfectionner ce qu'il a de grand & de genereux. *Vox Domini intercidentis flammam ignis,* Ie trouve entr'autres trois ſortes de paſſions ou de vices, qui accompagnent preſque

infailliblement la valeur,& les autres qualitez militaires,ſi d'autres vertus plus douces ne viennent pour ainſi dire au ſecours pour en moderer l'excés,pour couper l'impetuoſité de ces flammes.Sçavoir la fierté, l'injuſtice,& l'intereſt. 1. Comme les guerriers ſon accoutumez au meurtre & au carnage; il y a danger qu'ils ne deviennent fiers, & pour ainſi dire cruels ; & qu'ils gardent dans les mœurs,quelque impreſſion de cette humeur qu'ils ont priſe dans les batailles.2. Comme ils ont la force en main, il y a danger qu'ils ne deviennent iniuſtes, & qu'ils ne foulent aux pieds les loix qui ne ſont gueres reſpectées dans les armes. 3. Comme ils ſont accouſtumez à prendre les dépoüilles des ennemis , il y a danger qu'ils ne deviennent avares & intereſſez,& qu'ils ne paſſent facilement d'vn gain qui a eſté legitime , à ceux qui ne leur ſeront pas permis. C'eſt ce qui flétrit quelquefois les lauriers des Conquerans, qui diminuë la gloire de ce titre; quand aprés avoir vaincu leurs ennemis,ils ſe laiſſent honteuſement ſurmonter à leurs paſſions & à leurs vices. Mais nous ne devons rien apprehender de pareil dans le courage de noſtre Princeſſe : S'il eſt vaillant pour combattre les ennemis, il eſt encore plus genereux pour triompher de ſoy-meſme ; & pour vaincre les imperfections qui peuvent diminuër la gloire de la vaillance. Bien loin de contracter cet eſprit de fierté qui ſuit naturellement la profeſſion , & le commandement des armes ; il n'eſt rien de plus doux ny de plus facile , je ne diray pas ſeulement pendant le temps de la paix,mais au milieu meſme des fonctions de la guerre. Bien loin de ſe reſſentir de

l'injuſtice des armes,il a toûjours gardé inviolablement les loix & les regles de la iuſtice,& dans ſes emplois publics, & dans ſa vie particuliere ; jamais il ne iugeoit d'vne affaire qu'il n'euſt ouy les deux parties, & qu'il n'en eut examiné les raiſons, meritant auſſi bien la qualité de juſte que celle de genereux. Bien loin enfin de tenir quelque choſe de l'humeur intereſſée des Guerriers,ne ſçavons-nous pas avec quelle éleuation de cœur, avec quelle generoſité & quelle liberalité il a manié les affaires qu'il avoit entre les mains, lors meſme,que les neceſſitez des guerres qu'il faiſoit le pouuoient legitimement diſpenſer de ſemblables magnificences ; en voicy deux témoignages éclatans.Comme il arrivoit quelquefois que nonobſtant la ſeverité, dont il vſoit pour faire garder la diſcipline militaire, la licence des ſoldats ne laiſſoit pas de faire des deſordres dans les lieux où ils paſſoient ;il faiſoit repaſſer incontinent par ces meſmes endroits quelqu'un de ſes Aumoſniers avec des ſommes neceſſaires, pour reparer à ſes dépens, les dommages que ſon Armée avoit faits, quoy qu'il n'en fut pas la cauſe.O Dieu ! qu'il eſtoit bien éloigné de retenir injuſtement le bien d'autruy, puiſqu'il donnoit ainſi ſon bien propre,pour faire des reſtitutions auſquelles il n'eſtoit pas obligé. Toute la France a appris avec admiration qu'il dépenſa plus de deux millions du ſien dans la guerre d'Allemagne, & qu'il engagea meſme ſa Souveraineté de Neuf-Chaſtel, pour avoir de quoy entretenir, & augmenter ſon armée: Où ſont doncques ces faux vaillans qui cherchent dans les guerres plûtoſt leurs intereſts que la veritable gloire ; qui s'enri-

chiſſent aux depens des Roys, qu'ils font ſemblant de ſervir aux dépens des peuples, & qu'ils font ſemblant de deffendre; & qui meſlent indifferemment les larmes de leurs citoyens avec le ſang des ennemis,pour cimenter leur fortune. Et nous concluons avec quelle juſtice ce Prince doit auiourd'huy triompher de la mort,dont il a ſi ſouvent & ſi glorieuſement mépriſé les craintes ; & comment il merite de vivre dans la memoire des braves, par les vertus nobles & militaires qu'il a poſſedées ſi avãtageuſement,comme il merite de vivre dãs la memoire des ſages, par les vertus politiques qu'il a ſi admirablemeut exercées. *Etiam ſi mortuus fuerit,vivet.*

II. PART.

C'eſt par ce ſecond genre de vertus que les grands hommes vivent apres leur mort; c'eſt à la faveur de ces flambeaux, & comme par vn reſte de ces excellentes lumieres qu'ils triomphent des tenebres & de l'obſcurité des tombeaux. Car quoy que les vertus politiques ne ſemblent pas avoir cet éclat ſenſible & brillant, qui accompagne les qualitez militaires,& qu'elles mettent meſme vne partie de leur ſageſſe à cacher les reſſorts de leur conduite : Il faut neantmoins avoüer que leur merite & leur pouvoir s'eſtendent au de là de la mort de ceux qui les ont poſſedées,& qu'elles doivent & peuvent leur donner vne ſeconde vie de reputation & de gloire : Soit que nous les conſiderions en elles-meſmes, elles ſont les plus nobles productions de l'eſprit de l'homme,& comme des rayons emanez de la Sageſſe & de l'Intelligence de Dieu,où reſide principalement ſa vie : Soit que nous les regardions dans leurs effets, elles contribüent beaucoup au

bien des peuples, & à la felicité des eſtats, qui ne dépendent pas moins de la politique des Sages, que par la generoſité des Conquerans. Ainſi il appartient à la reconnoiſſance des peuples, & à la juſtice des Sages, de ne laiſſer pas éteindre ces lumieres avec la vie de ceux qui les ont poſſedées : mais de les faire vivre dans leur memoire & dans l'eſtime qu'ils conſervent de leurs principes. Mais il faut remarquer que ces vertus politiques enveloppent principalement deux qualitez comme neceſſaires à leur perfection, la lumiere & le feu ; La ſageſſe dans l'entendement, la fidelité dans la volonté. C'eſt ainſi qu'elles peuvent faire un homme d'eſtat achevé, luy donnant les deux parties nobles qui le compoſent; la ſageſſe lui forme la teſte, la fidelité le cœur. Mais où eſt-ce que ces deux qualitez ont paru plus heureuſement ny plus avantageuſement reünies, que dans l'eſprit & dans le cœur de feu M. LE DUC DE LONGUEVILLE, qui a paſſé en ſon temps pour un des plus grands hommes d'Eſtat, & des plus ſages politiques qui ayent jamais travaillé a la conduite de ce Royaume ? Il avoit reçeu de la nature un eſprit vif & penetrant, avec un jugement net & ſolide ; & puis cultivant les premieres ſemences de cette vertu par ſon eſtude & par ſes reflexions, il y adjouta une ſinguliere prudence qui paroiſſoit meſme dans la conduite de ſa maiſon. Mais il couronna les lumieres de la raiſon par la fidelité de ſon cœur qu'il conſerva toûjours inviolable pour le ſervice du Roy, & pour le bien de la France ! Il ſe trouva cependant en des temps aſſez difficiles, il rencontra des occaſions aſſez dangereuſes, & des tentations aſſez violentes, qui euſ-

ſent pû ébranler toute autre vertu que la ſienne : Mais il ſe ſouvient qu'il eſt ſorty d'un ſang qui a ſauvé la France, & qui a demeuré inviolablement attaché au ſervice de nos Roys ; Ah ! il ne fera rien qui puiſſe flétrir cette gloire. Faut-il s'étonner apres cela, ſi les deux plus Juſtes de nos Roys & les plus Sages de nos Miniſtres, reconnoiſſans en ſa perſone ces excellentes diſpoſitions, lui ont donné en divers temps des emplois ſi importans, au dedans & au dehors du Royaume ?

Le Soleil repand ſa lumiere ſur deux ſujets differens ; ſur le Ciel où il eſt attaché, & puis ſur le reſte du monde, qui eſt, pour ainſi dire à ſon égard, comme un pays eſtranger ſuivant que la providence de Dieu, qui l'allume & qui le conduit, remuë les mouvemens par le miniſtere de ſes Anges. Diſons pareillement que les vertus politiques de noſtre Duc, que nous pouvons appeller comme des Soleils raiſonnables, ont eu deux theatres differens de leurs emplois : La France, qui eſtoit comme ſon Ciel ; & les pays eſtrangers où il eſt allé donner des preuves de ſa prudence & de ſa fidelité ; ſuivant que les ordres de nos Roys, qui ont eſté comme les Anges moteurs de ſa conduite, ont guidé ſes mouvemens & appliqué ſes lumieres. 1. Comme il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le ſecret des Conſeils de nos Roys, pour y entendre les oracles de la politique de ce Miniſtre, il faut la voir paroiſtre particulierement dans les Gouvernemens qu'il a eus, & qui ſont les plus importans ſujet de cette vertu. On peut comparer les Gouverneurs des Provinces dans l'Eſtat, aux Anges tutelaires des diver-

ſes parties du monde, dont la providence natu-relle & politique de Dieu ſe ſert pour les conduire & pour les gouverner : Mais il faut remarquer que le principal employ de ſa ſageſſe & de la fidelité de ces bienheureuſes Intelligences, conſiſte à procurer que les peuples commis à leur conduite ſoient bien avec Dieu ; c'eſt pour cela qu'ils portent les commandemens & les graces de Dieu aux peuples, & reciproquement auſſi les neceſſitez & les prieres des peuples devant le Thrône de Dieu ; c'eſt à ces importantes & avantageuſes conditions, grand Prince, que le Roy Louys le Juſte, qui a montré ſingulierement ſa juſtice dans les emplois qu'il vous a donnez, vous met entre les mains d'eux des plus importantes Provinces de ſon Eſtat, pour y eſtre le dépoſitaire de ſon authorité, & comme l'Ange tutelaire de ſes peuples : En effet laiſſant à part le Gouvernement de Picardie, qu'il ne garda pas long-temps; voyez avec qu'elle prudence & quelle fidelité il a gouverné la Normandie pendant l'eſpace de plus de quarante deux ans, il s'eſt comporté veritablement comme un Ange mediateur entre le Roy & ſes peuples ; Il ſouſtient d'un coſté les intereſts du Roy, comme ſon Lieutenant, mais il défend auſſi les intereſts des peuples comme leur pere : il porte avec vigueur les ordres & les commandemens de l'un, mais il repreſente auſſi avec efficacité les miſeres & les larmes des autres, afin de conſerver, par ce commerce de la ſoûmiſſion & de l'obeïſſance des peuples, avec l'authorité & la bonté du Roy, la paix & le bonheur de cette Province. Ah ! les larmes que ce Pays affligé verſe de tous coſtez pour la mort de ce ſage Gouver-

neur, sont les preuves evidentes de sa conduite ; & il marque visiblement par le regret qu'il sent de l'avoir perdu, le bonheur qu'il a eu de l'avoir possedé si long-temps, & avec de si grands avantages. 2. Mais suspendons encore pour quelque temps nos larmes & nos soûpirs, & avant que ce flambeau s'éteigne à nos yeux, passons pour un moment dans les pays estrangers, pour voir avec quel éclat il paroist dans l'Allemagne. Vos pensées préviennent déja mon discours, & vous vous le representez par avance dans vostre esprit, tel qu'il estoit dans Munster, que nous pouvons justement appeller le plus beau, le plus grand, & le plus illustre theatre de ses vertus politiques: Car soit que nous regardions la grandeur & l'importance de cette negociation, il estoit question de donner la paix à l'Europe: Soit que nous considerions la qualité de nos ennemis, nous aviõs affaire avec les plus adroits & les plus déliez politiques du monde: Soit que nous jettions les yeux sur les difficultez de ce Traité, il faloit démesler les differens interests des Estats, des Royaumes, des Republiques engagées dans nos differens. Non ny la prudence de cette incomparable Reyne, qui conduisoit alors cet Estat sous l'authorité de nostre jeune Monarque, ny la sagesse de ce grand ministre qui l'assistoit de ses conseils, ne pûrent trouver un plus excellent politique pour executer ce grand dessein, pour opposer à ces politiques si raffinez, que nostre Henri d'Orleans, que nous pouvons comparer dans cette occasion, à cet Ange de l'Apocalypse, qui portoit l'arc-en-ciel dans sa teste, & le Soleil dans ses yeux & sur son visage. Ah! il porte dans sa teste l'arc-en-ciel,

qui eſt le ſymbole de la paix, puis qu'il porte ce grand ouvrage de la Paix dans ſa raiſon & dans ſa politique; mais il a le Soleil dans ſes yeux & ſur ſon viſage, c'eſt à dire les lumiéres de ſa prudence & le feu de ſa fidelité, qui doivent former cet arc-en-ciel, à travers les nüées & les ombres qui s'y oppoſent. Et ſans doute que dés-lors il eut reçeu le fruit de ſes travaux, de ſes ſoins & de ſes peines, ſi l'affaire n'eut dépendu que de lui: Ah! dés-lors il eut tary les ſources de nos larmes, il eut arreſté ces torrens de ſang qui ont depuis inondé les Royaumes intereſſez dans cette Paix. Mais helas! Mais; ah! il ne faut point chercher d'autre mais ny d'autre raiſon de la continüation de nos malheurs, que la continuation de nos crimes; c'eſt ainſi que nous avons retardé les faveurs que le Ciel nous avoit preparées, que nous avons empeſché les bons deſſeins de nos Roys, & les negociations de leurs Miniſtres; meritans juſtement que la funeſte prediction de ce Prophete s'executât dans cette occaſion, & que l'ouvrage ou le fruit de l'olivier trompât nos eſperances: *Mentietur opus olivæ.* Il arrive quelquesfois qu'apres qu'un Iardinier a cultivé un Olivier avec ſoin, apres que cet arbre, arrouſé de ſes ſueurs auſſi bien que des pluyes & des roſées, a produit de belles fleurs, & qu'il a promis de bons fruits; comme il eſt ſur le point de les cüeillir, voicy un mauvais vent, quelque maligne influence des Aſtres qui rend inutile ſes travaux, & qui trompe ſes eſperances, c'eſt un arbre menteur: *Mentietur opus olivæ.* Tel fut à proportion le ſort de cet olivier de la Paix, qui avoit eſté ſi bien cul-

tivé par les ſoins & par les travaux de ce grand Plenipotentiaire: Mais ne croyons pas que pour avoir ainſi trompé ſes eſperances, il luy ait oſté pour cela la gloire de ſes travaux qu'il a ſi iuſtemét meritée : Car outre qu'il n'y a que les conſeils, les reſolutions & les moyens des affaires, qui ſoient en noſtre pouvoir, & que les evenemens ſont entre les mains de la fortune, ou pour mieux dire de la providence de Dieu; & qu'ainſi ce grand Politique ayant fait exactement tout ce qui dépendoit de ſon miniſtere, il merite autant de loüanges, comme ſi ſes ſoins auoient réuſſi. D'ailleurs encore nous pouvons adjoûter que la Paix qui a eſté faite depuis a eſté l'effet de celle qu'il auoit ainſi avancée, & qu'il a jetté à Munſter les ſemences des fruits que nous avons recüeillis à Bayonne & à S. Iean de Luz; Il avoit tracé le plan de ce ſecond Traité; il en avoit mis les diſpoſitions. Reconnoiſſons les premiers principes de cette Paix dans la bonté de noſtre glorieux Monarque, & dans l'amour qu'il a eu pour ſes ſujets; dans les ſoins de cette grande Reyne ſa mere, & dans les vœux qu'elle en a ſi ſouvent preſentez au Ciel; dans les conſeils & dans les travaux de ce ſage Miniſtre, qui a ſi bien executé les ordres de l'un, & ſecondé les deſirs de l'autre. Mais avoüōs auſſi que le Dvc de Longueville a eu vne glorieuſe part dans cet ouvrage, & que nous pouvons prendre quelque branche de cet olivier pour le ioindre avec ſes cyprés, afin de couronner ſon ſepulcre; puis que vivant ainſi dans la memoire des Braves, comme vn grand Prince, par ſes vertus guerrieres, & dans la memoire des

Sages,comme grand homme d'Estat,par ses vertus politiques,il vit encore plus excellemment dans la memoire des Saints & dans l'estime de Dieu , par les vertus Chrestiennes & surnaturelles , comme vn grand homme de bien , comme vn predestiné à la gloire : *Etiam si mortuus fuerit, vivet.*

III. PART. Car ce n'est pas assez à vn Prince Chrestien qui peut pretendre à l'immortalité de Dieu , de vivre dans la memoire & dans l'estime des hommes. Cette vie de gloire & de reputation ne triomphe que foiblement de la mort, si elle demeure toute seule;& ont peut appliquer à ceux qui la possedét, ce que disoit ce Philosophe de quelques Grands de son temps ; que par les belles actions qu'ils croyoient avoir faites dans le monde,ils n'avoient travaillé que pour faire seulement l'Epitaphe d'vn tombeau,afin qu'on pût mettre sur leurs sepulcres ces magnifiques inscriptions : *Icy gist vn Conquerant* ; *Là vn grand Homme d'Estat.* Voila tout le fruit de leur vie ,& toute la gloire de leur mort. *Ipsos laborasse in titulum sepulcri.* La veritable vie des Chrêtiens est celle qu'ils esperent dans le Ciel, qui les fait vivre non seulement dans la memoire des Saints,& dans l'estime de Dieu; mais dans la possession de l'eternité de Dieu mesme. C'est par le moyen de cette vie immortelle & glorieuse , qu'ils trihôphent pleinement de la mort,& qu'ils reparent avantageusement cette vie mortelle & miserable;& qu'on peut dire d'eux cet oracle , *Etiam si mortuus fuerit, vivet.* Mais comment est-ce que nous pouvons acquerir cette immortalité ou cette gloire, que par les vertus Chrestiennes & surnaturelles,par la Religion,par la Pieté , par

la Charité, par la Penitence; que S. Bernard appelle les ſemences de l'eternité, *Semina æternitatis*; & les Theologiens, des diſpoſitions à la gloire qu'elles meritent infailliblement. Mais il faut avoüer qu'elles ont vn éclat & vn merite particulier, quand elles ſe trouvent dans les Grands, dans les perſonnes des Princes où nous pouvons dire qu'elles ſont doublement ſurnaturelles : Ces vertus ſont ſurnaturelles en elles-meſmes ; parce qu'elles ſurpaſſent la nature, & ne ſe forment que par le mouuement de la grace : Elles ſont encore ſurnaturelles à l'égard de leur condition ; afin qu'vn Prince ſoit courageux, liberal, grand politique, il ne faut pas qu'il s'éleve au deſſus de ſa condition, ou qu'il en combatte les inclinations; il faut ſeulement qu'il les ſuive; ces vertus ſont comme naturelles à ſa fortune : Mais la pieté, la penitence, l'humilité, ſont entierement ſurnaturelles aux Princes, il faut pour les pratiquer qu'ils oublient ce qu'ils ſont, qu'ils s'élevent au deſſus de leur condition, qu'ils combattent, qu'ils la vainquent. C'eſt, grand Prince, à ces combats Chreſtiens, que les graces victorieuſes de Jeſus-Chriſt appellent voſtre courage; c'eſt a ces importantes negociations, que les lumieres de ſon Eſprit appellent la prudence du voſtre. En effet, quoy qu'il eut répandu les exemples de ces admirables vertus dans tous les eſtats de ſa vie, il en a conſacré particulierement les dernieres années à ces exercices Chreſtiens ; Soit que nous diſions que les ſemences de pieté qu'il avoit toûjours cõſervées dans ſon cœur, ont agy plus fortement dans ces temps, qu'il prevoyoit bien devoir eſtre les derniers de ſa vie ; ſoit encore que les exem-

ples & les prieres de cette illustre Princesse son épouse ayent contribué à ces saintes resolutions; soit principalement que la providence de Dieu, qui l'avoit predestiné pour le Ciel l'ait voulu preparer à la mort,par ces impressions extraordinaires de sa grace; il a bien montré que c'estoit son sentiment & son dessein par cette priere exemplaire dont il a fait vne si particuliere profession, & qu'il a principalement exercée sur deux obiets, sur lesquels Dieu luy avoit donné du pouvoir: 1. Sur sa famille. 2. Sur soy-mesme.

1. Ie ne parle pas en general du soin qu'il a eu de sa famille: car en ayant toûjours banny les blasphemes, & les autres pechez scandaleux,il a tasché singulierement en ces derniers temps d'y introduire les exercices reglez de la pieté Chrêtienne: ce que S.Chrysostome demandoit à toutes les maisons des Chrestiens, quand il disoit qu'elles devoient estre chacune en particuliers comme de petites Eglises. Ie ne veux pas dire avec quelle pureté, & quelle fidelité il a manié les biens d'Eglise, & les revenus des Benefices qu'il avoit dans sa Maison, les employant entierement,ou pour le soulagement des pauvres, ou pour la reparation des Eglises, & des autres lieux sacrez. Ie laisse mesme à part, le soin extraordinaire qu'il a eu pour l'education de Messieurs ses enfans,afin de les faire élever, & comme Chrétiens, & comme Princes,pour produire en ce lieu ce grand exemple de pieté que vous sçavez aussi bien que moy, & qui regarde la personne de Monsieur le Comte de Dunois son fils aisné, le premier heritier du nom & de la gloire d'Orleans, la premiere de ses esperances. Toute la France a veu

a veu avec admiration ce jeune Prince en la fleur Tren. 3.
de ses ans, renoncer genereusement au monde avant presque que l'avoir connu, & à vn monde qui se presentoit à ses yeux si pompeux & si agreable, où la grandeur de sa naissance, où la gloire de ses alliances, où ses excellentes qualitez luy offroient de si grands avantages, & luy donnoient de si glorieuses esperances, pour se consacrer à Dieu dans la sainte & sçavante Compagnie de Jesus. Mais si tout le monde admire la pieté du Fils, je n'admire pas moins celle du Pere, qui consent à sa resolution, qui le conduit pour ainsi dire, luy-même à l'Autel, qui coopere au dessein de son sacrifice. Comment appellerons-nous cette heroïque action? dirons-nous que c'est une victoire qu'il remporte sur soy-même? Ouy, puis qu'il triomphe de la plus violente, & de la plus tendre des passions; qui est l'amour qu'un pere à pour son fils, & vn tel pere pour vn tel fils, si accomply & si aymable. Ou bien adjoûterons-nous que c'est vn martyre qu'il souffre? Ouy puis qu'en immolant cette chere partie de son sang au martyre de la Religion, il s'y presente en quelque façon luy-même, comme les Docteurs de l'Eglise ont dit que les peres & les meres des martyrs, qui consentoient à leur martyre, ou qui les offroient aux tourmens, estoient en quelque façon martyrs eux-mêmes, & qu'ils s'immoloient en la personne de leurs enfans, & dans ces sensibles parties d'eux-mêmes. Quand je regarde ce vertueux & sage Prince, dans cette importante occasion, il me semble que je vois le Patriarche Abraham qui conduit luy-même son fils à l'Autel, & qui va l'offrir en sacrifice. Saint Zenon de

Veronne dit tres-bien qu'il oublia la qualité de Pere, pour se souvenir seulement qu'il estoit serviteur de Dieu, & pour luy rendre en cette qualité cette difficile obeïssance. Disons pareillement que ce Prince Chrestien, que ce pere vertueux s'oublie en quelque façon qu'il est pere, puis qu'il sacrifie ainsi son fils ; il s'oublie qu'il est Prince puis qu'il immole à même-temps une des plus grandes esperances de son illustre Maison. Ah mon Dieu ! qui lui inspirez cette resolution par vostre grace, & qui en regardez avec plaisir l'execution, comment est-ce qu'il pouvoit témoigner plus excellemment la soûmission qu'il vouloit rendre à vostre volonté, ou l'amour qu'il avoit pour vostre gloire ? Mais par quelle plus heroïque action se pouvoit-il mieux preparer à la mort, & consacrer la derniere année de sa vie ?

2. Mais qu'il rendit encore plus avantageuse à sa predestination par la pratique des vertus Chrétiennes, qu'il exerça toûjours depuis sur soy-mesme, avec une extraordinaire application ; singulierement dans sa maison, ou plûtost dans sa solitude de la Huse, où il se retira bien-tost apres pour se preparer à la mort, avant qu'elle fut arrivée ; ce qui fait que nous pouvons appliquer cette belle pensée de Saint Clement Alexandrin, quand il dit que Jesus-Christ venant au monde, a transplanté la mort, *Transplantavit interitum*. C'est à dire, qu'une des principales inventions de sa sagesse, & une des plus excellentes operations de sa grace, c'est qu'il a enseigné aux Chrestiens l'usage qu'ils devoient faire de leur mort, en la transplantant au temps de la vie, afin de se preparer à

ce moment, long-temps avant qu'il arrive: *Transplantavit interitum.* Il y a certaines plantes, qui dans leur terroir naturel, ne produisent que des venins & des poisons; mais estant transplantées dans vn terroir estranger, elles y portent de bons fruits; comme le pescher, dont les fruits sont venimeux dans la Perse, qui est son terroir naturel, produit des fruits salutaires en France. La pensée de la mort, est une plante fecondé qui peut produire des fruits differens, suivant le terroir où elle se trouve: Si vous laissez dans son soc naturel, qui est le temps mesme de la mort, & que vous ne vous prepariez à ce moment, que lors seulement qu'il est proche, cette plante ne produira que des poisons, que des troubles, des allarmes, des desespoirs, qui dans une preparation precipitée empécheront sans doute l'application necessaire à une si importante action. Mais que doit faire le Chrestien? il doit transplanter la mort dans un terroir estranger, c'est à dire au temps de la vie, & se preparer à ce dernier moment, long-temps avant qu'il arrive. Ah! la pensée de la mort ainsi transplantée dans le cœur d'un Chrestien, y produira des fruits admirables de contrition, de penitence, de resignation & autres bonnes œuvres semblables. Voila ce que Dieu opere par sa grace dans l'esprit & dans le cœur de nôtre Prince; il n'attend pas que l'extrémité de la vieillesse, ou qu'une maladie dangereuse l'avertisse qu'il faut mourir: Dans un âge encore assez fort, & dans une santé assez vigoureuse, il pense prudemment à sa mort; il se prepare à cette derniere heure; & pour le faire avec plus d'application, il se retire dans la solitude de la Huse, que nous pouvons

appeller comme le temple de ses derniers sacrifices, qu'il fit genereusement sur soy-même ; ayant appris de S. Augustin, que pour bien mourir une fois, il faloit mourir plusieurs fois à soy-même. Nous avons quatre sortes de vies en nous-mêmes, qui peuvent estre les matieres de nos sacrifices, comme elles peuvent devenir par les déreglemens de nos passions, les principes de nos crimes : 1. La vie civile, qui consiste dans la conversation & dans le commerce du monde, 2. La vie des sens, qui consiste dans la joüissance des plaisirs qui les flattent. 3. La vie de l'esprit qui consiste dans la liberté des pensées & des actes interieurs. 4. Et enfin la vie naturelle, qui consiste dans l'union de l'ame avec le corps. Vous allez voir comment ce Prince Chrestien a sacrifié courageusement ces quatre sortes de vies par quatre sortes de morts morales & mystiques, pour se preparer à la mort. 1. Il sacrifie cette vie civile, qui le pouvoit faire vivre dans le grand monde, par cette volontaire retraite qu'il fait dans sa solitude, pour avoir plus de liberté de vivre à Dieu, & de vacquer à soy-même ; Plus heureux mille fois dans le silence & dans l'obscurité de ce desert, que lorsqu'il a paru avec tant de pompe dans la Cour de nos Roys, ou lors qu'il a fait luy-méme des cours assez grandes & assez éclatantes. 2. Il y sacrifie la vie des sens, par les mortifications qu'il prend, par les austeritez qu'il pratique. Ce n'est pas assez de garder exactement le Caréme, comme il avoit toûjours fait ; il y ajoûte encore des jeûnes au pain & à l'eau : Ce n'est pas assez de se priver des plaisirs des sens, il y ajoûte encore des haires & des cilices. O Dieu ! quel spectacle

aux yeux des Anges & de Dieu, de voir vn Prince qui pratique les mortifications des plus austeres Religieux, dans vn corps si delicat & si foible, qui porte le cilice sous la pourpre, & qui expie ses pechez par de si rigoureuses penitences. Ah! dit S. Ambroise, parlant de la penitence de David; David a offensé Dieu, ce n'est pas grande merveille, c'est ce que les Roys ont accoustumé de faire; mais David a fait penitence, c'est ce que les Roys ne font pas. *Peccavit David, quod solent Reges; pœnitentiam egit David, hoc non solent Reges.* Mais si le nom méme de la penitence est inconnu dans les Cours des Roys, on trouvera le plus rigoureux appareil de cette vertu dans la solitude de nostre Prince. 3. Il y sacrifie la vie de l'esprit par la pratique de l'Oraison, & de la meditation qu'il fait reglement tous les jours pendant plusieurs heures, avec une devotion & application extraordinaire, qu'il accompagne de saints entretiens & de la lecture de bons livres. Ah! grand Prince que ces occupations sont belles, qu'elles sont dignes de vous, comme Chrestien & comme predestiné! Je vous estime bien plus glorieux vous voyant prosterné aux pieds d'un Crucifix, que lors que je vous ay veu paroistre à la teste des Armées; que vostre pourpre est bien plus éclatante quand elle est teinte du Sang de Jesus-Christ, que lors que vous l'avez arrousée du sang des ennemis! que j'ayme bien mieux vous voir dans les playes de vôtre Sauveur, que lors que vous faisiez vous-mémes des playes à ceux qui vouloient resister à vôtre bras, ou qui s'opposoient à vos victoires. 4. Ajoûtons enfin que dans cette occasion il a sacrifié en quelque

façon sa vie naturelle ; puisque sa retraite en ce lieu, où l'air estoit extremement mauvais, & les rigueurs de sa penitence, ont notablement avancé sa mort : Tellement qu'on peut dire de luy qu'ayant souvent exposé sa vie dans les batailles pour le service de son Roy, il l'a donné enfin au service de Dieu, & aux interests de son salut: Pouvoit-il mourir plus glorieusement que de mourir pour cette cause, & pour ainsi dire par les mains mesmes de la pieté ? Ah! tandis que pour loüer la mort des autres Princes & des autres Conquerans, on marquera les occasions & les causes ; qu'on dira que celuy-là est mort dans ce combat, celuy-cy sur la bréche ; on dira qu'HENRY D'ORLEANS, apres s'estre mille fois trouvé dans ces occasions de gloire, est mort enfin, non seulement dans les exercices de la penitence & de la pieté, mais encore par les exercices mesmes de la pieté & de la penitence. Il est vray qu'il n'a pas eu l'avantage qu'il avoit souhaitté de mourir dans sa solitude; parce qu'il en sortit quelques jours avant sa mort pour deux raisons considerables qui servent à la rendre plus glorieuse; l'une fut parce qu'il vouloit passer les festes de Pasques dans la Ville Capitale de son Gouvernement, pour y rendre à l'Eglise les devoirs d'un bon Chrestien, & pour donner à tout le monde cet exemple public de sa pieté. Il sortit encore de sa retraite pour aller travailler en ce méme lieu, à la conversion d'une personne de condition de la Religion pretenduë Reformée, qui estoit malade à l'extremité ; ce qu'il fit pendant quelque temps, non pas en Prince, mais en Apostre : jusques-là qu'il se déroboit la nuit pour se couler secretement dans la chamb-

du malade afin de le conjurer de revenir à l'Eglise Catholique. Mais helas ! ces travaux même contribuerent à sa mort, puisqu'il tomba incontinent apres dans sa derniere maladie, qui fut la consommation de son sacrifice, & qui le fit mourir comme le martyr en quelque façon de la charité qu'il exerça envers le prochain, aussi bien que de la penitence qu'il exerça sur soy-méme.

Et c'est icy, Messieurs ; où j'ay quelque sujet de me plaindre du zele que vous avez pour cet illustre mort, & qui vous a fait haster la pompe funebre de ce jour ; de ce qu'en voulant prouver sa gloire avec trop d'ardeur ; vous l'avez en quelque façon diminuée ; soit parce qu'il m'est resté fort peu de temps pour une action si importante ; soit parce que j'ay eu fort peu de memoires de ses heroïques vertus ; soit enfin parce que n'ayant pas eu le loisir d'apprendre aucunes nouvelles des circonstances de sa mort ; je suis obligez de supprimer en ce discours le plus bel endroit de sa vie, & le plus grand sujet de ses loüanges. Ah ! ce seul moment de sa mort, que nous pouvons conjecturer de toutes ses autres actions, avoir esté tres-saint & tres-illustre ; pourroit faire vn Panegyrique entiere à sa gloire : O Dieu ! que je tirerois de ce moment de sources & de principes de sa vie, de sa gloire, & de son immortalité ; je representerois ce Prince mourant avec la generosité d'un Prince Chrestien, avec une parfaite soûmission aux volontez de Dieu, avec vn entier renoncement à toutes les grandeurs du monde : Ie produirois ce grand homme d'Estat mourant avec une prudence vrayement Chrétienne, apres s'estre preparé exactement à la mort, apres s'estre muny de

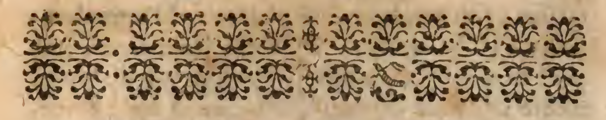
tous les Sacremens de l'Egliſe avec tous les ſentimens de pieté, qu'on pouvoit attendre d'un predeſtiné: je ferois parler ce pere mourant pour donner ſa benediction à Meſſieurs ſes enfans, pour les exhorter à une triple fidelité, à celle qu'ils doivent à Dieu; à celle qu'ils doivent à leur Roy, à celle enfin qu'ils ſe doivent à eux-mémes, à leur conſcience, & à leur ſalut; Apres cela je conclurois hardiment par les paroles de mon théme, *Etiam ſi mortuus fuerit vivet*. Il vivra eternellement dans la memoire des braves, par ſes vertus guerrieres, comme vn grand Prince: Il vivra dans la memoire des ſages par ſes vertus politiques, comme vn grand homme d'Eſtat; Mais il vivra plus excellemment dans la memoire des Saints, & dans la poſſeſſion de Dieu, par les vertus Chreſtiennes qu'il a pratiquées juſqu'à la mort, comme vn grand homme de bien, & qui eſt mort avec toutes les marques de predeſtination.

Mais il faut enfin, Meſſieurs, qu'il vive dans vos cœurs, & que pour ſuppléer ce qui manque à mon diſcours, vous luy donniez au dedans de vous une quatriéme vie qu'il demande, faiſans vivre trois choſes principalement, ſes bien-faits, ſes vertus & ſa mort; ſes bien-faits par voſtre reconnoiſſance; ſes vertus par vôtre imitation; & ſa mort méme en quelque façon, par le profit que vous en devez retirer pour la vôtre. 1. Vous ſçavez l'affection que ce Prince a toûjours euë pour cette Ville, les faveurs dont il vous a comblées en general, & en particulier: Ah! ne ſouffrez pas que ſes bien-faits meurent avec luy, faites les vivre dans vos cœurs par le moyen de vôtre reconnoiſſance, que s'il n'eſt plus preſent luy-méme

pour recevoir vos devoirs,rendez-les à ce qui reste de luy, rendez-les à cette illustre Princesse sa veuve, qui a esté l'objet de son amour, & qui estant si considerable par sa naissance, l'est encore davantage par ses vertus, & par cette pieté exemplaire dont elle fait profession ; rendez-les à Messieurs ses enfans, dignes heritiers du nom & des vertus de leur pere : rendez enfin ces devoirs de vostre reconnoissance à son ame, par le secours de vos prieres que vous offrirez à Dieu, pour le repos de son ame ; afin que s'il luy reste encore quelque chose à expier, vous hastiez la joüissance de la gloire qu'il attend dedans le Ciel. 2. Vous avez esté les témoins de ses vertus, faites-les vivre en vous-mémes par l'imitation de ses exemples ; souvenez-vous que les peuples ont une particuliere obligation d'imiter les vertus des Grands, & principalement de ceux que Dieu leur a donnés pour étre leurs Gouverneurs, leurs Seigneurs, & leurs Maistres ; & qu'il se servira de leur exemples pour faire leur jugement, condamnant la mauvaise vie des vns, par la comparaison de la bonne vie des autres : Il produira à ce jour contre vous les exemples de vôtre Prince, pour confondre vôtre lâcheté : Venez-ça, dira-t'il lâche Chrestien, vous n'avez pas pû faire penitence de vos crimes, le nom seul des austerités & des mortifications a paru insupportable à vôtre delicatesse ; Voyez vn peu ce qu'a fait cet illustre Seigneur dans sa derniere retraite ; que pouvez-vous répondre à ses jeûnes & à ses oraisons, à ses cilices & à ses haires ? Mais à Dieu ne plaise que jamais ses vertus,dont nous honorons la gloire, servent à nôtre condamnation ; j'arreste l'af-

fection qu'il conserve encore pour vous dans le Ciel, qu'il souhaite seulement que vous les fassiez vivre en vos cœurs ; afin qu'elles vous fassent vivre eternellement vous-mêmes. 3. Il vous presente enfin sa mort; afin que l'ayant honorée aujourd'hui par cette pompe funebre, vous la fassiez vivre en vous-mémes, par le profit que vous en pouvez retirer pour la vostre. La mort a comme deux visages ; l'vn regarde le temps qu'elle finit; l'autre l'eternité qu'elle commence : Regardez la mort de ce Prince du costé du temps, & voyez dans son tombeau où vont aboutir toutes les grandeurs du monde pour n'y attacher pas vos cœurs ; regardez-la du côté de l'eternité,& voyez comment il s'est preparé à ce moment ; afin que vous appreniez à vous y disposer de même : Vivons mes freres comme des hommes qui doivent vn jour mourir, & mourons comme des Chrêtiens qui doivent toûjours vivre ; preparons-nous à la mort ; qui nous menace ; & à l'immortalité qui nous attend, afin qu'on puisse dire de chacun de nous, *Etiam si mortuus fuerit vivet.* Dieu nous en fasse la grace. Ainsi soit-il.





ORAISON FUNEBRE DU REVEREND PERE MARTIAL CAPUCIN.

Etiam si mortuus fuerit vivet. Ioan.11.

Et erit sepulcrum ejus gloriosum. Isaiæ 11.

In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria. Eccl.49.

JE réünis ces trois Oracles dans mon discours ; & ce que le Saint Esprit a dit en general de la mort des Saints, je l'applique en particulier à celle du R. P. Martial Capucin, dont nous honorons la memoire dans la ceremonie de ce jour. Ne craignons pas l'ombre de cette mort, elle n'a rien de mort que le nom, elle couvre une veritable vie: *Etiam si mortuus fuerit vivet* ; cessant de vivre en luy-même, il a commencé de vivre à Dieu. Ne regardons pas avec frayeur son tombeau, il n'a rien de funeste que l'apparence ; mais il cache une gloire vivante en effet, *Et erit sepulcrum eius glo-*

rioſum ; ſon tombeau ſera glorieux. N'apprehendons pas l'ouverture de cette ſeparation, elle perd ce qu'elle a d'amer par la douceur de ſa memoire : *In omni ore indulcabitur quaſi mel* ; ſa memoire demeurera dans l'eſprit & dans la bouche des hommes, auſſi douce que le miel. C'eſt neanmoins avec quelque deſavantage que j'entreprends ce Diſcours, puiſque ce n'eſt pas ordinairement pour des Religieux qu'on fait de ſemblables ceremonies, & qu'on ne produit pas aprés leur mort, ces pompes & ces ornemens qu'ils ont mépriſez pendant leur vie. D'ailleurs encore, dans ces occaſions nous ne pouvons pas garder les loix ny les coûtumes ordinaires des loüanges. Pour faire les Oraiſons Funebres des autres morts, on a accouſtumé de faire principalement paroître les qualitez qui les ont rendus conſiderables aux yeux du monde, la nobleſſe de leurs maiſons, la gloire de leurs alliances, la beauté de leur eſprit, la grandeur de leur courage, leurs combats & leurs triomphes : Mais pour parler d'un pauvre Religieux, il faut prendre des lumieres toutes contraires, il faut renverſer dans ſes loüanges cet ordre qu'il a renversé dans ſes mœurs ; il a fait conſiſter ſa vertu à cacher tout cet éclat exterieur, il ne faut pas pour la loüer faire paroiſtre cela méme. Mais parmy ce deſavantage de mon diſcours, je trouve que mon ſujet eſt avantageux à mon miniſtere, & que c'eſt une occaſion favorable à vn Predicateur Chreſtien, de faire l'Oraiſon Funebre d'un Religieux. Pourquoy cela ? parce que dans les diſcours qu'on fait ordinairement pour honorer la memoire des Grands ou des Illuſtres du monde, on ne ſçait pas en quel eſtat ſont les ames de ceux

qu'on louë ; quelquesfois le Predicateur a juste sujet de dire en luy-méme, peut-estre que je fais icy l'Oraison Funebre d'un damné ? je fais peut-estre dans une Eglise le Panegyrique d'un homme qui est brûlé dans l'Enfer, & qui combat par ses blasphémes & par ses desespoirs, tout ce que je dis dans ses loüanges. Mais dans le sujet que je traite aujourd'huy, je ne dois pas former ces craintes ; la vie de ce bon & vertueux Capucin nous donne une assurance morale de son salut, & j'ay cette consolation que je vais loüer vn homme qui le merite justement, & à qui les Anges donneront vn jour des acclamations, & Jesus-Christ méme des couronnes. Et puis enfin, je ne suis pas aujourd'huy en peine de contenter l'ambition ou la vanité des vivans, qui s'interessent assez souvent dans les loüanges des morts, pour en tirer quelque reflexion de gloire : C'est vôtre pieté & vôtre generosité, MADAME, qui fait toute seule cette ceremonie, & que je dois regarder presque toute seule dans mon discours. Souffrez seulement que je vous dise que dans cette Pompe Funebre, que vous avez dressée à la memoire du R.P. Martial, il y a quelque opposition entre vos vertus & les siennes : Vostre pieté choque en quelque façon son humilité ; & vostre generosité, sa modestie : Vous luy faites rendre des honneurs, & il en a fuy les moindres ombres ; & si dans l'état de son bonheur, où nous devons croire qu'il est maintenant, il estoit capable de souffrir quelque repugnance, sans doute qu'il auroit quelque ressentiment de la ceremonie que vous faites, & du discours que j'entreprends. Je veux neanmoins prendre vn temperamment qui puisse contenter

voſtre pieté, & qui ne choque pas ſa modeſtie : I'en diray fort peu en comparaiſon de ce qu'il merite, pour ne choquer pas l'une, & j'en diray neantmoins aſſez pour contenter l'autre : Et pour ſatisfaire à l'une & à l'autre tout enſemble, je montreray les victoires de la vertu & de la ſainteté ſur la mort, exprimées dans les oracles de mon thême, & qui paroiſſent excellemment dans celle de ce grand homme ; faiſant voir que comme la mort triomphe de la vie des hommes, la vie & la vertu des Saints triomphe pareillement de la mort, & vainc, pour ainſi dire, ſes propres victoires.

Je trouve que la mort a comme trois actions differentes, & remporte trois victoires ſur la vie commune des hommes, par trois ſeparations qu'elle fait : Elle ſepare l'eſprit du corps ; elle ſepare le corps du reſte du monde pour le cacher dans vn tombeau ; elle ſepare l'homme tout entier du commerce des autres hommes. Montrons au contraire que la vie & la vertu des Saints triomphe de ces trois ſeparations par trois victoires oppoſées, comme il paroiſtra dans la vie & dans la mort de ce Religieux. 1. La mort a ſeparé ſon eſprit de ſon corps ; mais ſa vertu l'a uni plus eſtroitement & plus inviolablement à Dieu ; ceſſant de vivre à ſoy-même, il a commencé à vivre en Dieu d'une plus excellente vie : *Etiam ſi mortuus fuerit vivet*. 2. La mort a ſeparé ſon corps du reſte du monde pour le cacher dans vn tombeau ; mais ſa vertu a rendu ſon tombeau glorieux, en répendant ſur ce corps mort les ſemences de la vie & les eſperances de la reſurrection : *Et erit ſepulcrum eius glorioſum*. 3. La mort enfin l'a ſeparé du commerce des autres hommes, & l'a comme ar-

Diviſiõ du Diſcours.

raché avec amertume d'entre les bras de ses freres ; mais sa vertu le fera vivre avec éclat & avec douceur dans leur memoire ; *In omni ore indulcabitur quasi mel eius memoria.*

I. Part.

Ne croyez pas que je veüille dire que la mort puisse agir sur nos esprits, ils sont immortels par leur nature, & hors de l'atteinte de ses traits ; mais tout ce qu'elle peut faire, & tout le triomphe qu'elle peut remporter sur cette excellente partie de l'homme, c'est de la separer du corps & de rompre cette liaison qui fait le bien & l'avantage de l'une & de l'autre de ces parties. Et c'est cette separation qui laisse le corps sur la terre, & qui envoye l'ame dans des païs inconnus, dont l'image a troublé la science des Philosophes, & allarmé la crainte des Chrêstiens dans cette incertitude fatale où c'est que vont les esprits separez, & quel est le sejour de ces ames immortelles. Mais si la mort ordinaire des hommes nous inspire ces frayeurs, disons que la mort des Saints, & singulierement de ce bon Religieux, dont nous parlons, nous donne de plus favorables asseurances. La mort a triomphé de sa vie dans l'ordre de la nature; mais la vertu de sa vie a triomphé par avance de sa mort dans l'ordre de la grace : Celle-là a separé son ame de son corps, mais à travers cette separation, sa vertu a uny cette méme ame plus estroitement avec Dieu ; & au moment qu'il a cessé de vivre à cette sensible partie de lui-même, il a commencé de vivre d'une plus eminente façon dans le sein de la gloire, ou au moins dans l'estat d'une grace consommée, & qui ne peut plus souffrir de separation. Nous pourrions tirer une conjecture generale de cet avantageux sentiment de la Reli-

gion où Dieu l'avoit appellé ; pour commencer à vivre en luy , avant qu'il eut presque commencé à vivre au monde : Nous pourrions dire qu'en vertu de cet estat & par les liens de ces vœux , il a esté attaché tellement à Dieu , que la mort n'en a pû rompre la liaison , suivant le sentiment des Theologiens, qui tiennent que la vie Religieuse, singulierement dans vn Ordre saint, tel qu'est celuy des Capucins, est une marque de predestination & une asseurance morale de salut : Adjoûtons neanmoins que le R.P. Martial a eu encore deux attachemens particuliers avec Dieu , & comme deux especes de Religion adjoûtées à la premiere; attachement de Religion & de volonté , à sçavoir une ferme & inviolable constance dans sa premiere ferveur, & dans l'observation de ses regles ; attachement de Religion & d'esprit , c'est à dire une raison determinée à ne se conduire que par les lumieres de Dieu , & par les maximes de l'Evangile.

Il y a certaines vertus dont la gloire & l'éclat consiste en de certaines saillies extraordinaires , & qui sortent du train commun , que nous pouvons appeller de saintes impetuositez: Tel est quelquesfois le zele des Saints quand ils se portent à des actions heroïques , & qui s'élevent au dessus des regles ordinaires : Tel le courage des Martyrs , quand ils s'élancent quelquefois jusques à rechercher volontairement les occasions du martyre. Mais il y a vn autre genre de vertus qui n'a rien d'impetueux ny d'extraordinaire , & dont l'excellence & le propre caractere consiste plûtost dans une certaine teneur de vie , dans une égalité constante & reglée , & inviolablement attachée au service de Dieu : Nous pouvons compa-

rer

rer les premieres vertus aux miracles que Dieu fait quelquesfois extraordinairement au dessus des loix & contre les regles de la nature ; & les secondes, à ce train ordinaire & reglé que sa Providence garde constamment dans la conduite du monde. Saint Augustin faisant comparaison de ces deux manieres d'agir de la puissance de Dieu,& de ces miracles extraordinaires avec cette conduite commune ; Vous admirez, dit-il, que Dieu aye multiplié une fois les pains dans vn desert, parce que c'est vn miracle ; & vous n'admirez pas cette Providence ordinaire qui multiplie constamment tous les ans les semences dans la terre ; & qui par cette multiplication, pourvoit à la nourriture de tant de peuples : Cependant ce n'est pas vn moindre miracle, quoy qu'il arrive tous les jours;au contraire,parce qu'il arrive tous les jours constamment, c'est encore vn plus grand miracle. Respectons pareillement les semences de la vertu,qui ont paru en quelques Saints,admirons ces impetuositez & ces miracles de la grace ; mais avoüons aussi qu'une vie constante & reglée, a sa loüange en particulier en cela mesme, qu'elles ne se donnent jamais. Pourquoy cela ; cette fermeté marque vn esprit fortement attaché à Dieu,& qui participe en quelque façon à l'immutabilité de sa volonté & à l'eternité de son estre; & qui, comme dit S. Gregoire de Nazianze,peut parler en quelque façon comme Dieu, & dire, je suis toûjours le même:*Vt his quoque Dei verbis uti possunt, ego idem sum & non mutor.* Certes, quand je ne sçaurois autre chose de la vertu du R. Pere Martial, sinon qu'il a toûjours conservé inviolablement la premiere ferveur de la Religion, avec

une fermeté toûjours égale; ce seroit vn assez grand miracle pour tirer de là l'attachement immüable de sa volonté avec Dieu, qui a esté le principe de cette constance. Il n'est pas mal-aisé d'avoir de l'ardeur pour Dieu quand on entre dans la Religion, parmy les premieres chaleurs de la grace, & tandis que la nouveauté méme de cet estat peut favoriser ces premieres violences : Mais communément aussi on se relâche par apres, on sent évanoüir cette premiere ferveur. Comme la vertu est élevée au dessus des forces de la nature, & qu'elle est contraire à ses inclinations, il est mal-aisé de luiter toûjours d'une méme force contre cet aimable ennemy, & d'avoir des impetuositez toûjours égales. Encore vous remarquerez dans la vertu dont nous parlons, deux circonstances considerables, dont l'une regarde la Religion où il a vécu, & l'autre sa personne. Il a vécu assez long-temps dans l'Ordre des Capucins, qui est la Religion la plus austere de l'Eglise, & où les penitences & les rigueurs semblent rendre en quelque façon les relâchemens & les adoucissemens raisonnables; luy-méme a esté presque toûjours Superieur pendant qu'il a esté dans cet Ordre, il pouvoit user des privileges de sa charge; & comme il dispensoit les autres des rigueurs de la Religion, il pouvoit se dispenser soy-méme, & que cependant il aye toûjours conservé vn esprit également resolu à se mortifier soy-méme, sans que la difference des temps & des occasions aye apporté le moindre changement du monde dans ses plus rigoureuses vertus; qu'apres trente-cinq ans de Religion il aye montré la méme ferveur pour sa Regle, comme au premier

jour de son Noviciat. Ha ! Messieurs, ne devons-nous pas conclure de cette constance qu'il y avoit dans son ame vn fonds de pieté excellent, & que son esprit qui a regné dans toute cette conduite, estoit inviolablement attaché à Dieu. Cette constance que nous remarquons dans le Soleil à se lever tous les jours pour nous porter sa lumiere, & pour nous annoncer la gloire de Dieu, marque visiblement que la main de Dieu le conduit, ou qu'il y a vn Ange caché dans cet Astre qui en regle les mouvemens avec tant de justesse & d'égalité. Quand je vois la vie de ce Religieux si bien & si saintement reglée; quand j'apprends que sa vertu, comme vn Soleil surnaturel, fait de tous les jours de sa vie des jours saints, & qui annonce la gloire de Dieu avec une méme fidelité, sans qu'elle aye jamais manqué dans sa conduite, non plus que cet Astre dans son cours ; ô Dieu ! dis-je en moy-méme, il faut qu'il y aye vn Ange là dedans, vn esprit agissant, immüable, attaché à Dieu ? comme vn Ange qui soit le principe de ces mouvemens: Et je puis appliquer à une vie ainsi reglée, ce que le Prophete dit de la suite des jours, *Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat scientiam:* Un jour annonce la parole à vn autre jour, & une nuit enseigne la nuit suivante. Que veut dire ce Prophete par ces jours Docteurs, & par ces jours disciples? quelles sont ces nuits sçavantes qui enseignent, & ces nuits ignorantes qui sont enseignées ? Il veut dire que chaque jour annonce la gloire de Dieu, avec tant de fidelité & d'éclat, comme s'il avoit appris sa leçon de celuy qui la precede: & si en prenant les mémes lumieres il avoit pris ses instructions. *Dies diei eructat verbum.* Et que cha- Psal.18.

que nuit produit la pompe de ſes eſtoiles, comme ſi celle qui a paſſé devant elle lui avoit appris ce meſtier, & lui avoit laiſſé cette ſcience, *Et nox*
Ibid. *nocti indicat ſcientiam.* Qu'eſt-ce que la vie de ce bon Religieux ? qu'une ſuite de jours dont l'un ſemble avoir enſeigné l'autre, puiſqu'ils ont tous conſtamment publié la gloire de Dieu, & qu'ils ont tous eſté marquez d'un meſme caractere de ferveur & de lumiere ; *Dies diei eructat verbum.* Qu'eſt-ce encore autre choſe, qu'une ſuite de nuits, dont l'une ſemble avoir donné la leçon à l'autre, puiſqu'elles ont eſté toutes également conſacrées à chanter les loüanges de Dieu, & à la pratique de la penitence, ſans que jamais ſa pieté aye manqué à cet ordre. *Et nox nocti indicat ſcientiam* ? C'eſtoit vn effet de l'attachement de ſa volonté avec Dieu, & puis encore de cette eſtroite liaiſon que ſon eſprit avoit à ſa conduite.

C'eſt comme j'ay dit auparavant une ſeconde Religion dans la Religion meſme, une Religion de l'eſprit qui l'attache inviolablement à la conduite de Dieu, & à ne ſe gouverner dans ſes actions que par les lumieres de l'Evangile. Les hommes peuvent avoir trois ſortes d'attachemens d'eſprit avec Dieu ; comme Chreſtiens par la foy ; comme Religieux par l'obeïſſance qu'ils rendent à leurs ſuperieurs, comme repreſentans Dieu meſme ; mais enfin ceux qui s'adonnent à une particuliere perfection, ont une troiſiéme liaiſon avec ſon eſprit divin, par une determination conſtante & habituelle, qu'ils prennent de ne ſe conduire que par ſes lumieres; C'eſt proprement à ceux-cy qu'on peut appliquer ce qu'à dit l'Apôtre de Jeſus-Chriſt venant au monde, *factus eſt ſa-*

pientia à Deo, il a esté fait nôtre sagesse ; comme si vn Chrestien ou vn Religieux renonçoit à son propre esprit, & aux lumieres de sa prudence ou naturelle ou acquise, pour le soûmettre entierement à la conduite de Jesus, & prendre l'esprit de Jesus-Christ à la place de son esprit particulier; & de ses propres lumieres : il est dans ces occasions, nostre second esprit, nostre entendement, nostre sagesse, *Factus est nobis sapientia à Deo*. Admirable transport de l'esprit de Jesus dans celuy de l'homme ! mais que nous pouvons remarquer avec excellence dans la conduite de ce bon Religieux qui a fait toûjours une profession particuliere de ne se gouverner dans ses affaires que par les lumieres de Dieu ; & par les maximes de l'Evangile. Cependant il avoit de grands obstacles à cette soûmission d'esprit qui l'a rendent considerable ; soit que nous le regardions comme personne particuliere, ou comme personne publique, & faisant la charge de Superieur: Il étoit doüé d'un esprit & d'un naturel fort beau & fort perçãt; qu'il avoit cultivé par l'étude des sciences où il avoit excellemment réüssi. Or vous sçavez que c'est la maladie des beaux esprits & des sçavans, de se fier aux lumieres de leur esprit, & de suivre leur conduite particuliere; il leur fâche de s'en rapporter à des esprits estrangers; & dans cette consideration ils ont de la peine à faire l'Evangile, à suivre les lumieres de Dieu, & les regles ordinaires de leur conduite. D'ailleurs il étoit ordinairemẽt Superieur dans son Ordre; & en cette qualite il étoit obligé d'establir en soy-même des regles de gouvernement & des maximes de prudence! Mais las !

1. Cor. 1.

qu'il eſt bien dangereux que les Superieurs des Religions ne jettent pour cela les yeux ſur la politique du monde, & qu'ils ne tranſportent les maximes du gouvernement des eſtats dans la conduite de leurs Monaſteres, & qu'ils ne faſſent pour ainſi dire des politiques Religieux : Mais l'eſprit du P. Martial étoit trop attaché à Dieu & avoit des lumieres trop pures pour eſtre ſuſceptible de ce mélange, & de cette prudence du monde, qui eſt ennemie de Dieu : En voicy ſeulement vn exemple. Une perſonne qui l'aimoit beaucoup, & qui s'intereſſoit dans ſon bien & dans ſa gloire, luy donna quelque advis ſur vne affaire qui luy étoit importante, & où il s'agiſſoit de ſes intereſts; Je vous avouë, luy dit ce Pere, que ces advis que vous me donnez ſont de la plus belle politique du monde, & fort avantageux à mon honneur ; mais quand je devrois eſtre le plus miſerable & le plus perſecuté de tous les hommes, aucune conſideration humaine ne me fera agir contre la lumiere que Dieu me donne, qu'il y va de ſa gloire de faire tout le contraire de ce que vous me conſeillez ; je ſçay que je puis faire des fautes, & que je me puis tromper ; mais je tâche de me conduire en la ſeule veuë de Dieu. Què c'eſt une juſte raiſon que nous pouvons cōparer la conduite de ſa vie à ce Chariot que vid Ezechiel, qui portoit en pompe la gloire de Dieu, avec ces quatre animaux qui le traînoient : Ce Char a l'eſprit de vie dans ſes rouës qui preſide à leurs mouvements, & ces animaux qui repreſentent les paſſions de l'homme portoient l'image du Firmament ſur leurs teſtes : Le cœur de ce bon Religieux ne ſe remuë que par l'eſprit de Dieu, qui anime ſes rouës & porte toû-

jours dans sa teste l'image du Firmament, qui luy sert de flambeau & de guide; & c'est sur ce Chariot de gloire, qu'apres avoir passé sur les diverses affaires de sa vie, il va enfin comme en triomphe à la mort. Las! quel succés doit-on attendre d'vn esprit ainsi preparé; quelle fin d'une si sainte vie & si attachée à Dieu par tant de liens & de chaînes, sinon qu'il triomphe de la mort; & qu'au moment qu'elle separera son ame de son corps, sa vertu l'unira plus fortement avec Dieu, & d'une liaison indissoluble & immuable. C'est en cela proprement que consiste la victoire de la sainteté sur la mort, à joindre l'ame avec Dieu; & la faire vivre à la gloire; C'est ce que S. Paul appelle estre à Jesus, & ce qu'il souhaite comme le terme de la separation de son ame avec son corps. *Desiderium habent dissolvi, & esse cum Christo.* C'est ce que S. Jean appelle mourir au Seigneur, *Beati mortui qui in Domino moriuntur*; qu'il ne cessoit de vivre au monde que pour commencer à vivre à Jesus, & de sa vie glorieuse. Et ce sont les favorables conjectures que nous pouvons tirer de toute la vie de ce grand homme, pour ce triomphe de sa mort: Voulez-vous sçavoir qu'est-ce que bien mourir, dit S. Augustin, & qui sont ceux qui reçoivent cette grace? ne consultez point les Palais des mourans, ny les lits d'or & de soye où ils expirent; Interrogez l'Evangile, *Interrogate Evangelium.* Et moy je dis que pour sçavoir que le P. Martial est bien mort, il faut consulter deux livres, l'Evangile d'un costé, & sa vie de l'autre; & tirer de la correspondance de sa vie avec l'Evangile les asseurances de sa bonne mort, & les conjectures de son triomphe: Que nous dit l'Evangile? qu'une

1. ad Philip. 23.
Apocal. 14.13.

bonne mort est vn effet de la grace & de la predestination de Dieu. Pour qui croirons-nous que Dieu aura eu cet amour particulier;ou a qui il aura fait cette derniere grace qu'à ce bon Religieux, qu'il a appellé à cet estat de salut ; & auquel il a si fidellement cooperé par ses œuvres , & qui a merité par une sainte vie si constante & si inviolable d'estre à Dieu en ce dernier moment ? Que nous dit l'Evangile ? que le Sauveur du monde attribuë une bonne mort à la prudence du Chrétien, & à la conduite generale de sa vie ; Et n'a-ce pas esté une excellente & infaillible disposition pour cette fin , que d'avoir esté attaché immuablement à Dieu & de volonté & d'esprit , & d'avoir suivy les lumieres de JESUS,qui ne conduisent enfin qu'à ce dernier terme ? Quoy donc si nous entrions dans la Cellule de cet Agonisant pour le voir mourir avec des marques de la predestination , avec le Crucifix d'un costé , & la Regle de saint François de l'autre ; pourrions-nous pas dire, que ce sont les deux flambeaux qui ont conduit sa vie & sanctifié sa mort , les deux sceaux qu'il a apposez à sa derniere grace;& appliquer à
1.Cor. 15. sa vertu,ce que Saint Paul a dit de JESUS, *Absorpta est mors in victoria* : Que la mort a esté comme aneantie dans la victoire de sa vertu ; pourquoy ? à méme-temps que celle-là le fait mourir à luy-même , celle-cy le fait vivre à Dieu , à qui elle vouë son ame , que la mort separe de son corps : *Etiam si mortuus fuerit vivet,* & puis encore pour vn triomphe redouble sa vertu , mene son corps en pompe dans le tombeau , au moment que la mort le separe du monde : *Et erit sepulcrhum eius gloriosum.*

C'eſt la ſeconde operation de la mort ſur l'homme,& la plus ſenſible de ſes victoires,qu'elle remporte ſur le corps , & qui a comme trois degrez, & trois parties differentes : Premierement, elle oſte au corps humain toutes les fonctions de la vie ; & tous ces avantages & ces ornemens qu'il recevoit de la preſence & de l'activité de l'ame : Elle éclipſe la lumiere des yeux , elle oſte le mouvement aux mains , elle prive la langue de l'uſage de la parole , elle efface la beauté du viſage.En ſecond lieu,aprés que la mort a mis le corps en cét état,elle en fait un ſpectacle d'horreur, incapable du commerce & de la ſocieté des autres hommes , qui ne pouvant ſouffrir la veuë de cet objet qui leur étoit auparavant ſi agreable , le cachent dans un tombeau pour le bannir entierement du monde. Mais en troiſiéme lieu,c'eſt dans ce tombeau que la mort achéve ſa victoire,reduiſant en cendres ce corps , & ne laiſſant de ce bel ouvrage que des vers & des oſſemens , comme des pitoyables reſtes de ſa vie & de ſa gloire. Voilà ce qui rend les tombeaux ſi funeſtes, on les regarde comme les theatres de la mort,les monumens de la foibleſſe de l'homme & de la deſtruction de ſon corps. Quel moyen d'aneantir cette victoire ſenſible de la mort , & de rendre les ſepulchres glorieux & honorables ? Je trouve deux inventions , celle des hommes & celle de Dieu: l'invention des hommes , eſt celle que leur vanité leur ſuggere, & le deſir d'immortalité , dont ils ont comme des ſemences ; les inventions de Dieu pour la gloire des tombeaux,ſont celles que la vertu conſeille & fournit aux Saints. Que fait la vanité des hommes ? elle tâche de rendre

II. PART.

les tombeaux glorieux par la pompe des baſtimens, par la gloire des Epitaphes, par des marbres de Porphyres, des titres ſous leſquels ils pretendent d'étouffer les victoires de la mort, & glorifier des cendres : Mais, que fait la vertu des Saints ? elle prepare des ornements inviſibles qui reviennent aprés la mort, & rendent les ſepulchres glorieux, faiſant qu'on puiſſe oppoſer cét Epitaphe. *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.* Cette gloire a appartenu principalement à Jesus à deux titres : Premierement, à cauſe de la gloire de ſa vie, & puis encore parce qu'il triompha de ſa mort, reſuſcitant trois jours aprés l'avoir endurée *erit ſepulchrum ejus glorioſum.* Ha ! ce ſepulchre ſera glorieux, puis qu'il recueille une ſi ſainte vie, & une ſi triomphante mort. Adorons le privilege de Jesus-Christ dans la gloire de ſon ſepulchre ; mais diſons, que comme il a communiqué à ſes Saints les miracles de ſa vie, il les a rendus participans des triomphes de ſa mort. Comment cela ? parce qu'ils portent comme ces deux titres dans le tombeau ; une ſainte vie, & puis elle imprime ſur ces corps des ſemences de reſurrection, & un germe d'immortalité & de vie, qui produiront un jour leur fruit, qui feront ſortir nos corps en triomphe de l'empire de la mort.

Je ſçay bien que toutes les vertus en general font ces glorieuſes impreſſions ſur les corps des Saints, & leur laiſſent ces precieuſes ſemences, ſoit qu'elles donnent la premiere grace, ſoit qu'elles l'augmentent par aprés. Pourquoy cela ! parce qu'en meritant la gloire des ames ; & leur donnant par la grace des droits ſur l'immortalité, elles meritent conſequemment la gloire des

corps, qui ayant esté les compagnons de leurs combats, le doivent étre de leurs triomphes. Il faut neantmoins avoüer que ce privilege appartient particulierement aux vertus ; qui regardent le corps comme l'objet, & la matiere de leurs victoires : Ces vertus qui s'exercent au dépens du corps, qui comme dit Tertullien, font des interests des sens la matiere de leurs sacrifices, *De bonis carnis adolentur* ; sans doute qu'elles donnent aux corps des Chrétiens des droits particuliers à la gloire qu'elles impriment sur les membres des caracteres de vie, & laissent aprés la mort des semences propres de resurrection. J'en trouve principalement de deux sortes qui font ces glorieuses impressions sur les corps des Saints, la mortification des sens, qui consiste dans les volontaires rigueurs que nous prenons pour la gloire de Dieu, & puis la pureté, ou la chasteté Chrétienne, que S. Paul appelle la sanctification des corps ; Ce sont comme deux sortes de morts volontaires qui triomphent de la mort corporelle des hommes, en répandant sur nos corps des semences de vie, & des asseurances de la resurrection. Le Sauveur du monde explique cette premiere verité par la similitude du grain, qui doit étre comme ensevely dans la terre, & comme mort dans le tombeau naturel pour porter des fruits : Et S. Paul considerant cette vertu, non seulement en elle-méme, mais par le rapport qu'elle a avec la Croix de Jesus-Christ, dit que c'est porter la Croix de Jesus-Christ sur nos corps, dont nous pouvons tirer les asseurances infaillibles de nôtre resurrection, & de nôtre gloire, *Si sustinebimus & conregnabimus.* Et pour ce qui regarde la pureté 2. ad. Thim. 2.

outre qu'elle a ses rigueurs & ses sacrifices dans la privation des plaisirs,& dans les violences que nous devons faire à nos inclinations , encore a-elle des droits particuliers sur la gloire & sur la resurrection par l'excellence qui luy est propre; elle éleve & purifie les corps de terre & de limon; elle rend les hommes semblables aux Anges ; & comme disent les Peres, elle porte par avance quelque image de la resurrection. *Quod nos futuri*
Cypr. *sumus , vos esse cupietis* ; disoit S. Cyprien aux Vierges ; Vous avez commencé d'étre par vôtre pureté ce que nous esperons d'étre par nôtre resurrection.

S'il est ainsi n'apprehendons pas d'entrer dans le tombeau de ce pauvre Religieux, pour voir le pitoyable état où la mort a reduit son corps, qui a esté d'autrefois animé d'une si belle vie ; nous avons en main dequoy changer ce premier visage de ce tombeau ; & le rendre avantageux à sa gloire ; nous avons dans le corps méme dequoy nous consoler de l'état present où il est par deux considerations de ce qu'il a esté ; & de ce qu'un jour il doit étre. Il faut rappeller d'un côté les vertus qu'il a pratiquées, & dont ce corps a esté le sujet & l'instrument : Il faut d'un autre côté étendre nôtre veuë & nos esperances, sur ce qu'il sera un jour sur cette future resurrection que luy promettent ses vertus passées : Ce sont comme deux flambeaux que nous allumons autour de son sepulchre, pour dissiper les ombres de la mort, & pour le rendre éclatant & illustre. Et cependant dans cet intervalle de temps où il est maintenant, nous reünissons ces deux temps,dont l'un est passé,& l'autre n'est pas encore : Nous regardons ce

corps saint comme conservant les restes de sa sainteté passée, & comme gardant en luy-méme les semences de sa future resurrection. Vn Philosophe disoit autrefois que l'homme est l'orison du temps & de l'eternité, qui joint ensemble tous les deux : mais disons mieux, qu'un homme de bien mort, est l'orison du temps & de l'eternité; il represente le temps saintement passé, mais il a les esperances d'une vie future qui ranimera ces cendres, & leur donnera une eternité de gloire & de bon-heur. Vous sçavez qu'on met communément sur les tombeaux des Roys des Statuës de leurs vertus, des images de leurs victoires, pour vaincre ainsi en quelque façon la mort qui les a abbatus à ses pieds, & pour en étouffer l'horreur sous la pompe de ces trophées : Je voudrois seulement representer sur le tombeau du Pere Martial ces deux vertus qu'l a pratiquées dans son corps, & qui en ont fait d'autrefois le sujet & la matiere de leurs sacrifices, la mortification de ses sens, & la pureté de l'innocence de sa vie ; mais je voudrois les faire paroistre comme victorieuses de la mort, & faisant par avance ce qu'elles feront un jour, quand elles ranimeront ces cendres.

On dit communément que les enfans retiennent beaucoup des qualitez des Astres sous lesquels ils sont nez, & qu'ils portent ordinairement en eux-mémes les impressions des choses que les meres ont pensées & imaginées au moment de leur conception : c'est un caractere qui demeure gravé dans leur humeur, & quelquefois sur leurs corps méme qui regne dans leurs inclinations, & dans toute la conduite de leur vie. Les deux Astres sous lesquels le Pere Martial est né dans la gra-

ce, & qui ont preſidé à ce premier moment & à tout le reſte de ſa vie, ont eſté Jesus-Christ d'un coſté & Saint François de l'autre ; il eſt fils de deux crucifiez ; il eſt ſorty des playes de Jesus-Christ, & des Stigmates de François ; Ainſi nous pouvons dire qu'il a retiré de ces deux principes ces impreſſions de Croix, cét eſprit de mortification, ces inclinations qu'il avoit à la penitence & à l'auſterité. Nous pouvons remarquer en luy trois ſortes d'auſteritez qui ont composé ſa vie, celles qu'il a endurées comme Religieux; celles qu'il a priſes comme Superieur, celles qu'il a pratiquées comme fils de deux crucifiez : Les premieres ont eſté attachées à ſon état, les autres à ſa charge, mais il a pris volontairement les dernieres pour imiter Jesus & les exemples de ſon pere. Quand nous ne ſçaurions autre choſe de la vie de ce Religieux, ſinon qu'il a vécu ſi long-temps dans ſon Ordre, ſans jamais s'étre relâché des rigueurs & des auſteritez de ſa regle, n'en voila pas aſſez pour dire qu'il a porté eternellement la mortification de Iesus ſur ſes membres, & qu'il a enduré un long martyre à ſa gloire : Il eſt vray que toutes les Religions en general peuvent porter la qualité de martyre, ſuivant la pensée de ſaint Bernard ; mais il faut avoüer que cette rigoureuſe gloire appartient ſingulierement aux Capucins ; il me ſemble qu'ils honorent par état le crucifiement ſenſible de Iesus-Christ, & qu'ils expriment dans cette partie du corps myſtique de l'Egliſe ces mortifications ſenſibles que Iesus-Christ a endurées dans ſon corps naturel, ſa Croix, ſes Cloux & ſes Eſpines. Choſe admirable cependant ! que ce ve-

ritable Capucin aye par un zele infatigable supporté toutes les rigueurs de cette Religion, pendant l'espace de trente-cinq ans qu'il a vécu sous la Regle, sans que jamais il se soit dispensé d'un jeûne, d'une discipline : disant avec Iesus, quand on luy vouloit persuader de décendre de la Croix, qu'il demeureroit attaché à l'Autel de son sacrifice. Non, disoit-il, à ces inclinations, mais à ses necessitez & à ses foiblesses, je ne sortiray pas pour un moment de ma Croix, je ne détacheray pas de ces rigueurs la moindre partie de moy-méme. Bien plus la charge de Superieur où il a vécu si long-temps, & qui apparamment le devoit dispenser d'une partie de ces rigueurs, servoit à les augmenter davantage : Il adjoûtoit les travaux des voyages, & les peines qu'il prenoit dans les affaires aux austeritez de la Religion, & rendoit par cette alliance les unes & les autres plus rigoureuses : Souvent pendant les visites qu'il faisoit de sa Province, apres avoir fait les quinze lieuës à pied pendant les chaleurs de l'Esté, & dans les rigueurs de l'Hyver, à travers les pluyes & les orages, il jeûnoit aussi exactement comme s'il ne fût pas sorty ce jour-là de sa chambre; quoy que la lassitude & le travail l'obligeât de prendre quelque repos, & de reparer ses forces par le sommeil, il ne manquoit pas pour cela de se lever à Matines, & de passer le reste de la nuit à écrire des lettres; changeant ainsi par son zele & par sa vertu les ordres de la nature, & faisant que la nuit destinée au repos & au soulagement des peines, servit à les augmenter; & c'étoit en cela seulement qu'il se servoit de l'authorité de Superieur pour prendre ces dispences rigoureuses de

l'ordre commun qu'il eut refusé à tous les autres. Quoy dōnc, ſi à ces rigueurs de ſa Religion & de ſa charge, nous adjoûtions encore ces mortifications volontaires qu'il prenoit en ſon particulier, & qu'il déroboit à la veuë des hommes : Ha! Cellules, Oratoires, Egliſes, Autels qui avez eſté les témoins de ſes larmes, de ſes diſciplines, de ſes veilles, que vous pourriez bien contribuer à ſa gloire & à nôtre diſcours, & nous faire connoître viſiblement comment il a porté la mortification de Jesus-Christ ſur ſes membres. Le Sauveur exprime cette vertu ſoūs deux termes conſiderables ; il l'appelle une abnegation de ſoy-meſme, où l'ame ſemble renier ſon corps, & témoigner par le mauvais traitement qu'il luy fait de ne le pas connoiſtre pour ſien, *Abneget ſemetipſum.* En un autre endroit il appelle cela, ſe haïr ſoy-méme ; *Qui odit animam ſuam in hoc mundo.* Ha ! que ces deux oracles ſe trouvent veritables dans la perſonne de ce Capucin ; il paroit bien que ſon eſprit renonce à ſon corps, qu'il le renie, qu'il ne le connoiſt pas pour ſien, puis qu'il ne prend aucun ſoin de ſes intereſts, qu'il n'a pour luy aucune complaiſance : Mais qu'il montre bien la haine qu'il a contre luy, puis qu'il le traite comme ſon ennemy, qu'il s'obſtine à le tourmenter par mille genres de ſupplices; toûjours opposé à ſes inclinations, toûjours appliqué à le combatre. Eſcoutez cecy, lâches Chrétiens, qui étes eternellement occupez à idolatrer vos corps, ſans jamais faire à vos ſens la moindre violence du monde ; Ha ! que ces cendres & que ce tombeau condamne vôtre lâcheté ; mais que les exemples de ſa pureté ſont

des

des reproches aux libertez & aux impuretez de vos vies.

Car c'eſt encore vne deuxiéme impreſſion que la vertu a faite ſur le corps de ce Religieux, & qui reſte encore ſur ces cendres pour le faire triompher de la mort & de la corruption ; en le faiſant ſouffrir comme un martyr, elle l'a fait vivre comme un Ange. Ie ſçay bien que la chaſteté, eſt vne vertu ordinairement inconnue , & dont l'éclat n'eſt pas viſible aux yeux du monde, ou parce que l'humilité qui l'accompagne neceſſairement, la cache pour la conſerver, ou ſuivant la penſée de Tertullien, parce que ceux qui la poſſedent la doivent garder avec quelque eſpece de pudeur & de honte. *Ipſum bonum ſuum erubeſcendum eſt*. Nous avons neantmoins d'aſſez grandes aſſeurances de la vertu de ce grand homme ; pour dire qu'il en a conſerué la puretée inviolable pendant le cours de ſa vie , & qu'il l'a portée tout entiere dans le tombeau. Miracle aſſez rare ! dans la corruption du ſiecle où nous vivons & dans les dangers communs qui l'attaquent , mais qui paroiſtroit encore avec vne gloire extraordinaire dans ſa perſonne, ſi nous pouvions produire en ce lieu les grandes victoires que les Saints ont remportées d'autrefois. C'eſtoit bien vn effet de la grace de Dieu; qui a conſervé les trois enfans au milieu d'vne fournaiſe ardente , ſuſpendant en leur faveur l'activité & la violence des flammes; mais qui par vn miracle plus grand conſerve les cœurs, & les corps des hommes au milieu des feux de cette dangereuſe paſſion , ſans permettre à leur ardeur d'en flétrir la pureté par la moindre

de ses atteintes. Mais aussi ce bon Religieux qui avoit consacré son cœur, & son corps à Dieu par les vœux de sa Religion, contribüoit beaucoup de son costé à conserver ce thresor si precieux & si fragile; soit par la precaution de sa prudence, soit par la modestie de ses sens, soit encore par les volontaires rigueurs qu'il prenoit, & qui servoit comme d'une closture d'Espines pour environner, & pour deffendre la blancheur & la beauté de ses lys; C'est avec vn corps ainsi consacré qu'il va se presenter à la mort: Que fera-elle sur ses membres? elle pourra bien luy oster la vie & le mouvement, mais non pas les impressions & comme les caracteres de sa pureté & de ses penitences, elle mettra ce corps dans un tombeau; elle le reduira enfin en cendres; mais elle ne pourra pas arracher à ces precieux restes de luy-mesme les semences de vie & d'immortalité que sa vertu y a laissées; & comme par la vigueur de ces principes cachez, il sortira vn jour glorieux de ce tombeau, il triomphe de son obscurité par avance, & le rend avantageux à la gloire, *Et erit sepulchrum eius gloriosum.* Comment cela! par l'esperance qu'il a de l'immortalité, & puis encore par l'avantage qu'il reçoit dans sa mort de vivre dans la memoire des hommes.

III. PART.

C'est icy la troisiéme victoire de la vertu & de la sainteté sur la mort, comme c'est la troisiéme operation de la mort sur la vie des hommes de les separer, comme dit saint Augustin, de la societé & du commerce des autres hommes. Ils ne paroissent plus sur la terre, ils sont cachez dans les tombeaux, que Iob appelle des solitudes, parce qu'vn homme y demeure tout seul. Et comme nous pas-

ſons aiſément de l'abſence à l'oubly, il arrive ordinairement que la mort dérobant ainſi vn homme à nos yeux, l'oſte conſequemment à nôtre memoire. *Periit memoria eorum cum ſonitu.* Les dernieres plaintes qu'on a fait retentir ſur leurs tombeaux, le dernier ſon des cloches qui ont honoré leurs funerailles, a enlevé preſque à méme temps le ſouvenir & la penſée de leurs perſonnes. Il me ſemble qu'on peut dire que c'eſt comme une extention de la mort, ou plûtoſt une mort redoublée & réïterée, puiſque dans le ſentiment de tous les ſages, & méme dans les maximes des Chreſtiens, nous pouvons pretendre une ſeconde vie apres celle-cy, une civile ou morale, vie d'eſtime & de reputation, qui nous fait ſurvivre à nous-méme; & lors que nous ne ſommes plus, nous fait ſubſiſter avec honneur dans la memoire des autres hommes. Mais quel moyen de pouvoir conſerver & comme arreſter cette ſeconde vie nonobſtant les ſeparations de la mort? comment joindre des choſes ſi éloignées, d'un homme qui n'eſt plus avec le ſouvenir & le reſpect de ceux qui reſtent? Les vns ont cherché cette immortalité dans les mouuemens de leurs écrits; les autres dans la pompe de leurs baſtimens; quelques-vns dans les trophées de leurs victoires: Mais c'eſt à la ſeule vertu, que le Sage attribuë ce triomphe de la mort & cet ouvrage de l'immortalité: Soit que nous diſions que la providence de Dieu procure cette gloire temporelle aux gens de bien pour recompenſer meſme en ce monde les bonnes actions de leur vie; & pour leur donner une image ſenſible ſur la terre de l'immortalité qu'il leur prepare dans le Ciel: Soit

Pſal. 8. 9.

parce que c'eſt vn effet comme naturel de la vertu de demeurer dans l'eſprit & dans la memoire de ceux qui l'ont veuë , & ſur leſquels elle a fait des impreſſions viues & venerables. Comme lors que le Soleil à ceſſé de luire , il laiſſe apres ſoy des reſtes éclatans de lumiere qui l'arreſtét en quelque façon,& le font voir aprés qu'il a ceſſé de paroiſtre.

C'eſt auec des juſtes reſſentimens de douleur , que nous auons veu diſparoiſtre preſque en vn moment ce grand homme ; mais ſa vertu doit ſoulager vne grande partie de cette perte , puis qu'il n'eſt pas mort tout entier,il reſte encore dans nos eſprits & dans nos cœurs par vne excellente partie de luy-meſme ; pour eſtre ſeparé de nos yeux,il ne le ſera pas de nos penſées, & la douceur de ſa memoire triomphera des rigueurs & de l'amertume de la mort : *In omni ore indulcabitur eius memoria.* Et les raiſons de cette aſſeurance, ou les fondemens de cette immortalité , ſe doiuent prendre des vertus éclatantes & plubliques qu'il a pratiquées pendant ſa vie, & qui eſtendent leur éclat apres ſa mort pour la vaincre. Les Aſtres agiſſent ſur deux ſujets differens , comme ſur deux theatres de leur lumiere: Premierement , ſur le Ciel où ils ſont attachez, qui eſt comme leur pays & le lieu naturel de leur lumiere: Et puis apres auoir éclairé ce lieu , ils eſtendent leurs rayons & leurs influences ſur la terre, qui à leur égard,eſt comme vn pays eſtranger,où ils ne vont iamais eux-meſmes , & où ils ne ſont que par leurs actions comme les cauſes dans leurs effets. Diſons que les vertus publiques & éclatantes du Pere Martial , & qu'il a

pratiquées comme perſonne publique ; ont eſté comme des Aſtres de la grace, qui agy ſur deux ſuiets differens : Premierement, ſur ſa Religion, où il a eſté attaché comme à ſon Ciel ; & qu'il a premierement éclairée comme ſon lieu naturel ; & puis elles ſe ſont répanduës au dehors ſur le monde, où il n'eſt allé que par ſes emplois & par ſes exemples, ſans y paſſer effectivement luy-meſme. Et c'eſt en ces deux eſtats & par les vertus qu'il y a pratiquées, qu'il a eu tant d'éclat different pendant ſa vie, & à l'égard de ſa Religion & aux yeux meſme du monde, dont les precieux reſtes & les images qu'il en a laiſſées, le feront eternellement vivre avec gloire & avec douceur dans la memoire de ſes Religieux, & dans l'eſtime des eſtrangers.

Et pour refléchir les premiers rayons de ſa vertu ſur ſon Ciel, n'eſt-cepas vn témoignage public & viſible de l'eſtime que ſon Ordre a fait de luy, que de l'avoir élevé aux premieres Charges ; & non pas vne fois ſeulement, mais auſſi-toſt & auſſi ſouvent que les loix de l'âge ou les Regles de ſa Religion luy ont permis de gouverner. Vous contez vos années par vos Conſulats, diſoit vn Orateur à vn ancien Romain, & vos iours par les Charges que vous avez euës dans la Republique. Nous pouvons dire que la vie de ce Religieux s'eſt paſſée preſque toute dans les Charges de Gardien & de provincial : Ce qui doit paroiſtre d'autant plus conſiderable dans cette Religion ; qui fait une profeſſion particuliere d'humilité & de mépris de ſoy-meſme, que ce n'eſt pas là ou la brigue ; ni la faveur préſident aux elections, ou qui donnent ces avanta-

ges ; c'eſt la vertu ſeulement qui les donne & qui les reçoit; ceux qui choiſiſſent dans ces occaſions , n'agiſſent que par des principes ſurnaturels ; & ceux qui ſont choiſis n'ont pour meriter ce choix , que le ſuffrage de leurs vertus. Mais ce n'eſt pas aſſez à la gloire du Pere Martial , d'avoir merité ces dignitez avant que de les avoir receuës , il a trouvé un nouveau genre de merite ; ç'a eſté de s'en rendre encore plus digne apres les avoir receuës , en s'acquittant dignement de ces fonctions .Il arrive ſouvent dans les dignitez humaines , que ceux qui les avoient meritées avant que les poſſeder , s'en ſont rendus indignes par apres quand ils les ont poſſedées : ils n'ont pas remply les eſperances que leur premiere vertu avoit donnée ; & pour ainſi dire , ils n'ont pas ſouſtenu leur gloire. Mais ce grand Superieur de ſa Religion a ſuivy des routes toutes contraires , il a merité d'eſtre Superieur avant que l'eſtre ; mais il l'a merité davantage quand il l'a eſté par les excellentes vertus qu'il y a exercées , par les fruits qui ont réüſſi de ſes emplois & de ſon miniſtere , & qui ſeuls le peuvent faire vivre apres ſa mort dans la memoire des Religieux de ſon Ordre qu'il a ſi ſaintement gouvernez. Mais encore quelle memoire a-t'il laiſſée de ſoy-meſme ? Ie la pourrois repreſenter ſous des qualitez differentes , priſes des divers viſages de ſon gouvernement : je pourrois la regarder comme glorieuſe à ſon nom , à cauſe de l'honneur qu'il a acquis ; ou comme ſainte en elle-meſme , à cauſe des vertus qu'il y a pratiquées ; ou comme utile à ſa Religion, à cauſe du profit qu'il a recüeilly de ſa conduite : Je la conſidere ſous cette

qualité que le Sage donne à la memoire des Saints ; comme douce & comme agreable, *Indulcabitur quasi mel eius memoria.* Et la raison se doit prendre de la douceur de son gouvernement qu'il a fait passer en mourant dans son nom & dans sa memoire ; comme les Abeilles font passer la douceur des fleurs sur lesquelles elles travaillent, dans le miel qu'elles font & qu'elles composent, *quasi mel.* Je ne dispute pas icy quelle espece de gouvernement est la meilleure, ou le gouvernement doux, ou la conduite rigoureuse & severe ; s'il vaut mieux gouverner par crainte ou par amour : c'est une question qui peut avoir lieu dans la politique des Roys ou des Magistrats severes ; mais qu'on ne doit pas mesme proposer dans les Religions, dont la politique doit estre contraire à celle du monde, & ne doit avoir d'autres maximes que celle de la charité & de la douceur de l'Evangile. Premierement, du costé de Jesus-Christ, c'est le Chef & le premier Superieur des Religions, dont les Abbez, les provinciaux & les Superieurs ne sont que les Lieutenans & les Vicaires : Mais comme ils representent son authorité, ils doivent aussi representer sa douceur ; & il me semble que lors que ceux-là entrent dans les Charges, on leur adresse l'oracle de l'Apostre, qui les conjure par la debonnaireté de Jesus-Christ, de vouloir suivre sa conduite. Et puis encore du costé des Religieux, comme ils se sont soûmis volontairement à cet empire estranger & aux loix de l'obeïssance, qui choque sans doute les inclinations naturelles de la liberté, il faut les gouverner doucement comme des enfans, & non

pas comme des eſclaves, pour leur laiſſer dans cette douceur, quelque image de la liberté qu'ils ont donnée. Mais las! qu'il eſt difficile de garder ce temperamment que demande la qualité de Superieur, & d'un Superieur de charité? de joindre enſemble l'authorité & la douceur, l'amour & l'empire. Et la difficulté ſe prend de deux ſources oppoſées, qui contribüent à rendre un Superieur rigoureux, il y a en cela du vice, il y a de la vertu, l'un & l'autre ſe meſle enſemble pour compoſer cette humeur imperieuſe & rigoureuſe, qui n'eſt que trop commune meſme dans les Religions. Qu'eſt-ce qu'il y a de vice; c'eſt que l'eſtat de Superieur par luy-meſme, l'uſage de l'authorité réveille en nous les ſemences de la vanité & de l'ambition, qui ſont ſi naturelles à l'homme; nous nous accouſtumons en commandant aux autres à une certaine fierté imperieuſe qui tient quelque choſe du tyran: ce qui eſt d'autant plus dangereux que la vertu dans ces occaſions ſemble ſe meſler avec le vice; ces rigueurs procedent ordinairement d'un principe de zele qui eſt bon dans ſa cauſe, mais qui peut eſtre mauvais en ſes effets; plus un Superieur eſt vertueux, plus il ſouhaite que ſes ſujets ſoient parfaits; dans l'idée qu'il ſe forme de leurs obligations, & des ſiennes, les moindres fautes paroiſſent des monſtres à ſon eſprit qu'il doit combattre; & comme la nature ſe meſle ordinairement avec la vertu, pour peu que cet homme ſoit billieux, il allume ſa colere & paſſe quelquefois à des rigueurs bien contraires à la vertu meſme; & ſous un pretexte apparent de zele & de pieté, il contente ſa mauvaiſe humeur. Mais las! que ce Religieux, dont

nous parlons, estoit bien éloigné de cette conduite passionnée & imprudente, que son zele estoit bien épuré de ce mélange dangereux, & que nous pouvons bien lui appliquer ces paroles du Prophete; *Vox Domini intercidentis flammam ignis*, il coupe la flamme du feu en quatre façons. Premierement, il coupe le feu de l'ambition & de la colere qui devoient apparemment se produire dans l'usage de son authorité; sa prudence & sa charité coupe & retranche ces flammes, elles ne paroissent pas dans son gouvernement, elles n'ont point de part en sa conduite, *Vox Domini intercidentis flammam ignis*. En second lieu, cela se peut entendre du feu de son zele, il le coupe, il le partage, il refléchit, il tourne contre soy-mesme ce qu'il a de rigoureux & de severe; mais il ne laisse passer sur ces sujets, sinon ce qu'il y a de doux & de profitable; pour luy les rigueurs, pour les autres les douceurs & les cõplaisances, *intercidentis flammam ignis*. Ou bien en troisiéme lieu, il coupe la flamme du feu, parce que des deux parties de son zele, des deux qualitez qu'il a de fort & de rigoureux d'un costé, & de l'autre de fâcheux & de rude: il retranche ce qu'il y a de rude, & conserve ce qu'il y a de rigoureux; autant qu'il faut de force & de vigeur pour gouverner, mais il oste le reste qui pourroit fâcher ceux qu'il gouverne, *intercidentis flammam ignis*. Adjoûtons une quatriéme façon de couper le feu dans sa conduite: quand la necessité de son gouvernement l'obligeoit de traiter quelqu'un de ses freres avec plus de rigueur & de severité qu'il n'eut voulu; par une douceur de reflexion il adoucissoit le ressentiment de son cœur, il coupoit ainsi une gran-

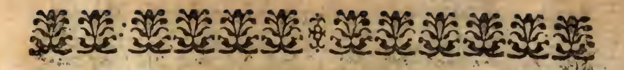
de partie de la flamme qu'il avoit allumée, *intercidentis flammam ignis*, jusques à demander pardon à ceux qu'il croyoit avoir fâchez en les corrigeant ; en s'excusant d'une faute qu'il n'avoit pas faite:il se comportoit dans cette occasion comme un Medecin , qui ayant esté obligé par les loix de son art,& par la necessité du malade de le blesser pour le guerir , d'appliquer le feu à son mal , revient une seconde fois pour appliquer du baûme aux playes qu'il a faites. Ha ! ce baume qu'il a ainsi appliqué pendant sa vie, passe jusques sur la mort , & passe dans son nom & dans sa memoire pour la rendre douce & aymable à tous ceux qui ont experimenté la douceur de son gouvernement , ou qui en ont veu les exemples. *In omni ore indulcabitur quasi mel eius memoria.* Sa mort a esté amere & facheuse à tous les Religieux de son Ordre , elle a jetté l'amertume dans leurs cœurs qui s'est répandë dans les plaintes de leurs bouches, *in omni ore* : mais sa vertu change cette amertume en douceur ; le souvenir de l'avoir possedé soulage ce ressentiment qu'ils ont eu de le perdre ; & ce que je dis aujourd'huy dans cette Eglise , ses freres le disent dans leurs cœurs,& par leurs paroles, & font vn double écho de cette partie de mon discours.

Mais pourquoy renfermer dans les bornes de la Religion , ou sa memoire , ou sa vertu ; puis qu'il a repandu les actions de l'une , & qu'il répand encore les douceurs de l'autre sur les ames , & dans les esprits des seculiers : C'est le dernier sujet de sa sainteté éclatante,qui comme un Astre de grace , apres avoir éclairé le Ciel de sa Religion apporte ses rayons sur cette terre qui luy

estoit estrangere, afin de verifier apres sa mort cet oracle. *In omni ore indulcabitur quasi mel eius memoria. In omni ore :* Ces paroles souffrent deux belles explications : nous les pouvons entendre d'une façon active & passive, Premierement, nous pouvons dire que de son costé il a eu tous les grands emplois, dont vn Religieux estoit capable pour le salut du prochain, qu'il a parlé par toutes les bouches, c'est à dire, qu'il a parlé par toutes les differences des voix, qui pouvoient servir à témoigner son zele; il a parlé comme Predicateur dans les Chaires pour la conversion des pecheurs; il a parlé comme Directeur dans les Tribunaux de la conscience, pour l'instruction & pour la conduite des ames; il a parlé dans la conversation comme Saint, pour l'édification de tout le monde, & par la sainteté de ses discours, & par les exemples de sa vie, *in omni ore :* & nous pouvons luy appliquer ce que dit Saint Ierosme des Predicateurs Chrestiens, qu'ils doivent estre tous voix & tous langues, pour annoncer l'Evangile. *Totus vocalis incedat.* Mais parmy ces differentes voix, il avoit vne douceur predominente qui triomphoit des cœurs, & qui faisoit par tout des fruits admirables. Mais si de son costé il a parlé par ces differentes bouches, adioûtons aussi que toutes les bouches parlent reciproquement de luy ; *in omni ore :* les pecheurs qu'il a convertis, les ames qu'il a instruites, les predestinez au salut desquels il a cooperé pendant sa vie, preschent ses loüanges apres sa mort : c'est à quoy s'accordent les Seculiers avec les Religieux; les Grands & les Petits, les Roys mesme & les Reynes, qui ont honoré ses travaux se joignent

avec le peuple; pour dire qu'il vivra eternellement dans la memoire des hommes, *in omni ore:* & ſans aller plus loin aujourd'huy n'eſt-ce pas un grand avantage à la mémoire du Pere Martial, de voir ce qui ſe paſſe dans cette ceremonie funebre? Quel honneur pour luy de vivre dans l'eſprit & dans le cœur des perſonnes qui compoſent cette illuſtre Maiſon, ſi conſiderables pour leur naiſſance & pour le merite de leur vertu; Mais quel avantage pour ſon bon-heur de recevoir le ſecours de leurs vœux & de leurs prieres, ſoit qu'il ſoit encore en eſtat d'avoir beſoin de cette aſſiſtance, elle ſert à ſon ſoulagement; ſoit qu'il vive déja bien-heureux dans le Ciel, comme nous pouvons legitimement préſumer de tout ce que je viens de dire, ces prieres que vous offrez pour luy, ſerviront purement à ſa gloire; & comme les Saints dans le Ciel voyent ce qui ſe paſſe ſur la terre, à quoy ils ont quelque intereſt, ſans doute que ſon ame reçoit aujourd'huy dans cette occaſion, & dans d'autres ſemblables quelque accroiſſement du bon-heur accidentel qu'il poſſede.

F I N.



APPROBATIONS.

NOus ſous-ſignez Docteurs Regens en Theologie de la Faculté de Paris, certifions avoir leu quantité *de Sermons, composez & préchez par defunt* M. BIROAT, *pour les Vestures, Professions Religieuses*, comme auſſi diverſes *Oraiſons Funebres*, dans leſquels l'eſprit, & la pieté de l'Autheur paroiſt ; mais rien de contraire à la Foy, ny aux bonnes mœurs. En foy de quoy nous avons ſigné. A Paris ce douziéme jour de Iuin 1671.

A. DEBREDA, Curé de S. André des Arts.

P. MARLIN, Curé de ſaint Euſtache.

J. L'ABBE'.



Permission du Procureur general de l'Ordre de Cluny.

DOm Alexis David, Prestre, Religieux Profez, Docteur de Paris, Predicateur du Roy, & Procureur general de tout l'Ordre de Cluny. Comme il est de nostre charge de veiller à la conservation des Privileges de nôtre-dit Ordre, aussi est-il de nostre devoir d'en procurer le bien & l'honneur par toutes sortes de moyens, & principalement par ceux qui peuvent estre utiles au prochain. Pour ce est-il qu'Edmé Couterot Libraire-Imprimeur de cette Ville de Paris, nous ayant representé qu'il desiroit imprimer *les Sermons des Vestures, Professions religieuses, & Oraisons funebres préchez par M. IACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, Prieur de Beussan, & Religieux profez de nostredit Ordre*, & en obtenir toutes les permissions necessaires; Pourquoy il se seroit adressé au R. P. Dom Pierre du Laurens, grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre, & à Nous. Aprés avoir leu & pris communication desdits Ouvrages, & avoir remarqué qu'il n'y a rien qui ne porte le vray caractere du genie de son Autheur, & qui ne soit tout digne de paroistre dans le public, Nous requerons pour l'honneur de nôtredit Ordre que tous Ouvrages susdits soiét imprimez par ledit Couterot, auquel nous promettons nôtre jonction & nôtre protection, en cas qu'il soit troublé dans la jouïs-

ſance de ſon Privilege. En foy dequoy nous avons ſigné ce preſent Acte, & ſcellé du Sceau de noſtre Office. Fait à Paris au College de l'Ordre, ce trentiéme jour de Iuin, mil ſix cens ſoixante ſept.

Dom ALEXIS DAVID,
Procureur General.

Permission du Vicaire General de l'Ordre de Cluny.

DOm Pierre du Laurens, Prestre Religieux profez, Prieur du Prieuré-College de Cluny de Paris, Abbé de Nostre-Dame, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maison de Sorbonne, Conseiller & Aumônier du Roy, Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny, & Vicaire General né au spirituel & temporel desdites Abbayes & Ordre du Reverendissime Abbé & de la Voûte, le Siege Abbatial vacquant : Nous permettons pour nostredit Ordre, que Edmé Couterot Marchand Libraire, imprime *les Sermons des Vestures, Professions Religieuses, discours & Oraisons funebres de Dom IACQVES BIROAT, Prestre, Religieux, Prieur de Beussan, & Chambrier du Prieuré Conventuel de Coincy de nostredit ordre, préchez par luy dans les principales Eglises & paroisses de la ville de Paris, & ailleurs,* avec l'approbation publique, ne trouvant rien en iceux de contraire à la Foy & aux bonnes mœurs, mais qu'ils sont remplis de doctrine & de pieté: de sorte que nous les estimons tres-utiles à l'instruction & edification des Chrestiens, & de nos Religieux. Fait à Paris en nostredit College de Cluny, le 28. Ianvier 1669. En foy dequoy nous avons signés les presentes, & fait contre-signer par nostre Secretaire, & fait apposer le Sceau de nostredit Office.

DV LAVRENS, Grand Prieur & Vicaire General susdit.

Par commandement de mondit Reverend Rev. Grand Prieur,
FOURNIER.

